webaram.com

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES

TOME VII

Fascicule 1

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
RUE JACOB, 13 (VIe)

1927

VIIIe Année.

webaram.com

PUBLICATIONS

RELATIVES AUX ÉTUDES ARMÉNIENNES.

H. G. **WELLS**. — Esquisse de l'histoire universelle. Traduction française de M. Édouard Guyot...; Paris, 1925, in-8°, 580 pages..... 40 fr.

Peuples et civilisations. Histoire générale publiée sous la direction de Louis **HALPHEN** et Philippe **SAGNAC**. Les premières civilisations, par Gustave **FOUGÈRES**..., Georges **CONTENAU**..., René **GROUSSET**..., Pierre **JOUGUET**..., Jean **LESQUIER**... Paris, 1926, in-8°, VIII + 437 pages, tableau et cartes..... 30 fr.

Edmond **POTTIER**. — L'art hittite..., premier fascicule, Paris, 1926, in-4°, 100 pages et 121 figures..... 62 fr. 50

Annuaire franco-arménien. Ire année; 1926, in-16, 232 pages, illustrations..... 10 fr.

Annuaire franco-arménien. IIe année; 1927, in-16, 382 pages; illustrations..... 20 fr.

THÉODIK. — Amènoun tarétsouitse; 1927, 21e année, in-8°, 640 pages, illustrations..... 2 dollars

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

webaram.com

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES

webaram.com

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES

TOME VII

Fascicule 1

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

RUE JACOB, 13 (VIe)

1927

VIIIe Année.

webaram.com

TOME VII, FASCICULE 1. 1927.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

À PROPOS
DE
L'INTERROGATIF ET RELATIF *OR*,

PAR

A. MEILLET,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'hypothèse, assurément un peu hasardée, qui a été proposée dans cette *Revue*, t. V, p. 183 et suiv., pour expliquer arm. *or*, appelle quelques remarques complémentaires.

L'interrogatif et indéfini arm. *or* appartient évidemment, comme *ov* «qui», au groupe de i.-e. **k^{w}o-*; il n'y a donc pas lieu d'examiner le traitement un peu surprenant de la gutturale initiale qui relève de problèmes généraux. M. Pedersen, *K. Z.*, XXXVIII, 237 et XXXIX, 385 et suiv., a supposé qu'on aurait ici un ancien adverbe de lieu, et que la flexion aurait été introduite secondairement. Supposition arbitraire : car *or* est essentiellement une forme fléchie, se comportant à tous égards comme un mot décliné en *-o-*, avec le datif-locatif en *-um* de la flexion du démonstratif. Du reste, il n'y a pas en arménien la concordance avec l'adverbe qu'on observe en lituanien et en germanique : lit. *kuris* (*kurs*) et got. *hwarjis* «lequel», avec leur suffixe **-yo-*, peuvent être res-

webaram.com

pectivement des dérivés de lit. *kur* « où » et de got. *hwar* « où »; il n'en est pas de même de arm. *or* (gén. *oroy*) en face de *ur* « où ».

On a vu que les adjectifs possessifs *mer* « notre » et *jer* « votre » offrent le suffixe **-ro-*, comme v. isl. *vār*, v. h. a. *unsēr* « notre » : tandis que, au singulier, le possessif s'exprime par une simple forme thématique, du type gr. *ἐμός*, *σός*, arm. *im*, *kʿo*, ou par une forme pourvue du suffixe **-yo-*, de type v. sl. *mojĭ*, *tvojĭ*, il y a souvent, en face des pronoms personnels « nous, vous », des adjectifs possessifs obtenus avec le suffixe qui marque opposition de deux notions : lat. *noster*, *uester*, gr. *ἡμέτερος*, *ὑμέτερος*, etc. Or, ce suffixe apparaît en indo-européen, on le sait, soit sous forme simple : **-ro-*, **-ero-*, soit sous forme pourvue d'un *-t-* : **-tero-*, **-toro-*, **-tro-*.

On peut même indiquer en passant, et avec les réserves nécessaires, l'hypothèse que, dans le génitif des démonstratifs de type *nor-a*, *nor-in*, se retrouverait le même procédé. Si cette hypothèse — incertaine — était envisagée, il faudrait admettre que, dans le type *aynr* en face de *aynor-ik*, l'absence de *o* serait analogique, comme elle l'est à coup sûr dans *aynç*, en face de *aynoç-ik*. Une chose au moins est sûre, c'est que dans *nor-a*, l'*r* se comporte autrement que dans les génitifs d'interrogatif-indéfini *oyr* (*urukʿ*), *ēr* (*irikʿ*); dans ces deux formes, *-r* ne peut être qu'une particule (cf. gr. *ῥα*, etc.) ajoutée à une ancienne forme de génitif rappelant peut-être skr. *kásya* et v. sl. *česo*, tandis que dans *nor-a*, etc., ce qui se trouve devant *r* est une voyelle finale de thème. D'autre part, il est frappant que le génitif en *-r* ne se trouve pas dans les possessifs tels que *im* « mon ».

Dans le groupe apparenté à skr. *ni-*, etc., et sans doute au préverbe arm. *n-* (dans *n-ayim* en face de *hayim*, etc.), arm. *i nerkʿoy* « de dessous », *nerkʿin* « inférieur » offre *ner-* qui a des correspondants exacts, surtout en grec, dans *ἔνεροι* « inferi » *νέρθεν*, *ἔνερθεν* « de dessous », etc. Ici la forme sans *-t-* du suffixe s'est maintenue grâce à l'opposition avec le groupe de *ὑπερ*, auquel appartient arm. *ver* « sur ».

La forme arm. *nor* « nouveau » (gér. *noroy*) est obscure; mais le *-ro-* n'y peut être que le suffixe marquant opposition de deux notions comme dans gr. *νεαρός* et dans lat. *nouer-ca*.

Plus encore que le slave et le baltique où il y a quelques survivances du suffixe i.-e. **-tero-*, **-toro-*, **-tro-*, telles que v. sl. *koteryjĭ*, *kotoryjĭ* « lequel des deux », *vŭtorŭ*, « second », *jeterŭ* « quel-

webaram.com

qu'un », l'arménien ignore ce suffixe. A part *ənderkʿ* « entraille », il n'y en a aucun exemple ; car l'adverbe *andr* « au delà » est formé comme *aysr* et *aydr* et n'a rien à faire avec un suffixe *-tro-*. Le fait que le suffixe avait ordinairement en arménien la forme brève et dénuée de corps **-(e)ro-*, a dû contribuer à la perte du type des adjectifs en *-ero-*, *-tero-*, marquant opposition de deux notions : les langues où ce type s'est développé, l'indo-iranien, le grec, le celtique, sont toutes des langues où le suffixe comporte normalement le *-t-* initial : gr. *-τερο-*, etc.

Puisque l'arménien a *ner-* là où toutes les autres langues ont **enter-*, il est naturel de conclure que le *or* arménien peut reposer sur **kʷoro-* en regard de skr. *kataráḥ*, av. *katārō*, gr. *πότερος*, lit. *katràs*, etc. Le fait que le slave a à la fois *koterŭ* et *kotorŭ*, que le lituanien a *katràs* et que l'avestique a *katārō* en face de skr. *kataráḥ* suffit à montrer que la forme indo-européenne n'était pas fixée ; on notera de plus que la place du ton dans skr. *kataráḥ* ne coïncide pas avec ce qu'indiquent gr. *πότερος* et got. *hwaþar*.

Du reste, à défaut d'une forme qui réponde exactement à la forme fléchie arm. *or*, gén. *oroy*, il y a des adverbes. On ne saurait séparer des adverbes tels que lat. *suprā* et *infrā*, *intrā* et *extrā* des adjectifs marquant opposition de deux termes, en **-(e)ro-*, **-t(e)ro-* ; on ne peut séparer lat. *inter* de *interus*. Dès lors, si l'on a, d'une part, skr. *kútra*, av. *kuθra* « où », et, de l'autre, lit. *kur*, arm. *ur*, avec le même sens, il semble naturel de lier au type des adjectifs marquant opposition de deux notions les adverbes de lieu en *-r-* que Brugmann a énumérés, *Grundriss*, II², 2, § 578, p. 735 et suiv. Une forme apparentée à arm. *or* figurerait donc dans got. *hwar* « où », cf. skr. *kár-hi* « quand ». Si entre arm. *or* et got. *hwar*, il n'y a pas la parenté immédiate qui a été supposée, il y aurait du moins un rapport lointain, celui qui unit les adverbes de lieu en *-r* au type des adjectifs en *-(t)ero-*.

webaram.com

SUR L'ABLATIF.

L'indo-européen distinguait, en quelque mesure, l'ablatif du génitif. L'arménien a, au singulier, une distinction du génitif et de l'ablatif. Mais on ne saurait établir entre les formes de l'ablatif indo-européen et celles de l'ablatif arménien aucune succession. Car l'ablatif indo-européen n'avait une marque particulière que dans les thèmes en *-o-*; or, le correspondant de skr. *-āt*, v. sl. *-a*, lit. *-o*, v. lat. *-ōd* s'amuissait entièrement en arménien. C'est ce qui a conduit Hübschmann à chercher, sans doute avec raison, dans les formes de l'ablatif arménien des restes de la caractéristique représentée par skr. *-taḥ*, gr. *-τος*, lat. *-tus*.

Les formes de type en *-oy* telles que *getoy* s'expliquent aisément ainsi : ce *-oy* peut répondre aussi bien à skr. *-asya*, hom. *-οιο* qu'à skr. *-ataḥ*, lat. *-itus* (dans *funditus*, où il est imposible de décider si *i* représente *o* ou *i*). Mais, dans cette flexion arménienne, l'ablatif n'a pas de forme propre.

L'unique caractéristique de l'ablatif arménien est *-ē* qui apparaît dans tous les thèmes autres que les thèmes en *-o-*. M. Pedersen a soutenu dans *K. Z.*, XXXVIII, p. 221 et suiv., que ce *-ē* ne saurait, dans aucune des flexions où il figure, s'expliquer par un ancien **-etos*, puisque, dans aucune, un *-e-* ne s'expliquerait. Ce ne pourrait donc être qu'un élément accessoire qui aurait été ajouté à d'autres formes pour caractériser l'ablatif. Mais, au point de vue arménien, à l'époque historique, il fait partie intégrante du mot; car il entraîne amuissement d'un *-u-* précédent, ainsi *orum* : *y-orm-ē*.

Cependant si, comme l'indique *getoy*, l'ablatif arménien est issu du type indo-européen connu par skr. *-taḥ*, gr. *-τος*, lat. *-tus*, il est malaisé d'écarter l'idée que la caractéristique *-ē* représenterait **-e* + *y*, qu'il faudrait par suite remonter à un ancien **-e-te/os*. Ce **-ete/os* ne peut s'expliquer directement dans les thèmes en *-a*, *-i*, *-u*, dans *amē*, *banē*, *covē*. Mais dans les thèmes en *-e/o-*, il peut y avoir eu un **-e-te/os*. Car, dans le type thématique, le vocalisme *e* a joué un plus grand rôle que la flexion normale de ces thèmes en grec, en latin et en arménien ne l'indique. Le génitif germanique a le degré *e* : got. *dagis*. En latin, il y a un type d'adverbes tels que *uērē* largement répandu à côté de *uērō*. Le grec a des restes de locatifs en *-ει* à côté de *-οι*. L'arménien a la forme adverbiale *hetew* à

webaram.com

côté de l'instrumental normal *hetov* de *het*. L'ablatif en *-ē* est en effet conservé dans *hetē* « ensuite », par exemple *y-aysm hetē* « désormais », etc.

De même que l'indo-iranien a fait, sur le type *vṝkāt*, le type *tásmāt* d'après *tásmai*, *tásmin*, pour remplacer *tāt*, l'arménien a fait *ormē* sur *orum*, datif-locatif. Et ceci a entraîné *teŧwojē* fait sur *teŧwoj*, et *amē* fait sans doute sur un locatif disparu **am* qui aurait été remplacé par la forme de génitif-datif *ami*. Les groupes tels que *yaysm hetē* où la marque casuelle de l'ablatif ne figure pas dans le démonstratif préposé indiquent que cette marque a été ajoutée secondairement.

Si l'ablatif arménien a été constitué à l'aide de **-t e/o s*, ce n'est pas un hasard : l'arménien est, parmi les langues indo-européennes, d'un type proche du type grec. Or, en grec, les formes caractérisées par un suffixe adverbial tiennent une grande place. A date historique, le grec n'a plus ni locatif ni ablatif; mais on lit chez Homère *οὐρανόθι* « dans le ciel » et souvent *οὐρανόθεν* « du ciel ». La forme *ϝέο* est un génitif-ablatif; mais, avec la valeur propre d'ablatif, Homère a *ϝέθεν*, ainsi :

Z 62 ὸ δ' ἀπὸ ϝέθεν ὥσατο χειρὶ
ἥρω' Ἀδρηστον.

Tandis que, en indo-iranien, en slave et en baltique, les formes adverbiales, en **-bh-* ou en **-m-*, ont pris le caractère de formes casuelles différenciées, ainsi en slave, abl. sing. *pǫtĭmĭ*, dat. plur. *pǫtìmŭ*, instr. plur. *pǫtĭmi*, le grec emploie *-φι(ν)* avec valeur de locatif, d'ablatif, d'instrumental, au singulier et au pluriel; le germanique et l'italo-celtique n'offrent pas non plus, pour ces formes, de distinctions casuelles précises. En arménien, le type en **-bh-* n'a fourni que des instrumentaux au singulier comme au pluriel; mais ceci doit résulter d'une limitation proprement arménienne; on n'observe pas de différenciations comparables à celles qu'offrent l'indo-iranien, le slave et le baltique.

Le *-j* du type arménien *teŧwoj* (loc.), *knoj* (gén.), *mioj* (gén.-loc.) est obscur. M. Pedersen, *loc. cit.*, y a cherché un ancien *-g^{w}h-* en rapprochant gr. *-θι*, *-θεν*. Mais le type de skr. *kúha*, *ihá*, gâth. *kudā*, *idā*, v. sl. *kŭde* et de lat. *ubī* suppose **-dh-*, et non **-g^{w}h-*. L'i.-e. **g^{w}hi* paraît du reste donner *φι* plutôt que *θι*, à en juger par *ὄφις* et par le traitement parallèle de **g^{w}* dans *ἐθέων*, etc.

webaram.com

Il faut donc expliquer ici *-j-* par **-dhy-* suivi d'une voyelle. Il y a ainsi quelque parenté entre le type de hom. *οὐρανόθι*, *οὐρανόθεν* et celui d'arm. *teɫwoj*, *teɫwojē*.

Il y a eu en indo-européen beaucoup de ces formations adverbiales. Ainsi l'arménien n'a conservé le souvenir du type **-te* de got. *dalaþ* «κάτω», gr. ἄλλοσε que dans les adverbes de lieu : *and* «illic», *ast* «hic», ou avec *-r* postposé : *andr* «illuc», *aydr* «istuc».

webaram.com

L'ORIGINE DU VIŠAP ARMÉNIEN,

PAR

E. BENVENISTE.

Le mot avestique *višāpa*, considéré jusqu'ici comme un adjectif qualifiant un serpent (*Vīr.* 48), avec le sens littéral de « à la bave empoisonnée », est passé et resté en arménien sous la forme *višap* (aujourd'hui *ušab*) « dragon », en géorgien, où *vešapi* désigne un serpent fabuleux (Kluge, *W. Z. K. M.*, XXX, 1917-1918, p. 114, n°s 20 et 27), et dans le syriaque *wšp'* « dragon » (Marr, *Zapiski* de la Soc. imp. d'arch. russe, t. XIII, d'après W. Barthold, *Mitteil. des Sem. für orient. Spr.*, t. IV, 1901, p. 183). Hübschmann a justement observé (*Arm. Gramm.*, p. 247) qu'on attendrait **višap*. Il faut donc admettre un original iranien du Nord **vōšapa-* < **vāišapa-*, de formation d'ailleurs peu claire, et où paraît entrer le nom du « poison », av. *vīša-*.

Emprunté, ce mot a pris une importance considérable dans le folk-lore arménien. Višap, qui d'abord y était le nom d'un démon particulier, est devenu l'appellation générique d'un groupe d'êtres diaboliques dont les métamorphoses, la cruauté ingénieuse et tenace, les méfaits variés alimentent nombre de légendes. Parfois, lutins, ils se plaisent à traire en cachette les vaches, à emporter, sous l'apparence de mulets ou de chameaux, le grain de l'aire. Le plus souvent ils revêtent l'aspect d'hommes ou, comme Aždahak, de serpents. Mêlés aux humains, ils les contraignent à leur rendre un culte, les empoisonnent de leur haleine. Ils mènent par les campagnes de longues chasses à courre, puis se retirent en leur demeure, où ils retiennent prisonniers des princes illustres : Alexandre le Grand, Artavazd, roi d'Armé-

webaram.com

nie, que doit délivrer, après une lutte qui lui vaudra le surnom de *Višapak'al*, le héros national Vahagn (cf. GELZER, *Ber. d. sächs. Gesell. zu Leipzig*, 1896, p. 108). D'après l'historien Zenob (*Frag. hist. graec.*, V, 2, p. 350), des Indiens idolâtres, réfugiés en Arménie, y avaient fondé une ville qu'ils appelèrent Višap; et au témoignage de Moïse de Khoren, Višap, démon et serpent, ne le cédait pas en importance à Aždahak[1].

On ne s'est jamais soucié d'expliquer comment av. *višāpa-* qui, selon les traductions admises, qualifie banalement un serpent quelconque, a pu acquérir en arménien une valeur assez expressive pour désigner un être surnaturel. Le rapprochement de Višap et d'Aždahak, les traits iraniens des mythes rapportés plus haut nous sollicitent d'attribuer une origine également iranienne à la personnalité même de Višap. En d'autres termes, les Arméniens nous auraient transmis, une fois de plus, des éléments légendaires reçus tout élaborés de l'Iran et cristallisés déjà autour d'un être défini, qui dans l'Iran septentrional, foyer d'une si forte influence culturelle et linguistique sur l'Arménie, se serait nommé Višāpa. Pour que cette hypothèse se confirmât, il faudrait que dans le fragment avestique unique et bien tardif où il figure (*Nirangistan*, 48), le mot *višāpa* pût être pris comme nom propre.

Voici ce passage, qui formule, après d'autres textes avestiques (Yt V, 94-95; Vd. VIII, 79), l'interdiction de consacrer pendant la nuit une offrande aux saintes Eaux : « Celui qui fait une libation aux Eaux entre le coucher et le lever du soleil n'agit pas mieux *yaθā yaṯ hīm ažōiš višāpahe vastrəm*[2] *karšōiṯ*, que s'il la jetait dans la gueule du serpent. . . » Traduire, avec Darmesteter et Bartholomae « du serpent à la bave empoisonnée », c'est affaiblir une désignation précise d'une épithète inutile, plate et par

[1] Résumé d'après TCHERAZ, *Trans. of the 9th Congr. of orient.*, t. II p. 827; ABEGHIAN, *Armenischer Volksglaube*, 1899, p. 78-83 et ANANIKIAN, in *Encycl. of Religions and Ethics* de Hastings, art. *Armenia* (Zoroastrian), t. I, p. 799-800. — M. O. G. von Wesendonk mentionne (*Caucasica*, I, p. 37, n. 2), à propos des *višap* et du culte des poissons en Arménie, un article de M. Tchubinachvili (*Bull. der Tiflisser Univers.*, II, p. 91), dont je n'ai pu prendre connaissance.

[2] Nous omettons ici deux mots corrompus et obscurs : [*hāč*] *paityāpta* (cf. Bartholomae, col. 840), dont la suppression ne nuit pas à la clarté de la phrase. Comme l'a noté J. Darmesteter, la traduction pehlvie, que je n'ai pas sous la main, ne concorde pas ici et fait croire à un embarras du traducteur, peu familier sans doute avec la légende en question.

webaram.com

RAPPORT

SUR

UNE MISSION SCIENTIFIQUE

EN GALICIE ET EN BUKOVINE

(JUILLET-AOÛT 1925),

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

CHARGÉ DE MISSION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, par un arrêté en date du 8 mai 1925, me charger « d'une mission scientifique en vue d'étudier la question des colonies arméniennes, établies depuis le moyen âge dans l'Europe centrale. Cette mission, à la demande de la Commission des Missions scientifiques et littéraires, est bornée à la Galicie et à la Bukhovine ».

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport contenant les résultats, tant historiques que paléographiques et archéologiques, de la mission que vous m'avez confiée.

Ce rapport n'épuise pas la question, tant est grande et abondante la matière à étudier et à ordonner; c'est bien plutôt le premier jalon d'une série de monographies du plus haut intérêt historique qu'il conviendrait de poser, en vue d'un exposé systématique des colonisations successives des Armé-

webaram.com

niens en Pologne, en Roumanie et dans les pays proprement balkaniques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Paris, 15 octobre 1925.

F. Macler.

webaram.com

AVANT-PROPOS.

La tradition est constante d'après laquelle les Arméniens, au lendemain de la chute du royaume bagratide d'Ani, quittèrent le pays pour fuir la domination tyrannique des Turcs seldjoukides (1045–1062), vinrent fonder des colonies florissantes dans les principautés danubiennes, et remontèrent vers le nord jusqu'en Galicie et en Bukovine.

La chose, sous la forme simpliste qu'on lui donne communément, peut aisément se formuler par le schéma suivant :

« Ani est détruit au XIe siècle.

« Au XIIe et au XIIIe siècle, les Arméniens commencent à émigrer en Europe, d'abord en Crimée, puis en Moldavie, en Bukovine et en Galicie, où ils s'établissent au nombre d'environ 40,000.

« En 1344, le roi de Pologne, Casimir, concède de grands privilèges aux Arméniens établis à Kamenits et à Léopol (= Lemberg = Lwów).

« En 1604, le chah de Perse Abas Ier persécute les Arméniens de Tjoulfa et de Nakhitjewan, et les emmène de force à Ispahan pour ramener la prospérité dans son royaume. Ceux des Arméniens qui le peuvent émigrent en masse à Léopol, avec le catholicos Melkiseth, en 1616. Le catholicos érige un épiscopat à Léopol et sacre comme premier évêque Nikol qui, à l'instigation des jésuites, et après des dissensions intestines, s'unit à l'église catholique de Rome. Le catholicos meurt à Léopol en 1625.

« Au XIIe et au XIIIe siècle, les Arméniens qui avaient émigré en Moldavie s'y étaient établis d'une façon prospère et apparemment stable. Vers 1675, les Turcs arrivent en Moldavie, et les Arméniens, fuyant devant les nouveaux envahisseurs, émigrent en Transylvanie et en Hongrie, au nombre d'environ 20,000 âmes. »

Ainsi présenté, ce schéma n'est pas complètement inexact, mais il est incomplet, même dans ses grandes lignes. Il fallait néanmoins le citer, car il reflète, dans une certaine mesure, la manière de voir des savants mkhitharistes de Vienne.

webaram.com

* * *

Voici quelques jalons historiques, qui permettront de situer avec plus de précision l'arrivée et l'établissement des Arméniens en Galicie et en Bukovine. Ils prépareront l'exposé historique qui suivra (*infra*, p. 19).

En 1224, une première invasion de Tatars, venant de l'Asie centrale, attaque la Russie. Ils sont arrêtés par les princes russes sur les bords du Kałka, rivière qui se jette dans la mer d'Azof.

En 1240, deuxième invasion des Tatars en Russie, conquête des principautés russes de Suzdal, de Vladimiri, au bord du Kłazma, de Moscou, de Perejasław, de Czernichow et de la métropole russe, Kïev. Ils avancent, 1241, vers la frontière de la Pologne.

1241, première invasion tatare en Pologne, traverse la Russie rouge (Galicie orientale), les duchés[1] de Sandomierz et de Cracovie. En Silésie, les Tatars sont arrêtés par les chevaliers polonais, sous le commandement de Henri II le Pieux, duc de Silésie, à Lignica. Henri II succombe sur le champ de bataille, mais les Tatars épuisés n'avancent plus vers les confins de l'Allemagne et, en tournant par la Moravie et la Hongrie, retournent à leur point de départ.

En 1243, les princes russes de la Russie actuelle, et en 1250 les princes de la Russie Rouge (Halicz et Vladimir) se soumettent à la domination tatare.

En 1259, deuxième invasion des Tatars en Pologne; à cette époque, l'existence du *Castel* à Léopol est déjà constatée. On attribue sa fondation au prince russe Lew, d'où le nom de la ville : Lwow, Lwów, Léopol, Lemberg. Le prince Lew est un prince de Halicz.

[1] Ou palatinats. Mais, comme me le fait aimablement observer Mlle Hélène Polaczek, le *palatinat*, en tant que subdivision administrative, est un terme postérieur, datant au plus tôt de la fin du XIVe siècle. Au XIIIe siècle encore, les terres de Cracovie et de Sandomierz étaient régies par des *ducs*. Après la division des territoires polonais en 1138, leur unification temporaire s'accomplit sous le règne de Premislas (1290-1296), devient définitive sous le règne de Ladislas Łokietek (1306-1333) et, dès ce moment, les anciens duchés entrent successivement dans l'organisme du royaume, comme autant d'unités administratives, avec de hauts fonctionnaires publics : palatins en chef. Ce titre est très ancien, date du XIe, peut-être du Xe siècle; le caractère officiel de ce personnage, à dater du XIVe siècle, est absolument nouveau.

webaram.com

En 1288, troisième invasion des Tatars en Pologne. Or, on sait que les Tatars n'ont fondé leur empire en Crimée qu'au XVe siècle. Il n'y a pas de date précise, mais en 1469, on a la mention d'un deuxième khan ou czar tatar Mendli Girej; il appartenait aux Tatars de la Horde d'or, qui se sont divisés. Une partie de cette horde, nommée la Horde de Pérécop, fonde son empire en Crimée sous la dynastie des Girej (ceci d'après *Manuel de l'histoire de Pologne*, par Anatol Lewicki [Varsovie, 1913, 5e éd.], in-8°, *passim*, à moi aimablement résumé par Mlle Hélène Polaczek.)[1].

Une autre considération historique, fournie par les privilèges accordés aux Arméniens, donne également son contingent à la position et à la solution du problème.

Quand Léopol n'était qu'un castel, les Arméniens n'y seraient pas venus pour s'y établir à demeure, 1259. La conquête de la Russie Rouge par Casimir le Grand eut lieu en 1340, après la mort du dernier dynaste russe. Or Léopol a été organisée en commune autonome vers 1356, par les soins de Casimir le Grand : à cette date, il accorde aux Arméniens le privilège de conserver leurs us et coutumes à Léopol, et de choisir un juge arménien. En 1367, Casimir le Grand octroie à l'évêque Grégoire la permission d'ériger son siège dans cette ville et d'y exercer sa juridiction ecclésiastique. C'est en 1363 que les Arméniens avaient fondé leur église à Léopol (cf. Abraham, *Powstanie organizacyi kościoła łacińskiego na Rusi* [L'origine de l'organisation de l'église latine en Russie], we Lwowie, 1904, in-8°, p. 348).

Voici les plus anciens privilèges concernant les Arméniens, qui permettront de fixer historiquement leur établissement en Galicie et en Bukovine :

1° 1379, 23 septembre. Donné à Appriasz (moderne : Eperies, pol. Preszow, en Hongrie) : Elisabeth, la reine mère (mère de Louis d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne), ratifie les us et coutumes, les droits et les privilèges de la commune arménienne

[1] Après ces invasions des Tatars, on peut poser en fait que, depuis le début du XIVe siècle, des colonies tatares sédentaires existaient à Wilna, Mińsk et autres villes de Russie Blanche. Aux XVIe-XVIIe siècles, ils perdirent leur langue, mais continuèrent à se servir de caractères arabes pour noter le blanc-ruthène. Au XVIIIe siècle seulement, ils adoptent l'alphabet latin, car le ruthène s'est fortement teinté de polonais. Au XIXe siècle, les Tatars se servent d'un Coran traduit en polonais.

webaram.com

de Léopol, aussi bien de ceux qui vivent à l'intérieur de la ville que de ceux qui habitent hors de la ville (cf. *Akta Grodzkie i ziemskie*, Lwów, 1872, in-4°, t. III, p. 58-59).

2° 1380, 1er avril. Donné à Dyosgewr (mod. Dyos-Györ, en Hongrie), par Louis Ier d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne, qui ratifie les us et les coutumes de la commune arménienne de Léopol, octroyé par Casimir le Grand, roi de Pologne, 1356 (cf. *Akta Grodzkie i ziemskie*, Lwów, 1872, in-4°, t. III, p. 60-61).

3° 1387, 8 mars. Donné à Léopol. Hedwige d'Anjou, reine de Pologne, grande-duchesse de Lithuanie, *héritière* de Russie, ratifie les droits, les libertés et les privilèges de la commune de Léopol, accordés par les rois Casimir le Grand et Louis Ier, annule les douanes et les impôts institués après la mort du roi Casimir, y fonde un grenier de sel et promet de conserver en leurs droits les Ruthènes, les Arméniens, les Sarracènes, les Juifs et autres nations de cette ville (cf. *A. G. Z.*, III, p. 75-76).

4° 1387, 18 octobre. Donné à Grodek. Ladislas Jagellon, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie et *héritier* de Russie, ratifie le privilège de la reine Hedwige, sa femme, accordé à la commune de Léopol le 8 mars 1387 (cf. *A. G. Z.*, III, p. 78-79).

5° 1387, 19 octobre. Donné à Grodek. Ladislas Jagellon ratifie deux lettres royaux accordées aux Arméniens de Léopol, celles de la reine Elisabeth, de l'an 1379, et celles du roi Louis Ier, de l'an 1380 (cf. *A. G. Z.*, III, p. 79-80).

6° 1415, 3 avril. Donné à Léopol. Ladislas Jagellon transfère les habitants arméniens, appartenant à la paroisse de Saint-Jean, du faubourg de Léopol, du droit ruthénien au droit arménien de la commune (*A. G. Z.*, IV [1873], p. 85-87).

7° 1790, 28 juillet. Donné à la diète générale de Varsovie. Stanislas Auguste, roi de Pologne, et les États Confédérés délivrent un permis d'acquérir des biens au prix de 200,000 zlotys polonais au fonds apostolique destiné à l'éducation des séminaristes ruthènes et arméniens, transférés de Kamieniec (Podolie) à Léopol (cf. *Volumina legum*, t. IX, p. 181-182, n° CLXIX, Cracovie, 1889, in-4°).

webaram.com

* * *

Avant de tenter l'exposé historique, il convient encore de faire état d'un dernier élément d'information.

La colonie commerciale de Gênes, établie à Caffa (Crimée), est déjà très puissante en 1340. Elle entretenait des relations continuelles avec une autre colonie génoise établie à Bruges, qui recevait, par mer, les marchandises de Gênes, destinées aux villes des Flandres. Le voisinage des Turcs rendait cependant ce chemin par mer assez dangereux; il obligea les Génois à chercher, par terre, une voie plus sûre, voie qui traverserait la Russie Rouge et la Pologne. Et les Génois arrivent à Cracovie par deux chemins : l'un conduisant de Bruges à Cracovie, l'autre allant de Caffa à Cracovie, et ils s'installent là, à distance à peu près égale de ces deux points extrêmes, Bruges et Caffa.

Ce sont sans doute les marchands génois qui ont indiqué le chemin de Caffa aux marchands autochtones, voire à ceux de Léopol. Ceux-ci commencèrent à s'enrichir par le commerce des marchandises d'Orient, tel ce bourgeois de Léopol, Tajczadin, qui possédait de grands dépôts à Léopol et à Caffa.

L'exemple des marchands génois fut suivi, vers la fin du XIVe siècle, et grâce aux relations de Louis d'Anjou avec l'Italie, par les habitants d'autres villes italiennes, Milan, Florence, Venise; c'est à ce moment que les Génois quittent Cracovie pour Léopol, ville plus rapprochée des régions de la mer Noire et qui devient l'*emporium* des marchandises de l'Orient pour la Pologne et l'Europe occidentale.

En 1316, les premiers marchands portent le surnom de *Gallicus*. Ce n'étaient peut-être pas des Français, mais des Italiens de l'Italie septentrionale. En 1339, l'existence d'un Génois, surnommé Nicolas Gallicus Manentis, est constatée à Cracovie (cf. Jan PTAŚNIK, *Włoski Kraków za Kazimierza Wielkiego i Władysława Jagiełły* [La Cracovie italienne sous les règnes de Casimir le Grand et de Ladislas Jagellon], dans *Rocznik Krakowski* (Annuaire de Cracovie), t. XIII [1911], p. 57-58).

Les invasions des Tatars en Pologne et les établissements commerciaux des Génois sur une ligne Caffa-Léopol-Nuremberg-Bruges ont dû grandement contribuer à attirer les Arméniens

webaram.com

et les Juifs vers ces centres importants de commerce. Les Arméniens de Crimée et d'ailleurs sont-ils partis à la remorque des Génois ou ont-ils suivi les armées tatares? C'est une question que l'on s'efforcera d'élucider dans les pages qui suivent.

webaram.com

NOTE D'HISTOIRE.

A. GALICIE [1].

Arrivée des Arméniens en Ruthénie. — On fixe ordinairement la date de l'arrivée des Arméniens en Ruthénie au XIe siècle de notre ère, en tenant compte d'un document qu'en 1641 les Arméniens de Léopol présentèrent au roi Vladislav IV, comme garantie de leurs privilèges, document daté de 1062 et provenant du grand prince Théodor Dimitrowich.

Ce document, qui aurait été rédigé en ruthène, est perdu. Un certain évêque prétend même l'avoir vu.

Il est peu probable que ce document, si tant est qu'il ait existé, soit authentique.

L'auteur de la Chronique dite de Nestor [2] ne sait rien de l'arrivée des Arméniens en Ruthénie. — En 1062, rien dans l'état politique des Arméniens ne laisse supposer qu'ils aient été contraints alors à émigrer. Enfin, en 1062, le grand prince de Kïew n'était pas Théodor, mais Izaslaw. Ce document perdu n'était donc pas authentique.

Si l'on se réfère à des documents plus positifs, il ne semble pas que les Arméniens soient entrés en Ruthénie avant le XIIIe siècle. Casimir le Grand, roi de Pologne, en 1367, trouve à Léopol des Arméniens en nombre déjà assez considérable. Il permet à leur évêque, Grégoire, de résider dans la ville, leur garantit leur liberté religieuse et les privilèges qu'en 1356 ils avaient reçus, lorsque fut appliqué dans la ville le droit de Magdebourg.

C'est dans la seconde moitié du XIVe siècle que les Arméniens commencèrent à affluer dans le pays. A cette époque, on en trouve, non seulement à Léopol, mais à Kamieniec où l'un d'eux,

[1] D'après les documents polonais et latins signalés *infra*, p. 79, et d'après l'ouvrage capital de Gromnicki, *Ormianie w Polsce, ich historja, prawa i przywileje*... (Warszawa, 1889, in-8°, 141 pages) qui nous fut aimablement interprété par M. Antoine Martel, pensionnaire de la Fondation Thiers, chargé de mission en Pologne lors de mon séjour en Galicie.

[2] *Chronique dite de Nestor*..., traduite sur le texte slavon-russe, par Louis Leger (Paris, 1884), in-8°, XXVIII + 399 pages.

webaram.com

Sinan, érige, en 1398, une église à saint Nicolas. Et dans la première moitié du xve siècle, ces Arméniens de Podolie obtiennent des privilèges pour la vente des étoffes. Deux villages aux environs de Kamieniec, Ormiany et Ormianki, rappellent incontestablement le souvenir des Arméniens.

A la fin du xive siècle, il y avait un diocèse spécial pour Kamieniec. On signale encore, au début du xve siècle, que beaucoup d'Arméniens arrivèrent de Valachie en Ruthénie et à Léopol, et s'installèrent dans un quartier spécial, autour de la petite église de Saint-Jean.

Un document latin distingue parmi les Arméniens de Léopol, les *domestici* (installés à demeure) et les *advenae* (1549). Un autre document, vers 1676, déclare que les Arméniens de Léopol se sont plaints à diverses reprises au roi de Pologne, que la municipalité donnait le droit de cité à des Arméniens venus de l'Orient, sans consulter les Anciens arméniens.

De ce qui précède, et des divers documents consultés, on est en droit de conclure que les Arméniens ne sont pas arrivés en Ruthénie d'un seul coup, mais petit à petit, soit individuellement, soit par groupes, et à différentes époques.

Ils arrivaient de deux côtés, et le document anonyme de 1676 apprend que ceux qui occupaient les villes dites royales (Kïev, Vladimir, Łuck, Léopol) provenaient de Crimée, tandis que ceux qui s'installèrent dans les petites bourgades des seigneurs polonais (Zamość, Brody, Stanisławów) venaient surtout de Valachie. Les premiers connaissaient encore au xviie siècle la langue tatare, tandis que les seconds ne savaient que le parler arménien commun.

Au xviiie siècle encore, on relève des traces d'émigration d'Arméniens provenant de Moldavie et de Crimée, et c'est à cette date que remontent les colonies arméniennes de Mohileff, de Kuty, de Raszkow.

Au point de vue religieux, un assez grand nombre d'Arméniens étaient catholiques, dès avant le xviie siècle; la preuve en soit le testament et la fondation de monastères où l'on cite une Madeleine « armena catholica ».

Dans la seconde moitié du xive siècle, il y avait même à Léopol un couvent de moines arméniens catholiques. Une bulle du pape Urbain VI, en date du 5 avril 1381, ordonne aux Dominicains de recevoir dans leurs monastères ces moines uniates arméniens.

Les relations des papes de Rome avec les Arméniens d'Arménie

webaram.com

prouvent qu'aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles il y avait en Arménie même bon nombre de catholiques [1].

En tout cas, on peut poser en fait que la majorité de la population arménienne était non unie. On a très peu de renseignements sur les Uniates arméniens de la seconde moitié du XVe siècle. Il semble qu'avant Nicolas (Nikol) Thorossowich, quelques évêques arméniens de Léopol aient été favorables à l'Union. Mais ils furent empêchés par la grande influence qu'exerçaient les *Anciens* laïques sur la communauté arménienne.

On est assez mal renseigné sur les évêques et archevêques arméniens en Ruthénie avant le XVIIe siècle; jusqu'à l'évêque Thorossowich, c'est le chaos complet. On trouve, de ci, de là, quelques noms d'évêques : Grégoire, en 1367; en 1398, Jean, évêque de Léopol, devient archevêque de la Ruthénie et de la Valachie. On mentionne un évêque, Christyn, en 1478; un autre, Kilyan, en 1517; on rencontre un autre évêque, Grégoire, en 1562, et un évêque, Barsaumas Bogdanowich, en 1579, enfin, Karapet, en 1606, et Mesrop, en 1623.

Les Arméniens polonais passent au catholicisme. — Au cours des siècles, plusieurs évêques latins de Léopol avaient tenté de se rapprocher des Arméniens et de les amener à l'union; ces tentatives n'avaient pas eu grand succès.

En 1626, Mesrop, l'évêque arménien de Léopol, vient à mourir. Cette même année, le 2 mai, arrive à Léopol le patriarche d'Etchmiadzin, Melqisédek, qui était uni à Rome. Ce patriarche avait dû quitter sa résidence parce qu'il ne pouvait pas payer une grosse somme au chah de Perse. Un jeune moine arménien, Nicolas (Nikol) Thorossowich, lui fit dire qu'il lui offrait une somme d'argent respectable s'il consentait à le sacrer évêque de Léopol.

Melqisédek accepte l'offre, mais la municipalité de la ville proteste. Le patriarche et Thorossowich se rendent dans un monastère situé hors les murs et le sacre a lieu nuitamment [2]. Pendant la consécration, des Anciens arméniens pénètrent dans le couvent par une galerie souterraine et veulent s'opposer à l'acte

[1] Cf. Fr. Tournemize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*..., t... (Paris, Firmin-Didot et Cie) [1910], in-8°, p. 320 et suiv.

[2] Cf. Arakel de Tauris, *Livre d'histoires*, dans M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens*..., t. I (Saint-Pétersbourg), 1874, p. 445 et suiv.

webaram.com

du sacre. Mais le patriarche, leur présentant sa croix, les fait reculer.

Quelques jours après, le patriarche partait pour Kamieniec, et Nikol rentrait à Léopol avec une lettre de Melqisédek, menaçant d'anathème quiconque lui ferait opposition.

Melqisédek meurt à Kamieniec. Auparavant, il avait demandé à Thorossowich, en le sacrant, de renoncer à ses erreurs et d'embrasser le catholicisme. Dès 1629, il s'était opposé à la publication d'un livre écrit par un Arménien, Christophe Golubowicz, livre dirigé contre l'Église catholique romaine. Ceci lui valut l'inimitié des Anciens arméniens.

D'autre part, Nikol offensa, à Kamieniec, un vardapet, Grégoire, qui venait d'Arménie en qualité de légat du patriarche, en autorisant un nouveau prêtre à célébrer la messe vingt-deux jours après son ordination, au lieu d'attendre les quarante jours réglementaires, et surtout en ordonnant de fermer l'église où le légat devait officier. Il prit les clés de l'église et ne permit même pas d'ouvrir pour la fête de saint Jacques l'Apôtre. Il finit par obtenir de l'autorité civile l'expulsion de Grégoire, qui se retira en Valachie et lança l'anathème sur Thorossowich.

Celui-ci dut chercher à faire lever l'anathème, car le roi de Pologne, le 20 janvier 1629, ordonnait qu'il fût suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il eût été relevé de son anathème. La municipalité lui accorda 3,000 piastres pour le voyage, afin qu'il pût en personne demander l'absolution.

Il se dirigea vers l'est, s'arrêta à Bursa d'où il écrivit à Grégoire qu'il était tombé malade; il demandait la levée de l'interdit, ainsi que la bénédiction et une lettre de recommandation pour la municipalité de Léopol.

Grégoire s'exécuta; mais, apprenant ensuite qu'il avait été mystifié, il renouvela son anathème et prévint la municipalité de Léopol. Celle-ci rompit avec Thorossowich; on alla jusqu'à conspirer pour le tuer. Tout ceci avait eu lieu avant octobre 1629.

Cette même année, le patriarche Moïse [1] envoya le vardapet Khatchatour comme quêteur en Occident, et, en même temps, comme ambassadeur auprès du pape de Rome [2]. Khatchatour

[1] Movsès III, de Tathev, élu le 13 janvier 1629, décédé le 14 mai 1632. Cf. M. Ormanian, *L'Église arménienne*... (Paris, 1910), in-8°, p. 178.

[2] Urbain VIII, 1623-1644.

webaram.com

arriva à Léopol, prévenu contre Thorossowich par le vardapet Grégoire et les Arméniens du lieu. Au cours d'une cérémonie, Grégoire proclama anathèmes ceux qui reconnaîtraient Thorossowich comme évêque, et sortit de l'Église. Et les Anciens décidèrent Khatchatour à juger Thorossowich. D'après Arakel de Tauris, les choses se seraient passées comme il vient d'être dit. D'après Thorossowich lui-même, les difficultés surgies entre lui et Khatchatour proviendraient des pratiques monophysites du patriarche.

Thorossowich est donc mis en accusation, mais il fait transporter son siège épiscopal au tribunal, et comme on lui fait observer qu'il doit répondre debout, il prend à témoin les assistants que des laïques voulaient juger leur évêque.

L'affaire n'aboutit pas. Thorossowich essaya de s'entendre avec Khatchatour et de faire ouvrir l'église; mais les Anciens arméniens, sûrs de gagner leur cause, s'entendirent avec Khatchatour et restèrent sur leurs positions.

Alors Thorossowich s'adressa aux religieux latins, en l'espèce à des jésuites, et signa une déclaration suivant laquelle, de plein gré, il s'unissait à l'Eglise catholique, et se soumettait lui et ses partisans, à l'autorité du pape de Rome. Il fit la même déclaration en présence de l'archevêque latin de Léopol, Próchnicki, et celui-ci demanda au bourgmestre d'user de son influence sur les Arméniens pourqu'ils ouvrissent leur église et fussent obéissants à leur évêque; qu'en cas de résistance, il les assignerait devant le tribunal.

Les Arméniens n'acceptèrent pas, prétendant que l'affaire dépendait exclusivement du tribunal ecclésiastique arménien. Alors, Jacques Rozbicki, pénitencier de la cathédrale latine et délégué de l'archevêque, et Krzykowski, représentant du staroste de Léopol, firent, le 2 novembre 1630, une sommation solennelle aux Arméniens d'ouvrir l'église à l'évêque. Il fallut pénétrer par force le 4 novembre; on fit sauter la serrure, et Thorossowich, revêtu des ornements pontificaux, entra, accompagné de deux prêtres; il fit, en présence de la foule assemblée, un inventaire de l'église, constata qu'on avait enlevé le saint chrême et dépouillé l'autel de ses ornements.

En même temps, on fit ouvrir à l'évêque la chambre où avaient lieu les jugements ecclésiastiques, qu'on appelait *choucz*.

Les Arméniens intentèrent un procès à la municipalité et à l'évêque, pour pénétration par effraction dans une église, pour confiscation de biens ecclésiastiques et pour violences. Le procès

webaram.com

dura quelques années. Tant que vécut Sigismond II Auguste, on n'eut pas à redouter qu'il se terminât mal pour la ville et pour l'évêque. En effet, le 16 mai 1631, le roi adressa une recommandation personnelle au bourgmestre et à ses conseillers, d'avoir à prendre la défense de l'évêque, et de le tenir au courant du procès.

En 1632, les Arméniens donnèrent l'assaut à l'église pendant un service, et firent violence à Thorossowich, ce qui provoqua une répression énergique.

Khatchatour faillit être arrêté sous l'inculpation d'espionnage pour le compte des Turcs. Il dut s'enfuir en toute hâte. Thorossowich prit possession de l'église Sainte-Croix, en 1637. Il se mit à distribuer des amendes très lourdes aux Arméniens qui lui faisaient opposition, exigea d'eux de grosses sommes pour les permis d'inhumation et, sur le moindre soupçon, fit emprisonner les prêtres.

A la suite de ces persécutions, beaucoup d'Arméniens quittèrent Léopol; plusieurs ne recevaient plus les sacrements, ne fréquentaient plus l'église et n'enterraient plus leurs morts.

Le vardapet Hohannès, surnommé Khoul, vint à Léopol en 1631, après avoir été vingt-deux ans archevêque à Constantinople; il prit le parti de l'évêque et voulut contraindre les Arméniens à l'Union.

Ceux-ci envoyèrent au catholicos d'Etchmiadzin deux délégués, Chimon Micolayowitch et Sépher Mouratowitch, qui avait été ambassadeur polonais en Perse. Ils leur remirent une lettre où il était dit, entre autres choses, que le patriarche arménien devait entrer en relation avec le pape pour les tirer d'embarras : si le patriarche, disent-ils, consent à s'adresser au pape, ils enverront eux-mêmes à Rome le vardapet Zacharie. Effectivement, le patriarche Moïse († 14 mai 1632) écrivit une lettre au roi de Pologne, une à l'archevêque latin de Léopol et une au pape. Le roi de Pologne, Vladislas IV, ordonna alors que l'on fît rendre une église aux Arméniens qui n'acceptaient pas l'Union; et, quoique le clergé latin fût hostile à cette décision, il se rendit lui-même à l'église arménienne pour la rendre aux Arméniens non unis. Mais Thorossovich se présenta sur le seuil avec le Saint Sacrement dans les mains, refusa le passage, et le roi recula.

Les Arméniens décidèrent alors de partir pour Rome; le roi et l'archevêque latin leur donnèrent même des lettres de recommandation. Naturellement, à Rome, on pouvait agir contre Thorosso-

webaram.com

wich, mais pas contre l'Union. Et Thorossowich risquait fort d'être déplacé de son siège. Il sentit le danger et partit lui-même pour Rome.

Un savant dominicain, Boghos d'Arménie, de la province de Nakhitjewan, envoyé par le catholicos Philippos, prit parti pour les Arméniens de Léopol; malgré cela, Thorossowich réussit à se maintenir.

Pendant que Thorossowich est à Rome, le procès entre les Arméniens et la municipalité au sujet de l'ouverture, par la force, de l'église, a lieu au tribunal royal, près la cour.

Vladislas IV rend un décret, le 16 avril 1635, où il donne la genèse du procès, et annonce l'envoi de commissaires spéciaux pour régler les questions à Léopol et veiller sur le trésor de l'église. Il mande devant lui des représentants des deux partis et, après les avoir entendus, il prononce la sentence, où il rend un non-lieu en faveur des autorités municipales; il décide, en outre, que la chambre des affaires religieuses arméniennes doit être rendue dans les six semaines aux Anciens arméniens, ainsi que les archives du tribunal.

Pour le cas Thorossowich lui-même, on remettait la sentence à plus tard. La Chambre fut effectivement rendue aux Anciens arméniens, et, lorsque Thorossowich revint de Rome, les Arméniens présentèrent au roi les accusations qu'ils portaient contre lui : on lui reprochait d'avoir occasionné des troubles dans la ville, d'avoir fait saisir et conduire publiquement en prison deux prêtres; on ajoutait qu'il avait pénétré armé dans des maisons particulières avec ses partisans, qu'il avait occupé l'église Sainte-Croix; et l'archevêque latin lui-même se plaignait qu'il s'intitulât archevêque, comme lui, et portât aux processions l'infula avec le pastoral.

Thorossowich était défendu par la municipalité de Léopol qui, pour nuire à ses adversaires, leur interdit l'entrée des archives de la ville. Thorossowich se rendit en personne à Varsovie et là, dans les appartements royaux, dans la salle qui précédait le cabinet royal, Jean Casimir, le fils du roi, sur les ordres de son frère Vladislas IV, lui fit une sévère remontrance accompagnée de menaces, s'il continuait à résister aux ordres donnés.

Thorossowich répondit : « Je vous prie de me justifier, car, comme archevêque catholique, je ne puis rendre une église aux mains des schismatiques. Que S. M. me mette à mort si elle veut; elle sera Boleslas, et moi Stanislas. »

webaram.com

Le roi, à qui on rapporta ces paroles, en fut extrêmement frappé. Il renvoya l'archevêque à Léopol, déclarant qu'il ne voulait plus se mêler de cette affaire.

Le 20 décembre 1638, Vladislas IV écrivit à la municipalité de Léopol de n'avoir plus à se mêler de l'affaire entre Thorossowich et les Arméniens. Le 16 juillet 1646, il écrivait encore dans le même sens à la même municipalité; et, selon toute vraisemblance, l'affaire traîna jusqu'en 1652, date où Thorossowich conclut un accord avec le catholicos Philippos.

Ce procès appauvrit tout le monde, et les Arméniens non uniates s'accordèrent pour rendre aux catholiques l'église, objet du litige. Ils voulaient par là prendre du répit afin de continuer la lutte.

A cet effet, ils adressèrent au roi une profession de foi catholique, par laquelle ils promettaient obéissance à saint Pierre, à saint Grégoire l'Illuminateur et à leurs successeurs; ils reconnaissaient les sept premiers conciles et les autres conciles universels. Cette profession de foi leur permit d'obtenir du roi de nombreux privilèges, par exemple en 1654. Et ils reprirent la lutte contre Thorossowich avec d'autant plus d'énergie qu'ils étaient maintenant uniates.

Cependant Thorossowich réussit à se maintenir. Grâce à l'argent d'un de ses amis, le riche Simon de Tokat, il reçut 200 piastres qui lui permirent de se rendre auprès du catholicos Philippos, alors en séjour à Constantinople. Et là, en 1652, il conclut avec lui un accord comprenant quatre articles :

1° Thorossowich et ses partisans conservent le credo rédigé par Grégoire l'Illuminateur et par ses successeurs, qui sont hérétiques;

2° L'évêque aura dorénavant une autorité supérieure à celle des laïques dans les affaires ecclésiastiques;

3° Le successeur de Thorossowich recevra le sacre des mains du catholicos d'Etchmiadzin;

4° Comme Thorossowich a signé un écrit avec les catholiques, d'après lequel il s'unit à Rome, et que, s'il n'en tient pas les termes, on peut le priver de son évêché, le catholicos l'autorise à prononcer le nom du pape au cours de la messe, mais son clergé n'aura pas cette autorisation. En tout cas, tous doivent s'abstenir de mêler de l'eau au vin à la messe.

webaram.com

Ces articles, munis du sceau de Thorossowich, furent envoyés par le catholicos aux Arméniens de Léopol. L'évêque était relevé de l'anathème; celui-ci avait promis de réformer sa vie. Le vardapet Jan, de Constantinople, vint lui-même réconcilier le pasteur avec son troupeau et, en souvenir de cette réunion, on établit une fête de l'Union le onzième dimanche après la Pentecôte.

Ainsi, Thorossowich, pour conserver l'épiscopat, n'avait pas hésité à retourner au schisme. Les Arméniens non uniates triomphaient et, le 11 novembre 1654, ils concluaient avec l'évêque un accord suivant lequel ils lui concédaient tous les revenus de l'église Sainte-Croix, qui s'élevaient alors à 1,016 zlotys, et lui firent de plus un don de 248 zlotys.

Thorossowich ayant ainsi rétabli son autorité, se mit de nouveau à gaspiller les biens de l'église, à pressurer les Arméniens et à les scandaliser par sa vie peu morale. En 1662, les Arméniens profitèrent du passage, à Léopol, du roi Jean Casimir, et du nonce Pignatellego (Pignatelli), pour leur exposer par le détail leurs griefs contre leur évêque.

Le nonce remarqua les défauts du clergé arménien et surtout son manque d'instruction; il leur proposa de demander au pape un maître pour leurs séminaristes.

Les Arméniens, qui avaient entendu parler d'un certain Clément Galanus, lequel avait beaucoup travaillé pour l'Église en Arménie, acceptèrent la proposition du nonce et demandèrent à l'unanimité (Thorossowich se joignant à eux) que la *Propaganda fide* leur envoyât ce maître. A Rome, le P. Clément déclara qu'il était prêt à se rendre à Léopol. On lui adjoignit, pour le seconder, le P. Aloys Marie Pidou, un Français, et le frère Bonaventure Costuccio, en compagnie desquels il arriva à Léopol le 1er mai 1664.

Marie Pidou fut reçu assez tièdement par Thorossowich et les Anciens arméniens. Il avait à peine droit à une chambre, qu'il devait partager même avec des gens du peuple; et c'est là cependant que Galanus et Pidou commencèrent à donner leur enseignement, à sept, puis à seize jeunes gens. Le P. Galanus enseignait l'alphabet arménien et les premiers principes de la foi; le P. Pidou était à la fois son élève et son maître.

Les théatins protestèrent, en montrant les lettres royales, et déclarèrent que s'ils ne recevaient pas un logis plus commode, ils partiraient. On les laissa seuls dans leur chambre, puis on

webaram.com

leur donna un autre appartement, où le P. Galanus, le 24 janvier 1665, ouvrit un collège.

Les conséquences de leur arrivée se firent bientôt sentir. Thorossowich qui, depuis douze ans, célébrait la messe suivant la manière monophysite (pas d'eau dans le vin), consentit, le 18 août 1664, à ajouter de l'eau au vin, devant la menace d'une dénonciation à Rome. Le 29 septembre 1664, sur les instances des théatins, il permit à son clergé de prononcer le nom du pape au cours de la messe, avant le nom du catholicos. Les théatins obtinrent de la Cour que fût banni le secrétaire de Thorossowich, un certain Jacques Broski, qui était le plus violent adversaire de l'Union. Et, dans les années qui suivirent, ils obtinrent une série de changements importants dans la liturgie.

Ils agissaient surtout par la menace, déclarant aux Arméniens que les privilèges qu'ils avaient reçus en tant qu'Uniates leur seraient retirés s'ils ne se soumettaient pas.

Thorossowich, le 4 janvier 1665, recommande au clergé de sa cathédrale, de célébrer la messe à la manière catholique. Le 24 février, il ordonne trois prêtres qui font publiquement profession de foi catholique. Il envoie un catholique, le prêtre Joseph, comme curé de Stanisławów (18 mars 1665). Le 20 mars, il ordonne que l'Union soit reconnue à Zamość. Le 21 mars, il consent à transformer l'hymne *Dieu saint, Dieu puissant, Dieu immortel qui as été crucifié pour nous, aie pitié de nous*, et il fait disparaître l'hérésie.

En même temps, il corrige quelques-unes des erreurs les plus importantes de la liturgie de la messe, du Credo et du rituel. Le samedi saint, on ne devra plus célébrer qu'une seule messe, comme chez les catholiques. Il fait venir à Léopol, pour le surveiller, le moine Simon qui, à Zamość, avait opposé une grande résistance à l'Union.

Le légat du patriarche, Paul, évêque de Tokat, vint à Léopol, et on le surveilla de près, pour qu'il ne célébrât pas la messe suivant le rite *Katser* (monophysite). Il se soumit, mais ayant repris cette pratique dans une petite église des environs, Tarnowski, archevêque latin, lui ordonna de quitter le pays. Le 29 octobre 1665, il part de Léopol, et se rend à Kamieniec et à Jazłowiec, où il soulève les Arméniens contre l'Union. Pourtant, en 1666, dans cette dernière ville, l'Union compte déjà des partisans.

Le P. Galanus meurt le 14 mai 1666, et est enterré au cimetière de la cathédrale arménienne de Léopol, où lui-même avait

webaram.com

désiré reposer, au milieu de ceux auxquels il avait consacré une partie de sa vie.

Après sa mort, Thorossowich et les Arméniens jugèrent qu'ils pouvaient supprimer le collège. Thorossowich fit mettre les scellés et dresser l'inventaire. Mais le vice-recteur, le P. Pidou, quoiqu'il n'eût alors que 28 ans, intervint énergiquement : il se mit sous la protection de l'archevêque latin Tarnowski, de la reine Marie-Louise Gonzague de Nevers (femme de Jean Casimir) et du nonce Pignatelli ; il écarta l'orage et évita le désastre.

Sur ses instances, l'archevêque Tarnowski, le 20 juillet 1666, consentit à ordonner un ardent partisan de l'Union, Grégoire Balsamowicz, et à l'envoyer comme curé à Stanisławów. Il obtint que les prêtres latins pussent prêcher dans les églises arméniennes ; l'archevêque fit, en compagnie du P. Pidou, un voyage à Kamieniec et à Jazłowiec, et ils corrigèrent la liturgie et les rites.

Le P. Pidou corrigea les livres liturgiques et s'efforça de rétablir une vie régulière dans le couvent de femmes arméniennes de Kamieniec, qu'on appelait Hadjgdar ; ses efforts furent vains, car la supérieure, Élisabeth Sépher, donna une bague magnifique au *visiteur* de l'archevêque, et aucune réforme ne fut introduite.

Le 14 décembre 1666, deux nouveaux religieux arrivèrent de Rome, Ange Peverati, prêtre, et François Dario, diacre. La mission ainsi renforcée pensa à réformer la vie de l'archevêque lui-même, qui jusque-là n'avait pas cessé de mener une vie scandaleuse. On lui reprochait son immoralité, son avidité, son incurie pour l'éducation du clergé ; il reçut des remontrances des évêques latins et du nonce du pape ; mais, persuadé qu'il avait rendu de grands services à l'Union de l'Église, et désireux d'éviter de passer devant une commission, il déclara qu'il partait pour Rome, et il prit la route de Cracovie.

Le P. Pidou favorisa son dessein, dans la pensée probable qu'il ne reviendrait pas de Rome et qu'il mettrait ainsi fin au scandale.

Le nonce promit de l'argent, mais un événement inattendu se produisit. Les Tatars poussèrent une pointe vers Léopol, et le nonce, pour ne pas paraître favoriser une fuite de l'archevêque, lui retira sa promesse d'argent. Thorossowicz, irrité, déversa sa colère sur les théatins et leur collège. Il les persécuta de toutes manières, et s'oublia au point de jeter une pierre par la fenêtre dans une chambre où travaillaient un professeur et ses élèves ;

webaram.com

enfin, il interdit aux élèves du collège de prêcher dans les églises arméniennes.

Les circonstances et le nonce ayant changé, Thorossowich put entreprendre son voyage de Rome, qui dura du 11 octobre au 1er décembre 1668, et qui fut accompagné d'une certaine magnificence, car l'archevêque avait avec lui 20 hommes et 21 chevaux.

A Rome, Thorossowich fut bien accueilli; on mit à sa disposition un bel appartement et on lui servit une large pension.

Après quelques mois de séjour, deux propositions lui furent faites :

1° Nommer un coadjuteur,

2° Céder contre indemnité une partie d'une maison de Léopol pour y établir un collège papal.

Thorossowich repoussa ces deux propositions et, soupçonnant qu'on voulait le retenir malgré lui à Rome, il écrivit aux Arméniens de Léopol, leur mandant qu'on voulait lui faire quitter son siège archiépiscopal.

Une grande agitation ne tarda pas à se produire parmi les Arméniens de Léopol. Le nonce demanda au P. Pidou d'user de son influence sur les Anciens pour qu'ils choisissent eux-mêmes comme coadjuteur Jean Kiérémowicz, qui dirigeait le diocèse en l'absence de l'évêque. Mais les Arméniens refusèrent et décidèrent de réclamer à Rome la mise en liberté de Thorossowich. On eut grand'peine à les faire renoncer à ce projet.

Le suffragant, d'ailleurs, qui jusque-là avait soutenu les théatins, et était soutenu par eux, commença lui aussi à travailler à la suppression de leur collège.

Le travail des théatins, qui jusqu'alors s'était fort bien développé, fut compromis par l'arrivée, le 22 avril 1670, d'un nouveau père, le P. Joseph Bagatta, qui n'aimait ni les Arméniens ni leur langue, et était en mauvais termes avec ses collègues, les autres théatins. Il adressa à la Congrégation des rapports tendancieux contre le P. Pidou, qui décida de rentrer en Italie.

A sa place, arrivèrent deux nouveaux missionnaires, Augustin Lobell et Hiéronyme Bossi. Le P. Pidou prit le chemin de Rome le 26 novembre 1671 ; mais il fit un crochet par Varsovie pour voir le nonce Ranulzi, et, le 17 janvier 1672, il arrivait à Rome.

webaram.com

En cours de route, il reçut la nouvelle qu'était arrivé à Léopol un archevêque hérétique, Théodore Wartanowicz, nommé par le patriarche d'Etchmiadzin comme coadjuteur de Thorossowich. Ce Théodore avait à Etchmiadzin un oncle, Stéphan, qui était secrétaire du patriarche : grâce à cette protection, tout jeune encore, il fut sacré évêque et envoyé en Pologne comme coadjuteur. La chose était d'autant plus illégale, que ni le roi, ni Rome, ni Thorossowich n'avaient été prévenus du choix de ce coadjuteur. Et cependant, plusieurs Arméniens de Léopol le considéraient comme le véritable coadjuteur.

Les P.P. Lobell et Bossi, apprenant son arrivée, demandèrent au roi de Pologne, Michel, alors en résidence à Léopol, d'interdire son séjour en Pologne. Mais, avant que les ordres souhaités eussent été donnés, Théodore avait réussi à visiter Kamieniec et Jazłowiec, et il arriva comme évêque à Léopol : il y trouva des amis et des partisans, à la cour même du roi. Toutefois, l'évêque suffragant ne le laissa pas pénétrer dans les églises et le contraignit à se rendre auprès du nonce à Varsovie; là, il reçut de l'argent et partit à son tour pour Rome. Mais il s'arrêta à Venise, se réunit à un groupe de schismatiques et reprit le chemin d'Alep et de l'Orient.

Ce fait convainquit Rome de la nécessité de donner à Thorossowich un coadjuteur. Et le P. Pidou, qui venait d'arriver à Rome, travaillait dans le même sens. Parmi les candidats, celui qui paraissait le meilleur, était Vardan Hounanian, Arménien d'Asie, qui était alors au collège municipal de Rome; on ne sait pas pourquoi sa nomination n'eut pas lieu.

Le P. Pidou travaillait en même temps à la consolidation de sa mission et de son collège. Il remit un mémoire, où il indiquait les moyens d'intéresser des travailleurs intelligents à la mission polonaise, et proposait différentes mesures à prendre pour améliorer le sort de cette mission.

Il demande notamment :

1° Que l'on renouvelle le décret de la Congrégation, du 15 novembre 1664, qui interdisait, sous peine d'anathème, aux Arméniens polonais, de passer au rite latin;

2° Que fussent annulées les inscriptions des Arméniens dans des ordres religieux latins;

3° Que l'on augmente la pension du suffragant, tout en l'invitant à céder à un autre la place de coadjuteur;

webaram.com

4° Qu'on n'adressât à la mission des théatins que des gens de haute science et de bonne conduite;

5° Que le nonce eût qualité pour écarter de la mission les incapables;

6° Que les missionnaires travaillant depuis plus de dix ans dans le pays jouissent de certaines prérogatives;

7° Que fussent établies des règles pour la préparation aux missions.

Mais l'examen de ce projet fut remis à plus tard, et la Congrégation, le 5 septembre 1673, permettait à Thorossowich de rentrer à Léopol, lorsqu'il aurait reçu du nonce une proposition pour nommer un coadjuteur.

Sur ces entrefaites, le P. Pidou recevait de mauvaises nouvelles de l'état de la mission et du collège.

Les Turcs, dans l'été de 1672, avaient pris Kamieniec et s'approchaient de Léopol.

Au collège, il ne restait plus que deux théatins et quatre élèves; les autres, sous prétexte qu'ils ne connaissaient pas l'arménien, étaient rentrés chez eux, et ces deux théatins même s'enfuirent à Cracovie, où ils restèrent toute une année, abandonnant sans surveillance le bâtiment du collège, qui devint un repaire de brigands et finit par être détruit par un incendie.

Lorsque, sur l'ordre de la Congrégation, ces théatins rentrèrent à Léopol, ils durent s'abriter dans une maison étroite et sombre, située à côté de la cathédrale arménienne. Et quoiqu'ils n'eussent ni argent ni logis convenable, ils reçurent quatre élèves.

Le P. Pidou quitta Rome le 2 décembre 1673, promettant à Thorossowich contrit qu'il allait s'efforcer de le rendre libre; et, en échange, il reçut de lui des lettres de recommandation pour le clergé et les Anciens arméniens. Il arriva à Léopol le 1er février 1674 et se mit à travailler à reconstruire le bâtiment détruit, si bien que cinquante jours après, on pouvait déjà habiter quelques pièces. Il était temps, car par suite de l'insalubrité du logis provisoire, il y avait beaucoup de malades au collège, et le P. Lobell mourut le 30 mars 1674.

Le P. Pidou n'oubliait pas Thorossowich. Il intercéda auprès des Anciens arméniens, du roi Jean III, et, en 1675, Thorossowich rentrait de Rome avec, comme coadjuteur, Vardan Hounanian qu'il avait sacré évêque.

webaram.com

De retour de Rome, Thorossowich continua, par sa conduite, à nuire à l'union, en nommant comme curé de Saint-Jacques un erain Jean Bernatowicz, que le P. Pidou tenait pour peu intelligent et dangereux. Il causa tant d'ennuis à son coadjuteur Hounanian, que celui-ci préféra solliciter une mission pour la Grande Arménie, que de rester à Léopol.

Et cependant, Thorossowich rendit de grands services : on lui doit l'union de l'Église arménienne avec Rome, non seulement à Léopol, mais en Valachie et dans les « Sept villes » (= Transylvanie), ainsi qu'en Roumanie, où les Arméniens suivirent l'exemple de Léopol.

Thorossowich mourut le 24 octobre 1681.

Les Arméniens uniates, de la fin du XVIIe siècle à notre époque. — A la tête de l'Église arménienne, on plaça Gabriel Zachnowicz, dont le P. Pidou dit qu'il était bon catholique, bon théologien, bon prédicateur, aimé de tous pour sa bonté. Le pasteur véritable de l'église était Vardan Hounanian, qui était parti pour l'Arménie. Les patriarches d'Arménie s'efforcèrent de profiter de cette circonstance pour rompre le lien qui unissait les Arméniens polonais à Rome. Jacques, patriarche d'Etchmiadzin, ne voulut pas laisser Hounanian retourner en Pologne; il envoya un légat à Léopol, qui, en 1683, sacra Jean Biernatowicz évêque de Kamieniec. Les catholiques prirent peur en voyant que les non-Uniates avaient maintenant un évêque, alors qu'eux-mêmes n'en avaient pas.

Sous l'influence probable du nonce et des théatins, un prêtre pieux, Déodat Nersessowicz, fut nommé administrateur de l'archidiocèse de Léopol; il réussit à écarter les Anciens arméniens du gouvernement de l'Église, auquel ils prétendaient depuis plusieurs siècles et avaient même certains droits. Le nonce Pallavicini lança l'anathème le 13 août 1683 contre Biernatowicz, pour avoir reçu la consécration d'un évêque non uniate et, peu après, le roi de Pologne, Jean III Sobieski, réussit à faire revenir de Perse Vardan Hounanian, qui rentra le 3 octobre 1686. Biernatowicz fit alors sa soumission, rentra dans l'union avec Rome, et l'anathème fut levé. Son archevêque le dispensa même de la peine ecclésiastique qu'il avait encourue, 2 janvier 1687, mais il dut renoncer à son titre d'évêque.

Depuis ce moment, l'Union, non seulement alla se fortifiant, mais s'étendit sur tous les pays de la juridiction de l'archevêque de Léopol, la Moldavie et la Valachie.

webaram.com

En 1686, vint à Léopol l'archevêque de Moldavie, Minas, qui fit profession de foi catholique en présence du nonce. Il mourut cette même année 1686. Mais après sa mort, un ardent propagateur de l'Union en Moldavie, Oxendius Verezireski, envoya au nonce de Pologne plusieurs prêtres arméniens moldaves pour faire leur soumission à Rome. Peu après, Oxendius fut nommé évêque, 30 juillet 1691.

Hounanian, pour élever le niveau spirituel de son clergé, établit pour les prêtres de Léopol des conférences qui avaient lieu tous les mardis. En 1691, il réunit un synode qui prit diverses décisions concernant le rite et la conduite du clergé; il composa un «Pontifical»; enfin, il organisa un ordre de religieuses arméniennes.

Depuis la fin du XVIe siècle, en 1590, on trouve trace de moniales arméniennes; cent ans plus tard, en 1682, on sait l'existence de religieuses arméniennes à Léopol, les «Dames de Sainte-Ripsimê». Il existait également une sorte de congrégation de femmes à Kamieniec, que le P. Pidou n'avait pas réussi à réformer : elles n'observaient probablement ni règle précise, ni clôture. Les Turcs, prenant Kamieniec, les emmenèrent dans les Balkans, d'où plusieurs réussirent à s'enfuir; elles revinrent à Léopol, et là, elles firent, avec d'autres femmes qui menaient une vie religieuse, des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance à l'archevêque. Elles n'avaient toujours ni règle fixe, ni vie cloîtrée.

Déodat Nersessowicz réussit à décider trois d'entre elles à accepter la règle de saint Benoît, que l'Arménien Grégoire Milkiewicz traduisit pour elles en arménien. Les autres religieuses hésitèrent à accepter cette règle. Et c'est seulement en 1691 que Vardan Hounanian réussit à les persuader : le 9 décembre 1692, il recevait d'elles profession, suivant la règle de saint Benoît, mais en conservant le rite arménien [1].

L'archevêque Hounanian construisit à Kamieniec Podolski une

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925* (Léopol, 1925), in-8°, p. 32 : «Claustrum Monialium || ritus armeni || Regulae S. Benedicti — Leopoli || Penes Ecclesiam archicathedralem ad plateam Skarbkowski 10 existit Conventus Monialium, quae educatione puellarum occupantur. Hic conventus exortus est e Congregatione virginum Camenetiae et in Jazłowiec degentium, quae deinde Leopolim se transtulerunt et a. 1690 ab Alexandro VIII. Pontifice Romano regulam S. Benedicti nactae sunt».

webaram.com

chapelle Saint-Grégoire pour les Arméniens, et à Léopol une demeure archiépiscopale près de l'église Sainte-Anne. Malgré toute cette activité, les Arméniens de Léopol voyaient Hounanian d'un mauvais œil, le tenant pour un étranger. Et lui-même, probablement, pensa à quitter Léopol.

Il invita son clergé et les Anciens à choisir un coadjuteur, avec droit de succession. Après de longues tractations, les Arméniens proposèrent au nonce de Varsovie, Antoine de Via, Déodat Nersessowicz, qui était précisément à Rome. Le pape, en 1699, l'envoya comme coadjuteur à Léopol. Cette même année, eut lieu, le 29 décembre, sous sa direction, un concile du clergé arménien à Léopol. On y prit d'importantes décisions, qui furent complétées par la congrégation générale du 6 septembre 1700.

Nersessowicz introduisit encore le jeûne à la vigile de la fête des Rois (Epiphanie); de son temps également, et sur ses instances, la Congrégation de la Propagande renouvela l'ordre donné aux archevêques de rite latin et byzantino-slave de ne pas accueillir d'Arméniens qui voudraient abandonner leur rite. La Congrégation interdit également, sous les peines les plus sévères, au clergé latin, d'administrer aux Arméniens les sacrements, à l'exception de celui de pénitence, et défendit de recevoir les Arméniens dans les ordres latins.

Nersessowicz, ayant rétabli l'ordre dans son diocèse, partit en mission pour la Moldavie, muni de lettres de recommandation du roi Auguste II et de l'empereur Léopold Ier. On ne sait pas les résultats de son voyage. Il mourut le 9 mai 1709, et le dernier évêque arménien qui fut choisi, non seulement par le clergé, mais par les Anciens arméniens, fut son successeur, Jean Tobie Augustynowicz, élève du collège papal de Léopol, qui, en 1713, fut sacré évêque d'Iméréthie, et nommé coadjuteur à Léopol. Deux ans après mourait l'archevêque Hounanian, et il le remplaça sur le siège épiscopal.

L'archevêque Augustynowicz fut très actif. En 1717, il fait la visite canonique de son archidiocèse. En 1719, il se rend à Rome; il participe au synode des évêques ruthènes de Zamość, en 1720. Il établit son autorité sur les Arméniens de Moldavie et de Siedmiogród (Transylvanie).

Il laissa deux ouvrages manuscrits, le premier sans valeur (extraits de divers ouvrages); le deuxième, plus intéressant, donne les biographies des préfets théatins de Léopol, depuis Clément Galanus jusqu'à Joseph Radanaschi. Rome prescrivit au

webaram.com

nonce, Vincent de Santini, de visiter l'archidiocèse arménien de Léopol, et celui-ci délégua l'évêque de Kamieniec, Stanislas Hoziusz, qui fit cette visite en 1723 et approuva le rituel qu'avait introduit l'archevêque Hounanian.

Le collège papal de Léopol se transforma en ce sens que les théatins se mirent à instruire non seulement des Arméniens, mais aussi des Ruthènes du rite byzantino-slave.

En 1741, ce collège brûla et fut reconstruit en 1745. En 1748, la cathédrale arménienne de Léopol brûla à son tour, le cloître eut beaucoup à souffrir, mais en 1750 la reconstruction était achevée.

Le 22 décembre 1751, l'archevêque Tobie Augustynowicz mourut. Il était aveugle depuis plusieurs années. Il avait été grand ami des dominicains, était tertiaire de leur ordre. Son portrait, grandeur naturelle, se trouve encore dans le corridor du couvent des dominicains de Léopol.

Son successeur, Jacques Stéphan Augustynowicz, fut archevêque jusqu'en 1783. Sous son pontificat, la diète de Varsovie (1768), considérant que l'évêché arménien ne possède aucune fondation et que l'archevêque ne peut compter que sur la Providence divine et sur le bon vouloir de ses ouailles, promit d'accorder à l'archevêque les revenus des premières cures uniates qui seraient vacantes. Cette motion ne reçut pas même un commencement d'exécution, par suite de la chute de l'État polonais.

On nomma, le 1er avril 1761, un coadjuteur, Jacques Valerian Toumanowicz, qui fut sacré le 17 mai 1772.

La seconde partie du pontificat de Jacques Augustynowicz se place après les partages de la Pologne, lorsque Léopol est aux mains des Autrichiens et que Joseph II poursuit en Galicie sa politique anticléricale. L'archevêché arménien était pauvre et il ne subit de ce chef aucune confiscation, mais il fut l'objet de diverses vexations. Le 12 octobre 1776, on lui interdit de communiquer avec Rome sans autorisation du gouvernement. L'archevêque dut solliciter une permission chaque fois qu'il voulait visiter une de ses églises de Pologne. Mais, d'autre part, ce gouvernement lui assura une pension. Augustynowicz consacre une église à Stanisławów en 1772, et, en 1778, quand brûlent à nouveau le couvent de Léopol et la résidence de l'archevêque, il les reconstruit en les agrandissant.

En 1782, quand il apprit qu'il y avait bon nombre de catholiques arméniens à Taganrok, Cherson et autres localités de

webaram.com

Crimée, Augustynowicz envoya trois prêtres y faire une mission : Nicolas Baroncz, Lazare Thorosowich et Christophe Duha. Arrivés à Ekatérinoslaw, les missionnaires apprennent que le gouvernement russe, pour peupler les pays du Bas-Dniepr, a transporté les Arméniens de Crimée, les catholiques à Ekatérinoslaw et les non Uniates à Raszkow. Un missionnaire resta à Ekatérinoslaw, tandis que les deux autres revinrent à Léopol.

Augustynowicz meurt en 1783; il est remplacé par Jacques Valérian Toumanowicz, également élève des théatins de Léopol et licencié en théologie. Il vécut jusqu'en 1798.

Sous son pontificat, les Arméniens acceptent le calendrier grégorien en 1783, tout en conservant aux dates anciennes les fêtes de la Fête-Dieu, de l'Assomption et de saint Grégoire. Le 13 mai 1790, il ordonne un prêtre qu'on lui envoyait de Crimée : Alexandre Kiermadzan; beaucoup d'Arméniens avaient en effet regagné alors la Crimée.

En 1791, l'archevêque fait la visite canonique de son diocèse, au cours de laquelle il consacre des églises à Kamieniec Podolski (28 juin), Mohylev (3 juillet), Raszkow (4 juillet), Żwaniec (30 juillet), Kuty (14 août), Tyśmienica (20 août), Brzeżany (11 septembre). La Bukovine ayant été annexée à l'Autriche, deux prêtres arméniens, Karaczoni (venu de Hongrie) et Moszora y sont envoyés en mission chez les Arméniens non uniates. Leur mission n'est couronnée d'aucun succès (vers 1796).

En 1784, le gouvernement autrichien déclare superflues et ferme les églises arméniennes de Sainte-Anne, de Sainte-Croix et la chapelle Saint-Jacques à Léopol. Il supprime les théatins et transforme leur collège en caserne. Par contre, Joseph II trouva plaisir à une visite du couvent des religieuses arméniennes en 1784, et il ordonna qu'une école de quatre classes y fût annexée pour les jeunes filles de bonne famille. Cette école réussit fort bien.

Un décret du 1er juin 1790 donne au clergé arménien les mêmes droits que ceux du clergé latin.

Au temps de l'épiscopat de Toumanowicz, on créa à Léopol la banque arménienne, à l'aide des fonds que possédaient les confréries arméniennes de Galicie. Ces fonds rassemblés en 1792 constituèrent un capital de 40,000 ducats d'or qui furent employés à des prêts sur gages à 8 p. o/o. L'archevêque est président de la banque. Le directeur est un des chanoines de la cathédrale. Cette banque fut prospère jusqu'en 1812, où elle subit les contre-coups de la banqueroute de l'État; mais elle se releva;

webaram.com

son capital était en 1842 de 50,000 couronnes, en 1883 de 262,000 couronnes. Ce mont-de-piété perdit d'ailleurs avec le temps son caractère purement arménien : on prêta à tout le monde et le clergé arménien en tira une source appréciable de revenus [1].

Toumanowicz mourut le 1er septembre 1798. L'empereur François II lui donna comme successeur Jean Jacques Symonowicz (7 janvier 1799), que le pape accepte en août 1800. La consécration a lieu le 1er mars 1801.

Sous Symonowicz, le chapitre de la cathédrale arménienne est officiellement constitué : il compte huit membres, dont deux ne sont pas astreints à la résidence à Léopol.

Le gouvernement russe cherche à soustraire les Arméniens de Russie à la juridiction de l'archevêque de Léopol : tout d'abord, il confie à l'archevêque latin de Mohilev le soin de fonder des écoles pour eux (1784). Le 4 décembre 1806, Paul Ier leur nomme un évêque : Joseph Krzysztofowicz avec Mohilev pour résidence. Rome, le 28 mars 1809, confirmait cette nomination et Krzysztofowicz était sacré à Léopol le 11 juin 1810. Ce nouvel évêché arménien ne dura pas plus longtemps que Krzysztofowicz lui-même († 1816) et les Arméniens catholiques de Russie furent confiés à l'évêque latin de Kamieniec.

Symonowicz meurt le 7 juillet 1817. Il a pour successeur Kajetan Augustin Warteresowicz. L'épiscopat de ce dernier est sans intérêt. Il meurt le 6 février 1831.

Samuel Cyrille Stefanowicz lui succède; on loue son zèle apos-

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici* pro anno Domini 1925 ... p. 36-37 : «Institutum Pii montis || (in aedibus Capituli) || existens ab a. 1668 || Ab immemorabili tempore Armeni ubique locorum suas pias fundationes non alibi, quam in thesauro suae parochialis Ecclesiae deponebant, ex quibus conflatas summas electi e proceris Armenis provisores administrabant, erga pignora mutuo dabant et ex censu piae voluntati fundatorum satisfiebat. Fundatores piorum legatorum hac etiam mente in thesaurum Ecclesiae deponebant, ut Armeni, quorum multi mercaturam exercebant, in necessitate in promptu pro suo usu pecuniam mutuo erga pignora haberent. Placuit dein regimini austriaco a. 1792 pro majori publico commodo summas fundationum ex ecclesiis parochialibus armenis conferri Leopolim ad «Pium Montem» ecclesiae archicathedralis, eundem in officium publicum erigi et privilegiis donari. Institutum Pii Montis administratur per excellentissimum loci Ordinarium et per tres e proceris Armenis Leopoliensibus electos curatores. Usurae e capitali emanantes distribuuntur quotannis inter parochiales ecclesias proportionaliter ad locatum capitale. Mutuae erga pignora dantur praeprimis pauperibus, quapropter Institutum hoc characterem humanitatis praesefert».

webaram.com

tolique (il visita trois fois le diocèse), son amour pour son rite et son désintéressement (il renonça à une partie de ses biens). Il meurt le 8 décembre 1858.

Grégoire Michel Szymonowicz fut évêque de 1858 à 1875. Grégoire Joseph Romaszkan († 11 décembre 1881) fit une visite canonique de la Bukovine en 1879 et consacra une église arménienne à Czerniowce. Isaac Nicolas Isakowicz occupa le siège de 1882 à 1901. Il fut remplacé en 1901 [1] par Joseph Théophile

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 13-16 : «Decanatus Leopoliensis. Leopolis, urbs metropolitana. Ecclesia archicathedralis simulque parochialis. — Secundum antiquam traditionem Armeni possidebant Leopoli iam anno 1183 ligneam ecclesiam, in cujus locum a. 1390 nova ex quadris lapidibus genere structurae armeniaco, ex ecclesia cathedrali in Ani, urbe capitali antiquae Armeniae, desumpto, aedificari coepit, et quidem ea pars hodiernae ecclesiae, quae ab altari magno usque ad sacrum suggestum extenditur. Opera fabrilis dirigentibus architectis Armenis necnon architecta Doring a. 1437 absoluta est. Turris campanulae penes ecclesiam a. 1571 sumptibus Andreae de Kalla per architectam Petrum Krasowski de muro erecta. Pars altera ecclesiae, usque ad portas processionales se extendens, a. 1630 aedificata est. A. 1723 Christoforus Augustynowicz, judex nationis armenae, totam ecclesiam intus et foris propriis pecuniis renovavit novisque altaribus, throno episcopali ac suggestu instruxit. A. 1860 cura Capituli ex piis oblationibus ecclesia haec iterum renovata erat. Per annos 1908-1914 cura Excell. ac Ill. Archiepiscopi Joseph Teodorowicz, impensis Regiminis Austriae et Comitiorum Regni olim Galiciae necnon Magistratus Leopoliensis pars recentissima ecclesiae cum porta principali, quae nunc e platea Krakowska aditum aperit, juxta exemplaria architectae Mączyński exstructa est; eodem tempore pars media ecclesiae restaurata novaque fornice provisa extitit, antiquissima autem effigiebus mosaicis pictoris Mehoffer exornata. Sacellum Sanctissimi Sacramenti a. 1924 comparatum. A. 1925 cura ejusdem Archipraesulis e larga donatione Regiminis Reipublicae Polonae ecclesia haec marmoreis altaribus, sacro suggestu ac throno episcopali locupletata est. — Titulus ecclesiae : Assumptio B. V. Mariae. — Curam animarum exercet Rdms D. Dionysius Kajetanowicz, q. s. — ... In ambitu parochiae inveniuntur quoque nonnullae capellae et oratoria, videlicet 1° Capella in Wulka, a. 1863 sumptibus Antonii a Lazaro Bogdanowicz et Stephani de Zgalat Łoziński aedificata, ubi ter per annum S. Missae Sacrificium absolvitur; 2° Capella in Palatio Excel. Ordinarii loci; 3° Capella in Pohulanka, ad Moniales ritus armeni regulae S. Benedicti pertinens, in qua saepe saepius Missa celebratur; 4° Oratorium claustrale earundem monialium cum privilegio S. Missae celebrandae et SSmi asservandi; 5° Oratorium in aedibus Instituti puerorum nom. Josephi Torosiewicz cum eodem privilegio. — Penes Ecclesiam archicathedralem in monasterio supradictarum Monialium ad plateam Skarbkowska 10 existit ab a. 1785 schola privata cum iure publico 9 classium. — Praeter districtum Leopoliensem incorporati sunt huic parochiae districtus : in palatinatu Leopoliensi : Bóbrka, Drohobycz, Gródek Jagiell., Zółkiew; in palat. Tarnopol : Brody, Kamionka Strum., Przemyślany, Radziechów, Złoczów; in palati-

webaram.com

Teodorowicz qui préside actuellement aux destinées de l'archevêché arménien de Ga icie, à Léopol [1].

Les privilèges des Arméniens de Léopol et les discussions avec la ville. — Le roi de Pologne, Casimir le Grand, en donnant le 17 juin 1356 à la ville de Léopol le droit de Magdebourg, reconnaît aux Arméniens le privilège de garder leur rite, leur administration, leurs tribunaux et même une sorte de maire (wójt) que l'on voit signalé au xve siècle. La municipalité de Léopol

natu Stanislaop. Stryj, Turka, Żydaczów; in palat. Volhyn. Dubno, Horochów, Kowel, Luboml, Łuck, Równo, Włodzimierz Wol., et caeteri alii in ambitu totius Poloniae occidentalis et septentrionalis. — Numerus animarum 12262.

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici* pro anno Domini 1925, p. 8-9 :

SERIES EPISCOPORUM LEOPOLIENSIUM RITUS ARMENI :

Joannes Gregorius I e regia stirpe oriundus, nom. 1367 (annus obitus incertus).
Gregorius I Magnus nom. 1384 † 1414.
Avedic nom. 1415 † 1445.
Christophorus nom. 1451 † 1478.
Stephanus nom. 1481 † 1492.
Kilianus, primo Administrator Dioec., deinde nom. 1516 † 1549.
Post ejus obitum habitavit Leopoli Stephanus, patriarcha Armeniae, ab a. 1550 † 1551.
Gregorius II nom. 1554 † 1562.
Barsumas (cognomine Bogdanowicz) nom. 1568 † 1582.
Joannes II, Episcopus moldav. e Suczawa nom. 1589 (annus obitus incertus).
Garabed (Joannes Baptista) nom. 1606 † 1607.
Mesrob (annus nom. et obit. incert.).
Melchisedech, Patriarcha Eczmiadzinensis, ab a. 1622 ad 1626. Obiit Camenetiae 1627.

SERIES ARCHIEPISCOPORUM LEOPOLIENSIUM RITUS ARMENO-CATHOLICI :

Nicolaus Torosowicz ..... nom.	1626	† 1681
Vartanus Hunanian	1681	† 1715
Joannes Tob. Augustynowicz	1715	† 1751
Jacobus Steph. Augustynowicz	1752	† 1783
Jacobus Tumanowicz	1783	† 1798
Joannes Symonowicz	1799	† 1816
Cajetanus Warteresiewicz	1817	† 1831
Samuel Cyrillus Stefanowicz	1831	† 1858
Gregorius Michaël Szymonowicz	1858	† 1875
Gregorius Joseph Romaszkan	1875	† 1881
Isaac Nicolaus Isakowicz	1882	† 1901
Joseph Theophilus Teodorowicz	1901	

webarom.com

voyait d'un mauvais œil ce bourgmestre indépendant; elle réussit en 1460 à le faire supprimer. Le roi Casimir Jagiellończyk restreignit les privilèges des Arméniens de Léopol : dans leurs tribunaux, le bourgmestre de la ville doit prendre place à côté des Anciens, et ceux-ci doivent juger exclusivement les Arméniens de Léopol (11 avril 1469); le 25 octobre 1476, on retire aux tribunaux arméniens les affaires de meurtres, coups et blessures dont la compétence est rapportée au bourgmestre.

Ces mesures restrictives et leur mise en application entraînèrent une lutte des Arméniens avec la municipalité, et le roi, le 17 février 1513, dut intervenir pour calmer les esprits. Il demanda aux Arméniens de rédiger leur code qui fut approuvé et publié en 1519 et complété en 1523. Ce code servit jusqu'au moment où furent supprimés les tribunaux arméniens de Galicie en 1784. Les points essentiels sont les suivants :

1° Les affaires de vol, de meurtre, de coups sont de la compétence du tribunal municipal;

2° Les affaires entre Arméniens et non-Arméniens seront jugées par le tribunal municipal;

3° Les questions de police sont du ressort exclusif de la municipalité;

4° La possession des immeubles alors occupés par les Arméniens leur est garantie; mais ils ne peuvent en acquérir de nouveaux sans autorisation;

5° Les Arméniens ont le droit de tenir des réunions pour régler leurs affaires religieuses ou particulières;

6° Les Arméniens peuvent choisir douze Anciens, dont six siègent au tribunal avec le bourgmestre;

7° A la réquisition de ces Anciens, la police municipale doit intervenir.

Les privilèges arméniens furent fréquemment reconnus et défendus par les rois de Pologne : Batory (1574, 1576), Sigismond III (1588, 1616), Wladislas IV (1633), etc. Sigismond Auguste dispensa des taxes le clergé arménien (1565): Henri de Valois lui accorda des pensions (1574).

Ces privilèges paraissaient si enviables que bon nombre d'Arméniens d'autres villes ou même d'Asie cherchaient à se faire

webaram.com

inscrire à la communauté arménienne de Léopol. Les Arméniens constituèrent un élément très puissant de la population : presque tout le commerce était entre leurs mains. En 1589, ils ont 22 riches boutiques alors que les catholiques n'en ont que 8 et les Ruthènes 6.

Aussi sont-ils très libres d'allures et provoquent bien des réclamations au roi. Ils ne tiennent pas compte du changement de calendrier et ne chôment pas les fêtes latines (1584); ils refusent d'accepter dans leurs tribunaux le témoignage de catholiques ou de Ruthènes (1595); ils achètent des maisons aux catholiques et refusent de continuer à payer les taxes ecclésiastiques que l'on prélevait sur ces immeubles (1599). Leurs Anciens prennent le titre de « présidents » et veulent constituer un second conseil municipal à Léopol (1626). Ils se mettent à juger des affaires criminelles (1626).

La municipalité résistait et prenait des mesures de représailles. En 1560, on leur interdit d'acquérir des maisons et, en 1596, des places à bâtir. En 1600, le roi Sigismond III fixe à 73 le nombre des maisons que peuvent posséder les Arméniens, compte non tenu des écoles et de 2 maisons pour le clergé et d'une pour les conseils de fabrique.

Le roi Wladislas IV est plutôt favorable aux Arméniens; il prend parti pour eux contre la ville dans l'affaire Thorosowich. En 1647, il défend à la municipalité de troubler les Arméniens par des exigences superflues ainsi que de se mêler de l'élection des Anciens.

Le roi Jean Casimir soutient encore plus fortement les Arméniens, parce qu'ils commencent à compter beaucoup d'Uniates. En 1652, il leur permet d'acquérir jusqu'à 10 maisons sur la place du Marché; le 31 août 1661, il met les Arméniens sur le même plan que les habitants de Léopol catholiques latins et même leur reconnaît les mêmes droits et privilèges qu'aux bourgeois de Cracovie et de Wilno qui avaient droits et titres de noblesse (szlachta). La municipalité proteste, mais ces droits sont confirmés. Arméniens et municipalité n'en sont pas moins dressés les uns contre les autres.

La municipalité reproche aux Arméniens : de susciter des troubles contre elle et même contre la République; — d'interpréter trop à leur aise les décrets royaux pour se soustraire à l'impôt; — de donner à leurs « Anciens » le titre de conseillers (consules); — d'entraver l'exécution de ses ordres.

webaram.com

Les Arméniens eux se plaignent qu'on les taxe indûment; — qu'on leur refuse l'accès à la confrérie des archers municipaux; — qu'on les fait siéger ou qu'on les convoque aux tribunaux aux jours qui sont fériés pour eux; — que l'on accorde à des Arméniens venus de l'Est et à des Grecs les mêmes privilèges politiques et commerciaux que ceux qui leur sont réservés; — que l'on met sans raison leurs boutiques sous scellés, etc.

Le conflit dura quarante ans, ardent surtout de 1678 à 1687. Le roi Jean III Sobieski, en 1679, prend publiquement le parti des Arméniens dont on a exigé 7000 zlotys sans le consentement des Anciens. Il condamne à l'amende et à la prison les membres de la municipalité.

Un second décret, du 13 février 1686, termine le conflit en accordant aux Arméniens :

1° Pour leurs 12 Anciens le titre de «judices armeni»;

2° L'exemption d'impôt pour six d'entre eux;

3° Le droit de faire partie de la confrérie des archers;

4° Des tribunaux indépendants sauf pour les affaires criminelles;

5° Un «judex ormianus» doit contrôler les finances municipales;

6° Les taxes nouvelles doivent être consenties par les Arméniens;

7° Défense à la ville de mêler des Arméniens nouveaux à la communauté ancienne.

Au total, les droits et privilèges des Arméniens, perpétuellement combattus pendant trois cents ans ne cessèrent de s'accroître. Auguste II, 3 octobre 1697, et Auguste III, 14 juillet 1736, confirmèrent ces privilèges. Les Arméniens eurent ainsi leurs tribunaux à eux jusqu'en 1784, date à laquelle le pays passe sous la domination autrichienne. La communauté des Arméniens de Léopol était alors très diminuée; elle ne comptait plus que 212 personnes.

Le Projet du roi Jean III Sobieski. — En 1678, le roi de Pologne Jean III entre en rapport avec le patriarche d'Etchmiadzin,

webaram.com

Jacques de Djoulfa, qui était à Constantinople au temps où une ambassade polonaise s'y trouvait. Un accord fut conclu, dont on ignore le texte. On sait seulement que le roi écrit au patriarche d'Odessa, Nehabied, qu'il garde la réponse du patriarche Jacques comme le plus précieux des trésors. Il lui avait fait sans doute des propositions identiques à celles qu'en 1688 et 1696 il allait reprendre. En 1686 et en 1688, il envoie en Perse un ambassadeur, Constantin Maronita, qui doit à la fois pousser le chah de Perse à déclarer la guerre à la Turquie et à entrer en relation avec le nouveau patriarche d'Etchmiadzin, Nehabied.

Le 2 avril 1696, Maronita étant mort, le roi envoie un nouvel ambassadeur au patriarche Nehabied; c'était son propre secrétaire, le prêtre arménien Simon Bedrosowicz. Celui-ci était porteur des propositions suivantes :

1° Proposition d'union avec Rome, et de profession de foi analogue à celle que ses prédécesseurs Philippe et Jacques ont acceptée et que le pape Urbain VIII avait prescrite;

2° Demande que soit fondé au nom et sous la surveillance du patriarche un collège à Marjampol sur les biens de l'hetman de la Couronne, Stanislas Jabłonowski, collège destiné à instruire des jeunes gens venus d'Etchmiadzin;

3° Le patriarche est prié de désigner un candidat au chapeau de cardinal, et un autre au titre de prince du Saint Empire;

4° Le patriarche doit demander au pape l'extension à tout le monde arménien de la fête de saint Grégoire l'Illuminateur;

5° Il doit réunir un concile des évêques arméniens, y inviter les évêques arméniens de Pologne et des théologiens de Rome pour régler la question de l'Union;

6° Il doit, comme avait promis de le faire son prédécesseur Jacques, s'efforcer de travailler à la résurrection du royaume d'Arménie et, à cette fin, solliciter le secours des princes chrétiens, du roi de France en particulier; il doit préparer un lieu de séjour pour les armées qui viendront; les princes arméniens ont à désigner un roi;

7° Il demande au patriarche pour la Pologne une partie des reliques des saintes Ripsimê et Gayianê en échange de reliques des saints polonais;

webaram.com

8° Il prie le patriarche de ne nommer évêques que des gens instruits;

9° Il lui demande de travailler à la suppression des taxes turques sur le tombeau de saint Jacques à Jérusalem. Lui-même insistera dans le même sens auprès du roi de France;

10° Demande que les prédicateurs soient autorisés à prêcher la vraie foi dans les églises arméniennes, notamment à Constantinople;

11° Que des théologiens jésuites soient reçus à Etchmiadzin, le roi de Pologne s'engageant à pourvoir à leur entretien;

12° Que les livres liturgiques soient corrigés : Jean III s'engage à fonder une imprimerie près du collège et à envoyer des livres;

13° Que le monologium soit corrigé;

14° Que chaque patriarche avise de son élection le pape et le roi de Pologne;

15° Qu'il y ait un envoyé extraordinaire et des messages rapides au cours des négociations;

16° Que des prières pour l'Union soient ordonnées.

Malheureusement, le roi Jean III mourut quinze jours après avoir signé ces instructions (17 avril 1696), et du projet il ne fut plus question, pas même lorsque, trois ans après, Auguste II envoya comme ambassadeur en Perse un Arménien : Jacques Nurkiewicz.

Les colonies arméniennes situées hors de Léopol avant le XVIe siècle. — *Kïew*, au XIe siècle, est un premier lieu de refuge pour les Arméniens; mais au XVIe siècle, ils y sont déjà peu nombreux.

En Podolie, existent deux villages aux noms caractéristiques : *Ormiany* et *Ormianki*. On ne sait rien des colonies arméniennes qui y furent.

A *Luck* [1], existe une colonie où, en 1429, on signale même

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 17 : «Luckoria (Łuck). In palatinatu Volhynianensi. Ecclesia sub titulo S. Stephani. Annus erectionis incertus. Jam autem initio saeculi XV. ecclesiam hanc extitisse, antiqua documenta probant. Anno 1445

webaram.com

un évêque arménien. En 1560, les Arméniens constituent là un groupe de quelque importance; mais, cent ans plus tard, ils ont disparu.

A *Bar*, on signale une colonie arménienne, à laquelle la reine Bona accorde en 1540 des privilèges; mais il n'y avait pas d'église.

En Lithuanie, à *Cracovie*, à *Kazimierz* sont des familles isolées, rattachées à la colonie de Léopol.

A *Kamieniec Podolski* était la plus importante colonie arménienne après celle de Léopol. On y notait une première église (Saint-Nicolas) construite en 1394; une deuxième (Notre-Dame) édifiée en 1522; une troisième (l'Annonciation) bâtie en 1552; une quatrième construite aux environs, à Kubaczowiec, 1576. Vers la moitié du XVIe siècle, cette colonie a son école et son évêque : Grégoire Wakaried; en 1600, un couvent de femmes s'élève près l'église de l'Annonciation, et en 1614 on construit un hôpital. La colonie comptait alors 1,200 familles possédant 900 maisons; elle obtient des privilèges de Wladislas Jagellon, de Jean Albrecht (1491) et de Stéfan Batory (1576). Les Arméniens de cette colonie ont une organisation un peu spéciale : un bourgmestre, huit consuls, quarante «hommes de confiance» choisis dans le patriciat et autant élus par la plèbe. Ils possèdent leur hôtel de ville. Le 5 mars 1665, Jean Casimir leur accorde les mêmes droits qu'aux bourgeois polonais et ruthènes.

Les Turcs, le 27 août 1672, prirent Kamieniec et transformèrent en mosquée une des églises arméniennes. 121 familles arméniennes s'enfuient alors en Macédoine. Jean III réussit à les faire revenir à Léopol où ils restèrent jusqu'en 1701. Ils repartirent le 28 avril de cette année pour leur ville, en corps, portant une Vierge qu'autrefois ils avaient emportée d'Ani. La communauté arménienne de Kamieniec perdit son indépendance en 1790. En 1820 on comptait à Kamieniec 70 maisons arméniennes.

Jarosław eut une colonie arménienne riche, un évêque et une église qui fut détruite en 1625. A la fin du XVIIe siècle, il n'y a plus trace de cette colonie.

Halicz, *Włodzimierz*, *Lublin* comptèrent des colonies arméniennes qui disparurent au XVIIIe siècle.

En Bessarabie, on signalait des colonies arméniennes à *Aker-*

Świdrygiełło, dux Luceoriensis, ei pagum Ceperów titulo dotis donavit. Anno autem 1820 ecclesia haec a gubernio russiaco ad usum profanum militiae tradita, postea incendio combusta, absque tecto hucusque permanet.»

webaram.com

man, *Izmail*, *Bender*; en Valachie, à *Galatz*, *Waslow*, *Seret*, *Chocim* et *Urman*.

Les colonies arméniennes plus récentes. — Comme les rois de Pologne, les seigneurs polonais cherchent à attirer par des privilèges divers les Arméniens dans leurs villes. En 1585, Jean Zamojski installe les Arméniens à *Zamość*, leur donne un quartier, les exempte d'impôts pendant vingt ans, sert une rente à leur prêtre.

Vers le même temps, les Arméniens arrivent à *Jazłowiec* où Jean Georges Radziwiłł les protège. Ils fuient devant les Turcs en 1676, résident quelque temps à *Brody* et à *Złoczów* et rentrent à Jazłowiec en 1700. Mais leur nombre est restreint. Ils avaient église, couvent et collège.

A *Tyśmienica* [1], Dominique Potocki appelle des Arméniens et leur construit une église en bois, 1684. La colonie, dotée de divers privilèges par les Potocki, était encore florissante à la fin du XVIIIe siècle. En 1884, elle ne comptait que 159 individus, disséminés dans 23 villages dépendant de la paroisse.

A *Brzežany* [2], une colonie arménienne de 200 feux existe en

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici, pro anno Domino 1925* (Léopol, 1925), in-8°, p. 21-22 : « TYŚMIENICA. Oppidum in distr. Tłumacz, palatin. Stanislaopol. Parochia die 16 Martii 1699 per Constantiam de Trusculas Potocka, haeredissam Tyśmienicensem erecta. Initio erat hic ecclesia lignea sub titulo Immac. Concept. B. V. M. Hodierna de muro aedificari cœpit die 18 Julii 1759 expensis quattuor Confraternitatum armenarum et deinde die 20 Augusti 1791 ab Archiepiscopo Jacobo Tumanowicz sub titulo S. Cajetani Confessoris consecrata est. Denuo autem post restaurationem consecravit eam Archiepiscopus Isaac Isakowicz die 7 Augusti 1886. — Patroni : Aemilianus, Arthur et Oscar Comites Potocki. — Parochus : R. D. Joannes Mardyrosiewicz, natus in Kuty 1857, ord. 1881. — Parochia haec complectitur districtus : in palat. Stanislaop. Nadwórna, Tłumacz et partem distr. Kołomyjensis usque ad pagos Słobódka leśna, Korszów, Kamionka wielka inclusive; in palat. Tarnopol. dist. Buczacz. — Num. anim. 175. — In coemeterio Tyśmienicensi adest sacellum, per Nicolaum Ohanowicz fundatum, benedictum a. 1828, in quo S. Missae Sacrificium diebus ferialibus celebrari potest. »

[2] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 16-17 : « BRZEŻANY. Urbs districtualis in palat. Tarnop. Parochia erecta a. 1710 et per Adamum Nicolaum de Granowo Sienawski dotatione provisa. Hodierna ecclesia a. 1764 ex piis collectis de muro aedificata, a. 1810 incendio in urbe excitato partim conflagravit, deinde ad usum profanum militiae austr. conversa, in ruinam deducta omnique supellectili orbata extitit. Cura sacerd. Gregorii Dawidowicz a. 1828 restituta et restaurata, a

webaram.com

1686. Le vojévode (palatin) Sienawski lui procure un prêtre en 1710. En 1884, cette paroisse comptait 180 âmes dispersées dans 30 localités.

A *Śniatyn*[1], les Arméniens sont installés en 1628 par le roi Sigismond III. En 1884, on y compte 414 âmes.

A *Stanisławów*, un Potocki fait venir des Arméniens de Moldavie et de Hongrie (1662). Il leur octroie en 1677 une administration autonome. De 1743 à 1762, on construit une magnifique église pour laquelle Joseph Potocki donne 1,000 zlotys par an. Et, en 1889, le prêtre arménien touchait encore une rente

Samuele Stefanowicz, tunc temporis Praep. Capituli, solemniter benedicta est. A. 1880 renovata. Titulus : Immac. Concept. B. V. M. — Patronus : Jacobus Comes Potocki. — Administrator : R. D. Victor Kwapiński, natus in Miechów (dist.. Kielce) 1883, ord. 1908. — Ad ambitum parochiae pertinent districtus : in palat. Tarnopol. Brzeżany, Podhajce, Skałat, Tarnopol, Trembowla, Zbaraż, Zborów ; in palat. Stanislaop. Rohatyn ; in palat. Volhyn. Krzemieniec, Ostróg. — Numerus animarum 253. — In villa Bolszowce, huic parochiae attributa, reperitur sacellum, in quo diebus non festivis S. Missae Sacrificium nonnunquam absolvitur».

[1] *Ibidem*, p. 26-28 : «Śniatyn. Oppidum districtuale in palatinatu Stanislaopol. Primitus erat ibi ecclesia lignea, circa annum 1631 sumptibus parochianorum et ex eleemosyna manuali exstructa, anno deinde 1676 a Turcis incendio deleta, post cujus excidium altera iterum lignea curante parocho Theodoro Saratense sumptibus parochianorum comparata, similiter a. 1716 tempore incursionis Turcarum ac Tartarorum conflagravit. Tunc temporis parochus hujus ecclesiae erat Gregorius Dertorosowicz, Protonotarius Apostolicus et Vicarius per Pocutiam, qui obiit a. 1718. Eodem anno tertia ecclesia item ex ligno aedificari coepit cura Jacobi Brocki, Praepositi Horodencensis, quam a. 1720 Deodatus Nikorowicz, parochus Śniatynensis, finivit. Aedificium hoc lapsu temporis vetustate consumptum centum annos haud perduravit. Moderna ecclesia cura Gregorii Barącz, ejusdem parochi, inter annos 1801 et 1805 ex piis collectionibus de muro aedificata, consecrata est ab Archiepiscopo Joanne Symonowicz sub titulo Assumptionis B. V. Mariae. Ecclesia haec ultimis annis bis fuerat restaurata et quidem a. 1907 curante administratore parochiae p. m. Petro Mojzesowicz, deinde a. 1924 cura hodierni parochi Rmi Cajetani Amirowicz. — Patronus : Communitas Śniatynensis ritus armeni. — Parochus : Rdms D. Cajetanus Amirowicz, Canonicus honorarius Capituli Metrop., qui etiam munere Catechetae in gymnasio fungitur, natus in Śniatyn 1881, ord. 1906. — Parochia haec complectitur districtum Śniatynensem exceptis pagis Trościanicc, Nowosielica, Rożnów et insuper partem distr. Kołomyjensis ad villam Zamulińce inclusive. — Num. anim. 342. — In ambitu parochiae existit capella privata in Zadubrowce, sumptibus p. m. Thomae Petrowicz, haeredis bonorum Zadubrowce, aedificata, in qua quotannis pro anima fundatoris S. Missae Sacrificium quater absolvitur. Adest etiam in villa Mikulińce sacellum a. 1914 sumptibus haeredissae Mariae Cheuł exstructum eodemque anno benedictum ac privilegio S. Missae celebrandae donatum».

webaram.com

des Potocki. Le nombre des Arméniens y atteignit le chiffre de 500; en 1884, ils n'étaient plus que 90 [1].

La colonie arménienne de *Brody* date du début du XVIIe siècle: elle reçoit des privilèges de Jean III, 1690, et disparaît à la fin du XVIIIe siècle.

A *Lyśce* (Lysiec), la colonie, fondée en 1692, constitue une paroisse indépendante. Par suite d'un accord passé avec l'archevêque latin (1795), le prêtre arménien s'occupe également des Latins et dit alternativement la messe dans un rite ou dans l'autre. En 1889, cette paroisse comptait 392 Latins et 96 Arméniens [2].

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 19-27 : « STANISLAOPOLIS. Urbs palatin. Certum est, parochiam hanc jam primis ipsius urbis conditae temporibus circa annum 1663 extitisse, siquidem omnes antiquae chronicae fatentur, Armenos primos hujus novae urbis incolas fuisse. Andreas Potocki, tunc Castellanus Cracoviensis, fundavit hic parochiam armeno-catholicam ligneamque ecclesiam exstruxit. Filius fundatoris, Joseph Potocki, Castellanus Posnanensis, Magnus Dux exercituum Coronae, circa a. 1744 una cum ipsis parochianis ecclesiam de muro aedificare coepit, quod opus circa a. 1752 finitum est. Cum autem injuria temporum documentum erectionis hujus parochiae perierit, idem Joseph Potocki a. 1748 die 24 Junii novum exarari curavit propriaque manu subscripsit, quod documentum hucusque in originali penes ecclesiam asservatur. Ecclesia haec primitive a parocho Stanislaopoliensi, Jacobo Manugiewicz, Protonotario Apostolico benedicta, postea ab Archiepiscopo Jacobo Augustynowicz die 22 Augusti 1772 consecrata est. Ab illo tempore quater fuerat restaurata. Prima vice circa annum 1830, deinde a. 1854, tertia vice a. 1869 post horribile incendium, quod eam a. 1868 devastavit. Tunc nova domus parochialis cura p. m. Isaaci Isakowicz, vicarii ejusdem ecclesiae, postea Archiepiscopi, aedificata est. Nuper ecclesia iterum restaurata est cura administratoris parochiae R. D. Francisci Komusiewicz... Ad ambitum hujus parochiae pertinent districtus : in palat. Stanislaop. Kałusz, Skole, Stanisławów; in palat. Leop. Dolina. — Num. anim. 192...2.

[2] *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 18-19 : « LYSIEC. Oppidum in districtu Bohorodczany. palatin. Stanislaopol. Annus erectionis parochiae incertus. Constat tamen eam jam anno 1728 extitisse. Anno 1773 Catharina de Comitibus Kossakowska dotem auxit et jus praesentationis exercebat. Ecclesia de muro a. 1853 exstructa, anno vero 1883 ab Archiepiscopo Isaaco Nicolao Isakowicz consecrata. Habet gratiosam Imaginem Deiparae et gaudet undecim indulgentiis a Sancta Sede Apostolica die 16. Maji 1902 concessis. Ecclesia haec tempore magni belli (1914-1919) demolita, cura parochi p. m. Nicolai Mojżesowicz, necnon hodierni parochi R. D. Valeriani Bąkowski restaurata est. Titulus : Assumptio B. V. Mariae. — Beneficium liberae collationis. — Huic parochiae adnexa est cura animarum parochianorum ritus latini vigore consensus scriptotenus facti per Ferdinandum Kicki, Archiepiscopum Leopol. rit. lat. de dat. Obroszyn die 14. Junii 1775 — et viceversa ecclesia rit. armeni in Obertyn vi Decreti a S. Congr. Consist. Romae die 11. Aprilis 1796 editi, ex Archi-

webaram.com

On relève encore l'existence de colonies arméniennes à *Studzienice*, *Žwaniec*, *Horodenka* [1]; elles ont actuellement presque complètement disparu.

Au début du XVIIIe siècle, François Potocki favorise les Arméniens à *Mohilew* et leur octroie un tribunal indépendant (1743). En 1810, Mohilew est le siège d'un évêché arménien éphémère qui n'eut qu'un titulaire, Joseph Krzysztofowicz († 1816). En 1820, la colonie comptait 60 feux.

dioecesi Leop. rit. arm. excisa et Archidioecesi Leopol. rit. lat. incorporata est. — Parochus : R. D. Valerianus Bąkowski, c. u. Exp. Can., nat. in Sadogóra 1870, ord. 1894. — Parochia armeno-catholica in Łysiec per totum districtum Bohorodczany extenditur. — Numerus animarum ritus armeni 71, latini circa 900. In oppido Łysiec existit asylum parvulorum sub tutela Sororum Servularum B. V. M., per Archiepiscopum Leop. r. a. Isaacum Isakowicz fundatum, in domo, ubi ipse natus est . . . »

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925* . . . : « Horodenka. Oppidum districtuale in palatinatu Stanislaopoliensi. Stephanus a Potok Potocki, Palatinus Belsensis, Praefectus Custodum Regni Poloniae, nonnullas Armenorum familias Horodenkam adduxit permisitque ipsis domos sibi exstruere et mercaturam agere proprioque jure judicia exercere; anno dein 1706 de muro eis ecclesiam exstruxit. Primus parochus erat ibi Jacobus Brocki, cui pius fundator ex redditibus oppidanis annuum beneficium 500 aur. pol. assignavit. A. 1734 Nicolaus Potocki, Praefectus Kanioviensis, donavit ecclesiae 61 jugera soli, posteaque a. 1763 summam 7,150 aur. pol. pro sustentatione parochi legavit. Non parum etiam Michaël Skarbek et Theresia Duczymińska ecclesiae bene fecerunt. A. 1811 Thaddaeus Andżułowski organum comparavit. In ecclesia hac adsunt duo sacella, unum S. Gregorio Illuminatori, alterum S. Cajetano dedicatum, ubi est miraculis clara imago S. Cajetani. — Ecclesia consecrata sub titulo Immac. Concept. B. V. M. — Parochus : Rdms D. Carolus Bogdanowicz, Canonicus honorarius Capituli Metrop., Consiliarius ad honores Curiae, Decanus Kutensis, nat. in Sadagóra 1865, ord. 1888. — Huic parochiae incorporata sunt oppida et pagi in ambitu districtuum : Horodenka, Zaleszczyki, Borszczów, Czortków et Husiatyn dispersa et insuper pars districtus Kołomyjensis ab oriente viam ferream attingens atque pagis Dżurków, Dobrowódka, Piadyki, Podhajczyki, Babińce, ad hanc paroeciam pertinentibus, delineata. — Distr. Horodenka et Kołomyja reperiuntur in palat. Stanislaop. caeteri in Tarnopoliensi. — Num. anim. 348. — Penes ecclesiam existit sacellum sub titulo B. V. Mariae Lauretanae, cura parochi Rmi Caroli Bogdanowicz renovatum. — In ambitu parochiae reperiuntur etiam nonnullae capellae, et quidem : 1° in Podwysokie, sumptibus Abrahami et Gertrudis Abrahamowicz, haeredum bonorum Podwysokie, exstructa, 2° in Bazar, 3° in Kosów, 4° in Zeżawa a. 1878 exstructa et benedicta, 5° sacellum privatum in coemeterio Czortkoviensi a. 1788 per A. Kastecki comparatum; benedictum eodem anno, 6° capella in Hanczarów. — In hisce capellis S. Missae Sacrificium saepe saepius absolvitur excepta capella in Podwysokie, quae ob negligentiam successorum fundatoris in ruinam lapsa est. »

webaram.com

A *Balta*, en Podolie, Joseph Lubomirski fonde un quartier de la ville qu'il appelle Josefgrod, y érige une église Saint-Stanislas pour les Arméniens (1765) où, en 1847, les offices avaient encore lieu suivant le rite arménien.

Au début du XVIIIe siècle, des Arméniens de Moldavie fondent *Kuty* [1] sur des terres royales. Cette petite ville eut aussi ses privilèges. Sa population baissa vers la fin du XVIIIe siècle (396 Arméniens), mais se releva sensiblement vers 1830 (1,169 Arméniens). Vers 1889, à Kuty et dans les 20 villages qui en dépendent, on compte environ 1,800 Arméniens.

En Bukovine, à *Suczawa*, la colonie arménienne compte, au XVIIe siècle, environ 700 maisons, plusieurs églises, 2 couvents, 1 école, 1 évêque. En 1820, il n'y a plus que 200 maisons et 2 églises.

En 1884, le *Catalogus universi Cleri archiep. Leop. rit. armeno-cathol.* donne 4,658 fidèles du rite arménien; en dix ans, 1873-1883, on note une diminution de 162 fidèles. Un anonyme du temps du P. Pidou évaluait, en 1664, à 3,000 le nombre des Arméniens de Pologne. Ulryk Werdum, qui visite la région vers 1670-1672, croit qu'il n'y a pas plus de 3,000 à 4,000 Arméniens dans toute la Pologne, et, sur ce nombre, 1,200 familles sont groupées à Kamieniec.

Les privilèges commerciaux des Arméniens de Pologne. — En Ruthénie, le commerce était actif : le pays était traversé par les marchandises qui, venant d'Asie, partaient pour la Pologne, la Silésie et l'Allemagne, et inversement. Le pays lui-même

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 25-26 : «Kuty. Oppidum in distr. Kossów, palat. Stanislaop. Ecclesia aedificata anno 1756 et dotatione provisa per comitissam Ludovicam de Mniszek Potocka, uxorem Castellani Cracoviensis et Magni Ducis Coronae temporibus Augusti III Regis Poloniae. Consecrata a. 1793 ab archiepiscopo Jacobo Tumanowicz sub titulo Immac. Conceptionis B. V. Mariae. Anno 1864 post incendium restaurata est. In hac ecclesia adest gratiosa Imago S. Antonii de Padua. — Patronus : Regimen Reipublicae Polonae. — Parochus: R. D. Samuel Manugiewicz, c. n. Exp. Can., natus in Kuty 1871, ord. 1895. — Parochia haec occupat distr. Kossów, Peczeniżyn et partem distr. Kołomyjensis, quae ab occidente lineam viae ferreae attingit usque ad pagos Słobódka lesna et Zamulińce exclusive, necnon partem distr. Sniatynensis cum pagis Trościanicc, Nowosielica, Rożnów. — Num. anim. 1002. — Penes ecclesiam existit capella S. Gregorio Illuminatori dedicata. Adest quoque capella privata in coemeterio Kutensi, per Rypsimam de Donigiewicz Romaszkan exstructa, cum privilegio Missae interdum celebrandae.»

webaram.com

exportait du miel, de la cire, du beurre, du suif, du sel, de la toile, des grains, du bétail.

Au moyen âge, le commerce était réservé à la classe des marchands. Les Arméniens firent toujours partie de cette classe. Ils jouissaient en outre de privilèges spéciaux. Les princes ruthènes leur en avaient déjà accordé, que leur confirma Wladyslas Jagellon lorsque le pays ruthène fut rattaché à la Pologne.

Les Arméniens de Léopol tiennent de Jagellon le droit de commercer dans tout l'Etat polonais (1402), privilège confirmé, en 1462, par Casimir Jagiellonczyk et, en 1519, par Sigismond Ier.

En 1444, les Arméniens de Léopol obtinrent le droit d'ouvrir 2 abattoirs.

Le 25 octobre 1476, Casimir Jagiellonczyk leur accorde le privilège de débiter du vin à Léopol.

Le 6 mai 1505, le roi Alexandre défend à la ville de Léopol de percevoir un droit d'octroi sur les marchandises que les Arméniens font venir de Valachie, de Turquie, de Hongrie, de Tatarie, de Silésie et d'autres lieux.

Le 12 avril 1520, Sigismond Ier défend aux fermiers d'impôts de Cracovie et de Sandomierz de percevoir un droit d'octroi sur les marchandises apportées par les Arméniens de Léopol. En 1524, cette mesure est étendue à Lublin.

En 1563, Sigismond Auguste défend à la municipalité de Léopol de nuire au commerce arménien en saisissant des voitures chargées de marchandises.

Le 12 novembre 1577, Stefan Batory fixe la nature des marchandises que pourront vendre les Arméniens, à savoir :

1° Dans les boutiques pauvres : ceintures, coiffures, couvertures, étoffes de satin, harnais de Moscovie ou de Lithuanie, sangles, étrivières, sacoches moscovites, tonnelets, étrilles, grosse toile, acier, étriers, objets dont la valeur totale ne doit pas dépasser un gros (kopa);

2° Dans les boutiques riches : satin noir, taffetas de Venise, ceintures de Hongrie, maroquins, sacs de Turquie, cols, voiles, housses, ceintures de satin et de cuir, le tout en grande quantité.

Le 7 juillet 1578, ce même roi précise que les Arméniens ont le droit de débiter des boissons, de vendre des soieries,

webaram.com

d'exercer des métiers, droits que leur contestait la ville de Léopol.

Le 17 avril 1600, Sigismond III établit les artisans; ils peuvent posséder : 2 maîtres tailleurs, 2 cordonniers, 2 forgerons, 1 peintre.

En 1654, Jean Casimir, heureux de voir les Arméniens passer à l'Union, augmente le nombre de leurs boutiques et étend leur commerce de boissons. Ces privilèges sont encore augmentés et étendus par Jean III, en 1686.

En 1725, les Arméniens de Perse s'entendirent avec ceux de Léopol et de Stanisławów pour transporter des marchandises venues d'Asie à Leipzig. Les Arméniens de Studzienice, dès la première partie du XVIIe siècle, étaient très riches et vivaient du commerce avec l'Orient. Ils organisaient deux caravanes par an : en mai et fin septembre, et, lorsqu'elles revenaient de Stamboul, des foires célèbres avaient lieu à Studzienice.

Les Arméniens importaient des tapis de Turquie et de Perse, des soieries et des brocarts, des cuirs travaillés, des arcs, des savons grecs et turcs, du poivre, des vins, de l'encens, de l'hermine et des peaux de Russie. Ils exportaient de la toile, des céréales, du bétail, du suif de chèvre; ils transportaient du beurre jusqu'à Constantinople. Ils parcouraient tout l'Orient, jusqu'à l'Egypte et la Perse, et tout l'Occident jusqu'en France.

Leur connaissance des langues et des pays étrangers fait qu'ils sont souvent employés par les rois de Pologne comme ambassadeurs : Grégoire, envoyé en 1414 par Wladislas Jagellon comme arbitre entre la Hongrie et la Turquie; — Jacques, Arménien de Léopol, envoyé par Sigismond Auguste en Perse et en Arabie; — Muratowicz Sefer qui noue des relations diplomatiques entre la Perse et Sigismond III (1602); — Nurkiewicz Jacques, ambassadeur d'Auguste II en Perse (1699); — Augustin Persa, dominicain de Cracovie, puis archevêque en Arménie, est, en 1637, l'envoyé du chah Sefi à Wladyslas IV; — Jean Sobieski, en 1696, envoie Simon Bedrosewicz à Etchmiadzin, etc.

Un grand nombre d'entre eux sont interprètes.

Beaucoup de marchands arméniens firent de grosses fortunes. Un certain Constantin, de Léopol, prêta plusieurs fois au roi Sigismond Auguste; un autre, Christophe Awedyk Bertanowicz, sollicité par le roi Wladislas IV pour un prêt de 100,000 ducats — somme considérable pour l'époque, — lui en envoya 300,000, le tiers en or, le tiers en argent, le tiers en monnaie de cuivre.

webaram.com

Bogdan Donowakowicz prêta à Sigismond III, et son neveu Dominique Bogdanowicz laissa une fortune de plus de 250,000 florins.

Les Arméniens se firent aussi industriels. Pascalis Jacóbowicz fonda à Varsovie une fabrique de ceintures qui furent célèbres dans toute la Pologne. Dans toutes les villes où existaient des Arméniens, se trouvait également une confrérie de travailleurs du cuir, ayant pour patron saint Grégoire l'Illuminateur. Cette confrérie était protégée par des décrets royaux.

Les Arméniens sont souvent employés à négocier le rachat des prisonniers faits par les Tatars.

Les Arméniens prenaient également à ferme les biens des villes, la perception des impôts. Ils prêtaient à gage et souvent avec usure. En Ruthénie, aujourd'hui encore, une chanson populaire satirique sur leur compte est très répandue; elle commence par ces mots :

Tam na górze Araratu...

Là-bas sur le mont Ararat...

Un étranger, Ulryk Werdum, voyageant en Pologne au XVIIe siècle, décrit ainsi les Arméniens : « Ils se tiennent loin des Polonais et des gens d'autres nations ou religions, presque autant que les Juifs, mais ils sont aussi généreux et orgueilleux que ceux-là sont misérables et bas. A leur visage sanguin et sombre, à leurs yeux saillants et insolents, on les distingue aussi facilement des autres habitants que les Juifs au visage pâle et niais. Ils se marient rarement avec des étrangers à leur nation et sont les plus grands et les plus habiles marchands qui soient au monde. »

Du rite arménien avant et après l'Union. — On trouve une description précise du rite arménien, tel qu'il se pratiquait au XVIe siècle en Pologne, dans les œuvres d'un prédicateur et théologien polonais de Léopol, André Lubelczyk. Celui-ci utilise des traditions anciennes qu'il retrouve dans le rite arménien pour condamner les novateurs à tendance protestante.

Il décrit la manière d'administrer les sacrements dans *Baptismus Armenorum* (Cracovie, 1544, impr. Ve Florian Ungler), et donne la description de la liturgie de la messe en 1549 (*ibidem*). C'est, à peu de chose près, la liturgie qu'ont gardée les Arméniens d'Orient.

Lorsque Thorosowich eut accepté l'Union avec Rome, une série

de changements furent introduits dans la liturgie. En 1673, on réunit à Rome une commission, sous la présidence du cardinal Bona, et dont firent partie le P. Pidou, le P. Sébastien, un Dominicain qui avait été missionnaire parmi les Arméniens de Livourne, Vardan Hounanian, qui allait devenir archevêque de Léopol, et deux prêtres arméniens, traducteurs à la Propagande.

Cette commission ne régla que la liturgie de la messe où l'on supprima la mention du patriarche, et où l'on corrigea le Symbole et l'hymne des Séraphins.

Quand Vardan Hounanian fut archevêque, il composa un missel, un rituel et un pontifical, et latinisa considérablement toute la liturgie. A l'insu et contre la volonté de l'Église, il déforma ainsi son rite, et c'est la liturgie bâtarde qu'il a instituée qui sert aujourd'hui encore dans les églises arméniennes uniates de Galicie.

B. BUKOVINE[1].

Au cours de leur histoire tourmentée, les Arméniens durent, à mainte reprise, fuir devant les invasions des Perses, des Égyptiens, des Turcs, des Tatars, qui dévastaient leur pays. Pour éviter les cruautés et les horreurs qui accompagnaient fatalement ces invasions, beaucoup d'Arméniens quittèrent leur patrie, laissant leurs biens et leur fortune, trop heureux de sauver leur vie. Quand, en 1313, Ani, capitale de l'Arménie, fut détruite par un tremblement de terre et quand, en 1378, cette ville tomba entre les mains des Égyptiens, les Arméniens résistèrent avec courage, autant qu'ils le purent; mais lorsque leur dernier roi se fut réfugié en France, nombre d'entre eux se sauvèrent en Anatolie, aux Indes, à Constantinople, aux bords de la mer Noire, notamment en Crimée, et de là en Pologne, en Galicie, en

[1] D'après : 1° les manuscrits arméniens, latins et polonais décrits *infra*, p. 79 et suiv.; — 2° *Ուղեգնացութիւն Հայոց գաղթականութեան որք ի մերս վայրս. Հռոմանիոյ եւ ի Լեհաստան. ուղեւորութիւն յամին* 1876 *արարեալ* Մ. ԱԼԹՈՒՆԵԱՆ (*Փոքշան*, 1877), in-8°, *գ* + *գ* + 164 pages; p. 107 : *Երկիր Պուքովինայ. Սուչաւա. Ձեր-նովից. Սերեթ* : — 3° *Դեմետրիոս Դան* (Dan), *պատմութիւն Հայոց ի Պուքովինա. Թարգմ. Հ. Գրիգորիս Վ. Գալէմքեարեան*... (*Վիեննա*, 1891), in-8°, IV + 79 pages.

webaram.com

Lithuanie, en Thrace, en Mœsie, en Moldavie et en Valachie, en Roumanie, en Bukovine, dont ils sont, assure-t-on, les plus anciens habitants.

En 1062, vingt mille Arméniens d'Ani, sur la demande d'Izaslaw, prince de Russie, vinrent combattre contre les Połowcy (les Roumains), et ils ne retournèrent pas en Arménie. Ils s'établirent à Kïev et plus tard à Kamieniec Podolski. De là, ils se répandirent un peu partout.

En 1280, le prince Léon (Lew) Danilowitch appela les Arméniens à Léopol. Casimir III († 5 novembre 1370) leur octroya de grands privilèges. A partir de l'an 1500, les Arméniens de Galicie parlaient le tatar. Cette langue fut admise plus tard dans les tribunaux de Galicie, et le *Livre des Décrets*, par égard pour les Arméniens, s'écrivait en tatar, 1630 à 1641.

Les Arméniens s'établirent également de bonne heure en Hongrie, et un chronographe hongrois donne le renseignement suivant : De plus, vinrent en Hongrie, au temps du duc Gèyza (972–995) et du saint roi Stéphannos (997–1038), ainsi qu'au temps d'autres rois, des Bohémiens, des Poloniatsiq (Polonais), des Grecs, des Espagnols, des Musulmans, des Pèsq et des Arméniens, etc.

Ces migrations de peuples se produisirent aussi en Moldavie et en Bukovine, où les Arméniens constituent peut-être le fond le plus ancien de la population, et où ils jouèrent un rôle très important. Lors de la conquête de la Bukovine par l'Autriche, c'était un Arménien, Grigor Prounkoul, qui était juge de la Bukovine; ses fils Harouthioun, Loukas et Khatchérès, en 1780, reçurent des titres de noblesse.

A la conquête de la Bukovine, comme les Arméniens de Soutchava n'avaient pas d'évêque et qu'aucun évêque arménien ne se trouvait dans l'empire autrichien, l'empereur Joseph II, sur la prière de l'archevêque d'Astrakhan, Hovseph Harouthiants, accorda aux Arméniens, le 15 mars 1786, la faveur de faire venir leurs prêtres de leur propre pays, à la condition qu'ils relevassent de la juridiction du patriarche de Constantinople et qu'avec ce dernier, il fussent soumis au catholicos d'Etchmiadzin.

Les Arméniens *unis* (Uniates) vinrent de Galicie en Bukovine, après avoir perdu leur nationalité et s'être laissés complètement poloniser. Ils s'établirent en partie à Czernowitz et en partie à Sérèth (Sérad), Ils louèrent les propriétés des boyards roumains qui habitaient la Moldavie, ainsi que les immeubles des églises

webaram.com

grecques. En procédant avec économie et avec prudence, ils ne tardèrent pas à devenir propriétaires.

C'est ainsi qu'un arménien, Stéphan Bogdan, vint de Stanisławow en Bukovine et acheta au boyard roumain Phalati la propriété appelée Orechênié; dans le contrat passé le 8 juillet 1781, il s'engageait à bâtir un nouveau village et à y établir, à ses frais, cinquante familles allemandes; mais quand son acquisition fut officiellement confirmée, il oublia son engagement, bien qu'on le lui eût rappelé à plusieurs reprises.

A propos des Arméniens catholiques (Uniates) établis à Czernowitch, l'empereur Joseph II, dans son édit de 1783, reconnaît qu'ils sont égaux aux autres catholiques, et il recommande de ne plus les inquiéter pour leur religion, de les laisser pratiquer tranquillement leur commerce et de tâcher d'en attirer d'autres dans ses Etats. C'est alors que la famille Mochor fonda la colonie de Mosorianqa.

Les Arméniens catholiques de Bukovine ont à Czernovitz [1], dans la Schlangengasse (rue des Serpents), une belle église qui a été construite en 1870-1875, par souscription, et qui est dédiée aux apôtres Pierre et Paul; le vieux chanoine Florian Midoulski y fut longtemps prêtre, avec deux assistants, l'un à

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 28-29 : «Extra limites Reipublicae Polonae, in regno Romaniae, vicariatus generalis Bukovinensis. Vicarius generalis : Rdms D. Andreas Łukasiewicz, q. i. Czerniowce. Urbs. Usque ad annum 1875 sacra iuxta ritum armenum peragebantur in ecclesia parochiali rit. lat., in qua erat altare S. Gregorio Illuminatori dedicatum, per Armenos catholicos a. 1836 fundatum. A. 1870 impensis curis p. d. Floriani Mitulski, parochi Czernovicensis, Protonotarii Apostolici, exstrui cœpit nova ecclesia, prima armeno-catholica in Bukovina, et piis Armenorum Bukovinensium collectionibus, quas Imperator Austriae Franciscus Joseph eiusque Ministerium largis donationibus adauxerunt, anno vero 1875 finita dieque 10 octobris ejusdem anni post solemnem introductionem Imaginis S. Gregorii Illum. a Gregorio Romaszkan, pro tunc Administratore Dioecesis, benedicta est et die 22 julii 1879 ab eodem Archiepiscopo consecrata. Inveniuntur in ea quattuor altaria; in uno autem adest imago Crucifixi, donum Papae Pii IX. — Patronus : Regimen Regni Romaniae. — Parochus : Rdms D. Andreas Łukasiewicz, canonicus honorarius capituli metrop., natus in Szepińce 1879, ord. 1904. — Incorp. PP. 52. — Num. anim. 1160. — In ambitu parochiae reperiuntur quinque capellae publicae : 1° in Bojan; 2° in Witelówka; 3° in Dubowce; 4° in Karapczyjów, sumptibus haeredum Romani et Emiliae de Romaszkan Krzysztofowicz a. 1897 exstructa; 5° in Baniłów Ruski, per Annam Bohosiewicz fundata. — Adest etiam sacellum in coemeterio Czernovicensi, sumptibus p. d. Christophori Bogdanowicz exstructum».

webaram.com

Czernovitz, l'autre à Soutchava[1]. Actuellement, ces Arméniens *unis* vivent comme des Polonais. Seules, l'église et la messe arméniennes rappellent qu'ils étaient primitivement de la nation arménienne. Vers 1890, Rome tenta de décider l'archevêque arménien catholique de Léopol à s'unir définitivement à l'Église latine, même dans les questions de rite. La chose aurait eu lieu si, au dernier moment, ces Arméniens de langue polonaise n'avaient senti se réveiller le sentiment national. Dans une lettre adressée à leur prélat, ils lui demandaient de leur laisser ce dernier vestige de leur nationalité arménienne, la messe arménienne. Dans le cas contraire, ils passeraient à l'église orientale.

Les Arméniens *grégoriens* de Bukovine font venir le myrhon d'Etchmiadzin; comme ceux de Galicie, ils appartiennent à la paroisse de Soutchava. Ils ont deux prêtres, dont l'un reçoit 1,000 florins, et l'autre 700. A cette paroisse appartiennent aussi les dix ou quinze familles arméniennes qui se trouvent a Koura-Homoroulou, possédant une petite église dédiée à saint Georges et construite par souscription en 1867. Un des prêtres de Soutchava dit la messe cinq fois par an dans cette petite église : à la Saint-Georges, le premier dimanche après Pâques, le dimanche après Noël, le dimanche après l'Ascension et le dimanche de l'Annonciation.

A Soutchava, les Arméniens *grégoriens* ont une église composée de douze membres élus pour trois ans. Cette éphorie a pour mission de gérer l'église, d'en défendre les intérêts, de veiller au bon ordre et de surveiller les instituteurs qui sont en même temps les chantres de l'église. Elle a le droit de révoquer le prêtre, de proposer d'autres candidats et de les faire ordonner prêtres par l'évêque. Au bout de trois ans de fonction, l'éphorie doit rendre ses comptes à l'Assemblée nationale. Tout aspirant à la prêtrise se rend à Constantinople, où il s'initie aux doctrines de l'église, ainsi qu'à ses cérémonies, puis il est ordonné prêtre par l'archevêque. Après l'ordination, il fait pénitence, se livre

[1] Cf. *Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925...*, p. 30 : «Suczawa. Urbs. Sacra pro parochianis ritus armeni peraguntur in ecclesia parochiali rit. lat., in qua adest altare S. Gregorii Illuminatoris, cura R. D. Caroli Bogdanowicz, olim parochi Suczaviensis, de novo exstructum, speciali modo ad ritum Armenorum pertinens. — Patronus Regimen Regni Romaniae. — Administrator excurrendo : Rdms. D. Andreas Lukasiewicz, q. s. — Incorp. PP. 23. — Num. anim. 2142.

webaram.com

pendant quarante jours à des exercices spirituels, puis il peut vaquer à ses nouvelles fonctions.

A Soutchava, les Grégoriens ont une école de quatre classes qui, depuis 1824, se trouve dans la cour de l'église, dans un joli bâtiment.

Auparavant, il y avait une école à Zamqa, sous la direction des prêtres de l'endroit. Mais, au moment de la conquête de la Bukovine par l'Autriche, cette école fut transférée dans le bâtiment de l'école moldave. Partout où il y a des Arméniens, les écoles primaires sont dirigées par le prêtre, qui est en même temps instructeur religieux. Mais à Soutchava même et en Roumanie, c'est un directeur qui dirige ces écoles. Dans ces écoles, en plus des matières enseignées dans les écoles primaires, un professeur spécial donne des leçons d'arménien, d'allemand et de roumain. On y enseigne aussi le chant liturgique arménien.

L'entretien du prêtre, qui perçoit déjà des dons pour les offices, ainsi que celui des instituteurs et de 35 ou 40 familles pauvres, provient des propriétés de 470 *iokh* de Zamqa et de Midoq, qui appartiennent à l'église de Soutchava.

Comme ceux d'Arménie, les Arméniens de Bukovine ont conservé leur *type physique* nettement caractérisé : corpulence robuste, yeux noirs ou bruns très perçants, cheveux noirs, teint plutôt pâle que brun; les cheveux blonds sont très rares. Une tradition veut que le vaccin de la *variole* ait été introduit en Europe par ces Arméniens.

L'habitation de ces Arméniens, leurs costumes, leur nourriture constituent un genre très modeste; ils sont sobres et il est rare de voir un Arménien ivre. Ils sont hospitaliers, ont une disposition spéciale pour le commerce et sont d'une conversation agréable. A midi, surtout en voyage, ils mangent fort peu, mais le soir, ils font un repas copieux.

Les Arméniens forment une nation à part, mais ils sont en excellents termes avec les autres nations et les autres religions. Ils se marient souvent avec des étrangers. Les jeunes ménages sont dirigés par la mère du mari.

Les Arméniens de Bukovine ont conservé les trois degrés de distinctions honorifiques qu'ils avaient acquises par leur travail et leur fortune; le premier titre était celui de *tèr* «seigneur»; le second, celui de *baron*, le troisième, le plus élevé, celui de *amira*, de l'arabe amir = prince.

webaram.com

Depuis leur migration en Europe, ces Arméniens s'occupent de tannerie et de teinture rouge du cuir; ils font le commerce des articles d'Orient, tels que les tapis, les peaux de Safian et de Cordovan, les épices, le musc, le caviar, l'esturgeon, le vin, les chevaux, les armes ornées, etc. Ils servent également d'intermédiaires pour les articles de Pologne, de Hongrie et de Moldavie. Ils font venir de Hongrie des peaux blanches et rouges, des housses pour les chevaux, des valises en cuir, etc. Ils s'occupent aussi de boucherie; avec la viande du bœuf et du mouton, ils fabriquent des jambons fumés qui, suivant leurs formes, portent différents noms. Ils savent aussi tirer de la graisse des animaux abattus des bougies et du savon.

Dans les derniers temps, ces Arméniens de Bukovine se sont mis à l'agriculture, à l'élevage; ils se chargent du transport des bœufs à Vienne. Ils ont des abattoirs à eux, fabriquent du fromage et s'occupent du commerce du coton. Mais, dans toutes ces branches du commerce, ils perdent de plus en plus du terrain, concurrencés qu'ils sont par les Juifs qui sont plus nombreux et plus riches.

La vie facile acquise par l'instruction et le luxe, ainsi que les ennuis provenant du commerce, ne contribuent pas moins à provoquer l'infériorité actuelle des Arméniens. Toutefois, le tiers encore des propriétaires de Bukovine se compose d'Arméniens ou de descendants d'Arméniens. L'habitude qu'avaient les Arméniens de prendre ou de serrer la main du client ou du vendeur, et de l'autre main de lui taper sur l'épaule, afin de s'assurer la sympathie du client, s'est répandue chez les Roumains de Bukovine. Cette habitude rappelle le temps où les Arméniens étaient les maîtres du commerce dans ce pays.

Les demeures des Arméniens de Soutchava, ainsi que les rues de leur quartier, sont propres et ordinairement larges. Elles sont meublées dans le style oriental, avec des *sétir*, et aussi dans le goût occidental. Le plan des maisons est ordinairement carré; les maisons sont hautes et généralement construites au milieu des jardins, avec des toits pointus. Suivant le style moldave, la maison est entourée d'une galerie en pierre ou en bois, où, en été, le propriétaire fume sa pipe et prend le café, tout en causant avec sa famille et avec les voisins.

Les Arméniens de Soutchava ont un *casino* national, appelé Ani, qui se trouve près de l'église arménienne; on y lit des journaux arméniens, roumains, allemands et français. Ils ont

webaram.com

aussi un café à eux, et c'est bien rare de voir un Arménien fréquenter d'autres cafés.

Leur cuisine se compose de mets européens et de mets nationaux. Ils cuisent deux sortes de pain, le *lavach*, très mince, et le *thoumouq*, qui rappelle notre pain.

Quand on visite une famille arménienne, on y reçoit un accueil aimable; on y goûte différentes sortes de confitures et de boissons.

Jusqu'à ces derniers temps, l'*habillement* des Arméniens de Soutchava était oriental pour les deux sexes. L'homme s'habillait d'une chemise et d'un chalvar (large pantalon); en hiver, il mettait un chalvar fait de peau d'agneau, que l'on voit encore dans quelques vieilles familles; il portait en outre un manteau en soie ornée de fleurs, et dont les pans étaient brodés. Sur la poitrine, dans les plis de ce manteau, il y avait toujours un mouchoir en soie en couleur. Pendant les voyages, une ceinture en cuir lui servait de sac pour y mettre son argent. En été, on porte une autre manteau, qui arrive jusqu'aux reins et qui est muni de larges manches; ce manteau est ordinairement d'une soie couleur cerise. La chaussure des hommes est le *yémèni;* leur coiffure était jadis le fez, entouré d'un foulard en châle de soie. Dans les temps modernes, on a remplacé cette coiffure par un bonnet assez haut, dont la partie supérieure est en soie. Les pauvres ont le même bonnet en peau d'agneau.

L'habillement des femmes se composait d'un vêtement qui les couvrait de haut en bas. Ce vêtement était en soie polychrome, avec des plis. Sur ce vêtement, et suivant le degré de leur fortune, les Arméniennes portaient un manteau dont la doublure était en peau précieuse de renard ou d'agneau, manteau que jusqu'à ce jour les Arméniennes portent avec plaisir et coquetterie. La tête des femmes était recouverte d'un fez blanc, avec, par-dessus, un voile en soie ou en toile. Ce voile était triangulaire; deux pointes tombaient sur les côtés, la troisième sur le dos. Leurs chaussures étaient une sorte de babouches jaunes. De nos jours, la plupart des Arméniennes s'habillent à l'européenne. Mais on en rencontre encore, surtout à Soutchava, qui portent le costume oriental à grands plis.

Tandis que les Arméniens catholiques de Bukovine parlent polonais et sont amis des Polonais, les Arméniens grégoriens ou orientaux sont amis des Roumains. A côté de leur langue maternelle, ils parlent volontiers le roumain qu'ils connaissent parfai-

webaram.com

tement, et ils emploient cette langue même dans l'intimité de la famille.

En résumé, la nation arménienne a occupé dans la vie de Léopol, ainsi qu'en Galicie et en Bukovine, le second rang parmi les nations de Pologne, et ce, dans cet ordre : Polonais, Arméniens, Ruthéniens, Juifs. Les Arméniens étaient réputés pour leur courage, et leur colonie, aux environs de l'église cathédrale de Léopol, formait un centre très original et très oriental. La population indigène appelait les Arméniens des Persans ; les Arméniens eux-mêmes s'appelaient toujours fils de saint Grégoire, qui descend de Japhet.

Depuis le XVIe siècle, commence l'assimilation culturelle des Arméniens avec les Polonais. Mais jusqu'à l'union religieuse, les Arméniens, comme les Ruthéniens schismatiques, étaient limités dans leurs droits. Ils avaient bien leur propre juridiction ; leur droit provenait de la Grande Arménie, mais certains paragraphes, qui ne convenaient ni à la législation polonaise, ni à la législation allemande, furent supprimés par le gouvernement polonais ou furent abandonnés par les Arméniens eux-mêmes.

Toutefois, il restait certains paragraphes qui n'étaient pas compréhensibles dans les milieux polonais, comme par exemple le paragraphe concernant le commerce maritime ou les coutumes de navigation, ainsi que le commerce des esclaves païens et chrétiens. Un écrivain polonais, Kłonowicz, décrit ainsi les Arméniens :

Armenus hic etiam crinitus aromate dives
Innumeras merces ex Oriente vehit,
Serica cum xylinis argenti stamen et auri,
Quas vel humi stratus Turca tapetas habet,
Radices acori, cynammonum, gingiber.

Les Arméniens, à Léopol, commandaient le commerce avec l'Orient. L'organisation des *caravanes* était un monopole arménien, et de leurs services profitèrent les marchands allemands de Nuremberg, ainsi que tout le monde polonais, de Dantzig, de Cracovie et d'ailleurs.

Le chemin de Léopol en Orient conduisait, après la décadence de Caffa, par les villes de Gliniany, Złoczów, Skała, Trembowla, Kamieniec podolski, Chocim, Jassy, Bazarczyk à Andrinople.

webaram.com

Quand les Arméniens étaient les organisateurs des caravanes, les services des transports étaient entre les mains de la population indigène. Le chef d'une caravane était toujours un Arménien, et s'appelait Karawanbasza ; son pouvoir et sa juridiction étaient absolus et ressemblaient au pouvoir du capitan de navire. Ce pouvoir était garanti par des traités, comme les capitulations passées entre la Turquie et la Pologne, et qui garantissaient aux caravanes polonaises les droits d'exterritorialité. Ces chefs de caravanes parlaient toutes les langues orientales. Les voyages en Orient étaient souvent des entreprises fort dangereuses. Aussi les Arméniens étaient-ils bien armés, et se comportaient-ils très bravement.

La connaissance profonde qu'ils avaient de l'Orient, leur adresse et leur habileté, désignèrent les Arméniens comme les interprètes diplomatiques pour le gouvernement polonais. Outre les interprètes officiels, il y avait souvent une compagnie arménienne qui, pour faciliter les entreprises commerciales, accompagnait volontairement les légations diplomatiques. Ils étaient affranchis des douanes et des impôts, au même titre que les diplomates.

Ces Arméniens de Léopol avaient beaucoup de marchandises, qui s'appelaient marchandises arméniennes. C'étaient des objets de luxe, tapis, broderies, armes ornées d'or et de pierres précieuses, bijoux, etc. Ces objets qui, au début, venaient de l'Orient, furent ensuite fabriqués à Léopol même par des artisans arméniens. Comme orfèvres et comme brodeurs, ces artisans concurrençaient avantageusement les Ruthéniens.

La langue des Arméniens de Galicie et de Bukovine, jusqu'au XVIIe siècle, était un argot tatar, mêlé de mots slaves et arméniens. Tout en parlant cette langue, les Arméniens commencèrent de bonne heure à employer le polonais dans leur correspondance commerciale et privée. Les actes officiels étaient toujours écrits en polonais ou en latin ; mais leur polonais renfermait des mots orientaux, arabes, arméniens et persans.

Ces Arméniens de Léopol étaient si riches que leur luxe, devenu légendaire, était un objet de scandale pour la bourgeoisie de la ville. En 1655, un bourgeois de Léopol décrit les noces d'une Arménienne et le luxe des vêtements, et termine en disant qu'il n'y a aucune différence entre les femmes arméniennes et les grandes dames de la noblesse polonaise.

La richesse des Arméniens de Léopol était si grande que, pen-

webaram.com

dant le siège de Léopol, en 1648, les Arméniens payèrent à eux seuls la somme de 91,423 zlotys, soit environ 30,500 florins. Mais c'étaient les derniers beaux jours de la fortune arménienne. Dès la deuxième moitié du XVIIe siècle, les Juifs les concurrencent avantageusement dans toutes les branches du commerce. Enfin, l'établissement du chemin de fer porte le coup de grâce aux caravanes et à la puissance commerciale des Arméniens de Galicie et de Bukovine.

Actuellement, il y a encore environ 4.000 fidèles pour le diocèse arménien de Léopol, et qui se répartissent sur la Galicie et la Bukovine. Ce diocèse disparaît d'autant plus rapidement que beaucoup d'Arméniens font baptiser leurs enfants selon le rite latin. Il n'y a pas de séminaire arménien pour le recrutement du clergé. Les jeunes prêtres arméniens font leurs études au séminaire latin de Léopol ou dans d'autres séminaires latins.

Les Arméniens catholiques actuels de Galicie et de Bukovine sont des Polonais, de mentalité, d'éducation et de nationalité. En Bukovine, ils se sentent Polonais, et non Arméniens, Autrichiens ou Roumains. Ce sont tous des patriotes polonais.

A Kuty et à Śniatyn, les gens sont des agriculteurs; ils sont en décadence depuis qu'ils ne font plus de commerce avec la Hongrie. Du moment que les communications ont cessé entre la Hongrie et la Pologne (il y a environ cinquante ans), le commerce des moutons et de la laine a cessé entre Kuty et la Hongrie, et les habitants de Kuty ont été ruinés de ce chef.

Il n'y a plus à proprement parler de colonie arménienne à Léopol; il n'y a que quelques familles éparses, qui conservent le souvenir lointain d'ancêtres arméniens. Quant à la classe cultivée et aisée, ce sont de grands propriétaires de terres, qui reconnaissent encore, mais vaguement, leur origine arménienne. Ces familles disparaissent du reste peu à peu, à la suite de mariages contractés avec des familles de rite latin.

Les paroisses arméno-catholiques de Bukovine (Czernowicz et Soutchava) ne font plus partie *en fait* du diocèse de Léopol, par suite de l'attitude du gouvernement roumain à l'égard des autorités catholiques ecclésiastiques résidant sur sol polonais. *En droit*, la question n'est pas tranchée, et l'abbé Lukasiewicz s'adresse au nonce du pape à Bucarest pour trancher les questions ressortissant au pouvoir épiscopal.

Ces Arméniens de Galicie et de Bukovine, tout en formant un groupement ethnique et religieux très uni et tout en parlant le

webaram.com

polonais comme leur langue maternelle, ont conservé leurs noms de famille qui trahissent indiscutablement leur origine arménienne. Tels sont : les Balsamowicz, les Bogdanowicz, les Filipowicz, les Kalnik, les Nikorowicz, les Steczko, les Steczkowicz, les Wartanowicz qui étaient nobles et avaient leurs blasons dans le grand armorial polonais[1]. Puis, d'autres dont les noms sont encore couramment employés : Antoniewicz Bołoz, Bohusiewicz, Stefanowicz, Teodorowicz, Piotrowicz, Issakowicz, Warteresiewicz, Bernatowicz, Muratowicz, Szymonowicz, Kajetanowicz, etc. Ce sont des noms de famille de type vraiment arménien, que l'on rencontre surtout dans les régions orientales de la Galicie et en Bukovine.

[1] Cf. Władysław Łoziński, *Patrycyat*... (we Lwowie), 1902, 2e éd., in-8°, chap. VII, p. 265-306, et *passim*.

webaram.com

LE *DROIT* DES ARMÉNIENS EN LÉHASTAN (POLOGNE).

On a vu, au cours des pages qui précèdent, que les colonies arméniennes établies en Galicie et en Bukovine, furent, à différentes reprises, l'objet des faveurs des rois et des princes. Ils apportaient dans leurs pays d'adoption une telle fortune, un tel accroissement de bien-être, que l'on tenait pour opportun de les favoriser de toute manière et de leur accorder des privilèges.

Ces privilèges, ces us et coutumes que les Arméniens conservèrent longtemps en Pologne (Léhastan) finirent par constituer un corps de droit auquel ils tenaient fermement, et ne tardèrent pas à être codifiés.

On trouvera dans les manuscrits conservés à la bibliothèque Ossolineum, à Léopol, et indiqués *infra*, p. 79, les principaux textes et documents relatifs à ce *droit* et à ces privilèges octroyés aux Arméniens.

Ces documents ont été déjà l'objet de nombreux commentaires, mais deux savants se sont particulièrement acquis des titres à la reconnaissance des historiens : Ferdinand Bischoff et Oswald Balzer.

Les trois publications de Bischoff qui valent d'être évoquées ici sont les suivantes; elles ont, pendant plusieurs années, défrayé les savants qui, de deuxième et de troisième main, se sont occupés des Arméniens en Pologne, et en ont traité plus ou moins savamment :

1° Bischoff (Dr Ferdinand), *Œsterreichische Stadtrechte und Privilegien*, mit Literaturangaben und Anmerkungen . . . (Wien, Wilhelm Braumüller), 1857, in-4°, VII + 208 pages;

2° Idem, *Das alte Recht der Armenier in Lemberg* . . . (Wien, aus der K. K. Hof- und Staatsdruckerei), 1862, in-8°, 50 pages [1];

3° Idem, *Urkunden zur Geschichte der Armenier in Lemberg*, herausgegeben von — (Wien, aus der K. K. Hof- und Staatsdruc-

[1] Voir également : ուսումնասիրութիւնք լեհահայոց դատաստանագրութեան. 1. Պէշոճ, լեհահայոց հին իրաւունքը. 2. Գալէր, իրաւունք հայոց. թարգմանեց Հ. գրիգորիս վ. Գալէմքեարեան . . . (Վիեննա, մխիթարեան տպարան), 1890, in-8°, 84 + 58 pages.

webaram.com

kerei), 1864, in-8°, 155 pages [Aus dem XXXII. Bande des von der kais. Akademie der Wissenschaften herausgegebenen Archivs für Kunde österreichischer Geschichtsquellen besonders abgedruckt.]

Avant d'analyser, même sommairement, les travaux fondamentaux de M. Balzer, il convient encore de citer un passage, dû à la plume autorisée d'un savant arménien de Pologne, Johann Ritter von Bołoz Antoniewicz, qui donne un résumé excellent du *Droit* des Arméniens de Galicie :

« Das alte Recht der Armenier in Lemberg wurde 1519 von König Sigismund I. auf Grund einer lateinischen Übersetzung bestätigt. Vom rechtshistorischen Standpunkt unbedeutend, ist es jedoch von grossen culturhistorischen Interesse. Ohne feste Anordnung bringt es Alttestamentliche und christliche Elemente, specifisch armenische und allgemein europäische Anschauungen, civilistische und criminalistische Bestimmungen ziemlich unvermittelt miteinander in Verbindung. Für den commerziellen oder richtiger pecuniären Grundton des armenischen Volkslebens ist gleich das einleitende Kapitel über die vom armenischen Könige Johann eingeführte Sonntagsruhe und Sonntagsheiligung ungemein bezeichnend. Die Schaden für Feldschaden, für einen verwundeten Ochsen oder ein gestohlenes Kalb werden allgemein nach dem Schätzungswerthe bemessen; wenn aber ein Armenier einen Stammesgenossen ermordet, wird zwar zugegeben, dass Menschenblut unschätzbar und jede Geldstrafe eigentlich unmoralisch sei, nichtsdestoweniger müsse er aber 365 Goldgulden hinlegen, und zwar « aus dem vernünftigen Grunde », weil der menschliche Körper 365 Glieder und das Jahr ebenso viele Tage zähle; solch « ein ausserordentlich strenges » Strafausmass sei aber geboten, um die Sicherheit des menschlichen Lebens zu schützen; bei Todschlag zwischen Armeniern und « Christen » gelten dagegen die allgemeinen Gesetze.

« Im Huz (Gerichtssaal), der sich in Lemberg in der erzbischöflichen Residenz befand, versammelten sich die zwölf, meistens lebenslänglich gewählten Richter mit ihrem Senior; in kleineren armenischen Gemeinden, wo zweifelsohne das nämliche Recht Geltung hatte, musste sechs, oder wie in Jazlowiec, nur vier genügen. Die Armenischen Gerichte (Tadaran) erhielten sich bis ins XVIII. Jahrhundert; 1736 sammt allen anderen Privilegien nochmals bestätigt, wurden sie jedoch in Lemberg 1784 end-

webaram.com

giltig aufgelöst und deren Agenden dem Magistrate überwiesen [1]. »

Il devait appartenir au savant véritable qu'est M. Oswald Balzer de mettre au point les renseignements et les documents relatifs à la juridiction, aux statuts et à la procédure des Arméniens en Galicie. Il l'a fait de main de maître dans trois publications polonaises, dont voici les titres :

1° Oswald Balzer, *Sądownictwo ormiańskie w średniowiecznym Lwowie* . (We Lwowie, nakładem Towarzystwa dla popierania nauki polskiej...) 1909, in-8°, 188 pages (Studya nad historyą prawa polskiego wydawane pod redakcyą Oswalda Balzera, Tom IV, Zeszyt 1). [La juridiction arménienne de Léopol au moyen âge.]

2° Oswald Balzer. *Statut ormiański w zatwierdzeniu Zygmunta I. z. r. 1519...* (We Lwowie, nakładem Towarzystwa dla popierania nauki polskiej...), 1910, in-8°, 230 pages. (Studya nad historyą prawa polskiego wydawane pod redakcyą Oswalda Balzera, tom IV, zeszyt 2). [Le Statut arménien confirmé (ou : garanti) par Sigismond Ier en 1519.]

3° Oswald Balzer, *Porządek sądów i spraw prawa ormiańskiego z r. 1604...* (we Lwowie, nakładem Towarzystwa dla popierania nauki polskiej...), 1912, in-8°, 64 pages (Studya nad historyą prawa polskiego wydawane pod redakcyą Oswalda Balzera, tom V, zeszyt 1). [La procédure suivant le droit arménien de 1604.]

Ces trois ouvrages fondamentaux, écrits en polonais, ne seraient pas accessibles à beaucoup de lecteurs si l'auteur n'avait pris soin d'en proposer un résumé en allemand dans le *Bulletin de la Société polonaise pour l'avancement des sciences*. En voici les titres respectifs, qui faciliteront les recherches :

1° *Sądownictwo ormiańskie...*, analysé dans *Bulletin de la So-*

[1] Cf. *Die österreichisch-ungarische Monarchie in Wort und Bild*, auf Anregung und unter Mitwirkung weiland Seiner Kaiserl. und Königl. Hoheit des durchlauchtigsten Kronprinzen Erzherzog Rudolf begonnen... *Galizien.* — (Wien, 1898, Druck und Verlag der K. K. Hof- und Staatsdruckerei Alfred Hölder, k. und. k. Hof- und Universitätsbuchhändler), gr. in-8°, p. 442 et suiv. — Voir la notice nécrologique que j'ai consacrée à Antoniewicz dans la *Revue des Etudes arméniennes*, 1923, p. 343.

webaram.com

ciété polonaise pour l'avancement des sciences... IX, 1909, p. 138-147;

2° *Statut ormiański*...., analysé dans *Bulletin de la Société polonaise*... X, 1910, p. 182-189;

3° *Porządek sądów*...., analysé dans *Bulletin de la Société polonaise*... XII, 1912, p. 59-62.

Avant de proposer une analyse et une traduction partielle de ces trois publications, je crois devoir rappeler que M. Balzer a publié dans le *Corpus juris Polonici*, S. I^a, t. III, Cracovie, 1906, in-4°, p. 401-538, les statuts du droit arménien de Léopol, Kameniec et Zamość. C'est le texte officiel, en latin, suivi de trois traductions officielles, en polonais, datées de 1528, 1595 et 1601. Le texte est de 1519, 5 mars, donné à la diète générale de Piotrków.

M. Balzer note (*ibid.*, p. 404), que la deuxième partie de ce code est écrite en lettres arméniennes (Ossolineum, n° 1916), copiée en 1528, reliée pour la deuxième fois en 1612. D'après l'abbé Boghdan Dawidowicz, chanoine à Léopol et lecteur de langue arménienne à l'Université de Léopol, ce manuscrit n'est pas rédigé en langue arménienne, mais en langue tatare et, à titre exceptionnel, on trouve dans le texte quelques expressions arméniennes et, ce qui est fréquemment le cas, un mot technique polonais de droit, écrit aussi en lettres arméniennes.

La couverture de ce manuscrit porte encore la date 152 . Auguste Bielowski, ancien directeur de l'Ossolineum, lui attribue la date de 1528; il est probable qu'à son époque (il est mort en 1873), le dernier chiffre n'avait pas encore disparu.

I[1].

M. Balzer détermine la constitution juridique des Arméniens de Léopol, dans son développement historique, à dater des temps les plus anciens jusqu'en 1523, c'est-à-dire jusqu'au moment où cette constitution, après avoir subi diverses modifications dans le courant du moyen âge, prit cette forme définitive qu'elle conserva, d'une manière générale, tant que dura le royaume de Po-

[1] Balzer Oswald, *Sądownictwo ormańskie*... (*Bulletin de la Société polonaise*..., IX, p. 138 et suiv.).

webaram.com

logne. Il prend comme point de départ le document de fondation de la ville de Léopol, 1356, qui lui fut octroyé par Casimir le Grand, roi de Pologne.

Outre sa population polonaise et ruthène, et des colons allemands, Léopol avait déjà à cette époque de nombreux habitants venus d'Orient, des Tatars, des Arméniens et des Juifs. Aussi l'organisation intérieure de la ville se heurta-t-elle à de grandes difficultés : la constitution de la ville d'après le droit de Magdebourg exigeait la réunion de toute la puissance fonctionnarielle dans les mains des autorités municipales (bailli, conseiller, etc.), tandis que ces nationalités, plus petites mais nombreuses, qui y habitaient, s'opposaient à cette tendance toute de centralisation et exigeaient pour elles certaines dispositions séparatistes et autonomes. Le privilège de 1356 établissait une formule d'après laquelle ces deux tendances opposées devaient s'unir; il déterminait que les habitants de Léopol originaires de l'Orient — et parmi eux les Arméniens — pourraient être jugés, à leur choix, soit d'après le droit allemand, soit d'après le leur propre, et, par conséquent, les Arméniens d'après le droit arménien.

Dans le premier cas, le tribunal échevinal de la ville, sous la présidence du bailli municipal, constituait l'autorité compétente; dans le deuxième cas, la composition de la cour judiciaire n'était pas fixée avec précision; on établissait seulement d'une manière expresse, que, ici aussi, le bailli de la ville aurait la présidence, tandis que l'emploi d'échevin écherrait aux Anciens arméniens. Dans ce cas, le tribunal était donc mixte, composé mi-partie d'éléments de la ville et mi-partie d'éléments arméniens. On doit voir dans l'établissement d'un tel tribunal un certain compromis entre les diverses tendances centrifuges, ci-dessus mentionnées. Cependant, du fait qu'à la tête du tribunal on plaçait le bailli de la ville, qui réunissait dans sa main toute l'autorité judiciaire de la ville, on conclura que l'on tenait compte de la tendance à unifier le règlement des relations du droit dans la ville.

On reconnaît ainsi que l'institution des Anciens arméniens existe déjà dans le document fondamental de 1356. A certains signes, l'auteur reconnaît que cette institution a dû exister avant 1356 comme organe autonome de la communauté arménienne. Il y avait alors six Anciens qui étaient choisis chaque année par le Communauté arménienne et qui avaient pour principale fonction de faire régner la justice dans les conflits entre Arméniens.

wabaram.com

A l'encontre du document fondamental de 1356, on rencontre déjà à Léopol un bailliage arménien particulier, qui se perpétua jusqu'en 1469. Ce document avait établi que, au tribunal où les contestations des Arméniens seraient jugées d'après le droit arménien, la présidence reviendrait de droit au bailli de la ville; au lieu de cela, et dans de pareils cas, la présidence passe à un bailli arménien, qui devient l'organe autonome de la communauté arménienne. M. Balzer pose en fait que ce bailliage arménien, sous un autre nom sans doute comme aussi la fonction d'«Ancien», existait à Léopol avant 1356 et que dans le document de fondation de la cathédrale arménienne de Léopol (1356 ou 1363) le dénommé «Abrahamus officialis» devait précisément être un bailli ou prévôt de cette catégorie. La prévôté arménienne réunissait dans ses mains toute l'autorité judiciaire, et cela bien avant l'institution, à Léopol, d'un évêché arménien; les évêques, du reste, ne reçurent jamais, plus tard, cette autorité. Cette circonstance fait au mieux comprendre le caractère laïque de toute l'organisation judiciaire des Arméniens de Léopol, alors que le droit arménien purement national attribuait aux évêques, en général, l'exercice de la justice. Lorsque donc Casimir le Grand ordonnait, en 1356, de donner la présidence au bailli de la ville dans les différends entre Arméniens, il manifestait ainsi, d'une manière très claire, l'effort de mettre à l'écart la fonction déjà existante du bailli arménien. Mais cette institution se révéla si vivace que ce règlement ne put lui porter aucune atteinte. Aussi trouve-t-on bientôt après des preuves certaines de sa persistance. On doit donc constater que la fonction du bailli arménien, en opposition dans une certaine mesure, aux règlements existants, existait sans reposer sur aucun privilège. M. Balzer établit, sur la foi des documents consultés, la série des baillis arméniens qui, tout le long du moyen âge, furent, en suivant l'ordre chronologique : 1. Abraham, 1356-1378; — 2. Bogdan, 1386; — 3. Avidik, 1407; — 4. Michno, avant 1416; — 5. Iwanis, 1416-1434; — 6. Jacob, entre 1434 et 1441; — 7. Minko, 1441; — 8. David, 1443-1444; — 9. Nikolaus, 1444; — 10. Cristko, 1445-1465 (1469). Le bailliage arménien n'était pas de droit héréditaire dans une famille; le droit de choisir le bailli ou prévôt échéait soit à la totalité des Arméniens de Léopol soit, ce qui est plus vraisemblable, seulement aux Anciens. Le staroste royal devait cependant avoir eu le droit de confirmer le choix du bailli arménien. Le choix même n'était pas valable pour

webaram.com

toute la vie, mais pour une certaine période; il avait lieu peut-être chaque année, peut-être tous les trois ans. Si un même bailli demeurait plus longtemps en fonction, il faut admettre que sa prévôté était due à une réélection.

M. Balzer examine ensuite et expose en quoi consistaient les compétences du bailli arménien ainsi que la portée de son action dans le tribunal arménien de Léopol, placé sous sa direction. Au début, les compétences du bailli arménien dépassent la sphère des intérêts exclusifs de la communauté arménienne; il est (deuxième moitié du XIVe siècle) membre du «judicium generale», et il juge aussi bien des choses de la noblesse que de celles d'autres états; il est la plus haute instance dans les différends entre Arméniens. Plus tard, cette fonction se trouve réduite aux seules affaires de la communauté arménienne de Léopol. En ce qui concerne les contestations, il va de soi que les attributions de la prévôté arménienne se limitent aux seuls Arméniens de Léopol; les tentatives de les étendre aux Arméniens étrangers qui ne faisaient que passer à Léopol restèrent sans succès. Un privilège royal de 1444 attribue l'autorité judiciaire sur ces derniers exclusivement au tribunal échevinal de la ville.

Parmi les Arméniens établis à Léopol, trois catégories échappaient à l'autorité du prévôt arménien :

1° Ceux qui avaient passé à la foi catholique;

2° Ceux qui avaient accepté le droit allemand, soit par l'obtention du droit de bourgeoisie, soit en vertu d'un privilège royal particulier;

3° Enfin, dans les contestations entre personnes nobles et Arméniens, comme poursuivants, ce n'était pas la personne du poursuivant, mais celle du demandeur qui décidait de la compétence du tribunal.

Le ressort du prévôt arménien et de son tribunal s'étendait sur la ville elle-même (Léopol) et sur ses faubourgs; deux faubourgs seulement, le *Podzamcze* et la *Dekanaljurisdiction*, n'étaient pas soumis à son autorité. Dans la Dekanaljurisdiction, il y avait un bailliage arménien spécial pour les Arméniens qui y habitaient et qui avait été établi par le roi Jagiełło en 1415; les Arméniens de Podzamcze étaient soumis, comme toute la population de cet endroit, au staroste de Léopol. Mais, comme suprême instance, le tribunal du

webaram.com

roi était sans aucun doute au-dessus du tribunal du prévôt arménien.

Vers le milieu du xve siècle se passent à Léopol des événements qui vont exercer une influence décisive sur le développement ultérieur de la constitution juridique arménienne. La puissante famille de magnats des Odrowąż, qui étaient alors les starostes de Léopol (Petrus Odrowąż, jusqu'en 1450; Andreas Odrowąż, 1450–1464–1465), entre en lutte avec la ville de Léopol et s'efforce d'amoindrir l'autonomie de sa juridiction. Les Arméniens n'échappent pas à l'amoindrissement de cette autonomie.

Le décret de 1469 ouvre une série d'ordonnances royales qui, jusqu'en 1523, firent subir plusieurs transformations à la constitution juridique des Arméniens. Ce décret de 1469 renvoie toutes les contestations des Arméniens, sans exception, à un tribunal commun qui est placé sous la présidence du bailli de la ville. C'était donc un tribunal mixte, composé d'éléments arméniens et municipaux, comme la ville l'avait déjà introduit une fois en 1460 et comme le document de fondation de 1356 l'avait prévu.

Le décret de 1476, confirmé en 1486 et en 1493, subit des modifications seulement par des ordonnances du roi Sigismond Ier, en 1510 et en 1518. Parmi les châtiments à infliger, trois groupes furent renvoyés au tribunal échevinal de la ville : 1° les actes de violence; 2° les assassinats et les blessures; 3° le vol. Les autres châtiments furent laissés à la compétence du tribunal mixte. En général donc, la législation royale de 1469–1523, en tant qu'elle se rapporte au règlement de la constitution juridique arménienne, présente un caractère significatif : non seulement la fonction du bailli arménien ne fut pas rétablie, mais l'effort se fait de plus en plus manifeste de porter les différends arméniens devant un organisme purement municipal.

Après 1469 on ne rencontre l'institution des baillis arméniens que dans les faubourgs de Léopol. Une telle prévôté existait déjà depuis 1415 dans la *Dekanaljurisdiction*; les sources de la fin du xve siècle et du début du xvie mentionnent souvent les baillis de cet endroit. En même temps, on trouve des données sur les baillis arméniens de Podzamcze. L'auteur suppose que cet emploi y fut probablement créé encore à l'époque des Odrowąż et admet la possibilité que le premier bailli arménien de Podzamcze ait été ce Krzystko, le dernier bailli arménien de Léopol.

M. Balzer donne en appendice un document de 1378, jusqu'à présent inédit, et qui renferme la mention expresse la plus

webaram.com

ancienne d'un bailli arménien à Léopol, ainsi que d'autres documents inédits qui concernent le tribunal arménien et les décrets royaux de 1469, 1476 et 1493.

II[1].

Quittant ses recherches relatives au droit arménien de Léopol au moyen âge, M. Balzer entreprend, dans une deuxième étude, d'élucider la question encore obscure de l'origine du code arménien de Léopol, qui fut sanctionné en 1519 par le roi Sigismond Ier.

Il commence par discuter les travaux antérieurs sur cette question : les éditions polonaises de Wójcicki (1843) et de Barącz (1869), l'édition du texte latin original par Bischoff (1862), et l'édition donnée par ses propres soins dans le *Corpus iuris Polonici*, III (1904); il rapproche ensuite les vieilles hypothèses de Bischoff (1857) et de Gromnicki (1889) sur l'origine de ce document de droit, puis il signale quelques remarques de Hube (1882) et de Kohler (1887) sur ce sujet; et il arrive enfin aux résultats fournis par le récent travail de Karst (1906) où, pour la première fois, on établit une comparaison entre le code de Léopol et ses sources principales, avec le code national arménien de *circa* 1184 (datastanagirq) et le code syro-romain; en dernier lieu, M. Balzer examine le mémoire de Kutrzeba (1908) qui, en prenant pour base la comparaison de Karst, émet une nouvelle hypothèse sur l'origine du code de Léopol.

Kutrzeba part de ce principe que le code ne renferme pas toute une série d'articles du datastanagirq et il en profite pour examiner la plus ancienne rédaction de ce code. Kutrzeba admet que le rédacteur a omis lesdits articles en parfaite connaissance de cause, et il recherche les raisons de ces omissions; il remarque que maints articles concernant le meurtre, les blessures corporelles et le vol appartiennent aux articles qui manquent dans le code, articles qui après les ordonnances de Sigismond Ier de 1510 et de 1518 ne devaient plus appartenir au droit de décision arménien, mais devaient relever du tribunal municipal de Léopol; il arrive à ce point de vue que ces deux règlements ont agi sur

[1] Balzer Oswald, *Statut ormiański w zatwierdzeniu Zygmunta I, z r. 1519...* (*Bulletin de la Société polonaise...*, X, p. 182 et suivantes).

webaram.com

la rédaction du code. Il fixe alors la formation de celui-ci dans l'espace de temps allant de 1518 (apparition du règlement) à 1519 (garantie, par Sigismond Ier, du code traduit en latin).

M. Balzer examine ce point de vue et prouve que la conclusion de Kutrzeba n'est pas juste. Dans le code, il manque en effet peu d'articles qui se rapportent aux délits déjà mentionnés; par contre, il s'y en trouve beaucoup qui les concernent, et, après diverses considérations, il en arrive à conclure qu'il faut chercher ailleurs les raisons pour lesquelles le code ne renferme pas toute une série de prescriptions du datastanagirq.

Ce savant examine ensuite comment le code se comporte à l'égard de ses sources, et reprend la comparaison de Karst entre le code, d'une part, et d'autre part le datastanagirq et le code syro-romain, et il arrive à prouver que, en maints endroits dans le code, on a utilisé des dispositions des lois polonaises (le code de Casimir le Grand et le statut de Warta), ainsi que des codes allemands qui avaient alors force de loi dans les villes de la Pologne. Dans ce cadre général, M. Balzer compare article par article le code avec ses sources, et il prouve qu'une minime partie des ordonnances fondamentales ont passé dans le code sans changements essentiels, tandis que la majorité (100 sur 134 articles) a subi une transformation souvent très fondamentale, ce que Karst, en général, a déjà établi.

Le chapitre le plus important semble être le sixième, où M. Balzer donne l'histoire de la formation du texte original de Léopol, soit l'histoire même du code de Léopol. En se basant sur une nouvelle combinaison des dates historiques, il établit que le texte original (Stammtext) a été apporté à Léopol par les Arméniens dès leur première colonisation en Galicie, et que cette colonisation eut lieu sous le règne du duc Lew (1270-1301), probablement entre 1270 et 1281. Les Arméniens ne vinrent pas directement d'Arménie à Léopol, mais en passant par le territoire tatar où ils vécurent au moins quelques décades, d'où leur langue fortement pénétrée d'éléments tatars. Ils arrivèrent avec les Tatars et, comme eux, furent bien vus comme colons par Lew lui-même. Et ceci explique comment, sous la domination russe, les Arméniens osèrent avoir leurs propres tribunaux et leur propre code. Pendant un temps, ils utilisèrent leur code original, sans y rien changer. Au XVe siècle, les circonstances furent telles qu'une transformation de ce code s'imposa. Le résultat de cette transformation est précisément le code de Léopol. Les

webaram.com

deux parties du code se formèrent en tout cas au plus tard en 1469 (donc non pas seulement en 1518-1519); on y mentionne en effet la fonction du bailli arménien, qui fut supprimée en 1469. Contrairement à la théorie de Kutrzeba, d'après laquelle les deux parties du code seraient nées en même temps et sortiraient de la main du même rédacteur, M. Balzer prouve qu'elles sont séparées et qu'elles ont vu le jour en des temps différents et sont dues à des auteurs également différents.

Le première partie, composée de dix articles, est seulement un extrait, avec un certain nombre d'ordonnances qui ont été puisées à différentes parties du code original, c'est-à-dire le datastanagirq (livres I et II) et au code syro-romain, mais sensiblement transformées sous l'influence des règlements du droit polonais; cette partie vit probablement le jour vers 1434 et semble avoir pour auteur Iwanis, le bailli arménien d'alors.

La deuxième partie, comprenant 124 articles, est une rédaction améliorée (*lex emendata*) du vieux texte original, qu'elle devait complètement remplacer. Eu égard au caractère laïque de la législation arménienne d'alors à Léopol, on prend avant tout en considération ce complexus d'articles du texte original qui renferme les principales prescriptions laïques, en même temps qu'un certain nombre d'articles déjà introduits dans le texte original. Cette deuxième partie du code fut constituée très probablement entre 1462 et 1464. Une série de preuves permet d'admettre que l'auteur de cette partie fut Krzystko, le dernier bailli des Arméniens de Léopol.

Une caractéristique de la méthode et du contenu des deux parties du Code, et un tableau comparatif de ce monument avec ses sources terminent cette dissertation de M. Balzer.

III [1].

Il s'agit ici d'un document de droit, inédit, exclusivement polonais et que publie M. Balzer pour la première fois. L'édition repose sur dix manuscrits datant, pour la plupart, du XVIIe siècle, mais aussi du XVIIIe et de la première moitié du XIXe siècle. Le texte que donne le savant éditeur repose sur le plus ancien manuscrit (début du XVIIe siècle) et qui se trouve actuellement dans

[1] Balzer Oswald, *Porządek sądów i spraw prawa ormiańskiego z r. 1604...* (*Bulletin de la Société polonaise . . .*, XII, p. 59 et suiv.)

webaram.com

la bibliothèque du comte Potocki à Raj, près de Brzeźany; ce texte reproduit vraisemblablement une rédaction du document de droit due aux soins des autorités arméniennes de Léopol. Ce texte se divise en onze titres qui, à leur tour, renferment 132 articles; en tête, se lit une préface. C'est un rapprochement ou une comparaison du droit arménien, tel qu'on le pratiquait dans les tribunaux de la communauté arménienne de Léopol. Ce code est, dans une certaine mesure, un complément du code arménien de 1519, qui traitait plus spécialement du droit matériel. Il est également vraisemblable que le manque de précisions en fait de procédure dans le code de 1519 provoqua la composition et la rédaction du présent code polonais.

Contrairement au code de 1519, cette nouvelle ordonnance ne présente aucune relation avec le vieux droit arménien et n'utilise ni le datastanagirq de Mkhithar Goch, ni aucune autre source du vieux droit arménien. Le seul document de droit arménien qu'utilise partiellement ce nouveau code est précisément le code de 1519; en outre, il repose, en différents endroits, sur des décrets des rois polonais d'un contenu général qui avaient trait aux affaires des Arméniens de Léopol.

D'une manière générale, cette nouvelle ordonnance judiciaire repose principalement sur le droit coutumier, en première ligne sur la pratique judiciaire, telle qu'on l'exerçait en ce temps-là dans les tribunaux arméniens de Léopol. La terminologie de cette ordonnance judiciaire reproduit, dans une large mesure, la terminologie de la procédure polonaise et allemande. L'ensemble de cette procédure s'est développé sous la puissante action des influences locales auxquelles était soumise la pratique des tribunaux arméniens dans leur nouvelle patrie.

Cette ordonnance est plutôt une sorte de code, comme il en naquit de semblables, sous les mêmes conditions, dans les pays occidentaux; c'est également et dans une certaine mesure une sorte de manuel pour apprendre la procédure arménienne, ce qui du reste est spécifiquement exprimé dans la préface.

Cette rédaction de 1604 n'est pas la plus ancienne. Il y en avait deux rédactions plus anciennes, l'une arménienne, l'autre polonaise, qui était la traduction de l'arménienne; ces deux rédactions antérieures n'ont pas été conservées. La rédaction de 1604 se différencie des précédentes par des changements et des additions. M. Balzer établit que ces modifications concernent principalement la procédure des tribunaux de l'époque qui précéda

webaram.com

immédiatement, c'est-à-dire les jugements du tribunal royal, et du tribunal arménien de Léopol, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle (avant 1604).

Le présent document, que publie M. Balzer, est, même dans sa forme la plus ancienne, une œuvre d'époque tardive, de la deuxième moitié du XVIe siècle. On utilisa pendant peu de temps le texte arménien, au plus de 1562 à 1595/1601, et la forme polonaise encore moins, de 1595/1601 à 1604. La traduction de 1604 devint, par ses compléments et ses additions, la troisième rédaction qui, pendant deux siècles et jusqu'à la chute du royaume de Pologne, fut de règle dans les tribunaux arméniens de Léopol. C'est ce qui explique que la rédaction de 1604 ait été conservée en de si nombreux exemplaires, tandis qu'aucune copie ne nous a livré le texte pur des deux rédactions plus anciennes.

Les éléments du droit de l'Europe occidentale agissaient de plus en plus sur le droit des Arméniens de Léopol. Dans le domaine du droit, comme dans d'autres domaines, la transformation s'opérait rapidement, pour aboutir finalement à l'assimilation.

webaram.com

NOTICES DE MANUSCRITS.

I

MANUSCRITS LATINS ET POLONAIS [1].

1

Pravva 1528 [na wierzchu Bóg Ojciec baranek z Krzyżem na Książce pod nim aniołek do Koła napis. Agnus innocens patri immolari voluisti.] 1612.

« Privilèges 1528... Copie exécutée en 1612. »

Fol. 2-10, blancs.

Fol. 11-116, texte polonais.

Fol. 117-156, blancs.

Fol. 156 v°-319, texte des privilèges, en caractères arméniens et en langue probablement tatare.

[1] Les documents polonais m'ont été aimablement expliqués par M. M. Gembarowicz, conservateur du Musée Lubomirski, à Léopol — La bibliothèque Ossolineum, à Léopol, possède le texte imprimé de deux tragédies composées croit-on, par le P. Pidou, lorsqu'il était à Léopol :

a. Swięta Rypsyma, Panna y Męczenniczka. Abo Tyrydat przemieniony. Tragedya nabozna. Z rożnych historyków láćińskich y Ormiańskich wyięta. Wierszami Ormiańskiemi, á intermedyami Polskiemi złożona... Acta in Collegio Pontificio Armeno, sub directione Clericorum Regularium, vulgo Theatinorum, Apostolicorum Missionariorum. Leopoli, Anno Dni. 1668. Mense. . Die. . (Les nom des mois et jour sont en blanc; on les a complétés au crayon : 9/4 1668.) In-4°, 16 pages [Ossolineum, n° 126077].

b. S. Pulcherya Panna y Cesarzowa. Albo śmierć Theodozyusza Młodszego. Tragedia Nabozna... Acta ab Alumnis Armenis Collegii Pontificij Leopoliensis, sub directione Clericorum Regularium vulgo Theatinorum Apostolicorum Missionariorum. Leopoli, Anno Dni. 1669. Mense Augusti. In-4°, 4 pages. [Ossolineum, n° 126076.

Cf., pour la première de ces tragédies, le manuscrit conservé à la Marciana de Venise, apud F. Macler, *Notices de manuscrits arméniens vus dans quelques bibliothèques de l'Europe centrale*... (Paris, 1913), in-8°, p. 81-84.

Fol. 319 v°-343, blancs.

Fol. 156 v°, une sorte de table des matières : *աւալկի բօլօ– մէնեանի թօրա պիթիկլէրինինք :*

Fol. 157, titre : *Պօւրուն կիտի քիրամիաս էլ էդարլար պիթինիբէլի թօր այլարի եօխ դուր :*

Texte incipit : *Հայ պաթշլուղի վարդապետեանին կեա– սաղանը պութօրա պիթիքլինի. խօլդ խասըլի տան || սանափանոս կաթօղիկոսն ընկ պարչայ էրմէնի լի– քընընկ : . . .*

xvi° et xvii° siècles; écriture polonaise et arménienne bolorgir; papier; 343 feuillets; 19,5 × 17 cm. Reliure orientale gaufrée, trace de 2 fermoir arrachés, coins en métal, et qui devait primitivement être la reliure d'un tétraévangile arménien.

[Léopol. Ossolineum, n° 1916.]

2

MSZA ORMIANSKA . . .

P. 9-97. Explication de la messe arménienne, en polonais.

P. 99, une date : Anno Dnī 1718.

P. 109-149, explication du sacrement du baptême.

xviii° siècle; écriture polonaise; papier; 149 pages; 15 × 9,5 cm. Reliure orientale gaufrée, avec trace de 2 fermoirs arrachés.

[Léopol. Ossolineum, n° 1776.]

3

Regestr podatku sympłowego per omnes ordines et nationes civitatis Leopoliensis.

« Registre des taxes immobilières per omnes. . . »

Anno Dni 1716. Diebus juny.

xviii° siècle; écriture polonaise; papier; 56 feuillets; 30 × 18,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 395.]

webaram.com

4

Krotkie Zebranie Praw Przywileiow . . .
« Bref recueil des droits et privilèges . . . »
Copie d'un livre imprimé en 1754.

Fol. 44, privilèges de Sigismond Auguste, roi de Pologne, année 1550, *pro civitate Leopoliensi*, etc.

XVIIIe siècle ; écriture latine et polonaise ; papier ; 44 feuillets ; 36 × 21,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 515.]

5

MISCELLANEA.

Notatki o Ormianach na Rusi i we Lwowie.
« Notices sur les Arméniens en Ruthénie et à Léopol . . . », p. 227-232, faites par l'abbé K. Warteresiewicz pour M. J. Ossolinski, fondateur d'Ossolineum.

XVIIIe siècle ; écriture polonaise ; papier ; 360 pages ; 39 × 23,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1087.]

6

Memorabilia de gente, regno, regibusque Armeniae ex variis hinc inde scriptoribus breviter et cursim excerpta, p. 1-61, 166-211 . . .
— De moribus, ritibus et religione Armenorum, p. 79-80 [1].

[1] De moribus, ritibus et religione Armenorum, vide Joannem *Boemum Aubanum Theutonicum* : de moribus gentium, Lib. 2, p. 239, qui ea omnia quae scripsit hausit indubie ex *Speculo Historiarum* Vincencij Bellovacensis, unde etiam S. Antoninus Florentinor. Archiepiscopus, sua pariter in hoc genere desumpsit, teste P. Galano in Hist. Arm. pag. 346.
Ab eodem *Galano* ibidem saepius laudatur *Liber narrationum* quem *Djarrintir*, suo idiomate vocant *Armeni*, antiquissimum et immensum volumen ;

webaram.com

— Miscellanea armenica memorabilia in tres classes divisa, quarum I de locis, II de personis, III de rebus, de singulis suo ordine et loco agemus, p. 81–166.

Manuscrit autographe de Joseph Epiphanius Minassowitch (Minasowicz), chanoine de l'église de Kïev, secrétaire du roi

quod opus *Romae* luci fuisse datum memorat, P. Athanas. *Kircherus* in China illustrata pag. 92, vid. *Praefat. Editoris* ad Hist. Arm. P. *Galani*.

De *Catholico* Armeniorum id est universali gentis patriarcha, ejusque amplissima in remotissimis etiam oris jurisdictione, necnon solemni ritu inaugurationis ipsius, consule *Josephi Indi* navigationem, in Collect. Scriptor. *Sim. Grynei* fol. m. 204 et seq.

De eodem *Catholico*, de matrimoniis item sacerdotum, deque ritibus in eccl. Arm. usurpari solitis, v. ibid. *Brocardum* in descriptione *Terrae Sanctae* fol. m. 335.

De *religione* Armenorum in *Polonia*, eorumque paramentis Ecclesiasticis magnificis et decoris tunc *Leopoli* tunc *Camenecii*, vide ibid. quae adnotavit tametsi pauca *Mathias à Michou* sive *Michovita* Med. D. et canonicus Cracoviensis in sua *Sarmatia* Europaea, Lib. 11, cap. 1., fol. m. 473.

Pertinaciam *Armenorum* in Schismate, graviter perstringit celebris Scriptor Natalis Alexander, Ord. Praed. Tom. 2. Sect. 2, pag. 222 et alibi (p. 80).

Praeterea de religione Armenorum aut de rebus ad religionem spectantibus ex professo scripserunt :

1° S. Nicon Armenus, Cretensium apostolus : de quo Baronius scriptor gravis in Annal. Ecclesiastic. ad annum 963. Ejus scripta reperiuntur Tom. III, Biblioth. P. P.

2° Theorianus graecus philosophus ad *Catholicum* sive Patriarcham Armeniorum à *Manuele Comneno* Imp. Constantinop. Legatus, conciliandae concordiae causa *Graecam* inter et *Armenam* Ecclesias missus A°. C. 1170. Cujus scripta teste *Galano*, loc. cit. pag. 300, extare dicuntur Tom. IV, Bibliothecae P. P.

3° Leonardus Abelus, Episcopus Sydonius, legatus apostolicus ad Armenios a *Gregorio* XIII summo Pontif. missus. Ex cujus scriptis *Aubertus Miraeus* Belga, in Lib. *de Statu religionis* per Europam, Asiam, etc., praecipue articulo singulari *de religione et patriarchis Armenorum* sua hausisse videtur.

4° Pater Gravina Ord. Praed. Libellum italico sermone concinnavit, cui inscriptionem dedit : *Brevis relatio de Statu religionis S. Dominici in Provincia Armeniae* ; teste P. *Galano* in Hist. Arm. p. 22.

5° Clemens Galanus Surrentinus Cl. reg. Theatinus, missionarius ad Armenos de propaganda fide. Huius ingens est opus : *de Conciliatione Ecclesiae Armenae cum latina* quod armenice et latinè prodiit *Romae* 1650, in-fol. Ex hoc postea pars tantum historica sive *Historia Armena Ecclesiastica et Politica* lucem aspexit *Coloniae* 1686, in-8°.

6° P. Jacobus Villote. . . S. J. Armeniam Christianam, sive Tabulam Chronologicam Regum et Patriarch. Armeniae evulgavit Romae 1712. ubi complura ad religionem quoque spectantia, erudite recensuit.

7° Andreas Lubelczyk Bochnensis, canonicus et concionator Leop. edidit Libellum *de Baptismo Armenorum*, Cracovie, in officina Viduae Floriani

webaram.com

de Pologne. — De la bibliothèque de Joseph Ep. Minassowitch Ex donis Emi ac Revmi D. Leonardi Card. Antonelli, die 20 Maji 1796.

XVIIIe siècle; écriture latine; papier; 214 pages; 21 × 17 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 625.]

7

Recueil de documents qui concernent l'église Sainte-Croix *extra muros*, l'église cathédrale arménienne de Léopol, et la maison Kiełbasińska, *alias* Tatułowska.

Fol. 11, texte en caractères arméniens et en langue que je ne lis pas (peut-être tatare).

Ungleri relictae 1544, in-12. Idem, ibidem, aliud opusculum typis subiecit, titulo insignitum : *Liturgia* seu *Missa Armenorum* 1549, 12°.

8° Matheus Bembus, S. J. Libellum quoque *de religione Armenorum* polonico idiomate exaravit, pralo (?) subiectum *Cracoviae* 1634, in-4°.

9° Kempius... quidam Theologus. Cujus dissertationem Inculentam *de Statu Armeniae*, Editor Coloniensis Anonymus Galani, praefatione ad Ejus Hist. Armenam ad se a Johanne Ernesto *Gerhardo* fuisse missam testat, nescio tamen, num editas inter, an ineditas numerandam.

10° De La Croix, ejus libellus gallicus a Burchardo Struvio in Biblioth. selecta Historica, p. 764, aestimandus censetur, hac inscriptione insignitus : *Etat present des Nations et Eglises grecque, arménienne, maronite à Paris*, in *12 mo*, 1695. Paris, 1695, in-12. Moysis Cheronensis Historia Armena, ex Armen. in lat. conversa per Fratres Wischonios (?) prodiit Londini in Anglia, anno, ni fallor, 1736.

11° Ricaut eques Britannicus, Secretarius Legationis Anglicae Constantinopoli, opusculum de statu Eccl. Armenae consignavit, gallice conversum. Histoire de l'État présent de l'Egl. arm. par M. le chevalier Ricaut, traduit de l'Anglois par M. De Rosemond, à Amsterdam, 1696, in-8°.

12° Novissimus quod tamen etiam hucusque ineditus Franciscus Gutkowski, archidiaconus, canonicus reg. Tremesnensis, praepositus Camenecensis. Vir, teste Cl. Johan. Daniele *Janocki* Bibl. Vars. praefecto in *Polonia literata*, p. 25, omnis rei Ecclesiasticae antiquae *Armeniae* praesertim curiosissimus in eo est, ut non parve molis librum edat, qui inscribitur : *Religionis Armenicae in Polonia ortus et progressus*. Additurus est opuscul. raris. cujus haec inscriptio : *Liturgia seu missa Armenorum ritu*. M. Andr. Lubelczyk Bohnensi canonico et concionat. Leop. interpr., etc., in-8°.

Voir en outre, au point de vue bibliographique : F. Macler, *De erroribus Armenorum*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1924, t. LXXXIX, p. 61 et suiv.

webaram.com

xviie et xviiie siècles; écriture polonaise, latine et arménienne; papier; 72 feuillets; 31 × 19 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1658.]

8

Munimenta niektore służące kosciołowi archikatedralnemu Lwowskiemu ormianskiemu cum suo indice.

Divers actes concernant l'église archicathédrale arménienne de Léopol.

3 vol. in-folio.

xviie et xviiie siècles.

[Léopol. Ossolineum, n°s 1655-1657.]

9

Ustawy i Fundusze bractwa jazłowieckiego we Lwowie, ab anno 1710.

Droits et ressources de la confrérie de Jazłowiec (Arméniens de Podolie), à Léopol, 1710.

xviiie siècle; écriture polonaise; papier; 29 feuillets; 39 × 23,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1651.]

10

MISCELLANEA.

P. 211-213, traduction en polonais de la préface et des formules finales de la collection des privilèges accordés par Sigismond Ier aux Arméniens de Léopol, en 1519.

3 pages.

Copie du xviiie siècle; écriture polonaise; papier; 2 feuillets; 38,5 × 24 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 267.]

---

webaram.com

11

Manuscrit latin du commencement du XIXe siècle.
Contient :

a. Epitaphia omnium episcoporum Cracoviensium descripta per F. B. Wo., 1817, fol. 1-16 v°;

b. Fol. 17-32, blancs;

c. Fol. 33-37 v°, notices des archevêques arméniens de Léopol, dédiées à l'archevêque Augustinowicz, de Léopol.

Le reste du manuscrit est blanc.

XIXe siècle; écriture latine, papier; 37 feuillets recouverts d'écriture; le reste est blanc et non folioté; a4 × 17,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 844.]

La notice relative aux archevêques est intéressante :

Fol. 33. Illustrissimo Excellentissimo ac Reverendissimo Domino D. Jacobo Stephano Augustynowicz Dei et Apostolicae Sedis gratia archiepiscopo Leopoliensi Armenorum.

Sacrorum Proceres, queis Urbs dedit alma Leonis
Praesuleos fasces Armeniumq gregem.
Accipe virtutem fulgens Antistes honore.
Et modulata brevi carmine facta lege.
Non quia norma tibi ritis praescribitur istis,
Ipse sui, quum sis norma decora gregis :
Sed quia pro meritis voluit tibi debitor Auctor
Extare hoc animi pignora grata sui.

TETRASTICHA.

JOANNES I.

Pontificale pedum qui primus in urbe Leonis (fol. 33 v°)
Adsumpsit, Regum sanguine creatus erat
Pastores reliquos praecurrere jure videtur,
Quidni ? Praecursor nempe Joannes erat.

Assumpsit tiaram Pontificam A. C. 1365
testibus scriptoribus editis P. Krusiński

webaram.com

atq̄ Niesiecki et ineditis videl. : Stepano
Roszka et Anonymo Auctore M. S. Viln :

GEORGIUS I.

Hic cathedram rexit Magni cognomen adeptus
Tempore, quo Lechis jura Jagello dabat.
Lignea quae fuerat, cessit tum Ecclesia flam̄is,
Ut fieret saxis marmoribusq̄ locus

Rexit cathedram ad A. C. 1384 teste Niesiecki ac St. Roszka annum 1420 ejus regimini adsignat.

AVEDIC.

Accepit sacri gestamen honoris Avedic
Qui Latio Gabriel dicitur esse logo. (fol. 34)
Praeter Lemburgam, Coriati et menia rexit
Moldavos : tempus caetera facta silet.

P. Niesiecki regimen Ejus conjicit in annum 1415. St. Roszka in A. C. 1445.

CHRISTOPHORUS.

Nomine qui Christum, Christum qui mente ferebat
Christophoro cinxit sacra tiara caput.
Nil tamen in fastis extat, nisi nomen inane
Sed quod fert Christum, cur ego inane vocem ?

Profuit cathedra circa A. 1461 Niesieckio attestante. St. Roszka mentionem Ejus factam reperit ad A. 1478, idque ex inscriptione antiqua Campanilis Eccl. Camenec.

STEPHANUS.

Nomine non solo Stephano sat ferre coronam
Accedit capiti mitra decora sacro.
Curia Pontificis fovet hunc et Caesaris aula (fol. 34 v°)
Caesar honore colit, munere Papa beat.

Accessit ad populi regimen circa A. 1485
decessit de statione Cathedrae circa A. 1492
uti memoratus Roszka l. c. adnotavit.

KILIANUS.

Ille vices primum Pastore absente gerebat
Post cujus mortem Pastor et ipse fuit

webaram.com

Dignus qui Cathedram gereret pastore sepulto
Cujus rem gessit, sustinuitque bene.

Initium ejus regiminis P. Niesiecki in A. 1490 retulit. Andreas Lubelczyk Bochnensis uti sui synchroni ad A. 1549 meminit. Eundem Kalust Armenis appellari St. Roszka tradit.

GREGORIUS II.

Cum pravos mores non posset ferre suorum
Indomiti Pastor noluit esse gregis
Terram adiit sanctam primum mox limina Petri (fol. 35)
Mutavitq solum, non gregis ingenium.

Gessit archiepiscopatum ad A. 1557
quo tandem se abdicavit A° 1568
Roszka citatus d. l.

BARSUMUS.

Huic natale solum Trapezus Limburga tiaram
Obtulit, et populi jura sacrata dedit.
Quem quia non potuit monitis flexisse paternis
Dimisit pariter pontificale pedum.

Sacra potestatis gubernacula regio
D. Stephani Bathorei diplomate
Accepit A. C. 1579. d. 12. Junii (teste Roszka) quae deinde exacto trienio
sponte dimisit, si modo calculo Niesieckii standum est, qui nudo ejus
nomine annum 1582 adscripsit.

JOANNES II.

Sic ubi Barsumus dimisit fraena Joannes
(fol. 35 v°) Suscepit curam sede vacante gregis
Soczaviae primum profulsit honore Cathedrae
Hinc Lemburgensi jusq decusq dedit.

Ab aliis in serie praetermissus a solo
Roszka memoratus ad A. C. 1598.

GARABIED.

Praecursor Latio dictus sermone Garabied
Gentili sacro cinxit honore comas.

webaram.com

Gesta, genusq Viri narrant tabularia gentis
Nam mea cum non sit conscia Musa silet.

Roszka tempus regiminis ejus designat ad A. 1606. Niesiecki mortem ejus refert ad annum saequentem 1607.

MIESROBIUS.

Miesrobius, alii quem verso nomine dicunt
Macrobion lustris rexit avile tribus
Ast bene qui vixit, bene rexit Praesulis ejus
Non est vita brevis, non regimenq breve est.

(fol. 36) Niesiecki et Roszka tempus ejus obitus in Annum 1629 conjiciunt.

NICOLAUS TOROSIEWICZ.

Nicoleos Victor populi non solo nomine est
Nam domuit populi pectora dura sui
Flexit et ad votum Romanae in foedera sedis
Sic inconcussum stat pietatis opus

Primus is Unionis Romanae in Ecclesiam suae gentis introductor fuit primusq ex Polono Armenis assumpsit Archiepiscopatum A. C. 1626. quem tandem cum vita deposuit 1681 Profuit itaq Cathedrae A. 55 teste Niesiecki.

VARTANUS HUNANIAN.

Vir pius et fidei causa perpessus iniqua
Promovit Cathedrae commoda quoq suae
Indixit Synodum Clero, fundavit in Urbe
(fol. 36 v°) Vestales regula sub Benedicte tua.

Annis circiter 34. in regimine exactis de statione vitae et Cathedrae decessit A° 1715. attestante Kruszyński Porro St. Roszka duct. ab A° 1686 Regiminis ejus initio annos duntaxat 29 eidem adsignat.

webaram.com

JOANNES TOBIAS AUGUSTYNOWICZ.

Ingenio miti Praesul Clementis amorem
Promeruit qui Orbi tum sacra jura dabat
Contullit suae multa ornamenta Cathedrae
Felix, quem virtus et benefacta canunt.

Assumptus ad regimen Cathedrae
a. 1715 Clavum ejus morte dimisit
A° 1751 exactis pie in pontificatu
annis 36 in vitae vero curriculo 88.

(fol. 37) JACOBUS STEPHANUS AUGUSTYNOWICZ.

Orbatum Clerum populumq̄ dolore lavasti
Succedens Patrui dignus honore Nepos
O utinam longos te Numen servet in annos!
Conatusq̄ tuos prosperitate beet.

Praefuit ecclesiae annis 32.
excessit e vivis 1783.

MELCHISEDECH PATRIARCHA.

Hic Patriarchali cedens de sede Leonis
Accepit fasces gentis in urbe sacros
Dogmata Romanae dedicit ducuntq̄ Cathedrae
Multum Pastoris vox pietasque valent.

Vacantem sedem quadriennio haud
integro administravit, tandem conse-
crato Leopoli in gentis Antistitem To-
rosevicio ipse Camenecum Podoliae
successit ibiq̄ sanctissime obiit
(fol. 37 v°) A. C. 1627. d. 18. Martii teste P. Krusiński
S. I. in historia vert. bell. Pers. p. 78
tam in textu, quam nota marginali
ubi tamen (quod observandum velim)
errore librarii alter anni numerus
perperam expressus est, proq̄ sexcentesi-
mo quingentessimus positus.

webaram.com

12

Droits et privilèges de la colonie arménienne de Stanisławów. Copie exécutée en 1727-1729.

XVIIIe siècle; écriture polonaise; papier; 291 feuillets; 31 × 20 cm. Cartonné.

[Léopol Ossolineum, n° 1362.]

13

Acta Jazłowieckie.

Fol. 183-226, actes de juridiction pour les Arméniens de Jazłowiec (ville en Podolie), 1669-1672.

XVIIe siècle; écriture polonaise; papier; 226 feuillets; 34 × 20 cm. Cartonné.

[Léopol Ossolineum, n° 1485.]

14

Regestr Proventow kapłanskich z Różnych widerkaffow pochodzących, ab anno 1616.

Registre des revenus des prêtres et des vicaires de l'église cathédrale arménienne à Lwów provenant de diverses sources, à partir de l'année 1616.

XVIIe-XVIIIe siècles; écriture polonaise; papier; 16 feuillets; 32 × 10 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1716.]

15

Regestr Quartałow.

Registre des revenus des prêtres de l'Église cathédrale arménienne de Léopol, 1727-1745.

XVIIIe siècle; écriture polonaise; papier; 91 feuillets; 30 × 10 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1717.]

---

webaram.com

16

Regestr mszy, SS. Bractw 3 kościoła tyśmienickiego Ormianskiego po rabunku od kozakow uczynionym, zpisany. R. P. 1740. Dnia 25 kwietnia.

Registre des saintes messes des 3 confréries de l'église arménienne à Tyśmienica, après le pillage des Cosaques, écrit en 1740, 25 avril.

XVIIIe siècle; écriture polonaise; papier; 44 feuillets + 30 blancs et non foliotés; 19 × 15 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1703.]

17

Connotacia splendoruw kościelnych kościoła ormianskiego lwowskiego roku 1722. dnia 17 lutego spisana.

Liste des ornements de l'église arménienne de Léopol; écrit en 1722, le 17 février.

XVIIIe siècle; écriture polonaise; papier; 6 feuillets; 30 × 19,5 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 1720.]

18

Annalium urbis leopoliensis, tomus extravagans... antea... domini Ioannis Thomae Iosephowicz, canonici cathedralis Leopoliensis... nunc cura et labore... domini Valeriani Gruszczyński, deffinitoris provinciae, prioris conuentus iunioris Leopol. Carmelitarum... datus anno salutis nostrae 1769.

XVIIIe siècle; papier; écriture latine; 1,220 pages, 31,5 × 19,5 cm. Reliure veau plein.

[Léopol. Ossolineum, n° 124.]

Contient, entre autres :

	Chap.	Pag.
Armenis Leopoliensibus, ad abjurandam haeresim author fuit Pruchniccius Archi Praesul	137	147

webaram.com

	Chap.	Pag.
Armenorum natio, patria, religio, eorumq̃ adventus in Russiam	138	148
Armeniae majoris Patriarcha, Catholicus, in Ecclesia Leopoliensi Armenorum sepultus, et alii duo in Ecclesia P. P. Conventualium S. Francisci	139	152
Armeni uniti, Fratres sub regula S. Dominici	140	153
Armeni Russici, in Schisma Alexandrinum, et Dioscori deliria turpiter relabuntur	141	154
Ab Armenis Schismaticis Liber impius et haereticus, editus Leopoli, contra Dogmata Ecclesiae Catholicae	142	156
Armenorum simulatio, Ira, vindicta, in Episcopum suum Torossowicz	143	159
Armenorum nequissima astutia, Legationis Romanae, literas, à suo Patriarcha, in condemnationem innocentis sui Episcopi transmutant	144	161
Armenorum Schismaticorum causa, apud consules Leopolienses, authoritate Archiepiscopi Leopoliensis Latini, cum adjutorio officij Capitanealis dijudicatur	149	177
Armenorum Ecclesia, brachio seculari, et in manu forti aperitur, ac suus in eam solemniter intromittitur Episcopus	150	180
Armenorum Schismaticorum, jurgia, odia, in suum Episcopum Orthodoxum, contumacia et irreverentia in res sacras	150	181
Armeni Schismatici pro sua parte, Literas salvi Conductus Regias obtinent	165	219
Armenorum cum suo Archiepiscopo litigia et jurgia	170	225
Armenorum contra suum Archiepiscopum invicta rebellio et ad forum Romani Pontificis evocatio	184	266
Armenos inter Leopolienses et suum archiepiscopum Torossowicz varij motus et violentiae	193	279
Archiprœsul Armenorum Torossovicz Ecclesiam Sae Crucis noviter erectam occupat	197	285
Armeni, diu renitentes, tandem compelluntur ad obedientiam, suo Archiepiscopo et Congregationem Immaculatae Conceptionis B. V. Mariae fundant	278	541
. . . . .		
Arma Polonorum felicia, Turcis fatalia	418	859
. . . . .		
Armeni Bernatowicz Schismatici, pro Episcopo Camenecensi Armenorum intrusi, inhibitio, et expulsio	458	937
Archiepiscopus Leopoll̄, nationis Armenorū, Unitq̃e Sae Sedi, Leopoli celebrat Synodum et statuta facit pro		

webaram.com

	Chap.	Pag.
bono suae Eccleae, contra quem Plebis protestatio (1691)	505	1029
Armeni Lałynowicz jovialitas offensiva Magistratûs serio punita	523	1051
. . . . .		
Clemens Galanus, insignis missionarius Leopoli apostolicus	374	744
Cleri armenicalis locus, in processionibus publicis inter canonicos metropolitanos	452	929
Capitularia Acta, tum ad Armenorum negotia, tum ad propriae Ecclesiae bonum ordinem	534	1073
Cameneci recuperandi à Turcis, cogitatio et cura major quam pacis publicae	555	1105
Duo Theatini Patres, Româ venerunt Leopolim pro convertendis Armenis, ad fidem catholicam, missionarij (en 1664)	363	718
Episcopales cathedrae, graeca et armena, schismate infectae	28	20
Episcopus Armenorum Torossoviccius consecratur, contra Bernatovicz, à Patriarcha Orientis, Leopoli hospitante.	142	156
Episcopus Leopolien Armenorū, Torossoviccius, Legatum Patriarchae Orientis, ignoraus suum hostem honorificè suscipit	144	161
Inter Armenos Leopoliens et suum archiepiscopum, Torossowicz, varij motus et violentiae	193	379
Professio fidei Episcopi Leopoli Armenorum et Protectio Romanae Ecclesiae data ejdem	148	172
Quidam Armenus Wartabieda vocatus, ab Armeniae Patriarcha Romam legatus Leopolim astutè divertit	143	159
Schismatici Armeni ausus	13	9
Schismatici Armeni, pro sua parte literas salvi conductus Regias obtinent	185	219
Torossoviccius solemni fidei professione unionem Ecclesiae Romanae suscipit	184	366

19

Historia powszechna o Ormianach.
Histoire générale des Arméniens, par le prêtre METELSKI.
Va de Haïk jusqu'au commencement du XIXe siècle.

webaram.com

Fol. 51 et suiv., notices concernant les Arméniens en Pologne, église, couvents, etc.

XIXe siècle; écriture polonaise; papier; 77 feuillets; 21 × 17 cm. Reliure moderne.

[Léopol. Ossolineum, n° 3758.]

20

Pacta y listy wszytkie Tureckie, Tatarskie y Perskie, ile się ichkolwiek nalazło, od pomierzęnia się familiey otomanskiey z królmi . . . zebrane przes Samuela z Otwinowa Otwinowskiego Sekretarza J. K. M. . . . Anno 1642.

Traités et lettres complets turcs, tatars et persans, combien il y en a depuis l'établissement des relations entre la famille Ottomane et les rois . . . , par le secrétaire du roi, Samuel Otwinowski, l'an 1642.

XVIIe siècle; écriture polonaise; papier; 433 feuillets; 29 × 18 cm. Cartonné.

[Léopol. Ossolineum, n° 3555.]

II

MANUSCRITS ARMÉNIENS.

1

VIE DES SAINTS.

Manuscrit en langue polonaise et en caractères arméniens. Présente de grandes difficultés de lecture, dues aux inexactitudes de transcription, notamment pour rendre avec les lettres arméniennes les nasales et les sons mouillés du polonais.

Pas de mémorial ni de date; semble être de la fin du XVIIe siècle. Des annotations, postérieures à l'exécution du manuscrit, contiennent des cantiques, des hymnes, le Te Deum et différentes prières en latin et en arménien.

XVIIe siècle (?); écriture notragir; papier; non folioté; 16 × 10 cm. Reliure cuir en mauvais état.

[Léopol. Archives municipales. Pas de cote.]

2

TÉTRAÉVANGILE.

Au début (fol. 1 v° et 2), lettre d'Eusèbe à Carpien.

Fol. 2 v°-3, blancs.

Fol. 3 v°-4, canons de concordance évangélique, dans de jolis encadrements.

Fol. 4 v°-5, blancs.

Fol. 5 v°-6, canons de concordance évangélique, dans de jolis encadrements.

Fol. 6 v°-7, blancs.

Fol. 7 v°-8, canons de concordance évangélique, dans de jolis encadrements.

Fol. 8 v°-9, blancs.

Fol. 9 v°-10, canons de concordance évangélique, dans de jolis encadrements.

Fol. 10 v°-11, blancs.

Fol. 11 v°, portrait de Matthieu, assis, écrivant son Évangile.

Fol. 12, début de l'évangile selon Matthieu : frontispice, ornement marginal.

P. 157, fin de l'évangile selon Matthieu : suivie, p. 158, de ce *mémorial :*

Յանգելեալ և ի յաւարտ գիրս ածառոյս· և մատեանս սրբակիր ձեռամբ յոգնամեղ և յետին գրչի : մելքիսեդեկ սուտանուն դպրի : Արդ ետանիք և ծախիւք բարեսէր և երանաւանեաց՝ հոգելկաց և յարաջելոց անձին՝ յայ խաթուն կոչեցեալ՝ հանդերձ կենակցով իւրով որ անուն կոչեցեալ՝ սարգիս գայ յարդար ընչից իւրեանց զաւակ հոգւոյ ի սիրով և ընդունեալ յի մա մերին :

Արդ որք հանդիպիք այսմ տառի՝ զվերոյ գրեալս ի տմն զլալխաթուն հեզայ հոգին և զիմաստունն ի նմա-նիս իւր՝ այլ և զծնօղս նորա և զամ արեան մերձաւորս զկենդանիս և զհանգուցեալս (ajouté en surcharge : *յիշե-ցէք ի տէր*) *և որ յիշէ յիշեալ լիցի ի Քէ այ որ է օրհ-նեալ . . . կատարեցաւ ի Նորաւանս որ կոչի Տապա-րաղէլ՝ ընդ հովանեաւ սրբոյն Թէոդորոսի զաւրավարի և այլ սրբոցս :*

(Col. *b.*) *Արդ բնակիչք գեղջս և սրբոյ տաճարիս յի-շեալ և աւրհնեալ լիցին . . .*

Ici finit cette écriture divine et ce livre, par la main de Melqisédek, faussement nommé prêtre, chargé de péchés et dernier scribe, aux frais et à la charge de la personne appelée Lalkhathoun, pieuse, qui soupire après le bonheur [céleste], avec son mari, nommé Baron Awger; ils acquirent ce [livre] de leurs propres deniers, [eux] enfants spirituels de Sion et familiers de la Jérusalem d'en haut.

Or, vous qui rencontrerez cet écrit, mentionnez dans le Seigneur Lalkhathoun, humble d'âme, et le sage qui lui ressemble (son mari), et ses parents et tous ses consanguins, les vivants et les morts; et celui qui mentionnera, qu'il soit mentionné par le Christ Dieu, qui est béni . . . Fut achevé à Norawanq qui se nomme Taparalel, à l'ombre du général saint Theodoros, et des autres saints.

(Col. *b.*) Or, les habitants de ce village et de ce saint temple, qu'ils soient mentionnés et bénis . . .

Entre p. 158 et p. 159, manque le portrait de Marc.

P. 159, début de l'évangile selon Marc. Frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 258, fin de l'évangile selon Marc : *զի երկնչէին* «car [elles] avaient peur».

Entre p. 258 et p. 260, portrait de Luc, assis; devant lui, un personnage debout; — et début de l'évangile selon Luc, frontispice, ornement marginal, initiales zoomorphes.

P. 419, col. *a*, fin de l'évangile selon Luc.

P. 420, portrait de Jean, debout, et de Prokhoron (?)[1], assis à droite; sur la marge gauche du feuillet, un personnage debout : Jean le Baptiste (?).

[1] Cf. F. Macler, *Rapport sur une mission scientifique en Belgique, Hollande, Danemark et Suède*... (Paris, 1924), in-8°, p. 121-122 et fig. 19.

ebaram.com

Fig. 1. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Canons de concordance.

webaram.com

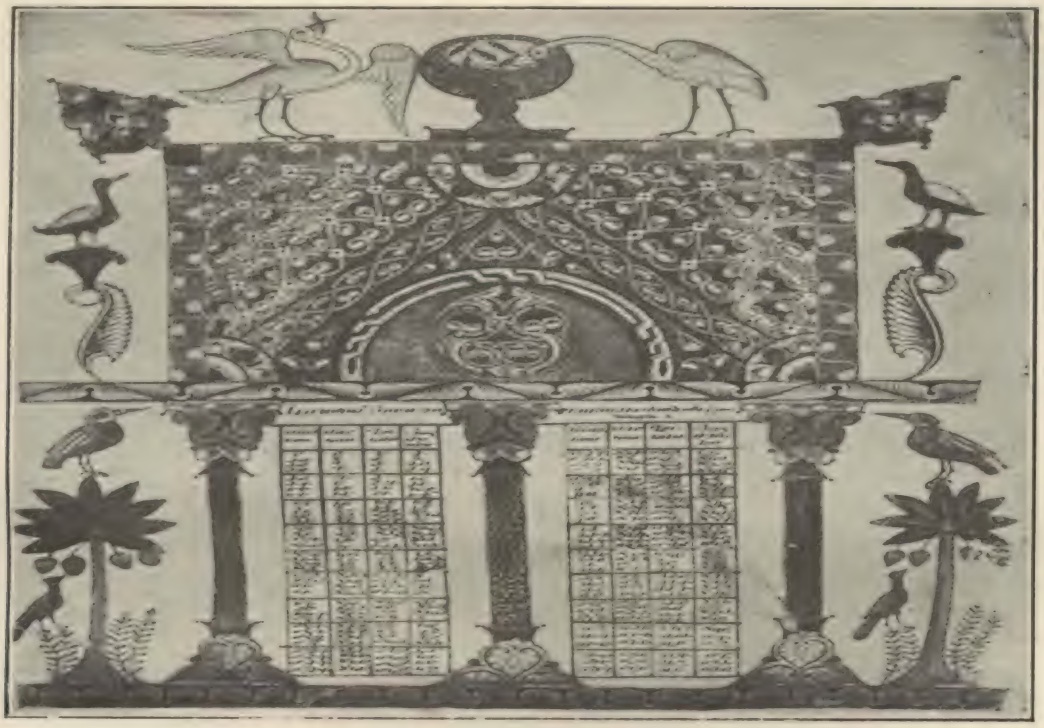

Fig. 2. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Canons de concordance.

webaram.com

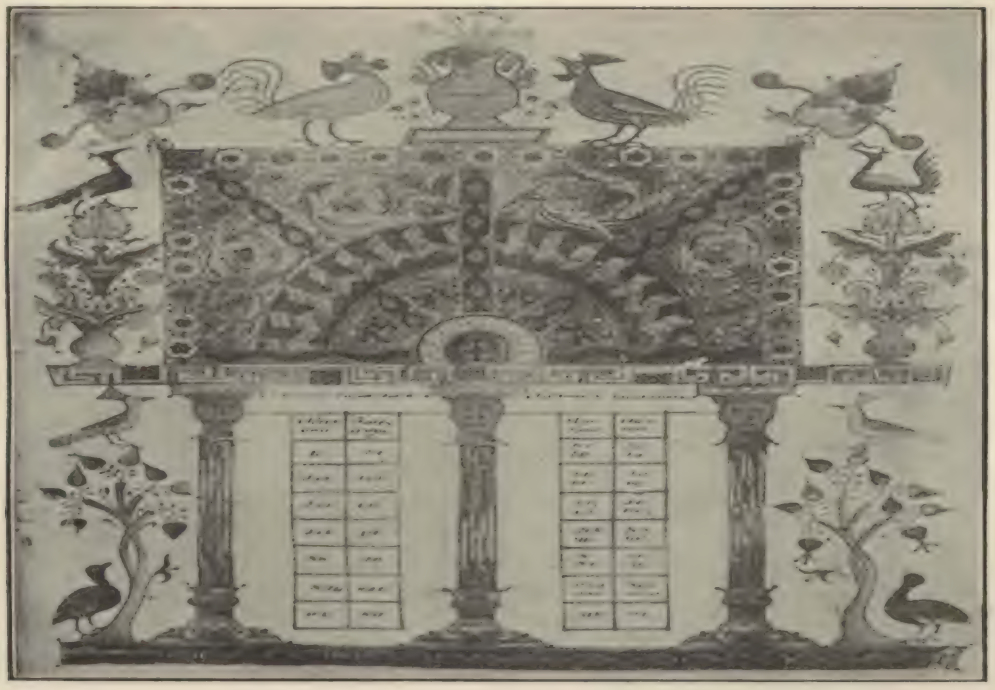

Fig. 3. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Canons de concordance.

webaram.com

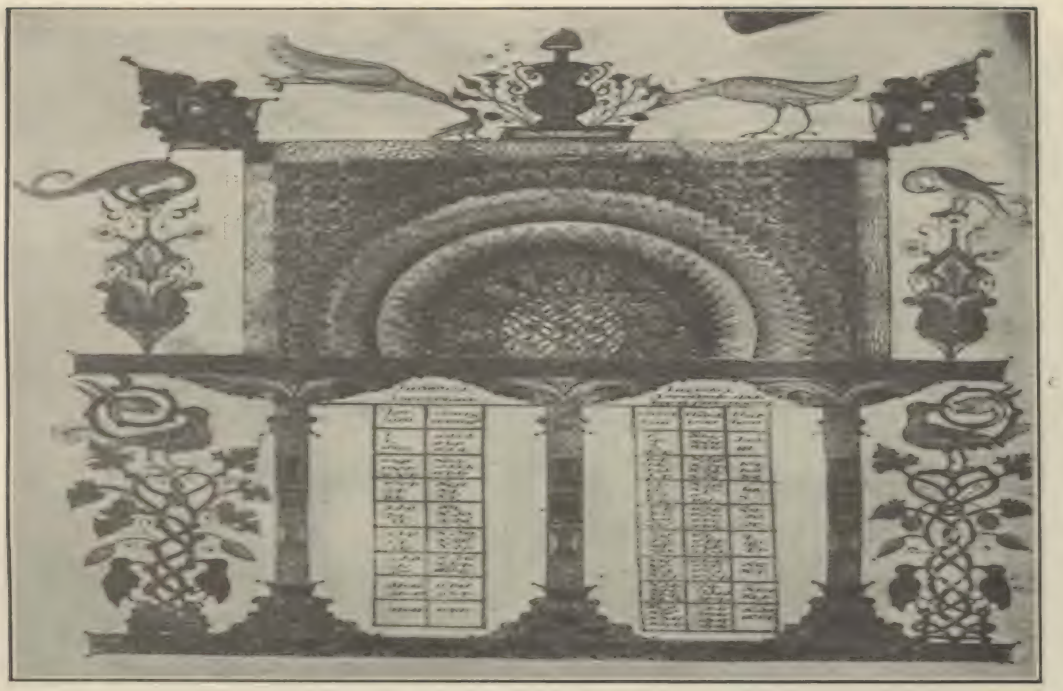

Fig. 6. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Canons de concordance.

webaram.com

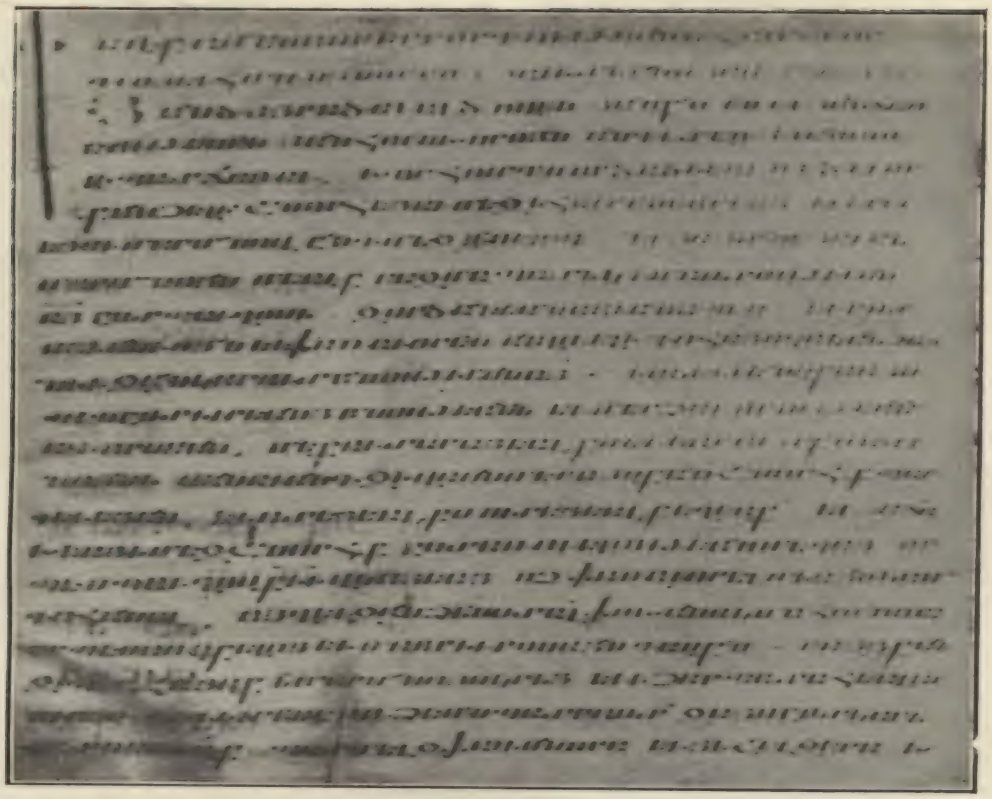

Fig. 5. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 417 v°.

webaram.com

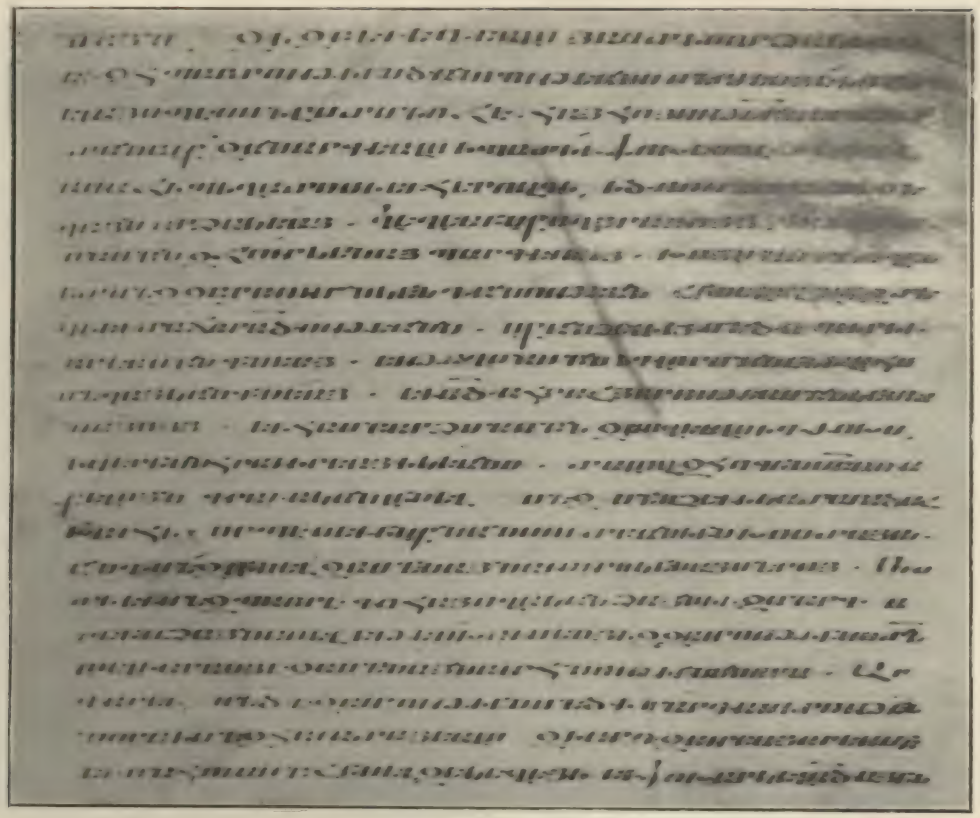

Fig. 6. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 419.

webaram.com

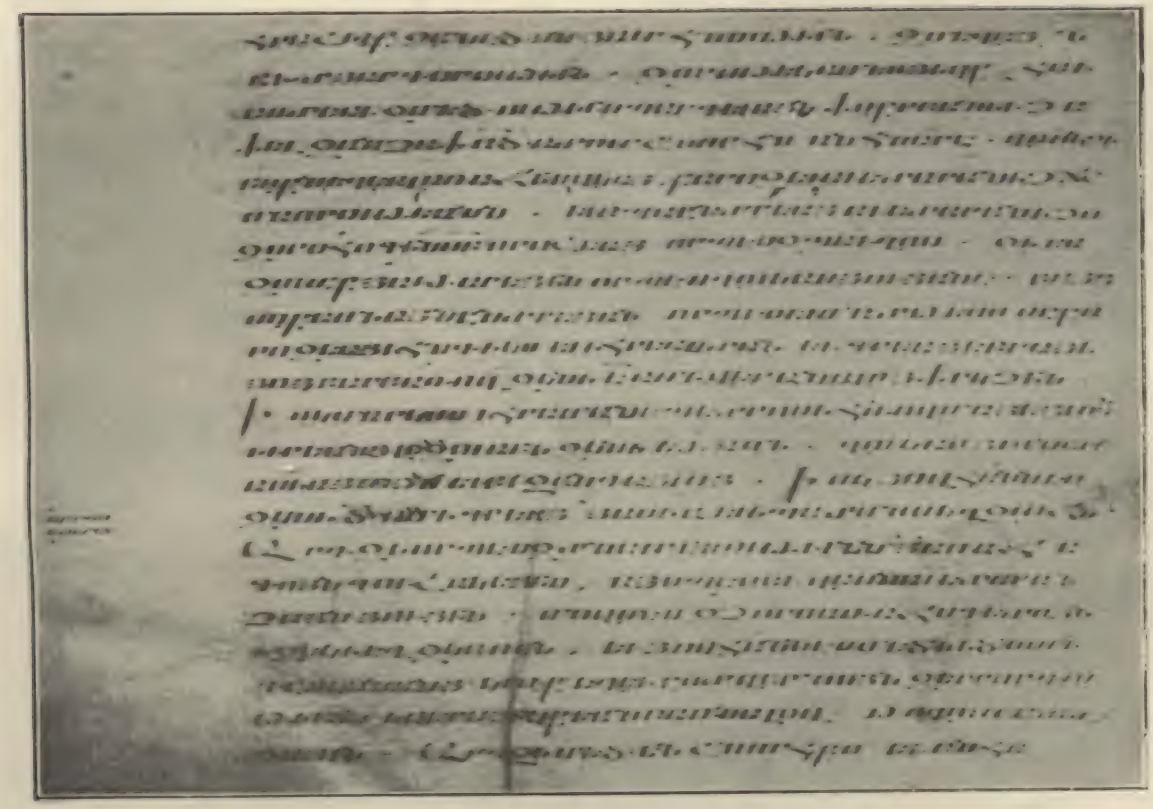

Fig. 7. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 419 v°.

webaram.com

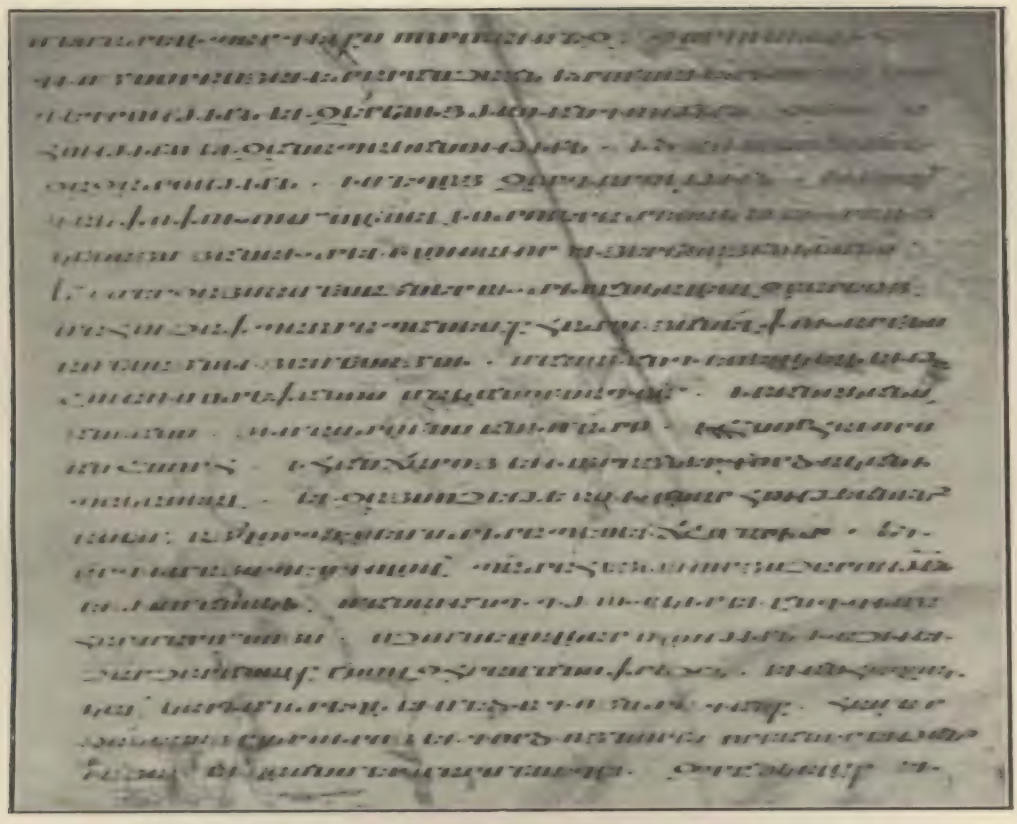

Fig. 8. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 420.

webaram.com

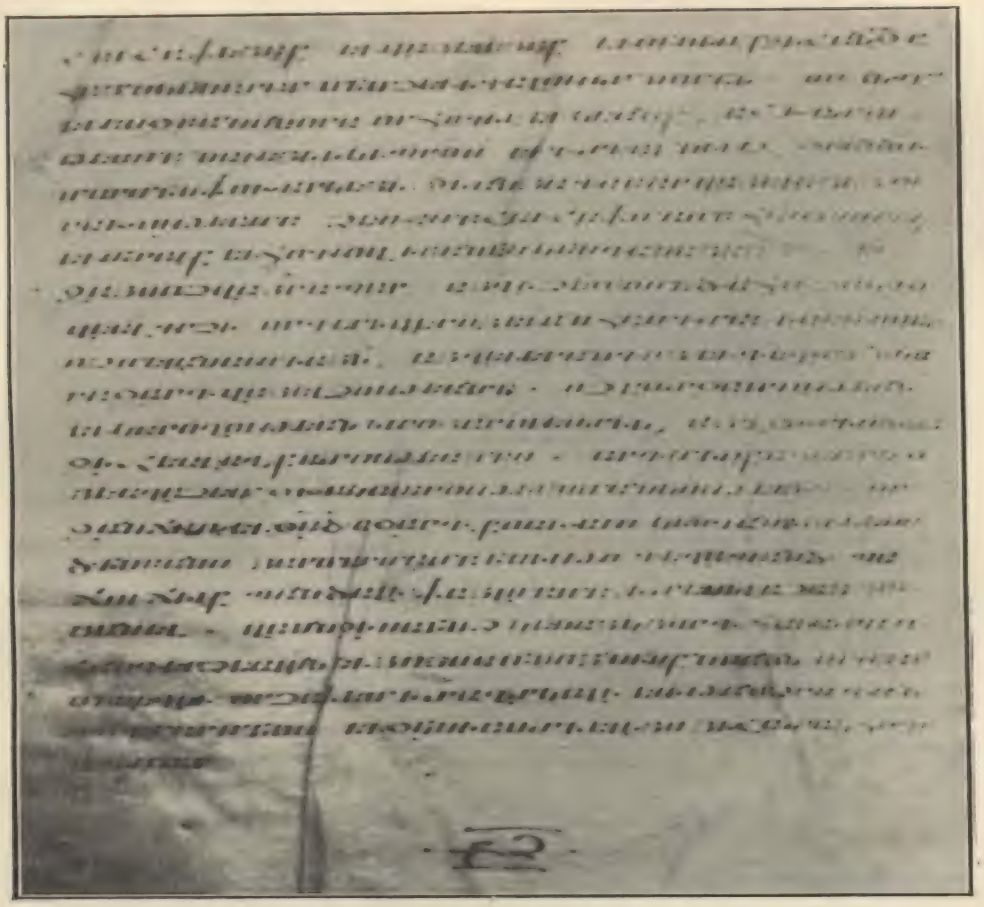

Fig. 9. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 420 v°.

webaram.com

Fig. 10. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 421.

webaram.com

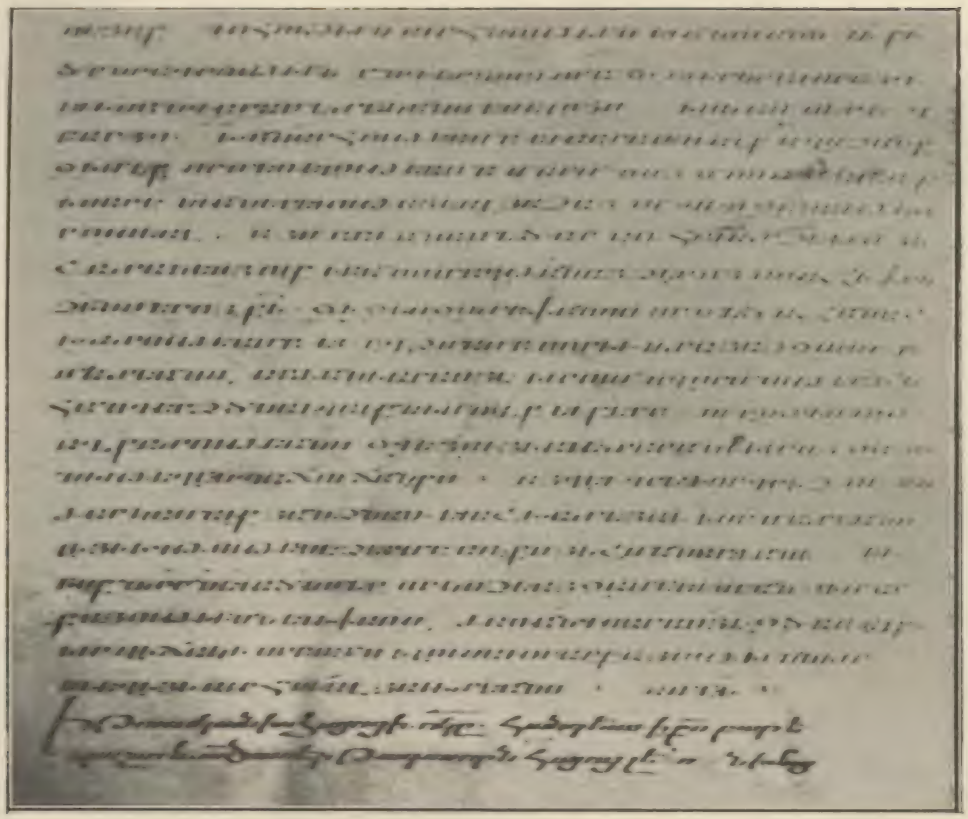

Fig. 11. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 421 v°.

webaram.com

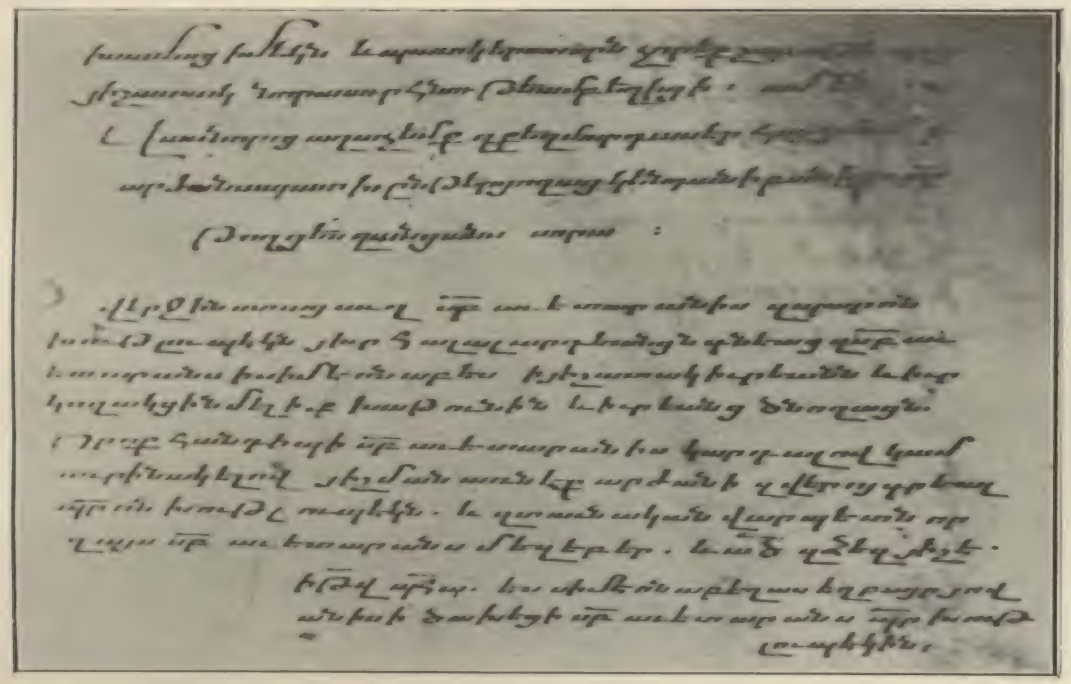

Fig. 12. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 422.

webaram.com

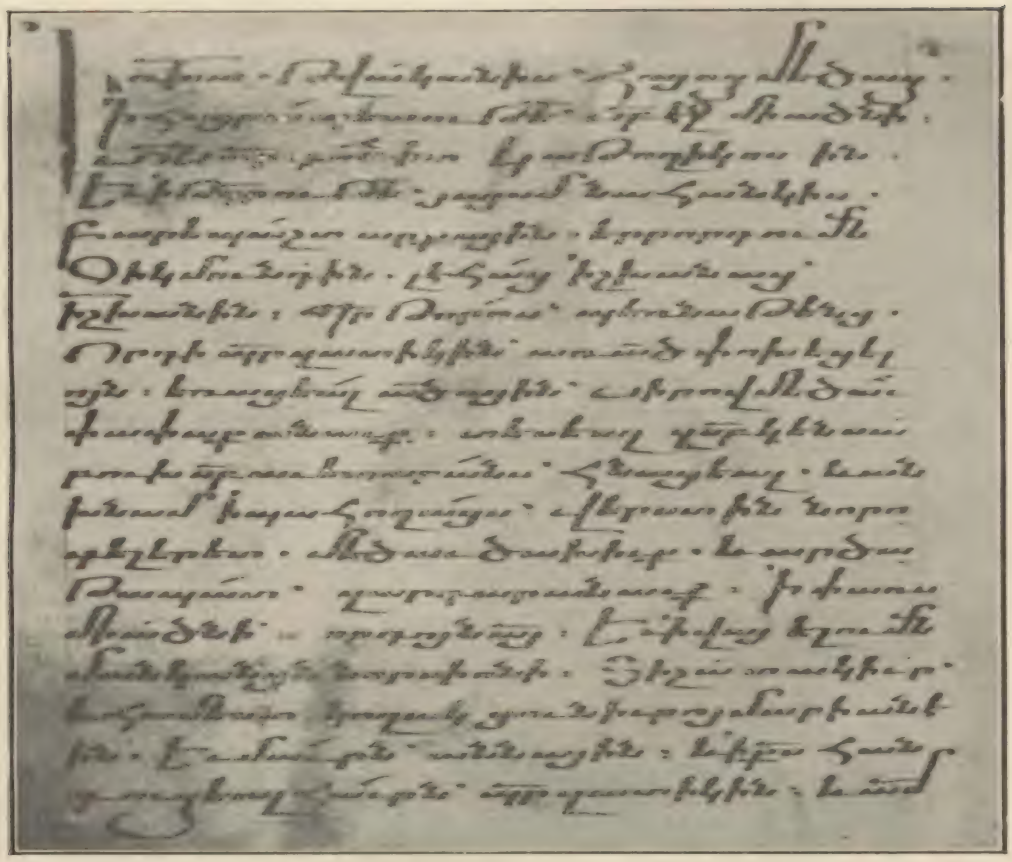

Fig. 13. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 422 v°.

webaram.com

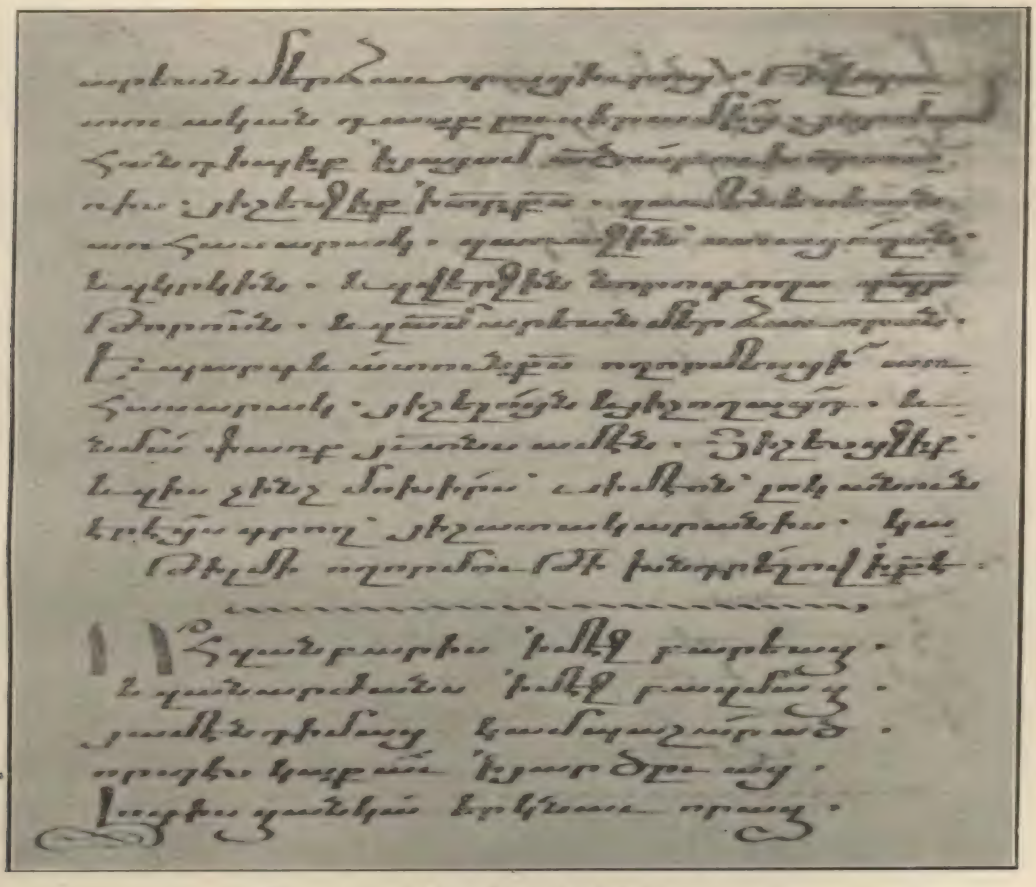

Fig. 14. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 423.

webaram.com

P. 421, début de l'évangile selon Jean, frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 541, fin de l'évangile selon Jean.

Au verso de la page 541, le portrait de Jésus-Christ assis; sur la marge inférieure, cette légende, à encre rouge passée : *Եւ զիս զանարժան ծառայ այ զառաքէլ ծաղկող եւ կազմողս յիշեսջիք ի.քս : Թողութ գյանցանաց իմ:* « Mentionnez dans le Christ, moi l'indigne serviteur de Dieu, Araqèl l'enlumineur et le relieur, pour pardonner mes péchés ».

Sur les feuillets de garde en papier, à la fin, des formules de prières en écriture moderne.

XVIIe (?) siècle; belle écriture bolorgir; parchemin; 541 pages à 2 colonnes; ornements marginaux; fleurettes, oiseaux; quelques sujets et personnages; 25 × 17.5 cm. Reliure plats bois recouverts de velours grenat passé, avec fermoirs et ornements en argent. Une crucifixion sur le plat supérieur, une Vierge sur le plat inférieur. Tranches dorées.

[Léopol. Archevêché arménien. Pas de cote [1].]

3

TÉTRAÉVANGILE.

Superbe manuscrit, avec illustrations de toute beauté; plusieurs manquent.

Au début, dans des encadrements magnifiques, la Lettre d'Eusèbe à Carpien, et les canons de concordance évangélique (fig. 1, 2, 3, 4).

Fol. 11 v°, portrait de Matthieu, assis, écrivant son évangile.

Fol. 12, frontispice, ornement marginal, début de l'évangile selon Matthieu, en lettres glorifiques, or, bleu et rouge.

[1] Il y avait jadis plus de deux manuscrits arméniens conservés à l'archevêché arménien de Léopol. Voir la notice des 74 manuscrits arméniens de la bibliothèque de l'église arménienne de Léopol, dans *Dziennik literacki Lwów*, n° 34, 27 août 1853, *O rękopismach kapituły ormiańskiej Lwowskiej*, par l'abbé Sadok Barącz, et la suite de l'article dans les n°s 35, 36, 37, 39 et 40 du même périodique. Ces manuscrits ont été prêtés, n'ont jamais été rendus; ils ont disparu, et leur nombre se réduit aux deux dont je donne ici même la notice.

Fol. 128 v°, portrait de Marc, assis, écrivant son évangile.

Fol. 129, frontispice, ornement marginal, début de l'évangile selon Marc, en lettres glorifiques, or, bleu et rouge.

Fol. 203 v°, fin de Marc, suivie de la *finale* յարու ցեալ յս̅ «Jésus étant ressuscité», jusqu'à fol. 204 v°.

Fol. 205, blanc.

Fol. 205 v°, Luc, assis, écrit son Évangile.

Fol. 206, frontispice, ornement marginal, début du texte de Luc en lettres glorifiques, or, bleu et rouge.

Fol. 325, fin de Luc.

Fol. 325 v°, Jean, debout, à droite, écoute l'esprit, et dicte son évangile à Prokhoron, assis à gauche.

Fol. 326, frontispice, ornement marginal, début de l'Évangile selon Jean, en lettres glorifiques, or, bleu et rouge.

Fol. 417, fin de l'évangile selon Jean.

Fol. 417 v°, début des mémoriaux. Entre fol. 417 et fol. 418 qui est blanc, trace d'un feuillet coupé, d'où lacune dans le texte de ce mémorial.

Fol. 419, suite du mémorial, jusqu'à fol. 421 v°. Fol. 421 v°, au bas, deux lignes en écriture bolorgir, ainsi que les autres mémoriaux (fig. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12-15).

Ce manuscrit serait de l'an 1219 de J.-C., d'après une note moderne placée à l'intérieur du plat inférieur; erreur; voir le mémorial de copie (fol. 421), p. 106.

XII° siècle; écriture erkathagir; parchemin; 425 feuillets; 29 × 21.5 cm. Reliure postérieure à la copie; plats couverts de velours grenat, surchargé de motifs en métal; 2 fermoirs; semble être de la renaissance de l'art allemand.

[Léopol. Archevêché arménien. Pas de cote.]

Mémoriaux. — Fol. 417 v° (fig. 5) :

1 փառք ամենայն երրորդութեանն հաւր եւ որ
2 դւոյ եւ հոգւոյն սրբոյ յաւիտեանս յաւիտենից ամէ·
3 Յանծայրածաւալ ծովէն յանքննին եւ անճառ
4 էութենէն յանհուն խորոցն անզննելի եւ անհասանե
5 լի· պատճառաւ, խորհրդն որ ծածկեալ մ. ծ
եւ սք

6 *քանչելի շնորհեցաւ մեզ ի հաւրէն բարեաց եւ*
երեւ
7 *եցաւ մարմնով ընդ մեզ լինելով, եւ յայտնեցաւ մե*
8 *մարմնոյն մեւաւք բազմապատիկ իմաստութիւնն*
9 *այ ըստ պաւղոսի· զոր ծանեան արժանապէս եւ*
ըստ
10 *արժանւոյն եւ փառաւորեն անլռելի գոհացողա*
կան ձայ
11 *նիւ զանկարաւս ընութիւնն այ· իսկ եթէ նորա*
այս
12 *պէս ըստ իւրեանց բնութեանն եւ մերձաւորու*
թեանն
13 *առ որս էնն· մեք աւտարացեալքս եւ կարաւտքս*
ամե
14 *նայնի մանաւանդ զի վասն մեր այսքան շնորհք*
պար
15 *գեւեցան· եւ ատեցեալքս սիրեցեալք եղեաք եւ*
յանձա
16 *խեաց ի մեզ շնորհք ըստ առաւելութեան մեղաց*
որ
17 *պէս պաւղոս քիւ վկայեաց ոչ փառաւորել միայն*
կամ
18 *գոհանալ· այլ եւ զանձինս տալ փոխանակ մահու*
նորա :
19 *որպէս առաքելոց եւ մարտիրոսացն դասքն· բայց*
քան
20 *զի վերջացաք ի մարմնոյս կրից եւ ի չար պատա*
հեալ առ
21 *ուրցս· որ . . . աստ առ ձեռն պատրաստ՝ զայս ըստ*
կարի
22 *հատուցուք պատմել զփառս նորա եւ յիշել*
զերախ

Le folio 418 est blanc. Entre le folio 417 et le folio 418, il y avait un feuillet qui a dû être coupé.

Fol. 419 (fig. 6) :

1 *ռայն· զի զբեւեռեալս յաստիս արձակեսցէ*
2 *եւ զհպարտութիւն ծանրութեանս մերժեսցէ*
ի մէնջ·

3 եւ այսպէս մի ըստ միոջէ· հայհոյութիւքն եւ
նախա
4 տանաւք զանարգեալս ի պատիւ փոխեցէ· կալով
5 առաջի պիղատոսի եւ հերովդի, ի ծառայութե
նէ մե
6 ղացն արձակեաց· լ՛եղեւան քաղցրացոյց եւ
ծարաւ
7 մահփն զջուր կենաց պարգեւեաց· խոցմամբ
կողին
8 եւ մեզ զարբումն կենդանութեան չինելով
զմեզ ան
9 ղի եւ տաճար ածութեանն· աքանչելի եւ մեծա
պատիւ
10 արեամբն· գնեաց եւ թաղմամբն ի գլորմանէն
ի վիհս
11 մեղաց կանգնեաց· եւ ածահրաշ յարութեամբն
կենդա
12 նացոյց· եւ համբարձմամբն զթողեալս ի դժոխս
13 ի վերինն հրաւիրեաց ի կեանս· տալով զհոգին մի
առա
14 քեղոցն գրաւական լինել մեզ մինչեւ ի կատա
րած աշ
15 խարհի· որպէս եւ ինքն անսուտ բանիւն խոս
տացաւ
16 ընդ մեզ լինել զամենայն աւուրս կենաց մերոց·
Ուս
17 տի եւ մեզ պարտ է գոհացողական ձայնիւ զմարդա
18 բերին ձայն առել եթէ ո՛ խաւսեսցի զզաւրութիւնս
տն
19 լսելի արասցէ զամենայն աւրհնութիւնս նորա·
Ար
20 զարեւ· մեծ է զաւրութիւն մեծ ի մարդասի
րութեն
21 նորա ի մեզ հաւատացեալս զխարդ զաւրեաց
արեամբ
22 եւ մահուամբ չինել զեկեղեցի եւ փոխարկել
ածային

Fol. 419 v° (fig. 7) :

1 հրաշիւք զանէծմն յաւրհնութիւն· զմեղացն
2 ախտ յարդարութիւն· զոր թէ կամեսցի ոք հաւ

3 ստուեաւ զմեծութիւն պարգեւացն փոքր բանիւ-
չա
4 վել զանչափ ածաստուր շնորհն անհնար է մտան զի
5 ինքն եղեալ առաջին վկայ քարոզել աւետարա-
նիչ Ճշ
6 մարտութեանն· եւ ապա ընտրեաց աւետարա-
նիչս
7 զորս հոգին որ որոշեաց որպէս զպաւղոս զի բա
8 զումք յաւժարեցին որպէս ղուկաս ցուցանէ:
բայց
9 տքա միայն ընտրեցան որպէս եւ մատթեոս որ քա
10 րոզեաց ի հնդիկս եւ ի հրեաստան եւ գրեաց
եբրայե
11 ցոց բարբառով զինի Է ամ ի վերանալոյ փրկչին
12 իսկ մարկոս ի հրամանէ պետրոսի հռովմայեցւոցն
13 իւրեանց լեզուաւն զինի ԵԺ ամի· ղուկաս յու-
նարէն
14 ասխացւոցն· եւ բիզանդացւոց· իսկ յովհաննէս
15 զինի Ծ ամի գրեաց յասիա եւ ի պատմոս կղզւոջն
16 Արդ զի որպէս զանաւրէնութիւնն յառաջա
17 գոյն զուշակեցին, այսպէս եւ զսան աւետարան
18 չացն ցուցին· մովսէս զ չորս առաջս գետոյն
19 եզեկիէլ զկառսն· եւ յովհաննէս մեծն ի ծնունդ
20 դըս կանանց կառք եղեւ ըստ վերնոյն զերրորդու
21 թիւնն ի վերայ իւրեանն բառնալով, թողում աւել
22 զայլն: արդ զի մեծ են շնորհքս եւ անհա

Fol. 420 (fig. 8) :

1 մեմատելի պարգեւքս որ տուաւ մեզ· զոր ունեալ
ի հո
2 գւոյն սրբոյ աւետարանչացն ետուն աւետիս
մեզ զոր
3 դեզրութիւն եւ զերկնից ժառանգութիւն,
զանմա
4 հութիւն եւ զանապականութիւն, ի ծառայու
թենէ
5 զազատութիւն, ի մեղաց զարդարութիւն, եւ-
բոփան
6 զակ փոփոխումն լինել ի սուերատեսակ եւ-
անխտալից

7 կենացս յանախտ և ի լուսաւոր եւ յերկնային
կեանս.
8 Այլ մեր զայս ամենայն երախտիս ընկալեալ զգա
րեաց,
9 մինչու չափ պարտապան եմք հատուցանել փո
խարէնս
10 յամենայնսիւ յամենայնի. մանաւանդ ես եղկելի
եւ թը
11 շուառս ստեփանոս մականուն աղամ, ի բանա
կանս
12 անբանս, յիմաստունս անիմաստս. ի շնորհաւորս
13 անշնորհ, ի հանճարոյ եւ ի մտաց ներգործականի
14 պակասեալ. եւ զայս ոչ եթէ առ խոնարհու
թեան ինչ
15 ասեմ, այ՛լ որպէս եմ տխրապէս եւ ճշմարիտ. Այլ
16 արդ իմ այսպէս գոլով պատահեցի աւուրցս չա
րութեան
17 եւ ժամանակի. մանաւանդ դժոխակիր եւ ընդ
դիմա
18 հար մարմնոյս. ոչ ունելով կարողութիւն խա
չիւ եւ
19 չարչարանաւք ընուլ զհրամանս փրկչին եւ ան
հաղորդ
20 կալ՛ կարի՛ անտեղի եւ մեծապղծ տագանք հա
մար
21 ձակեցայ ըստ սիրոյ եւ գործոց նորա որ բան էր
եւ թանձ
22 րացաւ. եւ վասն մեր մարմին եղեւ. զոր ընկա
լաք եւ

Fol. 420 v° (fig. 9) :

1 շաւշափեցաք եւ փայփայեցաք եւ ունիմք գիշան զը
2 հայն կենարար մինչեւ ի գալուստ նորին. սոյնպէս
3 եւ ես զբանս նորա որ հոգի է եւ կեանք աշխատու
4 թեամբ նուեցի ի կնիքս եւ զտեալ նիւթ
զբանն ի
5 մարմին փոխարկեցի զի անյապաղաբար վայելեցի յու
6 րախութեամբ ձեռամբ շաւշափմամբ համբուրիւք
7 եւ մտաւք եւ հոգւով ի բանէն կենդանացայց. եւ
8 զայս ոչ փայրապար այլ ի ձեռն մեծահոչակ պո

9 վեալ գրչի որ գերիվերոյ եւ անհաս զտաւ ի սեռս մեր
10 ոչ մեկնեաւ միայն այդ եւ երանգոց եւ գեղոց նկա
11 րազարդ վայելչութեամբ ոչ ըստ զաւրութեան
12 եւ կարողութեան խորոյ արուեստին, այդ ըստ խնումն
13 զկջեալ աղքատութեամբս· արդ մի ոք աղաչուես
14 ցէ աղաչեմ զխակամտութիւն մանկութեանս, որ
15 զանձնա եւ զնծաղարդ քնախաւս կենդանի եւ կենա
16 ծին բանս յարմարմամբ ի նիւթս գեղապանծ պա
17 Ճու Ճիւք պանծայի փայլմամբ ի տեսիլ աչաց ցու
18 ցանել· վասն զի սա ինձ կենաց կցորդ հաւատո առ
19 հանդերձեալն եւ յոյս առ նոյն ինքն բանն որ մար
20 մին եղեւ ոչչափ եմ ի տաղտկալի եւ ի թանձրա գան
21 գաղ մարմինս եւ զկնի աստի եւ ելցս յիշատակ հոգւ
22 ոյ խնդ·

Fol. 421 (fig. 10) :

1 Արդ ի թուականիս հայոց ոխէ յնծայելն թագաւո
2 րութեան հայոց լեոնի քրիստոսի որ յառաքինեանց եւ ի
3 հայրապետութեան տն գրիգորիսի կաթողիկոսի· զրե
4 ցաւ յերկու հռչակաւոր ուխտս որ առընթեր ամուր դղե
5 կաց, ի սուրբ լերինս տաւրոսի եւ ի գլուխ մայրաքաղա
6 քին տարսոնի, սկզբնաւորեալ ի մեծանուն անապատ մի
7 լիճն ընդ հովանեաւ սրբոյ ածածնին որ է թամ՛ բարան իշ
8 խողաց ամուր դղեկի պապառանի· եւ կատարեալ առընթ
9 եր սնտա ամրոցի լամբրոնի յաւթեվան հռչա կաւոր
10 ուխտ սկեւռա· առաջի սրբոց եւ սքանչելագործ նշա

11 նի եւ փրկչին տաճարի· Արդ անարք որք յինչ նուաս
12 ութեանս նծոփրութեան պտուղս նայիք ողւոյ աչաւք·
13 ի բանիցս աւետարանութիւն որով զորն մեր յո քն ի սնս
14 տեսանէք· եւ մարմնոյ հայելով ի պաճուճանս զարդ
15 ուս որով պաճկեալ զգեղեցիկն քան զամենայն որդիս
16 մարդկան որ սփռեաց ի շրթանց իւրոց զայս աւե տարան
17 նախ աւրհնութիւն գոհութիւն եւ երկրպագու թիւն մա
18 տուցէք այ հաւր եւ միածնի իւրոյ տն մերոյ Յի Քի եւ մի
19 խիթարիչ սուրբ հոգւոյն որ արժանի արար զաղ քատ եւ
զկործանեալ մարդկութիւնս այսպիսի սքանչելի նոր
21 ողման եւ փրկութեան որ ի սմս պատմի եւ ի մէնջ որք
22 յայս շնորհ վայելեցաք եւ այժմ ի կարգ մեռելոց դա

Fol. 421 vº (fig. 11) :

1 սեցաք գոհութիւն աւրհնութիւն եւ անուանն Յի Քի
2 ծննդագործութիւն ընդ երկնաւորացն եւ երկրաւոր բացդ
3 եւ ի սանդարամետականն մեռելոցս· իսկ սա մեր եղ
4 բարցդ խոնարհութեամբ եւ արտասուաւք աղա չանք
5 զի մեք որ մեռելութեամբ մարմնոյ մռայեալք եմք
6 ի սրտէ եւ աներեւութացեալ յաչաց որպէս զա նաւթ կո
7 րուսեալ· այս արժանամեծար առհաւատչեաւս յի
8 շատակեսցուք ի բանս մաղթանաց ձերոց առաջի փրկ

ebaram.com

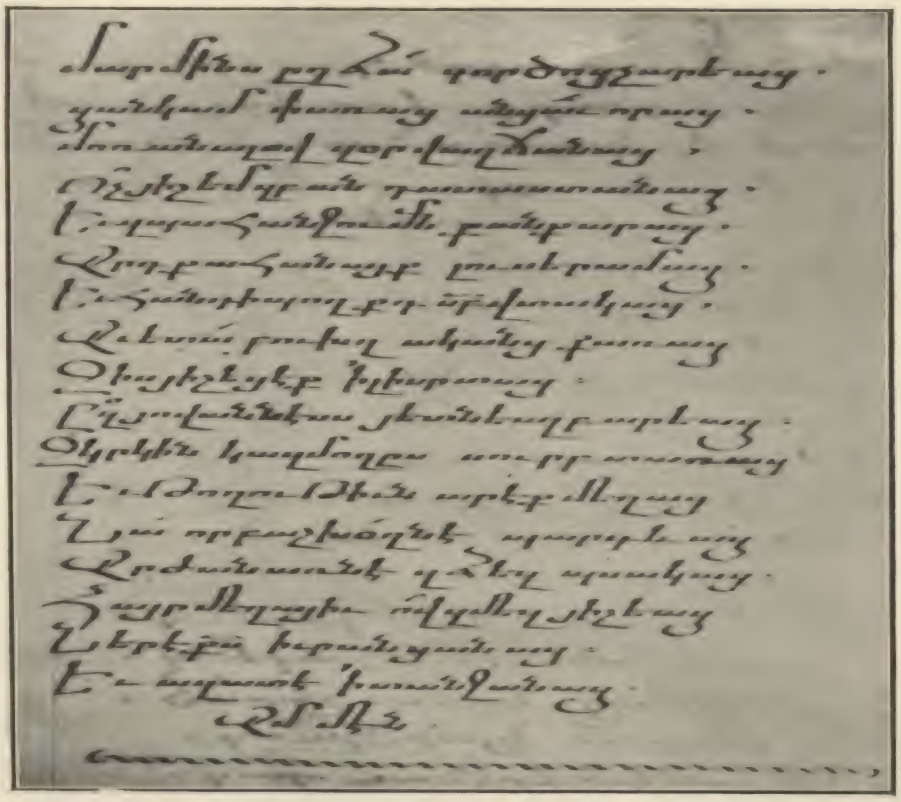

Fig. 15. — Léopol. Archevêché arménien.
Tétraévangile. Mémorial, fol. 423 v°.

webaram.com

de sa femme Mélik Khathoun, et de leurs parents. Quiconque rencontrera ce saint évangile, en le lisant ou en le copiant, qu'il mentionne le susdit baron Khouthloupêk et le prélat (tônakan vardapet) qui nous apporta ce saint évangile. Et que Dieu vous mentionne. En l'an 871 (= 1422 de J.-C.), moi, le moine Siméon, frère de Yovhannès, j'ai vendu ce saint évangile au baron Khouthloupêk.

Fol. 422 v°, 3e mémorial, d'une autre main :

En l'an 1041 de la Grande Arménie (= 1592 de J.-C.) sous le pontificat, à Etchmiadzin, du seigneur David [1] catholicos, et sous le règne dans cette contrée, du pieux roi Zigmound III [2], le prince des princes des Polonais, le baron Thoros Pernathents (Bernathents), fils de feu le baron Zadik, mû par un grand amour pour Dieu, désireux, voyant ce saint évangile vivificateur usé et mal conservé le fit restaurer avec beaucoup de frais et avec une reliure en argent, avec des ornements pour la gloire du fils Unigenitus de Dieu, et pour la jouissance des enfants de la nouvelle Sion; en souvenir de son humble compagne, Marianê, et de sa mère Anna, et de son père endormi dans le Christ, baron Zadik, et de tous (fol. 423) ses consanguins. Ô classes honorables des prêtres, quand vous rencontrerez cette sainte écriture émanant de Dieu, mentionnez dans le seigneur Christ tout le monde en général, les premiers acquéreurs, et ensuite le dernier restaurateur, baron Thoros, et tous ses consanguins; et que le Christ dispensateur ait pitié en général de ceux qui sont mentionnés et de ceux qui mentionnent. Et gloire à lui éternellement; amen. Mentionnez-moi aussi, poussière sans valeur, Siméon, prêtre de nom, scribe de ce mémorial, en demandant une goutte de pitié au Christ.

Puis, une pièce en vers rimés de 22 lignes où l'auteur se nomme Yovhannès, qui a relié de nouveau ces saintes écritures (sans indication de date).

4

MISSEL.

Titre en rouge : *պատարագ յատուկք հիսնակացն* « Messe propre à l'Avent ».

Incipit : *կիրակէ · սաղմոսի · ձդ. մեծ են փառք նր ի*

[1] David IV de Valarchapat, coadjuteur 1579-1587, puis catholicos 1587-1629.

[2] Sigismond III, roi de Pologne, 1587-1632; il était devenu roi de Suède en 1592.

webaram.com

փրկութիւն քում. . . «Dimanche. Ps. 84. Grande est sa gloire dans ta délivrance. . . »

Manuscrit incomplet; manquent des pages en plusieurs endroits.

XVIIIe siècle; écriture notragir; papier; 317 pages à 2 colonnes; 36 × 21 cm. Reliure orientale gaufrée en mauvais état, avec traces de 2 fermoirs arrachés et de dorures sur les plats.

[Léopol. Collection de M. Czołowski, directeur des Archives municipalesde Léopol.]

5

TÉTRAÉVANGILE.

P. 1–9, blanches.

P. 10–11, lettre d'Eusèbe à Carpien, dans des encadrements multicolores.

P. 12–13, canons de concordance évangélique, encadrements multicolores.

P. 14–19, canons de concordance évangélique, encadrements multicolores.

P. 20–32, blanches.

P. 33 : Նախադրութիւն ըստ մատթէոսի աւետարանին «préface à l'évangile selon Matthieu».

P. 34–36, concordance du récit évangélique.

P. 37–39, blanches.

P. 40, portrait de Matthieu, assis, écrivant son évangile; coloris où prédomine le bleu.

P. 41, début de l'Évangile selon Matthieu; frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 205, fin de l'Évangile selon Matthieu.

P. 206 : Նախադրութիւն մարկոսի աւետարանին «préface à l'évangile de Markos».

P. 207–208, chapitres de l'Évangile selon Marc.

P. 209, blanche.

P. 210, portrait de Marc, assis, nimbe doré, écrivant son évangile.

P. 211, début de l'Évangile selon Marc, frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 313, fin de l'Évangile selon Marc, *զի երկնչէին* «car [elles] avaient peur».

P. 315 : *Նախադրութիւն ղուկա աւետարանին* «préface à l'Évangile de Louka».

P. 315-318, chapitres de l'Évangile selon Luc.

P. 319-321, blanches.

P. 322, portrait de Luc, assis, nimbe doré, écrivant son évangile.

P. 323, début de l'Évangile selon Luc; frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 505, fin de l'Évangile selon Luc.

P. 506 : *Նախադրութիւն Յոհաննու աւետարանին* «préface à l'Évangile de Jean».

P. 507, chapitres de l'Évangile selon Jean.

P. 508-509, blanches.

P. 510, portrait de Jean, debout, dictant son évangile à Prokhoron, assis devant une grotte; leurs noms sont écrits en blanc sur fond bleu : *Յոհաննէս, Պրոխորոն*·

P. 511, début de l'Évangile selon Jean; frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes.

P. 657, col. *a*, fin de l'Evangile selon Jean.

P. 657, col. *b*, début du mémorial.

P. 661, fin du mémorial.

A la fin, 6 feuillets non paginés. Ce manuscrit porte un titre courant, ce qui est rare dans les manuscrits arméniens.

Mémorial :

P. 657, col. *b*. *Փառք ամենասուրբ երրորդութեանն*... (p. 658, col. *a*)... *որ և մի ՚ի բազմացն սքր Պաղարի որդին Ծ̃ածաւէր Գրիգոր երեցայրն իմ հարազատ· մանաւանդ և առաւելագոյնս քան զիս· Յանկացող եղև այսմ*

անպատում բարոյս· այս մի կտակիս՝ որ կոչի Աւետա-րան· և բարի որ (p. 658, col. b) կոչեցաւ Աւետրն... մի որոյ սախտեալ եղէ յերկրորդ իմիք· և ես թէ (p. 659, col. a) բաժարժ զոյով զբչութեն· ի հարկէ յանձն առի զքերել զսա· և շնորհիւն ոյ սկսայ՝ և օգնութիւ նորին յանդ ելեալ կատարեցի :

Արդ գրեցաւ սր Աւետարանս ձեռամբ յոգնամեղ մկրտիչ գծողի· 'ի թվականութեն Հայկազն տումարիս : ՌՉԸ : ամի : 'ի յերկիրս 'ի Լախտաց՝ ի քաղաքս 'ի լեհ կոչեցեալ· 'ի գաւառն սր ամենածնին նորիմոն՝ և այլ սր եկեղեցեացս· 'ի ժամանակս հայրապետութեն սր էջմիածնա տն տր փիլիպպոս կաթողիկոսին · և թա-գաւորութեն 'ի լախաց Զորորդ վլատիսլավին : (p. 659, col .b) բայց զառաջնորդ նահանգիս զպատուամբեալն 'ի հայրապետէն՝ ոչ համարեցայ՝ արժանի յիշատակել սմա· ոչ եթէ 'ի բարիս՝ այլ և 'ի նախատինս· քանզի բազմ և անասելի նեղութիս հասոյց ժողովրդեանն լեհա· զոր ոչ կամեցա յերկարել :

Արդ մեծաւ փափագանօք գրել ետ զսա և ստացող եղև սր Աւետարանիս 'ի հալալ արդեանց· և յարդար վաստակոց իւրոց եղբայրն իմ Գրիգոր. և ետ զսա յշիշ մի հոգոյ իւրոյ՝ և մի ծնողացն և ամ արեան մերձաւորացն իւրոյ· 'ի նորաշէն քդքն՝ (p. 660, col. a) Զամոշչա յեկեղեցի Ամենաբրկուհոյ Աթածնին : Զոր որ ած ընդունելի արասցէ· և ընկալցի ում զպա-տարագս արդարոցն...

Արդ յերես անկեալ աղաչեմ զձեզ որք հանդիպիք սմա կարդալով· և կամ օրինակելով Յիշեցէք 'ի մա-քրափայլ և հաճոյական յաղօթս ձեր· նախ ըզստացող սորա զաւազ եղ (p. 660, col. b) բայրն իմ զպր Գրի-գորն· և զանպիտան զմկրտիչ գրիչս· և զծնողսն մեր զփոխեցեալսն առ քս· զհայրըն մեր զպր Պաղօրն և ըզմայրն մեր զԽատարինէն· և զեղբայրսն մր՝ զըան Թորոսն և զըան Ակոբջանն. և զանդրէասն՝ որ յերի-տասարդական հասակին փոխեցաւ յաշխարհէս· և ըզքոյրն մեր զՇուշանն· և զամ արեան մերձաւորսն մեր· և ասասցէք զանէ միայն զմծ ողորմի· և քս ածն ամենեցուն· ամի ողորմածն· ձեզ յիշողացդ և մեզ յիշեցելոցս ողորմեսցի 'ի միւս անգամ գալստեան իւրոյ· Ամէն :

Հայր մեր որ յերկինս ես ։

(P. 661, col. *a*) Արդ՝ նմին յիշեցէք եղբարք խնդրեմ ’ի սէր և ’ի մաքրուր յաղօթս ձեր զնիկոլ լովցի սր Աւետիք տամածիրաքեանց որդին. զհայր հօրն և մօրն Զեղբայրն և զքոյրն իւր. և ասացէք ած ողորմի նոց հոգւոյն ։ որ յիշատակարան գրեցի սր Աւետարանիս ’ի խնդրոյ բանն գրիգորի Զամօսցայի ընդաւացող սր մատենիս ։ ’ի քղքն բեօրդըքով. ուր աղաւ որդիքն զատարատանան դառին կէս տարի. ով հողեւորքն սյնպէս և մարմնաւորք. ’ի թ֊ին հայոց Ռ. Ձ. Թ. մայիսի ամսոյ Ե. օրն եշի ։ Մղուհանցիցն երրորդ շաբաթին ։ հոգւոյն ։ (p. 661, col. *b*) Արդ նմին և զմարդեան խնդրեմ Պաւլիթ զէյթունցի յիշեցէք ’ի մաքրափայլ յաղօթս ձեր. և ասացէք ած ողորմի հոգւոյն և ծնողացն նորին առ հասարակ ամէն ։ Հայր մեր . . .

TRADUCTION.

(P. 657, col. *b*.) Gloire à la très sainte Trinité . . . (p. 658, col. *a*) . . . Baron Lazar, fils de Grigor, le pieux, mon propre frère aîné, désira ce saint testament qui s'appelle Evangile . . . (p. 658, col. *b*). C'est pourquoi je fus obligé (p. 659, col. *a*), bien que malhabile, de l'écrire; avec la grâce de Dieu, j'ai commencé, et avec sa miséricorde je l'ai achevé.

Or, ce saint évangile fut écrit par la main de Mkrtitch, le clerc chargé de péché, en l'ère arménienne 1088 (= 1639 ap. J.-C.), dans le pays des *Ilakh* (Polonais), dans la ville de Lêv (appelée Ilêv = Lwów), à la porte de la dormition de la sainte mère de Dieu et des autres saintes églises, au temps du pontificat du seigneur Philippos [1], catholicos à sainte Etchmiadzin, sous le règne, chez les Ilakh (Polonais) de Vlatichlav (Vladislav) IV [2] (p. 659, col. *b*). Mais je n'ai pas jugé digne de mentionner ici le prélat [arménien] de cette contrée, qui s'est insurgé contre le pontife [3], non point pour le bien, mais pour l'insulte, car il fut la cause de beaucoup d'ennuis indicibles qui assaillirent le peuple [arménien] de Lêv, dont je n'ai pas voulu faire mention plus longuement.

Or, avec grand désir, fit écrire ce saint évangile, de ses propres de-

(1) Philippos Ier, d'Albac, élu en 1633, mort en 1655.

(2) Étant donné la date, il s'agit ici de Vladislav IV, roi de Pologne, né en 1595, nommé roi en 1632, vainqueur des Tatars et des Turcs, 1633-1634, mort en 1648. C'est lui qui introduisit le service des postes en Pologne.

(3) Cf. *supra*, p. 21, 23.

webaram.com

niers, mon frère Grigor, et il le donna en souvenir de son âme et de ses parents et de ses consanguins, dans la ville (p. 660, col. *a*) nouvellement construite de Zamostchea (Zamość), dans l'église de la très sainte mère de Dieu. Que le Seigneur Dieu veuille l'agréer comme une offrande des justes. . .

Donc, face contre terre, je vous prie, vous qui rencontrerez ou copierez ceci, mentionnez dans vos pures et agréables prières, d'abord l'acquéreur de cet [évangile] (p. 660, col. *b*), mon frère aîné, Baron Grigor, et moi le vil scribe, Mkrtitch, et nos parents qui sont partis vers le Christ, notre père Baron Lazar, et notre mère Katarinê, et nos frères Ban Thoros et Ban Nikôlayos, et Andrêas, qui quitta cette terre à l'âge de jeune homme; et notre sœur Chouchan, et tous nos consanguins, et dites au moins une fois *Dieu ait pitié*, et le Christ, le Dieu de tous, qui a pitié de tous, ait pitié de vous qui mentionnez et de nous qui sommes mentionnés, à sa nouvelle venue. Amen. Notre Père qui es aux cieux. . .

(P. 661, col. *a*.) En même temps, mentionnez, mes chers frères, dans vos saintes et pures prières, Nikol, de Lov, fils de Baron Awétiq Tômajirsqênts, mon père et ma mère, mon frère et ma sœur, et dites un *Dieu ait pitié de leurs âmes*, que j'ai déjà mentionnés dans le mémorial de cet évangile, à la prière de Ban Grigor, de Zamostsa (Zamość), acquéreur de ce saint livre. Dans la ville de Beordrqov[1], où les fils libres (les nobles) subissent un jugement depuis une demi-année, tant les spirituels (prêtres) que les corporels (laïques), en l'an des Arméniens 1089 (= 1640 ap. J.-C.), le 5 mars, jeudi, troisième semaine de carême. En même temps que ces âmes (p. 661, col. *b*), mentionnez dans vos pures prières mon maître Têr Dawith (David) de Zêithoun, et dites *Dieu ait pitié de son âme* et de ses parents en général. Amen. Notre père. . .

La page 661 a dû être détachée et recollée sur le feuillet suivant; même écriture et même encadrement du texte à 2 filets rouges que le reste du manuscrit.

XVIIe siècle; écriture bolorgir: papier; 661 pages à 2 colonnes; 27 × 19 cm. Reliure bois recouvert de veau plein, dont le plat supérieur manque à moitié. Au début et à la fin, 1 feuillet de garde parchemin extrait apparemment d'un hymnaire latin avec notation musicale.

[Léopol. Bibliothèque Universitaire, n° 64.]

[1] *pkopqpnd*, Piotrków, où avaient lieu les séances de la cour d'assise de la Couronne.

6

MISSEL.

Titre en rouge : *Պատարագամատոյց կամ խորհրդատետրն ըստ Ծս· ծսին և արարողութեանն եկեղեցոյ· Հայոց գրեցեալ Յամի Ներմարդութեան տեառն* 1734 «Missel ou Livre des mystères, selon le rite et la cérémonie de l'Église arménienne. Écrit en l'an 1734 de l'incarnation du Seigneur».

P. 1, nouveau titre en rouge, n'occupant que le haut de la page : *պատարագ.ք ցուցակ.ք ըստ ժամանակի, որք սկսանին 'ի գալստեանն այս է Հիսնկանց նախ .քան ծնունդ տն · կիրակէ ա*... «Missel des temps qui commencent à l'Avent, c'est-à-dire avant la naissance du Seigneur. Premier dimanche...»

Au début, 8 feuillets blancs, sur le 7e desquels se lit le titre.

Le texte est paginé 1-309. Puis viennent 11 feuillets non foliotés; sur le premier, l'index du livre (table des matières); — sur le deuxième, ce mémorial : *ի փառս ամ՛ սր՛ երրորդու-թե... գրեցեալ է այս խորհրդ. մատոյց ձեռօր* (*sic*) *Յոհաննու Ակուշտինեանց արհեպի՛ս լ· ե· Հայոց, և այլ· 'ի լէօպօլին, յամի տն* 1734. *օգոստ·* 18. — «A la gloire de la très sainte trinité... fut écrit ce Missel par la main de l'archevêque Jean Akouchtiniants, évêque latin (?) des Arméniens et d'autres (?), à Léopol, l'an du Seigneur 1734, le 18 août».

Sur les trois suivants, des règles pour les fêtes de différents saints : la Vierge, les anges, saint Jean, etc. Le reste est blanc.

XVIIIe siècle; écriture notragir; papier : 309 pages; 31 × 19 cm. Reliure carton recouvert d'une étoffe.

[Léopol. B. U., n° 67.]

7

Sur le premier feuillet, non folioté, un hymne en polonais, dont voici une traduction due à l'obligeance de Mlle Hélène Polaczek :

> Le pieux baiser des cinq plaies de Jésus-Christ,
> Votre jambe gauche, Jésus,
> Le prix précieux de votre sang que vous avez versé;
> Ne rejetez pas celui qui mendie la grâce
> au pied de votre croix.

Suivent quatre autres strophes.

Puis vient un feuillet blanc.

Le texte est d'abord paginé 1-59 et est intitulé : *պատրաս_տումն առ պատարագն* «Préparation à la messe». Les rubriques sont en encre verte très effacée.

Vient ensuite, après la p. 59, un feuillet blanc non folioté, puis, au feuillet suivant, une pièce intitulée : *պատարագ սրբուհւոյ Կ. Տ. ածածնին* «Messe de la sainte mère de Dieu. . . », morceau qui occupe 10 feuillets non foliotés. Le reste est blanc.

XVIIe siècle; écriture notragir; papier: 18 1/2 × 15 cm. Reliure veau plein.

[Léopol. B. U., n° 53.]

8

TONATSOUITS.

Au début, sur 3 feuillets non foliotés, une note explicative, qui débute ainsi : *տօնացոյց հայոց ուղղափառաց. տօնա_ ցոյցս այս շարադրեցաւ ըստ կարգի տարեգրացն մի բաժանելոյ զամ դժուարութի. զոր տօնական քհյ.քն յիւրաքանչիւր ամի կրէին ըստ հին տօնացուցին ի կա_ տարել զատճս սրց. նաև զատճս ակրուններս ամենս . . .*

Directorium des Arméniens catholiques. Ce Directorium fut composé dans l'ordre des annales afin de supprimer toutes les difficultés que les

webaram.com

prêtres rencontraient tous les ans pour célébrer les fêtes des saints et quelques-unes des fêtes dominicales, quand ils suivaient l'ancien directorium...

Le texte débute p. 1 et va jusqu'à p. 241. Puis viennent, sur des feuillets non foliotés : des litanies à la Vierge, des litanies pour le nom de Jésus, des chants, des hymnes, etc. A la fin, après plusieurs feuillets blancs, une Confession de foi.

Un papillon, placé en tête du volume, donne ce renseignement : Rubricela ritus armeni-catholici scripta Stanislaopoli, A. D. 1751.

XVIIIe siècle; écriture notragir de plusieurs mains; papier; 15 × 9 1/2 cm. Reliure veau plein uni sur plats en bois.

[Léopol. B. U., n° 57.]

9

RECUEIL DE CANONS.

Les 13 premiers feuillets non foliotés comprennent probablement la table des matières.

Fol. 1. *շարադրութիւն կանոնաց եդեալ և այս կարգ և չափ գլխոյն* «Disposition des canons mise dans cet ordre et mesure des chapitres».

Fol. 2. *սահմանք և կանոնք զոր եդին աշակերտք եկեղեցո սրբոյ յետ վերնոյ տն* «Statuts et canons qu'établirent les disciples de la sainte Église, après l'Ascension du Seigneur».

Fol. 18. *սահմանք և կանոնք սր առաքելոցն ի ձեռն կղեմայ առաքեալ Հեթանոսաց...* «Statuts et canons des saints apôtres, par la main de Clément, apôtre des Gentils» (?).

Fol. 29 v°, col. *a*. *վասն այնոցիկ որք կտրեցին կամօք զերկաւորիս անդամոց իւրց* «au sujet de ceux qui mutilent volontairement leurs membres».

Fol. 42 v°, col. *a*. *վասն կանանց որ ըս արամբ են և շրնան* «au sujet des femmes qui sont mariées et qui commettent l'adultère».

Fol. 45, col. *a*. *Նէոյ կեսարիա կանոնին գլուխ Ի* : «Le vingtième chapitre des canons de Néo-Césarée».

Fol. 48 v°, col. *a*. *կանոնք գանգրեայ, գլուխք ԻԳ* : «Canons de Gangres; 23 chapitres».

Fol. 52, col. *b*. *Անտիոքա կանոնմնին գլուխք ԻԵ* «25 chapitres des canons d'Antioche».

Fol. 58, col. *a*. *ղաւոդդիեայ կանոնմնին գլուխք ԾԵ* : «55 chapitres des canons de Lawordia».

Fol. 63, col. *b*. *սրբոյն գրիգորի կանոնին գլուխք Լ* : «30 chapitres des canons de saint Grégoire».

Fol. 65, col. *a*. *սարդիկեա կանոնմնին գլուխք ԻԱ* : «21 chapitres du canon de Sardiques».

Fol. 72 v°, col. *a*. *կոստանդնուպօլսի ժողովոյն և կանոնին գլուխք երեք* : «3 chapitres du concile et du canon de Constantinople».

Fol. 73, col. *b*. *կանոն ժողովոյն որ յեփեսոս, գլուխք, Լ* (?)· *Զ* : «Canon du Concile qui [eut lieu] à Ephèse, 30 (?), 6 (36 ?) chapitres».

Fol. 74 v°, col. *b*. *կանոնք աթանասի, գլուխք ՁԸ* : «Canons d'Athanase; 88 chapitres».

Fol. 88 v°, col. *b*. *կանոնք բարսղի առ ակիշիքոս, գլուխք ԾԱ* : «Canons de Basile à Akychiqos. 51 chapitres».

Fol. 89 v°, col. *b*. *Նորին բարսղ առ դէոդոս քահանայ մեծ* Du même Basile, à Dêodos (Théodose), le grand prêtre».

Fol. 99 v°, col. *a*. *գիր կանոնական սրբոյն բարսղի առ քահանայ մեծ դիոդորոս յանտիոքեա, մի ամենևին հեռանալոյ և վարդայքն կին առնելոյ* : «écrit canonique de saint Basile au grand prêtre Diodoros, à Antioche, au sujet de séparer complètement...».

Fol. 100 v°, col. *b*. *կանոնք սրբոյն սահակա հայոց հայրապետի ասացեալ, գլուխք ԾԵ* : «Canons de saint Sahak, pontife des Arméniens, 55 chapitres».

Fol. 123 v°, col. *b*. *Հայոց կանոնին գլուխք Ի* : «20 chapitres du canon des Arméniens».

Fol. 141 v°, col. *b*. *Թուղթ սեւանեան եպիսկոպոսին արհի և մեծապատւոյ* «Lettre de l'archevêque très honoré de Séwant».

Fol. 145, col. *b*. *կանոնք Ներսիսի Հայոց կաթուղիկոսի և Ներշապհոյ Մամիկոնենից եպսկի* : «Canons de Nersès, catholicos des Arméniens, et de Nerchapouh, évêque des Mamikoniens».

Fol. 153, col. *a*. *Յովհաննու Մանդակունւոյ Հայոց կաթուղիկոսի* : «De Jean Mandakouni, catholicos des Arméniens».

Fol. 157, col. *a*. *Աբրահամու Մամիկոնեից եպսկի առ Վաչագան աղուանից արքայ* : «D'Abraham, évêque des Mamikoniens, à Vatchagan, roi des Ałouanq».

Fol. 159 v°, col. *b*. — fol. 160, col. *a*. *Հարցմունք կանոնականք Յովհաննու սիւնականի, և առ ընթերադրեալ պատասխանիք Սահակա Հայոց կաթողիկոսի, և նորուն աթոռակցաց եպսկաց բազմաց· գլուխք ժե* : «questions canoniques de Jean le Stylite, et les réponses de Sahak catholicos des Arméniens, et des nombreux évêques, ses coadjuteurs. 15 chapitres».

Fol. 162 v°, col. *a*. *կանոնք տն Յովհաննէսին Իմաստասիրի Հայոց կաթուղիկոսի գլուխք լբ* : «Canons du seigneur Jean Imastasèr, catholicos des Arméniens; 32 chapitres».

Fol. 172 v°, col. *b*. *կանոնք Սիոնի Հայոց կաթուղիկոսի : գլուխք իբ* : «Canons de Sion, catholicos des Arméniens; 22 chapitres».

Fol. 179 v°, col. *a*. *սահմանք կանոնականք սր առաքելոյն Թադէոսի, ի քղքին Ուռհայի : լուսաւորել զնս* : «Décisions canoniques du saint apôtre Thathêos, dans la ville d'Ourha (Edesse), pour les éclairer».

Fol. 192 v°, col. *a*. *կանոնք տն եփրեմի արդիւնակատար կրօնաւորի, որ սնուցանէր անապատն կուսութե ճառէն : գլուխս· ը* : «Canons du seigneur Ephrem, le religieux fécond, qui se nourrissait dans le désert, discours sur la virginité. 8 chapitres.

Fol. 196, col. *a*. *խոստովանութի ժողովոյն անտիոքայ* : «Confession [de foi] du concile d'Antioche».

Fol. 206 v°, col. *a*. *սահմանադրութիւն կանոնի վաչագանա յաղուանից արքայի, եղեալ ի ժողովն որ աղուանս եղև, գլուխ ի՛ա* : «Décision du canon de Vatchagan, roi des Ałouanq, prise au concile qui eut lieu en Ałouanie. 21 chapitres».

Fol. 210, col. *b*. *բարսղի գիր կանոնականն, վ՛ն պէսպէս և բազմապատիկ ախտից, գլուխ մ՛հ՛բ* : «Livre canonique de Basile, à propos des divers et multiples vices. 272 (?) chapitres».

Fol. 243, col. *a*. *սահմանք կանոնադրութեան երանելոյն գրիգորի ա՛ծաբանի նազիանզու եպի՛ս. յղ՛ս ուղղափառութեան հաւատոյ և ապաշխարութեան յանցաւորաց, գլուխ : լ* : «Décisions du règlement du bienheureux Grégoire le théologien, évêque de Nazianze, au sujet de l'orthodoxie de la foi et du repentir des pécheurs. 30 chapitres».

Fol. 249 v°, col. *b*. *կանոնք զկնի սբ ժողովն զոր յամի չորրորդ ի կոստանդիանոսի կայսեր, բարեպաշտ թագին հռոմայ՝ այսոքիկ ի հաստատութիւն գրեցաւ յուղղափառ կարգի և կանոնաց սրբոյ եկեղեցւոյ և առաջնորդաց և ժառանգաւորաց, հրամանաւ երանելոյն կթ՛ղիկոսին հայոց ներսէսի շինողի, և այլոց եպիսկոպոսաց որոց անուանքն գրոշմեալ կան ի կատարման կանոնացս : գլուխ ժ՛բ* : «Canons après le saint concile [qui eut lieu] la 4e année de l'empereur Kostantianos, le pieux roi de Rome, ceci fut écrit pour l'affirmation de l'orthodoxie des règlements et des canons de la sainte Église, pour les dirigeants et les ecclésiastiques, avec l'autorisation du bienheureux catholicos des Arméniens, Nersès Chinoł, et des autres évêques, dont les noms sont inscrits à la fin de ces canons. 12 chapitres».

Fol. 255 v°, col. *b*. *երանելւոյ մակարայ սրբոյ երուսաղեմի, հայրապետի կանոնական թուղթ, ի հայս վ՛ն կանոնադրութեան կաթողիկէ յեկեղեցւոյ* (fol. 256, col. *a*) *կարգացս զոր չէ արժան ընդ սահման և ընդ հրաման յանցանել · գլուխք · Թ* : «Du bienheureux Makar, pontife de la sainte Jérusalem, lettre canonique [adressée] aux Arméniens, à propos des règlements des ordres de l'Eglise catholique (fol. 256, col. *a*), [lesquels] on ne doit pas dépasser et transgresser. 9 chapitres».

Fol. 261 v°, col *b*. *սրբոյն սահակայ հայոց կաթուղիկոսի՝ գիր աւանդութեան յաղագս կարգի ադաստաւորաց*

սրբոյ եկեղեցւոյ, և պտղոցն ժողովրդականաց՝ ընծայելոցն ի տուն այ՝ գլուխ ։ ա ։ «De saint Sahak, catholicos des Arméniens, prescription à propos de l'ordre des desservants de la sainte Eglise, et des fruits offerts à Dieu par le peuple, 1 chapitre».

Fol. 265, col. *a*. յովհաննու մանդակունւոյ հայոց կաթողիկոսի և թարգմանչի ։ Աշակերտ եղելոյ՝ սրբոյն սահակայ՝ մեծի հայրապետի հայոց կաթուղիկոսի բան կանոնական ։ գլուխ (*sic*) ա ։ «De Jean Mandakouni, catholicos des Arméniens et traducteur, élève de saint Sahak, le grand pontife, catholicos des Arméniens, discours canonique. 1 chapitre».

Fol. 267, col *a*. կանոնք սբ ժողովոյն որ ժողովեցան ի թէոդոսուպօլիս որ յայժմ կոչի կարնոյ քաղաք ։ «Canons du saint concile qui se réunit à Thêodosipoulis, qui se nomme actuellement ville de Karin».

Fol. 273, col. *b*. սահմանք և կանոնք կարգի յեկեղցւոյ սրբոյ հայրապետին ներսէսի հայոց գլուխք խ գ ։ «Définitions et canons de l'ordre de l'Eglise, du saint pontife des Arméniens, Nersès. 43 chapitres».

Fol. 275, col. *b*. կանոնք սրբոյն յովհաննու մանդակունւոյ՝ կաթողիկոսի, երկրորդ, գլուխ ։ է ։ «Canons de saint Jean Mandakouni, catholicos, deuxième [discours], 7 chapitres».

Fol. 276, col. *b*-276 v°, col. *a*. սրբոյն դիոնիսիոսի աթէնացւոյ եպիսկոպոսի, բան ։ ա ։ «De saint Dionisios l'Athénien, évêque, 1 discours».

Fol. 280 v°, col. *a*. հարցումն թէոդոսի քհյի յեկեղեցւոյն կեսարու ։ առ երանելին եպիփան կիպրացին ։ գլուխ գ ։ «Question de Théodos, prêtre en l'église de Késarée, au bienheureux Epiphane, Chypriote, 3 chapitres».

Fol. 280 v°, col. *b*. պատասխանի ետ երանելին եպիփան և ասէ ։ «Le bienheureux Epiphane répondit, disant...».

Fol. 282, col. *a*. յովհաննու յերուսաղեմացւոյ եպիսկոպոսի, գլուխ ։ ա ։ «De l'évêque Jean, Hiérosolymitain, 1 chapitre».

Fol. 282, col. *b*. հիպողիտեայ՝ սրբոյ բան ի ծնունդն, և ի մկրտութիւն տն ։ գլուխ ․ մի ։ «Discours de saint Hippo-

lyte, sur la naissance et sur le baptême du Seigneur; un chapitre».

Fol. 282 v°, col. *b*. *Նեկտառեայ Հռոմայ եպիսկոպոսի, գլուխ ա̄* : «De Nectaire, évêque de Rome, 1 chapitre».

Fol. 283, col. *b*. *Մելիտոնի եպիսկոպոսի Թուղթ առ Տրիպիս : գլուխ · ա̄* : «Lettre de l'évêque Méliton à Tripis. 1 chapitre».

Fol. 283 v°, col. *b*. *սրբոյն Աթանասի Մեծի : ա̄ · բան :* — *Սեբերիանոսի՝ ի ղուկայ աւետարանին մեկնութենէ* «De saint Athanase le Grand, 1 chapitre. — De Sébérianos, [extrait] du commentaire de l'évangile de Luc».

Fol. 284 v°, col. *a*. *ի Սոկրատայ* «De Socrate».

Fol. 285, col. *b*. *սրբոյն Դիոնիսիոսի Արիսպագացոյն՝ յաղագս Աստուածածնին* : «De saint Dionisios Arispagatsi (l'Aréopagite), au sujet de la Mère de Dieu».

Fol. 285 v°, col. *a*. *Մանուէլի* «De Manouël». — Col. *b*. *Կղեմայ Հռոմայ եպիսկոպոսի* «De Clément, évêque de Rome».

Fol. 286, col. *a*. *Կոչումն ապաշխարութե զոր արարեալ է տն յովհաննու Մանդակունւոյ Հայոց կաթողիկոսի · տունք · ճ̄ խ* : «Appel à la pénitence, composé par le seigneur Jean Mandakouni, catholicos des Arméniens. 140 paragraphes».

Fol. 289, col. *a*, fol. 290 v°, col. *b* : *Mémorial*.

Fol. 289, col. *a*. *փառք անըմբռնելի անքնին, անսկիզբն և միասնական որ երրորդութեն... Որդ զգեցաւ բնաւ Հինն, և առաքելական Հօրդի աշուխ տառս կանոնական : ի մայրաքաղաքն 'ի կոմ լինդ Հովանեաւ որ Աստուածածին՝ Ձեռ ամե գախնօ սզին՝ Ի թուականիս Հայկազմանունի ռ ծ ա ամի ի ժամանակս Հայրապետութե Հայոց երից եղանեալ և առաքելաշնորհ տն տր գաւիթ կաթողիկոսին : Եւ թագաւորութեն ի լաւաց զիկմունդի երրորդի · Եւ զօրավարութեն թիլլութեն ի լաւաց բաց* (fol. 289, col. *b*) *սպարապետին և ամենայն զաւրավարին այլ յովհաննէսին որ բաց խորեանց լեզուի կոչի բանեան : Եւ դատաւորութեն այլ եսանդեյին որդին խալ սասցողն որ մեծ ջանիւ և թեախնութ 'ի խնդիր եղեալ ամենապատուէր և դէտավարս կառավս նախանձայոյզ եղեալ հայրենի յիշատակացն եղիս գծագրանար սորա առ քահանայ մի խաչատուր կոչեցեալ և ծանեաւ որ խրոց նախանեացն էր և կամեցաւ տանու-*

'ի ձեռամբ նր և տալ յիշատակ 'ի նորաշէն քաղաքն զամօսցա 'ի յեկեղեցին սբ՝ ածածնին: բայց նոր խաչատուրն յոյժ զբաղեալ էր և տառել ես հնն օրի (fol. 289 v°, col. a) նակաց · մ̄ն այն շատ աղաչեցեալ զմի՛ եղամեղէյ զատաւորն և ես գրել զսա փոխանն նր և ես այլ եղամեղեբեն՝ մի զի օրինակ սորա յոյժ ընտիր էր և անաղալ՝ զի էր երկաթաթիր և խլցի գրել: Այլ սակայլ ընկալաւ զսա այլ եղամեղէյն 'ի ձեռամբ նոր խաչատուրին. և եղ յիշատակ անջինջ մ̄ն հոգւոյ իւրոյ և մ̄ն ծնաւղաց իւրոց այլ խաչերեսին և մերկրթաթունին · և զուգակցին իւրոյ բանի օրւխնային որ է հեղինէ · և եղբօրն իւրոյ այլ սաեփանոսին որ յայսմ՝ փոխեցաւ առ ած կենդանի մահուամբ · մի մ̄ն մեջ մեղաց լինելոյն 'ի յերկրատարդութե հանակի (fol. 289 v°, col. b) և երկրորդ զի յա օրինի նախադուգին նոր զուգակցեալ էր ամուսնութի: Այլ քեռցն իւրոց կուլաափրանթունին · և եղբօր խաթունին · և միանձի նորահաս որդոց զըստերն իւրոյ բանին միրուշային · և ամ՝ արեան մերձաւորացն իւրոց: Ի նորաշէն քաղաքն զամօսցած 'ի յեկեղեցին փոխման սբ՝ ածածնին · զի եղիցի սա յիշատակ յաւիտեան · ամ կարուստ զմնձ ամկողոպուտ տառցուած՝ և ո՛ւն եկեղեցւոյ՝ զի սա է խրատող րհից · և պատուիրող բհշեկիշ գառող ողոց · և յանդիմանող ժողովրդոց · արտաքսող պատնկաց և նոյնդ հերձուածողաց:

Արդ՝ երես անկեալ աղաչեմ զձեզ ով ընթեր_ (fol. 290, col. a) ցող եղբարքք որք հանդիպիք սմա կարդալով կամ օրինակելով յիշեցէք 'ի մաքրափայլ յաղօթս ձեր զստացող սորին զմի՛ եղամեղէյն և զծնողսն իւր և զամ՝ արեան մերձաւորսն և զգծող սորին զզ անխոս (*sic*) զակիբն · և զխս զանկխաան յակոբ էրեցն որ զյիշատակարանս գրեցի · մանաւանդ առաջի զենման սբ պատարագին հաշտաբար զառ մ̄ն ոյ: Այլ որք յիշեն սրտի մտօք միայն հարիւրապատիկ վարձս առցէ 'ի քսէ յաւուրն աջեղին · և առատապարգևն ամի ողորմեսցի առ հատուցանել ամենեցուն ձեզ յիշողացդ և մեզ յիշեցելոցս և նմ՝ փառք յա ամն · Ամէն,

Fol. 289, col. *a*. Gloire à la sainte Trinité... Or, ces écrits canoniques, fondés par le Christ, ornés par les Apôtres, inspirés par l'Esprit, furent écrits dans la métropole Ilov (Lwów), à l'ombre de la sainte

webaram.com

mère de Dieu, par la main de Zakhno sarkavag, en l'an arménien 1051 (= 1602 J.-C.), au temps du pontife arménien, trois fois bienheureux et objet des grâces apostoliques, le seigneur Têr Dawith (David) catholicos [1]; et sous le règne en Pologne de Zikmound III [2], et sous le généralat dans le royaume de Pologne du brave (fol. 289, col. *b*) généralissime et pieux général, Baron Yovhannès [3], qui s'appelle dans leur langue [I]banian (Ivan), et sous la magistrature de Baron Ésanpêy, l'acquéreur de ce [manuscrit], lequel, avec grand zèle et insistance, désira [acquérir] ce testament ordonné par Dieu et juste; il se fit un point d'honneur des souvenirs patriotiques et il trouva ce [manuscrit] chez un prêtre appelé Khatchatour, et il apprit qu'il [appartenait] à ses ancêtres; il désira [le] prendre de ses mains et le donner en souvenir à l'église Sainte Mère de Dieu de la ville nouvellement bâtie, de Zamostsa (Zamość). Mais le prêtre Khatchatour était très lettré (ou : bibliophile), surtout pour les vieux exemplaires (fol. 289 v°, col. *a*); c'est pourquoi, après avoir supplié Baron Ésanpêy le juge, il fit copier ce [manuscrit] à la place de l'autre et le donna à Baron Ésanpêy; car cet exemplaire était de choix et sans défaut, parce qu'il était écrit en *erkathagir* (onciale) et խլխլք (khlktsi) [4].

Baron Ésanpêy reçut ceci de la main de Têr Khatchatour et le mit en souvenir ineffaçable pour son âme et pour ses parents, Baron Khatchérès et Méliqkhathoun, et de sa femme *han* Oloukhna, qui est Hélène, et de son frère Baron Stéphanos qui d'ici se rendit vers Dieu, d'une mort cuisante, pour avoir été dans le péché dans sa jeunesse (fol. 289 v°, col. *b*), et secondement parce que d'après la loi, vivant précédemment maritalement, il venait récemment de se marier; — et de ses sœurs Koulafisathoun et Yaloudkhathoun et de sa jeune fille unique Banna (mademoiselle) Midouchah, et de tous ses consanguins.

En la ville nouvellement bâtie de Zamostsa, en l'église de l'Assomption de la sainte Mère de Dieu, pour que ceci soit un souvenir, éternelle croix reçue du trésor, et colonne de l'Église, car ceci est le conseiller des prêtres et l'ordonnateur des pontifes, le juge des diacres, pour réprimander les peuples, pour chasser les courtisanes et pour maudire les schismatiques.

[1] David IV, de Vałarchapat, monte sur le trône pontifical en 1587; coadjuteurs : Melchisédek Ier de Garni en 1593, Grigor XIII Sérapion en 1603, Sahak IV de Garni en 1624. David démissionne en 1629; cf. M. Ormanian, *L'Église arménienne*... (Paris, 1910), in-8°, p. 178.

[2] Sigismond III, 1587-1632.

[3] Jan Zamojski, grand général (Wielki hetman koronny) et chancelier de la Couronne (1541-1605), fondateur de la ville et de l'académie de Zamość (palatinat de Lublin).

[4] Sur le sens de khlktsi, khoul, etc., cf. P. J. Dr Dashian, *Catalog der armenischen Handschriften* in der mechitharisten Bibliothek zu Wien... (Wien, 1895), in-4°, s. v. խլխլք. խուլ et գխոլ.

webaram.com

Donc, face contre terre, je vous prie, ô frères (fol. 290, col. *a*) lecteurs, qui rencontrerez ce [livre] en le lisant ou en le copiant, mentionnez dans vos pures prières l'acquéreur de ceci, Baron Ésanpêy et ses parents et tous ses consanguins, ainsi que le copiste Zakhno dpir (clerc), et moi-même, le vil prêtre Hakob qui écrivit ce mémorial; surtout devant le sacrifice de la sainte messe de l'Agneau de Dieu réconciliateur. Et ceux qui mentionneront consciencieusement recevront le centuple de récompense du Christ, au jour effroyable [du jugement]. Et celui qui récompense tous largement ait pitié de, tous en général, de vous qui mentionnez et de nous qui sommes mentionnés, et gloire à Lui éternellement. Amen.

Fol. 290, col. *b* :

Ճառըս գրեցաւ կանոնական
ըստ որ Տէր պատուիրան
իբր զկտակին Մովսիսեան
ըստ Այ դատիլ մարդկան
Մովսէս գրեաց կտակարան
ժողովրդոյն Իէլեան
որ ոչ պահօղքն քարկոծեցան
քանզի չէին ուղղադաւան ։։

Ce discours canonique fut écrit
comme commandement du Seigneur,
comme le Testament de Moïse,
pour que l'homme fût jugé d'après Dieu.
Moïse écrivit le Testament
des peuples d'Israël;
ceux qui ne l'observèrent point furent lapidés,
car ils n'étaient pas orthodoxes.

A la fin de ce poème (fol. 290 v°, col. *b*), ces cinq dernières lignes :

Յայսմ ամի կամարե-
ցաւ բարաւոր դրանց
պարսպի քաղաքիս · զոր
կատարիչն ամի հասու-
ցանէ յաւարտն ։ ամէն ։

En cette année-ci fut cintré
le linteau des portes
des murailles de cette ville; que
le Créateur de tout le fasse
parvenir (durer) jusqu'à l'achèvement. Amen.

webaram.com

Suivent sept feuillets blancs.

Titres en rouge; plusieurs mains, d'inégale valeur calligraphique. Au début, des feuillets provenant d'un autre manuscrit, servent de feuilles de garde.

XVIIe siècle; écriture bolorgir; papier; 290 feuillets à 2 colonnes; 24 × 18 cm. Reliure orientale gaufrée, avec trace de 2 fermoirs arrachés, dorures sur les plats et une crucifixion entourée d'une inscription latine sur le plat supérieur.

[Léopol. B. U. n° 66.]

10

RECUEIL D'HYMNES.

P. 1. *խոնարհեցոյ ՚որ զունկնքո և լուր ինձ զի աղքատ և տնանկ եմ ես* . . . « Baisse ton oreille, Seigneur, et écoute-moi, car je suis pauvre et sans abri . . . ».

P. 23. *տաղ մեծի երեգ շաբթի* « Hymne du grand mardi (mardi de la semaine sainte) ».

P. 25. *տաղ երեք շաբթի* . . . « Hymne du mardi . . . ».

P. 34-41, blanches.

P. 42, une prière, répétée deux fois : *օգնեա փրկիչդ ՚արծ պարծելոցս ՚ի խաչ քո յուսողացդ* . . . « Aide-nous, Dieu Sauveur, nous qui sommes fiers de ta croix et qui espérons en toi . . . ».

Frontispice, ornement marginal, initiale ornithomorphe. Titres en encres bleue et rouge.

XVIIe ou XVIIIe siècle; écriture notragir; notation musicale; papier; 42 pages; 14,5 × 10,5 cm. Reliure : carton recouvert d'un parchemin rougeâtre, avec gaufrures sur les plats.

[Léopol. B. U. n° 60.]

11

RITUEL (?).

Manuscrit dans un très mauvais état, incomplet au début et à la fin; traces de feuillets arrachés et déchirés en plusieurs endroits.

webaram.com

Incipit : ... *Ճաննելոյն և ասեն կանոն զերկինք պատմ՝* ... « ... et disent les canons : les cieux rac[ontent] ... ».

Desinit : *զոր ետես հռչակաւորն մարգարէն եզեկիէլ ի տեսութեան իւրում որով զմուտ և զելն :* « ce que vit le célèbre prophète Ezechiel dans sa vision, l'entrée et la sortie ... ».

Titres en rouge.

XVIIe siècle ; belle écriture bolorgir ; papier ; 340 pages ; 20 × 16 cm. Reliure plats bois recouverte d'un cuir gaufré.

[Léopol. B. U. n° 49.]

12

RITUEL (?).

P. 1. Sous un frontispice inélégant, ce titre à l'encre rouge : *ի ծննդեան · Ճրագալուցին · սղ տր ասաց ցիս որդի* ... « Pour l'illumination de la sainte Noël. Psaume : Le Seigneur, m'a dit ... ».

Sorte de rituel pour différentes fêtes, texte sur deux colonnes.

P. 29-34, blanches.

P. 35. D'une autre main, en pages pleines, titre en rouge : *առ պատարագն · պատրաստութի առ պատարագն · սաղմոս Ճլա :* « Pour la messe. Préparation à la messe. Psaume 131 ».

P. 44, blanche.

P. 45, de la même main que p. 35, pages pleines, titre en rouge : *կարգ պատարագի* ... « Ordre de la messe ... ».

P. 67. Titre en grosses lettres rouges : *կանոն պատա_րագի* ... « Canon de la messe ».

P. 85-90, blanches.

P. 91, sous un frontispice inélégant et mutilé par le relieur, ce titre en rouge : *ի կենսաբեր և հրաշալի Յարութիւնն քի այ մերոյ* « la sainte résurrection vivificatrice et admirable du Christ notre Dieu » (texte sur 2 colonnes).

P. 188, d'une autre main, en encre moins noire, sur 2 colonnes, un texte débutant ainsi : *Ճաշո[ց] սրբոյն զատեզա_*

Նոսի բերան արդարոց խորհի զիմաստութիւն, և լեզու նորա խօսեսցի զիրաւունս · « Missel de saint Gaesdanos : la bouche des justes pense la sagesse et sa langue dira le droit... ».

Sur la marge inférieure de cette page, cette date : *Թվին ռ. ձ՟խ է սեպտեմբերի ժդ: գրեցաւ ձեռամբ ոՀկին Նիկոլի:* « l'an 1147 (= 1698 J.-C.), le 14 septembre, [ceci] fut écrit par la main de Nikol... (?) ».

P. 191-194, blanches.

P. 195, texte sur 2 colonnes, titre en rouge : *կանոնն ջուր օհելոյ* « Canon de la bénédiction de l'eau ».

P. 206, texte sur 2 colonnes, de 2 mains et de 2 encres différentes; incipit : *ողորմեսցի քեզ մարդասէր ած...* « que le Dieu qui aime les hommes ait pitié de toi... ».

Sur la marge inférieure de la page 206, cette date : *Թվին ռ ձ՟ծ բ, յունիսի ժ* « l'an 1152 (= 1703 J.-C.), le 10 juin ».

P. 207-208, table des matières, suivie de 8 feuillets blancs.

XVIIe et XVIIIe siècles; écriture notragir; plusieurs mains; papier; 208 pages; 28,5 × 18 cm. Reliure maroquin plein grenat.

[Léopol. B. U. n° 68.]

13

Texte qui semble être un récit de voyage (?).
Incomplet au début.

Incipit (p. 1) : *ես մեղաւոր և անարժան բիւր քանքարոյ պարտական· ծոյլ չար և յապիրատ ի հրամանս ած ույ իմոյ: Այլ և հասակ և յետին և տրուպս յամ աստիճան ոչ կոչեցեալ դպիր որ է· դ աստիճան· բայց գործովս հեռի և մեկուսի: սիմէոն անուն որդի մարտիրոսի· ծնօղքն իմ ընակեան յ՟հէն հնոյ· ի տիրախնամ և ածապահ ծովահայեաց քղքէն քաֆայոյ· [պան]տուխտ գոլով եկեալ ընակեցան քրիստոնէից երկիրն ի գաւառն ըռ զաց· որ տիրէն լէհ.ք· ի նորաշէն գիւղաքաղաքն զամոսցա՝ թողեալ զմեզ նշդեհ· և իւրեանք փոխեցան յանանց կեանսն· առ յոյսն ամենեցւ՟ն քն: բայց զիս ափեալ յուսումն գրոց որում հա-*

ու եղեալ ի մանկութենէ մինչ ի չափ հասակի հասեալ դեգերեալ (p. 2) *և մարզեալ ի վարժարանս լաՀաս_ տանի առ յոտս վարդապետաց․ և բանասիրաց : Իսկ երբեմն ընթերցեալ իմ զվարս Հարանց․ և զպատմութիւնս մա_ տենագրաց . . .*

Moi, pécheur et indigne, redevable de mille talents, serviteur méchant et inique, dans les ordres de mon Seigneur Dieu. De plus, le dernier et l'infime de tout ordre, des supérieurs appelés clercs, qui sont le quatrième ordre. Mais, par mes œuvres, éloigné de tout et isolé, ayant pour nom Simon, fils de Martiros. Mes parents sont originaires du pays des Honq (Huns?), de la ville de Caffa, ville maritime, bien soignée et gardée par Dieu. Étant émigrés, ils vinrent habiter dans le pays des chrétiens, dans la province des Erzats(?) [Russes?] où dominent les Lêhq (Polonais), dans le bourg nouvellement construit de Zamostsa (Zamość). Ils nous laissèrent étrangers et s'en allèrent dans la vie impérissable, vers le Christ, l'espoir de tout le monde. Mais, m'adonnant à l'étude des lettres, dans laquelle je m'exerçai depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, séjournant (p. 2) et m'exerçant dans les écoles de Léhastan (Pologne), au pied des vardapets et des philologues, et ayant parfois lu la vie des Pères et l'histoire des écrivains . . .

Desinit (p. 389). . . *[Ի]սկ ի թվ ՌՀԷ, սեպտ" ամսոյ, եկն ի Լէհ էջմիածնա մելքիսէթ կաթողիկոս ծեր եւ ալե_ որ՝ խելայց թափեր․ և յոյժ է անկեալ․ յոյժ գինեմոլ և արծաթասէր ունելով ՚ի ինքեան յոլով եպիսկոպոս, հա_ մանման իւր և գինասիրուս՝ իսկ յուսմանէ բնաւին հե_ ռաւոր և կացին իլով․ կէս տարի :* (fin du manuscrit).

Or, en l'an 1077 (= 1628 J.-C.), au mois de septembre, vint en Lêh (Pologne), d'Etchmiadzin, le catholicos Melqisêth, vieux et âgé, décrépit, et sans force, aimant beaucoup le vin, aimant l'argent, ayant avec lui de nombreux évêques, semblables à lui et aimant également le vin, et complètement dépourvus de science; ils restèrent à Ilov (Lwów) une demi-année.

Neuf pages blanches.

XVIIe siècle; écriture notragir; papier; 389 pages; 15 × 10 cm. Reliure maroquin plein rouge brique, avec trace de 2 fermoirs arrachés.

[Léopol. B. U. n° 58.]

14

ÉPÎTRES ET APOCALYPSE.

P. 1, épître aux Romains; p. 95, 1re aux Corinthiens, etc.

P. 554, Apocalypse; titre en rouge : *Յայտնութիւն յի՛ ք՛ի ի ձեռն որոյ ետ նմ ցուցանել ծառայից իւրոց որ լինելոց է վաղվաղակի...* «Révélation de Jésus-Christ, par laquelle Dieu fit connaître à ses serviteurs ce qui arrivera bientôt...».

P. 663. *Mémorial :*

Փառք համագոյ անբաժանելի և միասնականն սբ երրորդութեն... (p. 664) *...ամէն: Արդ գրեցաւ նմահաճոյ թուղթս· սբ առաքելոյն պաւղոսի, որ է փողն տարսոնի: Նաւ ընդ նմին տեսիլ սրբոյն յովհաննու յաւետարանչի· որ ի պատմոս կղզոյն: ի թվին՝ հայոց ռժբ· և փետրվար ամսոյ· իը: ի քաղաքն իլով· ընդ հովանեաւ սբ ածածնին· ննջմանն: ի ժամանակս ածասէր և բարեպաշտ թգւրին Աւգոստոսի: Եւ հայրապետութե նն տր ստեփաննոսի կթղկսի արբնձեցւոյ· և ի մերումս նահանգի* (p. 665) *տր գրիգ"ր արքի եպս"կպ"ոսին փանեցւոյ: Ձեռամբ մեղուցեալ* (sic) *և անարժան թումանն իրիցու· որ ոչ եմ արժանի կոչել պաշտաւնեայ այսմ՝ շնորհի: որ անուանիս միայն եմ կոչեցեալ· բայց գործովս հեռի եմ ի ճշմարտութենէ: Ով սբ ընթերցողք աղաչեմ զձեզ յորժամ ընթերնուք կամ աւրինակէք, և աւգտիք ի սմանէ, յիշեցէք ի մաքրափայլ աղաւթս ձեր զիս անարժանս· և զծնողս իմ· մի՛ որ ողորմեսցի· և դուք յիշեալ լիջիք ի քէ այ մեր:*

Gloire à la sainte Trinité, consubstantielle, indivisible et coexistante... (p. 664)... Amen. Or, fut écrite cette épître, agréable à Dieu, du saint apôtre Paul, qui est la trompette de Tarse : Et avec, la vision de saint Jean l'Évangéliste, qu'[il eut] dans l'île de Patmos; l'an des Arméniens 1012 (= 1563 J.-C.), le 28 février, dans la ville d'Ilov (Lwów), à l'ombre de la sainte mère de Dieu de dormition; aux temps du pieux et théophile roi Auguste[1], et sous le pontificat du seigneur Têr Sté-

[1] Sigismond Auguste, 1548-1572.

webaram.com

phanos d'Arendj, catholicos, et [sous le pontificat] dans notre province (p. 665) de Têr Grigor, archevêque, de Van; par la main du pécheur et indigne prêtre Thouman, [moi] qui ne suis pas digne d'être appelé desservant de cette grâce; qui ne le suis que de nom, mais par mes œuvres, je suis loin de la vérité.

O saints lecteurs, je vous prie, quand vous lirez ou copierez et utiliserez ce [livre], mentionnez dans vos pures prières moi l'indigne et mes parents par un *Seigneur ait pitié*, et vous serez mentionnés par le Christ notre Dieu.

P. 666, deux notes, de deux mains différentes, dont la deuxième porte une date : *Ես յակոբ էրէցս զամօսցային ստացա զսա ի թվին ռ ծ բ* : «Moi, Jakob, prêtre, de Zamostsa, j'ai acquis ce [livre] l'an 1052 (= 1603 J.-C.)».

XVIe siècle; écriture bolorgir; papier; 666 pages; 15,5 × 11 cm. Notes marginales; titres en rouge; titre courant. Reliure orientale gaufrée sur plats en bois, avec trace de 2 fermoirs arrachés.

[Léopol. B. U. n° 55.]

15

Manuscrit difficile à analyser et à identifier vu le mauvais état du volume.

P. 1 et suiv., début complètement mutilé. Il semble qu'on ait affaire à un traité où l'on procède par questions et par réponses.

P. 57, *պատճառ վ ո ստեղծման մարդոցս* «cause de la création des hommes».

P. 91. Titre en rouge : *մեկնութիւն բանից դաւթի փիլիսոփայի որ 'ի կատարումն նորին տառի* · «Explication des paroles du philosophe Dawith (David), à la fin de son œuvre».

P. 131. *բանք առակաւորք զոր ասացեալ է Բարուախաւսն* : «proverbes dits par le moraliste».

P. 253. *Յառակաց Սողոմոնի* : «Des Proverbes de Solomon (Salomon)».

P. 299. D'une autre main, en bolorgir plus belle : *այս են մեղք գլխաւորք [և] կոչեն մահուչափ, և են· է : հպարտութիւն· նախանձն· բարկութիւն· ծուլութիւն· ագահութիւն· որկրամոլութիւն· բղջախոհութիւն* : «Voici

webaram.com

les péchés capitaux qu'on appelle mortels et qui sont [au nombre de] sept : orgueil, envie, colère, paresse, avarice, gourmandise, luxure ».

P. 452-453, blanches.

Le texte reprend, p. 454 : *բազմապատիկ խոցոտին և անիծանեն ։ իսկ ի յազատիլն երկոքին մեղմացեալ հանկչին* . . . « ils reçoivent de nombreuses blessures, ils maudissent, et quand ils sont délivrés, tous deux, radoucis, se reposent . . . ».

P. 531. Titre en rouge : *ի մոլորութենէ կուրացեալ հրէիցն որք դեռ ևս սպասեն, սուտ քին մի նեռին* . . . « aveuglés par l'égarement des Juifs, qui attendent encore le faux Christ, c'est-à-dire Ner (Néron = Antichrist) ».

XVIIe ou XVIIIe siècle ; écriture bolorgir ; différentes mains ; papier ; 540 pages ; 21,5 × 15 cm. Reliure détruite ; reste le bois du plat inférieur et la moitié du bois supérieur.

[Léopol. B. U. n° 47.]

16

Manuscrit incomplet au début et à la fin. En mauvais état de conservation.

Au début, 11 feuillets blancs, non foliotés.

P. 1. Incipit : *[ք]անզի ճանաչէ տր զճանապրհըս արդարոց, ճանապրհք անբարշտաց կորիցեն ։*

Տունք. գ. Սղս ի դաւիթ ։ Ընդէր խռովեցան հեթանոսք և ժղվղք խորհեցան 'ի սնոտիս . . .

Car le Seigneur connaît le chemin des justes ; les chemins des impies périront.

Verset 6, psaume de David. Pourquoi les Gentils se troublèrent-ils, et les peuples pensèrent-ils aux choses de rien . . . ?

P. 460. Desinit : *պարգևիչ ողորմութեն պարգևեայ նձ յուղղափառ հաւատով և բարի գործով և սր մարմնով և արեան քո հաղորդութ՛ր գալ առ քեզ. եւ ողոր* . . .

Dispensateur de miséricorde, accorde-[m]oi de venir à toi avec la foi orthodoxe, des œuvres pies, un corps sain et par la communion de ton sang. Et . . .

webaram.com

8 feuillets blancs, non foliotés.

xvie(?) siècle; écriture bolorgir; papier; 460 pages; feuillets blancs au début et à la fin; 13 × 9,5 cm. Reliure maroquin plein.

[Léopol. B. U. n° 61.]

17

VOCABULAIRE ARMÉNO-LATIN.

P. 5, titre et, en marge, le nom de l'ancien possesseur de ce manuscrit, «Joannis Alexandrowicz» (xviiie siecle). *բառագիրք իմաստասիրական բառից Հայոց և Լատինացւոց* «Dictionnaire des mots philosophiques des Arméniens et des Latins». Et même page, début du vocabulaire :

ագահութիւն — avaritia;
ազգաբանութիւն — genealogia;
ազգակից — cognatus, etc.

Derniers mots, p. 199 :

օտարանալ — alienari;
օրացոյց — diarium.

Les pages 1-4 ne sont pas à leur place; elles doivent figurer entre p. 196 et p. 197. Le vocabulaire débute réellement à la page 5.

P. 192, le nom d'un possesseur «Hristophorus Szymonowicz» (xviiie siècle).

Les pages 200-208 sont, partie blanches, partie recouvertes de comptes.

xviiie siècle; écriture notragir; papier; 208 pages; 12,5 × 7,5 cm. Reliure parchemin.

[Léopol. B. U. n° 62.]

18

Manuscrit sans titre.

P. 1. *Յորժամ՝ որ կամիցի շինուածս հաստատել. յառաջագոյն ըզհիմունսն մեծամեծ վիմաւք հաստատ*

է ։ զի յաւիտեան անշարժ կացցէ շինուածն․ որպէս քս ասէր՝ այր իմաստուն շինէ զտուն իւր ի վէր վիմի․ զի յառնել հողմոց և հեղեղաց ոչ կարեն կործանել զնա ։ . . . « Quand quelqu'un désire fonder des constructions il [commence] par poser les fondements avec de grosses pierres, afin que la construction demeure éternellement inébranlable, comme disait le Christ : l'homme sage construit sa maison sur la pierre, afin que les vents et les torrents ne puissent pas la renverser ».

P. 11, titre en rouge : *Երանելոյն եփրեմի խորին ասորւոյ ներբողեան և պատմագրաբար ասացեալ ի սբ յովհաննէս կարապետն ի մկրտիչն քի և ի կաքաւումն հերովդիադայ ։* « Du bienheureux Ephrem, le profond Syrien, discours panégyrique et biographique prononcé au sujet de saint Jean Précurseur, le Baptiste du Christ, et de la danse de Hérodiade ».

P. 31, titre en rouge : *ի յիշատակի սրբոյն Անտոնի յանապատականի սրբոյն աթանաքի* (sic) *Աղեքսանդրի հայրապետի ասացեալ ի յանտոն ։* « Discours de saint Athanase d'Alexandrie prononcé en souvenir de saint Antoine l'anachorète . . . ».

P. 46, titre en rouge : *Նորին ի նոյն պատմութենէ վասն մահուանն Անտոնի ։* « Du même, de la même histoire, à propos de la mort d'Antoine ».

P. 56, titre en rouge : *վկայաբանութիւն սբ մանկանցն որք ննջեցին յեփեսոս Յաւքղոս լերինն Եւ յարեան յաւուրս Թէոդոսի բարեպաշտի ։* « Martyre des saints enfants qui s'endormirent à Ephèse dans le mont Auqłos, et ressuscitèrent aux jours du pieux Théodose ».

P. 78, titre en rouge : *վկայաբանութիւն սրբոյն Աբդլմսեհի որ թարգմանի ծառայ քրիստոսի ։* « martyre de saint Abdlmseh, qui signifie serviteur du Christ ».

P. 110, titre en rouge : *վկայաբանութիւն սրբոյն Ղուկիանոսի հարիւրապետին որ հաւատաց ի խաչելութիւնն քի ։* « Martyre de saint Łoukianos, le centurion qui crut en la crucifixion du Christ ».

P. 116, blanche. Au bas, cette note : Ex libris Spectabili[s] Stephani Ałhinowicz consulis Zamoscensi Anno 1696.

P. 117, titre en rouge : *պատմութիւն յաղագս մատին սրբոյ առաքելոյն Պետրոսի և բերմանն ի Հայք* : «Histoire du doigt du saint apôtre Pierre, et comment il fut apporté en Arménie».

P. 131, titre en rouge : *Սքանչելիք որ եղեն ի ձեռն սրբոյն գէորգեայ մեծ վկային քի զոր արարեալ է պատմանոյն գէորգեա և սրբոյ փրկելոյ* : «Merveilles qui eurent lieu par le saint Gêorg, le grand martyr du Christ...».

P. 152, titre en rouge : *խաչին Հացունեաց* : «De la croix des Hatsouniq».

P. 182, titre en rouge : *պատմութիւն յաղագս գիւտ նշխարաց սրբոյն գրիգորի Հայոց լուսաւորչին* : «Histoire au sujet de la découverte des reliques de saint Grégoire, l'Illuminateur des Arméniens».

P. 189, titre en rouge : *վկայութիւն սրբոյն յակովբայ թագաւորազնոյ. որ վկայեաց զանազան տանջանաւք ի բելպատ քաղաքի ի մէջ խուժաստանի* : «Martyre de saint Jacques, de race royale, qui subit le martyre par des supplices divers, dans la ville de Belpat, en Khoujastan (*pays des Barbares*)».

P. 228, titre en rouge : *վարք որ Հաւրն մակարայ Հոռոմայեցոյ զոր պատմեաց թէոփիլոս և սարգիս և եւգինոս միայնակեացք* : «Vie du saint père Makar, le Romain, que racontèrent Thêophilos, Sargis et Ewginos les cénobites».

P. 250, titre en rouge : *վարք սրբոյն ստեփաննոսի արքեպիսկոպոսի Սուղտայի մայրաքաղաքին* : «Vie de saint Étienne, archevêque de la métropole Soułta (Soułda)».

P. 263, titre en rouge : *վարք երանելոյն Պետրոսի որ Յառաջն մաքսաւոր էր* : «Vie du bienheureux Pierre, qui était auparavant péager».

P. 270, titre en rouge : *պատմէր մեզ զայս ծեր ոմն մեծ. եթէ էր ոմն կոյս ծերացեալ յոյժ Հաստակաւ...* «Un grand vieillard nous racontait ceci : qu'il y avait une vierge très âgée...».

P. 276, titre en rouge : *վարք երանելոյն Եւագրեայ* : «Vie du bienheureux Evagre».

P. 283, titre en rouge : *վարք երանելոյն Ալեքսիանոսի կամաւոր աղքատին* : « Vie du bienheureux Aleqsianos, le pauvre volontaire ».

P. 292, un espace blanc, réservé probablement à un titre en rouge, suivi de ce texte : *արքադեա որդոյ մեծի Թէոդոսի. և 'ի հայրապետութեն սրբոյն յոհաննու ոսկիբերանին. այր ոմն էր 'ի կոստանդնուպօլիս մեծատուն յոյժ. որոյ անուն էր եւրոպիոս և էր կարգեալ 'ի թագաւորէն 'ի պատիւ ստրատելատութե. և էին նր. գ. որդիք՝ զերկուսն 'ի նոցանէ կացոյց 'ի դրան արքային 'ի դասս սինկղիտոսաց. իսկ զկրտսերն 'ի տան իւրեանց սնուցանէին. և խրատէին երկիւղիւ և իմաստութբ . . .*

[Sous le règne?] d'Arqad (Arcadius), fils du grand Théodose, et sous le pontificat de saint Jean Chrysostome, il y avait à Constantinople un homme très riche, dont le nom était Ewropios, et il était promu par le roi au grade de Stratélate. Il avait trois fils; il envoya deux d'entre eux à la cour, dans la compagnie des Sinklitos; quant au cadet, on l'élevait à la maison, et on l'instruisait dans la crainte et la sagesse. . .

Ornements marginaux.

Au début et à la fin du volume, un feuillet de garde en parchemin, recouvert d'écriture erkathagir.

Sur la page blanche qui précède la page 1, ces mots : Anno Domini 1696, die 20 Fe. Ex libris Spectabili[s] Stephani Ałhiouwicz Consuli[s] Zam.

XVI

[Léopol. B. U. n° 65.]

19

RECUEIL D'HYMNES.

Titre : *Երգարան գնորապէս շարադրեցեալ Ի ծրդս տօնից տէրունականաց ամենեցանուհեւոյ կուսին, և այլոց սրբց, որք 'ի գիշերայնում ժամու կանոնականում փոխանակ երգոցն առաւօտ լուսոյ: և աշխարհամ, ասէն = Նոր եղանակի այսր երգոյն, որ սկզբնաւորի = Ամենին ամենօրհնեալ գաղաղատանս մեր*

= Պարունակօղ ՚ի մեծափառն փառս այ և սրբոց նր փոխարաշխատ գրչագրութի = Ընդ օրհնակեալ յամի ներ_մարմնութե բանին այ 1785 :

Hymnaire nouvellement écrit. Chants des fêtes dominicales de la Vierge bienheureuse et des autres saints, qui se chantent à l'heure canonique du soir, à la place des chants *Lumière matinale* et *Le monde entier*. D'après l'air du chant qui commence par *Mère de Dieu, très bénie, nos supplications*... pour la plus grande gloire de Dieu et de ses saints, copié en l'an de l'Incarnation du Verbe de Dieu, 1785.

XVIIIe siècle; écriture notragir; papier: 161 pages: 17,5 × 11,5 cm. Reliure veau plein, avec fleurons au dos.

[Leopol. B. U. n° 989.]

20

Mélanges, de différentes mains, de différentes écritures (bolorgir et notragir) et de différentes encres, contenant surtout des passages relatifs à la messe.

Au début, 7 feuillets blancs.

P. 1, partie supérieure d'un frontispice (bleu, rouge et blanc), dont le bas, qui a été coupé, devait contenir le titre.

P. 2, blanche.

P. 3, incipit : Կիրակէի յիսնակաց բարեկենդանին... «Le dimanche de l'Avent du carnaval...?...».

P. 109, blanche.

P. 110. On a collé dessus une image imprimée représentant une «Annonciation de l'Ange à la Vierge».

P. 111. դեկտեմբերի իդ, պատարագ յաւուր Ճրագալուցի Ծննդեան տեառն մերոյ... «du 24 décembre, messe pour le jour de l'illumination de la naissance de notre Seigneur...».

P. 115, blanche.

P. 116. On a collé dessus une image imprimée, représentant le divin enfant sur un panier, adoré par son père, sa mère, peut-être les bergers (non les mages) et le bœuf et l'âne.

P. 117, suite du texte précédent.

P. 147-150, blanches.

P. 151 : *պատարագ կիրակի ի մէջ ութօրեից ծնն-դեանն տն մերոյ Յի Քի* : « Messe du dimanche dans l'octave de la naissance de N. S. J.-C. ».

P. 152-154, blanches.

P. 155, suite du texte précédent : *Յունվարի ա...* « du 1er janvier... ».

P. 158, blanche.

P. 159, suite du texte : *յունվարի Ե...* « du 5 janvier... ».

P. 171-178, blanches.

P. 179, d'une écriture meilleure et d'une encre plus noire : *տօն քառասնօրեա գլստեանն 'ի տաճարն Քի* : « Fête de la quarantaine de la venue du Christ au temple ».

P. 206-213, blanches.

P. 214, suite du texte.

P. 250, blanche.

P. 251, une page sur laquelle on a collé une image imprimée représentant, je pense, l'*Ascension*, ou plutôt le *Christ dans une gloire*.

P. 252, suite du texte.

P. 312-316, blanches.

P. 317, en rouge : *աւրէնք արկանելոյ սպաս եկե-ղեցոյ...* « Règlement pour le service de l'église... ».

P. 318. Frontispice, ornement marginal, titre en rouge : *որ զգեցեալ ես զլոյս որպէս հանդերձ տէր մեր Յս Քս ան-ճառելի խոնարհութիւնդ ի յերկրի երեւեցար և ընդ մարդկան շրջեցար...* « [Toi] qui as revêtu la lumière comme vêtement, ô notre S. J.-C., avec ton humilité indicible, tu apparus sur la terre et tu circulas parmi les hommes... ».

P. 338, blanche.

P. 340, d'une autre main : *եւ ի վախճան աւուրցս...* « ...et à la fin de ces jours... ».

P. 343, blanche.

webaram.com

P. 344; on a collé dessus une image imprimée : un pontife (tiare à 3 ou 4 étages) officie devant l'autel.

P. 345, texte avec notation musicale.

P. 353, blanche.

P. 354, on a collé dessus une image imprimée : *Crucifixion.*

P. 355-356, blanches.

P. 357, suite du texte.

P. 378-384, blanches.

P. 385, suite du texte.

P. 388, image imprimée collée : Jésus sort du tombeau.

P. 389-392, blanches.

P. 393, d'une autre main, encre pâle : *կենսաբեր յարութեան տն մերոյ Յի Քի սրբոյ զատկին*... «de la résurrection vivifiante de N. S. J.-C., de la sainte Pâque...».

P. 399-400, blanches.

P. 401, suite du texte en encre noire foncée.

P. 545, d'une autre main, encre pâle : *պատարագ յառաջին աւուր Հոգոյ գալստեանն*... «Messe du premier jour de la Pentecôte...».

P. 547, image imprimée, collée : *Descente du Saint-Esprit.*

P. 548, blanche.

P. 549, suite du texte en encre pâle.

P. 579, suite du texte en encre noire foncée et en écriture bolorgir.

P. 583-584, blanches.

P. 585, image imprimée collée : *le Christ dans une gloire trône dans les nuages.*

P. 586, blanche.

P. 587, suite du texte en encre noire foncée.

P. 643, suite du texte en écriture pâle.

P. 647, suite du texte en encre noire foncée.

P. 719-720, blanches.

P. 721, *պատարագ առաջին աւուր մեծի վերափոխ-ման*. . . «Messe du premier jour de la grande Assomption. . .».

P. 723-724, blanches.

P. 725, suite du texte en encre noire foncée et en bolorgir.

P. 763, *պատարագ յաւուր ծննդեան ամենօրհնեալ կուսին Մարիամայ*. . . «Messe du jour de la naissance de la très bénie vierge Mariam. . .», en écriture notragir inélégante.

P. 767, blanche.

P. 768, une image imprimée collée : la *Crucifixion*.

P. 769 et suiv., blanches.

Après p. 769, on a paginé par erreur 780.

P. 781, suite du texte en noir.

P. 799-800, blanches.

P. 801, suite du texte en encre noire foncée.

P. 861. *ի տօնի ամենայն սրբոց*. . . «pour la fête de tous les saints. . .».

P. 875-876, blanches.

P. 877, suite du texte en encre pâle, de différentes mains et de différentes encres.

XVIIe et XVIIIe siècles; écriture bolorgir et notragir; papier; 899 pages; 29 × 18 cm. Reliure maroquin noir avec 2 fermoirs.

[Léopol. B. U. n° 69.]

21

GANTSARAN ET TAŁARAN[1].

P. 1, une note qui n'est pas de l'écriture du manuscrit : *Եւ ի վաշ․քս այր Օ պարոն Զատիկ Օղլու եպասկբեցու եայ գրեցի* : «En souvenir(?) de Baron Zatiq Ołlou, j'ai écrit. . .», 1573.

P. 2-3, blanches.

(1) Gantsaran «trésor», recueil d'hymnes; tał «poème, cantique, hymne», tałaran «recueil de cantiques».

webaram.com

P. 4-5, table des matières : *զինչ և իցէ ի գիրքս* : «Ce qu'il y a dans ce livre...»

P. 6, blanche.

P. 7, frontispice; la Vierge debout sur la marge droite écoute ce que lui dit un ange volant, angle droit supérieur; début du texte : *գանձ աւետեաց ածածնին* : *խնդութ՛ի ձայն բարբառ աւետեաց*... «gants de l'annonciation de la Mère de Dieu; annoncée à haute voix avec joie...»

P. 20, encre rouge : *գանձ ծննդեան ի գրիգորէ* «gants de la Nativité, par Grigor (Grégoire)».

P. 26, titre à l'encre rouge : *գանձ ծննդեան ի խաչա_տրու* «gants de la Nativité, par Khatchatour».

P. 34, titre à l'encre rouge : *գանձ ծննդեան* «gants de la Nativité».

P. 40, titre à l'encre rouge : *գանձ մկրտութ՛ենքի այն մ.* : «gants du baptême du Christ, notre Dieu».

P. 47, titre à l'encre rouge : *տաղ յայտնութ՛ե ճրագա_լուցին* : «tał de l'illumination de l'Épiphanie».

P. 50, *տաղ աւրհ՛ն ջրոյն ան ներսիսի կթղ* : «tał de la bénédiction de l'eau, par le catholicos Nersès».

P. 54, *այլ տաղ յայտնութ՛ և մկրտութ՛ե* «autre tał de l'Épiphanie et du Baptême».

P. 57, *տաղ նմին աւուրն երեկոյին ի ներս՛ կաթղէ* : «tał pour le même jour, au soir, par le catholicos Nersès».

P. 59, *տաղ երկրորդ աւուր խոսրովային* [*խոսրովա_յին*] (?) *ան նկայսի* (?) *կաթողիկոսի* : »tał pour le second jour sur le mode Khosrovayin(?), par le seigneur Nersès(?) catholicos».

P. 62, *տաղ նմին աւուրն երեկոյն ժամուն* : «tał du même jour, pour le soir».

P. 66, *տաղ երրորդ աւուրն ի ներսիսէ կաթղ* : «tał du 3e jour, par Nersès catholicos».

P. 68, *տաղ նըմին աւուրն երեկոյին*... «tał du même jour pour le soir».

webaram.com

P. 79, *այլ տաղ ծննդեան. անոյշ եղանակաւ* : «autre tał de la Nativité; sur un air doux . . . ».

P. 82, *մեղեդիք ծննդեան* «mélodie de la Nativité».

P. 85, *տեառըն Ներսիսի ասացեալ ի սբ. ածածին կուսըն խոսրովայնին* : «[Hymne] dit par le seigneur Nersès à la sainte mère de Dieu, Vierge, sur le mode Khosrovayin».

P. 88, *կանոն ութ աւուրն. տն Ներսիսի.* «Canon de «huitaine», par le seigneur Nersès . . . ».

P. 89, *տաղ ծննդեան ի պարթեւէ* : «tał de la Nativité, par Parthew (le Parthe?) . . . ».

P. 91, *գանձ Յովհաննու կարապետի* : «gants de Jean Karapet (le Baptiste) . . . ».

P. 97, *տաղ Յովհաննու մկրտչին ի Ներսիսէ կաթղ* : «tał à Jean le Baptiste, par Nersès catholicos».

P. 101, *գանձ անտոնի անապատականի* «gants d'Antoine du désert».

P. 110, *տաղ սրբոյն անտոնի և նմանեաց նո՛ց* : «tał de saint Antoine et de ses semblables . . . ».

P. 112, *գանձ տն ընդ առաջին* : «gants de la Chandeleur».

P. 117, *տաղ քառասնաւուրեա գալըստն ի տաճ* : «tał de la venue au Temple après 40 jours . . . ».

P. 121, sur la marge inférieure : *քս ած քո սբ քառասնաւուրեա գալստեամբդ ողորմեա եւ ինձ տխմար գրչի յոհաննիսի. ամէն* : «Christ Dieu, par ta sainte venue après 40 jours, aie pitié de moi, moi Jean, sot scribe. Amen.»

P. 122, *գանձ սրբոյն սարգսի զաւրվն և որդ՛ մար՛'* : «Gants de saint Sargis le général et de son fils Martiros».

P. 129, *տաղ սրբոյն սարգսի զաւրա՛* «tał de saint Sargis le général».

P. 131, *գանձ առաջին կիրակի : պահոցն* : «gants du premier dimanche du Carême».

P. 139, *գանձ գէորգայ զաւրավարին* : «gants de Gêorg le général».

webaram.com

P. 146, *տաղ գէորգայ զաւրավարին ։* « tał de Gêorg le général ».

P. 148, *տաղ սր̄ զինաւորին Մեռկերիոսի ։* « tał du saint soldat Merkerios ».

P. 150, *գանձ աղուհացից ։ երկրորդ կիրակէ ։* « gants du 2e dimanche du Carême . . . ».

P. 161, *գանձ երրորդ կիրակի · Աղուհաց ։* « gants du 3e dimanche du Carême . . . ».

P. 166, *գանձ կիւրղի Եմ̄ս հայրապ̄ ։* « gants de Cyrille, pontife de Jérusalem ».

P. 175, *գանձ չորրորդ կիր̄ ։ աղուհա ·* « gants du 4e dimanche du Carême ».

P. 183, *գանձ սրբոց քառասնից ։* « gants des quarante saints ».

P. 188, *տաղ սրբոց քառասնիցն ի բարսղէ ։* « tał des quarante saints, par Basile ».

P. 191, *գանձ · աղուհաց · Ե · կիրակէ ։* « gants du 5e dimanche de Carême ».

P. 198, *գանձ սրբոյն գրիգորի լուսաւոր̄ ։* « gants de saint Grigor (Grégoire) l'Illuminateur ».

P. 204, *տաղ սրբոյն գրիգորի լուսաւորչի ։* « tał de saint Grigor (Grégoire) l'Illuminateur ».

P. 208, *այլ տաղ սր̄ լուսաւորչին մերոյ ։* « autre tał de notre saint Illuminateur »,

P. 215, *գանձ ղազարու ի բեթանիայ ։* « gants de Lazare à Béthanie ».

P. 221, sur la marge inférieure, note du copiste : *քր̄ ած քո սր̄ գալըստամբդ որ յարուցէր, զղազար ի գերեզմանէն և զիս զմեղապարտ գրչակս յարոյ ի կեանս անմահ ։* « Christ Dieu, par ta sainte venue qui fit ressusciter Lazare du tombeau, ressuscite-moi, le scribe pécheur, pour la vie immortelle ».

P. 222, *տ̄ն Ներսիսի հայոց կթղ̄ ի յարութ̄ի ղազարու ։* « du seigneur Nersès, catholicos des Arméniens, pour la résurrection de Lazare ».

P. 225, sur la marge inférieure : *և զիս զանպիտան և զտխմար գրչակս զյոհաննէս սուտանուանքհն աղաչեմ յիշել ամ՟* : « Je te prie, Seigneur, de te souvenir de moi, scribe inutile et sot, Jean, faussement nommé prêtre »·

P. 226, *գանձ ծաղկազարդին* : « gants des Rameaux... ».

P. 231, *տաղ գալըստ ։ իշով․ Յեմ․ գրիգոր*, « tał de l'arrivée à Jérusalem sur un âne. Grigor... ».

P. 235, *գանձ աւագ երկու շաբաթին* : « gants du lundi de la Semaine sainte ».

P. 236, *այլ տաղ գալըստեան իշով* : « autre tał de la venue sur un âne ».

P. 238, *գանձ աւագ երկուշաբաթին* : « gants du lundi de la Semaine sainte ».

P. 247, *տաղ մեծի երկուշաբաթին* : « tał du lundi de la Semaine sainte ».

P. 250, *տաղ մեծի երեքշաբթի*, etc. « tał du mardi de la Semaine sainte ».

P. 296, *գանձ մեծի շաբաթ թաղմանն Քրի*, « gants du samedi de la Semaine sainte, de l'ensevelissement du Christ ».

P. 301, *տաղ մեծի շաբ․ թաղման ։ ի Ներսէսի լամբր՟* : « tał du samedi saint de l'ensevelissement, par Nersès de Lambron ».

P. 304, *մեղեդի խաչելութե տն և թաղման* : « Mélodie de la crucifixion du Seigneur et de [son] ensevelissement ».

P. 305, *գանձ յարութե ի սբ զատկին*, etc. « gants de la résurrection pour la sainte Pâque », etc.

P. 316, *գանձ յարութե ի խաչատրէ*, etc. « gants de la résurrection, par Khatchatour », etc.

P. 333, *գանձ գիշերոյ պաշտաման ։ ամ՟ կիրակէի* : « gants de l'adoration nocturne. Pour tous les dimanches... ».

P. 339, *տաղ զատկին իւղաբերից աւետար* : « tał de Pâque, des femmes myrophores... ».

P. 342, *տաղ յարութեան մարկոսի աւետ իւղաբեր* : « tał de la résurrection; Évangile de Marc... ».

webaram.com

P. 345, *տաղ զուկասու աւետարանչին խոտաբերք* : « tał de Loukas évangéliste . . ., les myrophores ».

P. 347, *տաղ խոտաբերիցն : Յովհաննու* : « tał des myrophores, de Jean . . . ».

P. 351, *տաղ Ներսեսի : ի նոյն խորհուրդ ըստ Ղուկասու* : « tał de Nersès, relatif au même mystère d'après Luc . . . » ; (p. 353), *idem*, *ըստ յովհաննու* « *idem*, selon Jean ».

P. 356, *այլ տաղ յարութեան* « autre tał de la résurrection » ; *idem*, p. 361 ; *idem*, p. 365, . . . *ի կոստանդ* « par Kostand » ; *idem*, p. 367.

P. 369, *գանձ համբարձմանն Քի այ մերոյ* : « gants de l'ascension du Christ, notre Dieu » ; *idem*, p. 375, . . . *ի յանդրիաս* ; *idem*, p. 375, « par Andrêas ».

P. 378, *գանձ հոգւոյն գալստեան* « gants de la venue de l'Esprit ».

P. 385, *տաղ սրբ հոգւոյն գալստեան* « tał de la venue du saint Esprit ».

P. 389, *գանձ համայն մարգարէիւ* : « gants de tous les prophètes . . . ».

P. 393, *գանձ եկեղեցւոյ* : « gants de l'Église ».

P. 399, *տաղ եկեղեցւոյ գրիգորիոն նարեկացոյն* « tał de l'Église, par Grégoire de Narek ».

P. 403, *idem*.

P. 407, *մեղեդի եկեղեցւոյ* : « Mélodie de la sainte Église ».

P. 408, *գանձ վարդավառին* « gants de Vardavar » (Transfiguration).

P. 413, *տաղ մեծի պայծառակերպութեանն Քի* : « tał de la grande Transfiguration du Christ ».

P. 416, *գանձ փոխմանն աստուածնին* : « gants de l'Assomption de la mère de Dieu ».

P. 424, *տաղ փոխմանն աստուածնին* « tał de l'Assomption de la Mère de Dieu ».

P. 426, *գանձ պատուականն խաչին Քի* : « gants de la précieuse croix du Christ ».

P. 432, *գանձ վարագայ խաչին*: «gants de la croix de Varag».

P. 440, *գանձ գիւտ ս̄ր խաչին*: «gants de la découverte de la sainte Croix».

P. 450, *տաղ սուրբ և կենսաբեր խաչին Ք̄ի*: «tał de la sainte et vivificatrice croix du Christ»; *idem*, p. 453.

P. 455, *գանձ սրբոց հրշտակապետացն*: «gants des saints archanges».

P. 461, *տաղ սրբոց հրշտակապետացն*: «tał des saints archanges».

P. 463, *գանձ սրբոյն վահանա գողթնայ*: «gants de saint Vahan de Gołthn».

P. 470, ce mémorial : *Եւ զիս զանպիտան գրչակս յո-հաննէս սուտանուն* (*sic*) *քհ̄յն աղաչեմ զձեզ ով ընթեր-ցողք յիշեցէք ի մաքրափայլ աղաւթս ձեր և ա̄ծն ա̄մի յիշման արժանի առնէ զձեզ և յիր միւս անգամ գա-լստեան ամէն գրեցաւ ի: Թվ. ՊՀԳ.* «Je vous prie, ô lecteurs, mentionnez dans vos saintes prières moi, l'inutile scribe, Jean, faussement nommé prêtre, et que le Dieu de tous vous rende dignes de mention à sa seconde venue. Amen. Fut écrit en 873 (= 1424 de J.-C.)».

P. 471, *գանձ երևման խաչին*: «gants de l'Apparition de la Croix».

P. 477, *գանձ սրբոյն յակոբայ մծբնայ*: «gants de saint Jacques de Mdzbin (Nisibe)».

P. 483, *գանձ դաւթի և յակոբայ*: «gants de Dawith (David) et de Yakob (Jacques)».

P. 492, *գանձ սրբոյն ստեփաննոսի նախա՛*: «gants de saint Stéphannos (Étienne), proto[martyr]».

P. 499, *տաղ սրբոյն ստեփաննոսի նախ"*: «tał de saint Stéphannos (Étienne), proto [martyr]».

P. 504, *գանձ առաքելոցն պետրոսի և պաւղոսի*: «gants des apôtres Pierre et Paul».

P. 509, *տաղ* (tał) des mêmes.

P. 513, *գանձ համօրէն* (*sic*) *առաքելոցն*: «gants de tous les apôtres».

webaram.com

P. 520, *տաղ* (tał) des mêmes.

P. 525, *կանոն համարէն* (*sic*) *մարտիրոսաց* : «Canon de tous les martyrs».

P. 530, *այլ տաղ Յոհաննու կարապետին* : «autre tał de Jean Karapet (Précurseur)».

P. 532, *այլ տաղ գլխատմանն* : «autre tał de la Décollation».

P. 537, *տաղ ծննդեանն Քրի ի կոստանդեա* : «tał de la naissance du Christ, par Kostand (Constantin).

P. 541, *տաղ յայտնութեն տն ի կոստանդ* : «tał de la révélation du Seigneur, par Kostand (Constantin)».

P. 542, *այլ տաղ եկեղեցւու ի կոստանդեա* : «autre tał de l'Église, par Kostand (Constantin)».

P. 547, *այլ երգ մաղթանաց* : «autre chant de supplications».

P. 550. *Mémorial de copie :* *Փառք ամենասուրբ երրորդութե... Արդ անդ եղեւ_ ու աւարտեցաւ գիրքս որ կոչի գանձարան եւ տաղարան ձեռամբ մեղապարտ եւ անմիտ գրչի յոհաննիսի սուտ անուն քհի եւ որ յիշէքզ զմեզ սրտի մտաւք նայ զուք յիշեալ լիջիք ի Քէ միւսան_գամ գալուստն ամէն: գրեցաւ ի թվ ՊՀԳ ի փառս Քի այ մերոյ ամէն:*

Gloire à la très sainte Trinité. . . Or, fut achevé ce livre qui s'appelle *Gantsaran* et *Talaran*, par la main du scribe pécheur et insensé, Jean, faussement nommé prêtre; et vous qui nous mentionnerez consciencieusement, vous serez mentionnés par le Christ à sa nouvelle venue. Amen. Écrit en l'an 873 (= 1424 de J.-C.), à la gloire du Christ notre Dieu. Amen.

P. 551 et suiv., d'autres mains, des morceaux avec notation musicale.

Les titres sont en encre rouge; notation musicale; ornements marginaux; quelques initiales ornées. Plusieurs mains. Trace de 3 fermoirs arrachés.

xve siècle; écriture bolorgir; papier; 595 pages; 18 × 13,5 cm. Feuillets de garde en parchemin avec écriture erkathagir moyenne au début et à la fin. Reliure orientale gaufrée.

[Leopol. B. U. n° 52.]

webaram.com

22

CALENDRIER.

Serait de 1642, d'après un papillon conservé dans le manuscrit.

A la page 2 : Ex libris spectabilis Stephani Albinowicz Consulis Zamoscensi[s], A. 1696.

XVIIe siècle; écriture bolorgir; papier; 229 pages; 15 × 10 cm. Reliure parchemin avec trace de 2 fermoirs arrachés.

[Léopol. B. U. n° 59.]

23

Au début, p. 1, la table des matières en latin :

Index rerum:
Baptismus:
Confirmatio:
Benedictio post partum:
Communio pro infirmis, etc.

P. 2–4, blanches.

P. 5, *կարգ մկրտութեան մանկանց*, etc. «Ordre du baptême des enfants», etc.

P. 78–100, blanches.

P. 101, *կանոն վերջի օծմանն* «canon de la dernière onction» (extrême-onction).

A la fin, 4 feuillets non foliotés.

XVIIIe siècle; écriture notragir; plusieurs mains et plusieurs encres; papier; 143 pages; 15 × 9,5 cm. Reliure maroquin plein noire.

[Leopol. B. U. n° 56.]

24

LEXIQUE.

Mots arméniens avec leurs équivalents tatars (?); quelquefois on lit un mot latin.

P. 1-2, quelques notes.

P. 3-16, blanches.

P. 17-20, mots arméniens et latins.

P. 21, début du lexique :

աբանա· աղանընկ այղշի —
աբրա· աղալալընընկ ախժար: սարդխաա :
աբրան· ովեյկբլեբ. եղեկ· ի —, etc.

P. 360, col. *a*. *Mémorial :*

Եւ Քրիստոսի մարդասիրին փառք յաւիտ Ամէն:
Աւարտեցաւ · ի թվ ՌՀԷ · մարտի ամսոյն · ԺԷ ·
Ձեռամբ մեղապարտ մկրտչիս ղազարի որդոյ: Ով
*եղբարք աղաչեմ զձեզ· որ կարդայք ի մէ ու կամ օրի_*
*նակէք ի սմանէ, յիշել կու հայցեմ ի ձեզանէ: ու հայր_*
*մերիւն: և յիշողք յիշեալ լիցին ի մի ատենքամ գալ_*
ստեանն քի· որ եկեալ նորոգեսցէ փառօք ի փառս:

Et au Christ, ami des hommes, gloire pour l'éternité. Amen. [Ceci] fut achevé en l'an 1077 (= 1628 de J.-C.), le 17 mars, par la main du pécheur Mkrtitch, fils de Lazar. O frères, je vous prie, vous qui lirez ou qui copierez de ce [livre], je vous supplie de [me] mentionner [par] *un Notre Père*, et ceux qui me mentionneront qu'ils soient mentionnés à la seconde venue du Christ qui viendra renouveler glorieusement en gloire.

XVIIe siècle; écriture notragir sur 2 colonnes; papier; 360 pages; 19,5 × 15 cm. Reliure en parchemin recouvert d'écriture latine.

[Leopol. B. U. n° 51.]

25

EXPLICATIONS DE MOTS ET DE TERMES DE GRAMMAIRE.

Texte hébréo-tatar(?) et arménien.

P. 1 :

ադամ: երկիր կմ՟ կոյս·
ադոնայ· տր.
ադի· բաւական·
ադոնիէլ· տն խնդ· այ
արէլ· յոյ տուեալ մարգարէութի կ· սեսանեցի . . .
էմակ· հովիտ
էման· ջերմութի
թէօրայ· բարձիմ:
նամոն· հաւատ·
խամի· համբար
մեռայ· դատն
թարգմ (p. 14)· *անուշահոտութի· կ· լուսահոգի·*
թարեն· շինուածք
թաղիմ: մկրաւորեալ, etc.

P. 135, *մեկնութի բառից քերականին* «explication des termes de grammaire».

P. 142, col. *b*, *բառք որ կից՝ ի խորանն և այլոց անյայ-տից* «mots qui se rapportent à l'autel, et d'autres qui sont inconnus».

անկու'ած· խոնած
ախաս· քակս, etc.

XVIIIe siècle; écriture notragir; papier; 203 pages à 2 colonnes; 19,5 × 16 cm. Reliure parchemin.

[Leopol. B. U. n° 50.]

26

TÉTRAÉVANGILE.

Manuscrit qui a souffert du temps et de l'humidité, mais dont les illustrations sont dans la bonne tradition de l'art arménien religieux.

webaram.com

P. 1, blanche.

P. 2–3. Lettre d'Eusèbe à Carpien, dans des encadrements où prédominent le bleu et le rouge.

P. 6–11. Canons de concordance évangélique, dans des encadrements où prédominent le bleu et le rouge. Ornements ornithomorphes, paons affrontés, singes tenant un cierge.

P. 12–13, blanches.

P. 14, *քառ մատթէոսի աւետարանին նախադրութիւնք* « préfaces à l'évangile selon Matthieu ».

P. 15-18, concordance des récits de Matthieu avec les autres évangiles.

P. 19-23, blanches.

P. 24. Portrait de Matthieu assis, écrivant son évangile.

P. 25, frontispice, ornement marginal, initiales ornées d'une très élégante exécution et d'un joli coloris; début de l'évangile selon Matthieu.

P. 179, fin de l'évangile selon Matthieu.

P. 180–181, *Նախադրութիւն մարկոսի աւետարանին* « Introduction de l'évangile de Marc ».

P. 182-184, *գլուխք աւետարանին քառ մարկոսի* : « chapitres de l'évangile selon Marc ».

P. 185–187, blanches.

P. 188, portrait de Marc, assis, en méditation, la main gauche ramenée sur la bouche, la main droite posée sur les genoux.

P. 189, frontispice, ornement marginal, initiales ornées, le tout très élégamment exécuté; début de l'évangile selon Marc.

P. 308, fin de l'évangile selon Marc, *զի երկնչէին* « car [elles] avaient peur » (pas la *finale*), suivie de *Նախադրութիւն ղուկա աւետարանին* « Introduction de l'évangile de Luc ».

P. 309–312, *ղուկայ աւետարանին գլուխք* : « chapitres de l'évangile de Luc ».

P. 313-315, blanches.

P. 316, portrait de Luc, assis, écrivant son évangile.

P. 317, frontispice, ornement marginal, initiales zoomorphes très élégantes; début du texte de Luc.

P. 517, fin de l'évangile selon Luc.

P. 518, *Նախադրութիւնք յոհաննու աւետարանին* « préfaces de l'évangile de Jean ».

P. 519, concordance de Jean avec les autres évangiles.

P. 520-521, blanches,

P. 522, portrait de Jean, barbe blanche, debout à droite, regardant une main sortant de la nue, et dictant ce qu'il entend à un scribe assis à gauche, qui écrit, et au-dessus duquel son nom est peint en caractères blancs sur fond bleu : *պրոխորոն* « Prokhoron ».

P. 523, frontispice, ornement marginal, initiales ornithomorphes, de très élégante exécution.

P. 683, col. *b*, fin de l'évangile selon Jean, suivie de la notice explicative courante sur le sens du nom de l'évangéliste.

P. 684, col. *a*. *Mémorial :* [Փ]*առք ամենասուրբ երրորդութեանն մի ամ՛գոյ յաւիտենական է մ, և զուգապատուի երից անձանցն և միոյ բնութեան և աստուածութեանն հօր անհասի, որդոյն, միածնի· Եւ սուրբ հոգոյն ճշմարտի յամ՛յաւիտեանս ամէն:*

(Col. *b*) *Արդ՝ գրեցաւ սբ աւետարանս 'ի թվին· ռ ճ բ· և հասաւ յանգ՝ և ի յաւարտ մատրսի· ղ: Զեռամբ ապիրատ, և անարժանս 'ի մէջ եկեղեցոյ՝ անպիտան և անիմաստս, 'ի մէջ կարգաւորաց"· և որ յիշեք զողորմ սկիզբն արարեալ հասա 'ի յաւարտն ես անձոռնիս մանհղասի ղազարս յեանսեալ յեպոյն՝ երկրաւին և ղովացի:*

Որդի մանկուչ 'որդոյ և մօր իմ՛ զութլու խաթունին· և համզուցեալ արեան մերձաւորաց իմոց ամէն: Աղաչեմք ձեզ ով եղ (p. 685, col. *a*) *բայրք* [*իմ՛* « mes » en surcharge au-dessus de la ligne] *կարգաւորք և պաշտօնակից որ անմեղադիր լինիք խոշորութեան և սղալանց՝ սորա քանզի յոյժ վերջանոյ ի յուսարութե փառաւոր է զի նեղէին զիս խորհդ իմ և յոյժ տարակուսի կային փո այն գիրս և ծաղկիս ոչ յարմարի· աղաչեմ զձեզ չմե_*

դադրել։ և արժանի առնել զիս գիծուն գրիչս և զծնօղս իմ՝ յիշել ի տր․ ա․ Հայր մեղայ․ և զոք և ննջեցեալքն ձեր յիշեալ լիցիք առաջի քրի ամէն ։

(Col. *b*.) *Արդ ՚ի ժամանակիս յայսմիկ որ էր Հայրապետն և առաջնորդն տէր մելքիսէթ կեթղկեն․ և ՚ի թվին․ թէ․ քրիստոնից զինկմունդին․ և գանձերին իւրն յափանէս իշխանին․ ՚ի քաղաքիս յայս գանձերին որ է զամօսքի․ ընդ հովանեաւ սրբամայր ամէն աչեալ սրբոյհոյ նածածնին ։ և այլ ընդ՝ մկայից սրբոց որ մատուռս և խորանան է զարդարեալ և սրբամէր ՔՀյին տուգա որոյ է սպասաւոր սր ոսկոյս տէր յակոբ սրբամէր ՔՀյին և իւր կենակցին* (p. 686, col. *a*) *եաղոթ.քային՝ որ բազում աշխատութի և երախտիք աշխատեցան ընդ անարժանութիս իմ․ եթե կերակրով և եթե ըմպելեօք" ած փոխարէնն յիւր արքայութ[ն]ն տա[ց]ն ամէն ։*

Արդ զարձեալ աղաչեմ զձեզ ով ընթերցողք որ աւետարանիս յիշեսջիք ի քս զստացողս սր սուրբ զդայխատրցի բանդութեանն և զիւր ծնողսն զատլանն և մայրն քեմայն․ և զիւր կողակիցն խաթունն սլիքան և համօրեցեալ եղբօր ակիբային զուէ փէյրին ։ և սուրբան (ou : *սգիրան*?) [col. *b*] *սրանարին և իւր ծնողացն սպակ և իւր մօրն Հնարհատրին․ և իւր կողակիցն փաշախաթունին և ամ՚արեան մերձաւորց սոցա․ որ ՚ի քս հանգուցեալ կան․ որ ստացան զսա ի հալալ վաստակոց իւրոց ամենքին յիշատակ իւրեանց հոգոյն և իւրեանց ննջեցելոյն հոգոյն ՚ի դուռն փրկչին սրբամօր ածածնին ։ ի մին բերեալ զայն որ աւէ թէ երանի այնոցիկ որ ունիցի․ զաւակ ի սէն սիոն և ընդանեակ յե մ։*

Աղաչեմք և խնդրեմք (p. 687, col. *a*) *զձեզ հայրք սր որ ստացողի սորա յիշեալ յիշատակն աւետարանաց մերցն․ շարականաւն․ և ա․ փոխ աւետարանաւ և քս օրհնիւ և հայր մեղայիւ յիշէք ի քս․ զիս զանարժան գրիչս զրջը"ս և զստացողսն զբանդուղթիանն — և զպաճանակս սորա զպէրսցի բռքանանէրն յիշեսջիք ՚ի քս ամէն ։*
3 lignes de blanc, puis ces 3 dernières lignes : *Արդ զթխսի կոկոզս զերթըդնկացի Փարաճն յիշեցէք ՚ի տր ։*

Gloire à la sainte Trinité . . . au Père, au Fils et au Saint-Esprit . . . Or, fut écrit ce saint évangile en l'an 1052 (= 1603 de J.-C.) et fut terminé le 4 mars, par la main du plus indigne des évêques, le plus

webaram.com

insensé des religieux ordonnés... Mahtési Lazar, évêque du pays d'Eudocie, fils de Mankouch Sargis et de ma mère Louthlou Khathoun et de mes consanguins décédés. Amen. Nous vous prions, ô [mes] frères, mes coreligieux et collègues, de ne pas faire attention à la grossièreté et aux fautes de ce [livre]; car j'étais très peiné à l'étranger, j'étais banni, parce que mes pensées me tourmentaient... (Col. *b*.) A cette époque, où le catholicos Tèr Melqisêth était pontife, et sous le règne des Chrétiens, de Zikmound, et de son chancelier, le prince Jean, dans cette ville Zamosq, qui est au chancelier, à l'ombre de la très bénie sainte mère de Dieu, et de nombreux autres saints martyrs dont sont ornés les autels de la chapelle, et sous la prêtrise... du prêtre Tèr Yakob, et de sa compagne (p. 686, col. *a*) Yalouthqa, qui travaillaient sous mon indigne direction, et [me soignaient] en me donnant à manger et à boire, que Dieu [le] leur rende dans son royaume. Amen.

Je vous prie de nouveau, vous qui entendrez [la lecture de] ce saint évangile, de mentionner dans le Christ l'acquéreur de ces saintes lettres, Ban Pouniath de Césarée, et ses parents, Aslan, et sa mère Qémiah: et sa femme Khathoun Piqa, et Sefer, frère décédé de Piqa, et Stiban(?) [Stéphan?] Sqanar, son père Palê et sa mère Chnorhawor, et sa compagne Pachakhathoun, et tous leurs consanguins, qui reposent dans le Christ...

Nous vous prions et demandons (p. 687, col. *a*) saints pères qui recevrez ceci, par la lecture de l'évangile de la Cinquantaine après Pâques, par un *Charakan* et par un autre évangile et par un *Christos ordi*, et par un *Notre Père*, de me mentionner, moi Lazar, l'indigne scribe de ce [livre], ainsi que les acquéreurs Ban Pouniath et son beau-frère Esqantêr de Sis(?); mentionnez-les dans le Christ. Amen.

3 lignes de blanc, puis ces 3 dernières lignes :

Et mentionnez dans le Seigneur le polisseur du papier, Faradj d'Erzenga.

Ornements marginaux élégants, initiales ornées en tête des principaux paragraphes; initiales en rouge au début des versets.

XVIIe siècle; écriture bolorgir; papier; 687 pages; 19,5 × 16 cm. Reliure plats bois recouverts de peluche grenat. Trace des ornements qui recouvraient le plat inférieur et le plat supérieur.

[Léopol. B. U. n° 48.]

27

RECUEIL DE SERMONS.

P. 1, blanche.

P. 2, ce titre : *պատճէն տումարի ծննդեանն ք՟րի* «copie du calendrier de la naissance du Christ».

P. 3, incipit : *կրկնակի ամսոյ այսպէս արա կՂ գալե_ տորոս ամիսն և . . . թ․ է է որ մեկ կրկնակ է անդրէասի․ կայ գանդրէաս և գիւր կրակն․ և երթ է է․ որ մեկ կրկնակ է յակոբայի նոյնպէս և զայլսն արասցես : . . .*

Dans le mois binaire, fais ainsi . . .

P. 17-20, blanches.

P. 21, *քարոզ՝* . . . «sermon».

P. 67, *այլ քարոզ* . . . «autre sermon».

P. 97, *քարոզ վ՟ն գալըստեանն ք՟ի* . . . «sermon sur la venue du Christ . . .».

P. 393, *Թուղթ առաջին Թագւորին Հոռոմոց Մանուէլի առ տէր Ներսէս կաթողիկոս Հայոց յաղագս խնդրելոյ զմիաբանութիւն երկուքանչիւրոց ազգաց և զսէր* . . . «Lettre première du roi des Horoms, Manouêl, au seigneur Nersès, catholicos des Arméniens, au sujet de (en vue de) demander l'union et l'amour des deux peuples . . .», suivie d'un échange de correspondance (les titres sont en rouge).

P. 461, titre en rouge : *Թուղթ բարեպաշտ թգւրին Հոռոմոց Էմմանուէլի, զոր գրեաց ն՟ւի գր՟գր՟ի կթղկսի Հայոց* : «Lettre du pieux roi des Horoms, Emmanouêl, qu'il écrivit en réponse à Grigor, catholicos des Arméniens».

P. 479, titre en rouge : *Թուղթ պատրիարգին կոստանդնուպօլսի առ գրիգոր կթղկս Հայոց․ համաձայնութիւն ամ՟ժողովոցն* : «Lettre du patriarche de Constantinople à Grigor, catholicos des Arméniens, en accord avec tous les conciles», et autres pièces du même genre.

XVIIe ou XVIIIe siècle; écriture notragir; papier; 557 pages; 17 × 11 cm. Reliure cuir dont il ne reste que la partie supérieure.

[Léopol: B. U. n° 54.]

28

Manuscrit en mauvais état et en désordre. Les premiers feuillets ne sont sûrement pas à leur place.

P. 1, incipit : դեղա՛թափ և կենց պատճառ յաւիտե-նական ազգաց գզ՛ո ՚ի փառս ՚քի ՚այ մերոյ... «Antidote et condition de vie éternelle des nations..., pour la gloire du Christ notre Dieu...».

P. 93-96, blanches.

P. 97, titre en rouge : թուղթ յաղագս միաբանութե եկեղցոյ յունաց և հոռոմայեցոց ։ «Épitre au sujet de l'union de l'église des Grecs et des Hroms (Romains)».

P. 121, titre en rouge : հարցմունք խիստ գեղեցիկք և պիտանացուք ։ ով կարդա աղէկ ի միտ առնու ։ Եւ զգործողքս յիշեայ ։... «Questions très jolies et utiles. Qui [les] lira, qu'il les retienne bien, et qu'il mentionne celui qui a écrit...».

P. 151, d'une autre main : յաղագս հիմնարկել եկեղցո «au sujet de la fondation d'une église», suivi d'autres traités, de différentes mains et de différentes encres, laides et inélégantes.

P. 309, début d'un texte en jolie écriture bolorgir; le haut de la page est blanc et devait recevoir probablement un frontispice. Texte incipit : զուարթի· անեղէյութի· համադոյ ընութի· անփոփոխակի գոյութի· անտեսահման մեծութի անհաս բարձրութի· անքնն (p. 310) խորութի· etc. Ce sont probablement des épithètes destinées à la divinité.

P. 323, sur la marge inférieure de ce texte élégamment écrit, cette note en mauvaise écriture courante : ՚ի գրոց ժամի զամօսցեայ շէն գաղաքին ։ «Ex libris de l'église de la ville prospère de Zamosts».

P. 355, fin de ce texte en bolorgir.

P. 356-358, blanches.

P. 359, texte en bolorgir avec notation musicale (extrait d'un charakan?).

P. 362, blanche.

webaram.com

P. 363, titre en rouge : *աղօթք որ նախ քան զպտգն մատուցանի* « Prière qui se dit avant la messe ».

Puis, une série de traités et de questions d'ordre religieux et ecclésiastique.

XVIIIe siècle; écritures notragir (laide) et bolorgir; papier; 594 pages; 16,5 × 11 cm. Différentes mains et différentes encres. Reliure en cuir souple.

[Léopol. B. U. n° 63.]

webaram.com

LA CATHÉDRALE ARMÉNIENNE DE LÉOPOL (1).

I. HISTORIQUE.

La cathédrale arménienne de Léopol fut construite en trois fois :

A. La partie ancienne fut érigée de 1390 à 1437. C'était un monument de petites dimensions, entièrement construit en pierres de taille ornées de motifs gravés. Elle forme la partie orientale de la cathédrale actuelle, celle que domine la grande coupole (fig. 16).

Au XVe siècle (*circa* 1437), on ajouta, du côté sud, une sorte de portique formé par quatre arcades en plein cintre et sous lequel les membres des plus illustres familles furent enterrés. Sans doute, dès ce moment, il y avait un clocher à la place où s'élève celui d'aujourd'hui; mais aucun document contemporain ne le représente.

B. Au XVIIe siècle (*circa* 1630), on construisit à l'occident une nef pour allonger l'église, dans le style Renaissance, qui était alors à la mode. A ce moment disparut la façade de la cathédrale primitive. En 1723, tout l'intérieur de la cathédrale fut recouvert de plâtre que l'on peignit de fresques « baroques ».

C. En 1908, on voulut à nouveau prolonger la cathédrale, et l'architecte Mączyński construisit au bas de la nef Renaissance une coupole recouvrant un espace carré. Cette coupole abrite l'orgue. En même temps, on procédait à la restauration de la cathédrale tout entière. On fit tomber le stuc qui recouvrait la coupole et les piliers de la partie ancienne, et l'on garnit la coupole d'une mosaïque dessinée par Mehoffer, représentant la Trinité.

A l'extérieur, les trois absides reçurent une décoration d'arcades et de colonnettes, sur le modèle d'Ani. Les galeries extérieures furent complètement restaurées.

(1) Notice rédigée d'après des renseignements personnels pris sur place, et d'après les deux brochures : *a. Odnowienie i rekonstrukcyą katedry Ormiańskiej we Lwowie* (Lwów, 1908), gr. in-8°, 17 pages et illustrations [signé : D. K.]; *b.* X. Władysław Żyła, *Katedra ormiańska we Lwowie* (Kraków, 1919, in-8°, 157 pages et VIII planches.

webaram.com

Dans la partie Renaissance de l'église (la nef), la voûte en berceau disparut, cachée par un plafond de bois peint en rouge et orné de motifs arabo-arméniens.

De la cathédrale orthodoxe de Varsovie, dont la démolition se poursuit, Mgr Teodorowicz a obtenu deux autels de marbre, un trône épiscopal et une chaire en granit que l'on est en train d'installer.

Les pendentifs de la coupole ancienne sont préparés pour recevoir une mosaïque nouvelle. Il est question aussi de construire une façade à l'ouest, sur la rue Krakowska. Aujourd'hui, on entre par le côté, en passant sous le clocher (fig. 17).

II. DESCRIPTION.

Le plan de la cathédrale primitive est celui d'un carré long. L'intérieur offre trois nefs terminées, celles des côtés par des absidioles, celle du centre par une abside (fig. 18), toutes trois extérieures au plan du carré. Au centre de la nef principale s'élève une petite coupole sur un tambour cylindrique percé de quatre larges fenêtres (fig. 16). Des pendentifs rattachent le tambour aux quatre piliers principaux. Les piliers sont reliés entre eux par des arcs aigus. Les parties entourant la coupole sont abritées par des voûtes en arcs aigus d'égale hauteur; au Nord et au Sud, de grandes fenêtres. L'abside est élevée d'une marche; elle s'éclaire par trois fenêtres, l'une, ronde, au centre, deux autres allongées, sur les côtés (fig. 18).

Lorsque l'on fit tomber le stuc, on découvrit divers ornements gravés sur les piliers de pierre qui supportent la coupole. Il y a des croix à plusieurs branches terminées en trèfle et gravées sans ordre. Des ornements trifoliés sont également inscrits au sommet des piliers; on les retrouve autour d'une niche du mur nord, où l'on conservait l'huile et l'eau nécessaires au baptême.

Il subsiste un «arc triomphal», grand arc brisé de pierre qui s'élève à la séparation du presbyterium et de la nef et d'où devait pendre un rideau cachant l'autel. Cet arc s'appuie à la fois sur deux piliers de pierre isolés et sur deux colonnes basses avec chapiteaux rappelant les piliers en faisceau (Bündelpfeiler) romans. L'arc est orné sur sa surface verticale de décors gravés, d'origine végétale, entrelacés. La face inférieure, l'archivolte, est ornée de médaillons ovales gravés, représentant vraisemblablement le Christ et les Apôtres, en faible relief; il s'y voit

webaram.com

encore des traces de couleurs. On trouve à la même place des médaillons analogues, mais en mosaïque, à l'archivolte de l'arc triomphal des églises Saint-Pierre Chrysologue et Saint-Vital, à Ravenne.

La galerie ou cloître. — Supportée par des piliers bas à chapiteaux ornés, elle rappelle celle du palais du Conseil de la Couronne à Ani. On y retrouve l'ornementation trifoliée.

Le sol du cloître est entièrement recouvert de *dalles funéraires* (fig. 19). Celles-ci remontent jusqu'au XIVe et au XVe siècle, et atteignent le XVIIIe. Elles sont ornées de motifs géométriques tressés, plus souvent de motifs végétaux; les plus récentes ont une garniture «baroque». Les inscriptions sont en arménien, en polonais et en latin, d'une gravure souvent très soignée (voyez *infra*, p. 160 et suiv.).

Le *clocher* (fig. 17) a ses éléments fondamentaux anciens : il est carré avec un premier étage également carré, et un second à huit pans. Il fut transformé une première fois au XVIe siècle, dans le style Renaissance, par Pierre Krasowski, un Italien. Dans la seconde partie du XIXe siècle, on lui ajouta son faîte et ses cinq coupoles pseudo-byzantines.

La *nef*, construite au XVIIe siècle, a 9 m. 70 de large, la largeur de la cathédrale primitive. La longueur est de 11 mètres. La voûte était en berceau avec des fenêtres de chaque côté. Elle disparaît aujourd'hui derrière le lourd plafond de style néo-arménien dont on discute beaucoup la valeur artistique. Les murs étaient couverts de fresques «baroques» de peu de valeur, que l'on commence à remplacer par des mosaïques.

III. QUEL ÉTAIT LE MODÈLE DE LA CATHÉDRALE PRIMITIVE?

La cathédrale arménienne de Léopol est la seule église arménienne de Pologne qui ait été construite dans le style national. Nous savons, par tradition et par des mémoriaux, qu'elle a été construite par des gens venus d'Ani et, de fait, elle rappelle la cathédrale d'Ani[1]. Le plan est le même, la disposition inté-

[1] Voir des représentations de la cathédrale d'Ani, dans H. F. B. Lynch, *Armenia*, travels and studies. . . (London, 1901), in-8°, *passim*, et J. Strzygowski *Die Baukunst der Armenier und Europa* (Vienne, 1918), in-fol., *passim*.

webaram.com

rieure identique; les mêmes arcs brisés, qui semblent gothiques, se retrouvent, et les motifs ornementaux sont très proches.

Une difficulté pourtant se présente : la cathédrale de Léopol possède des absides saillantes bien différentes de celles d'Ani. Ceci marque une influence byzantine, mais qui comporte deux interprétations possibles : l'architecture arménienne en Abkhazie, en Mingrélie, en Géorgie, a connu de ces influences byzantines (Pisemda, Gelani). Les architectes de la cathédrale de Léopol ont-ils passé par le Caucase? C'est possible. Mais on pourrait aussi y voir une influence locale. Léopol est situé dans une région où le christianisme sous sa forme byzantine s'est largement répandu, et l'on trouve à Léopol une vieille église dédiée à saint Nicolas, où la basilique à trois nefs se termine par trois absides saillantes. Une autre église du même type est l'ancien sanctuaire de Saint-Pantaleimon, près de Halicz.

Quant au *cloître*, on ne saurait douter de son origine orientale. Il rappelle tout à fait les galeries des salles du palais d'Ani. Ce sont les mêmes arcs en plein cintre, les mêmes colonnes, les dimensions elles-mêmes sont identiques. Les détails de construction des colonnes le sont également : base polyédrique, fût arrondi terminé par un large chapiteau bas à plusieurs faces, sur lequel repose une plaque de pierre également large. Le bord de cette plaque, légèrement incliné vers le sol, est orné de motifs trifoliés très caractéristiques.

IV. QUELQUES PIERRES TOMBALES.

Lorsque l'on pénètre dans l'église arménienne en venant de la «Rue arménienne» (fig. 20), on passe sous une voûte et l'on entre dans une cour intérieure où le bâtiment de l'archevêché arménien se présente à droite (fig. 21), tandis que l'on a à gauche la cathédrale entourée d'une cour où se rencontrent à chaque pas des pierres tombales, verticales ou horizontales, recouvertes d'inscriptions arméniennes, polonaises et latines.

M. l'abbé Léon Issakowicz se propose de publier un jour le *Corpus* de ces inscriptions funéraires; et il en a déjà réuni les principaux éléments. Sur ma demande, il a bien voulu mettre à ma disposition quelques photographies de sa riche collection et il m'a très libéralement autorisé à publier celles que je voudrais. Je le remercie d'autant plus volontiers de son amabilité à mon

webaram.com

égard, que son manuscrit est très avancé, et que sa parution n'est plus qu'une question de quelques mois.

Voici, sans entrer dans le détail, quelques-unes de ces inscriptions funéraires. Les polonaises m'ont aimablement été expliquées par M. Antoine Martel.

FIGURE 22.

1	այս է տապան	C'est le tombeau
2	Հոսքաին դս	de Hosqa(?) fille
3	տեր պն լազար	de b[a]r[on] Lazar,
4	ին որ փոխեցաւ	qui s'en alla
5	առ ստեղծօղին	vers le Créateur.
6	թվ ռ ծ ա կին	Année 1051 (= 1602 J.-C.).
7	յիշեա զկա	Mentionne ma
8	տարածս իմ զի	fin, car
9	եւ քոյդ լինելոց է	la tienne aussi sera.

FIGURE 23.

1	թվին :	L'an
2	ռ ծ ը	1058 (= 1609 J.-C.)
3	այս գերե	cette tom-
4	զմանս :	be
5	ալամիրիկի	est [celle] de Alamirik
6	ն է : եւ իւր	et de son
7	որդին շահ	fils Chah-
8	ամիրին ւղր	amir . . . . .
9	կին որ . . .	. . . .
10	. . . .	. . . .
11	. . . .	. . . .

FIGURE 24.

1	. . . . դր մի	. . . . [sous cette] pi-
2	մի եդեալ մարմ	erre furent placés le corps
3	ին եւ ոսկերք բնի	et les os de bni-
4	կ եքուխծայն դս	k équoukhdzain(?), fil-
5	տերին բան կեսք	le de Baukesq
6	ուն եագուղենց	Yagougents
7	եւ կողակցին :	et de sa femme,
8	բանբոլդանին եւ	Banboldan Ew-
9	քոյենց որ առած	qoyents, qui vers Dieu
10	փոխեցաւ թվ ռ ծ	s'en alla, l'an 1050 (= 1601 J.-C.)
11	ժեն ոյ եւ	le 15 du . . . mois. . .
12	թ	. . . .

Fig. 16. — Léopol. L'église arménienne.

Fig. 17. — Léopol. Église arménienne.
Le clocher donnant sur la rue arménienne.

ebiblram.com

Fig. 18. — Léopol. Église arménienne. L'abside.
Dans le fond, le «Mons pius»,
le Mont de piété créé par les Arméniens.

Fig. 19. — Léopol. Église arménienne.
La porte du cimetière et les dalles funéraires.

weltaram.com

Fig. 20. — Léopol. La rue arménienne.

Fig. 21. — Léopol. Église arménienne.
L'habitation de l'archevêque.

webaram.com

webaram.com

Fig. 22. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

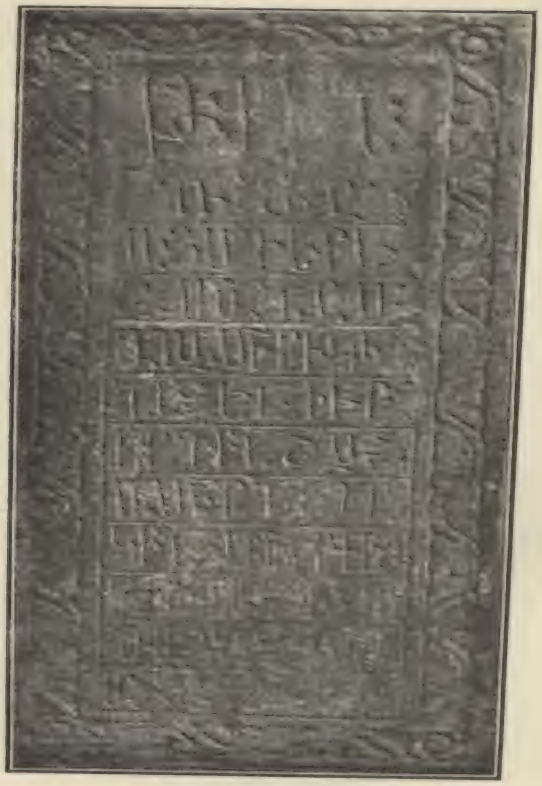

Fig. 23. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 24. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 25. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 26. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 27 — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 28. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 29. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 30. — Léopo . Pierre funeraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

Fig. 31. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

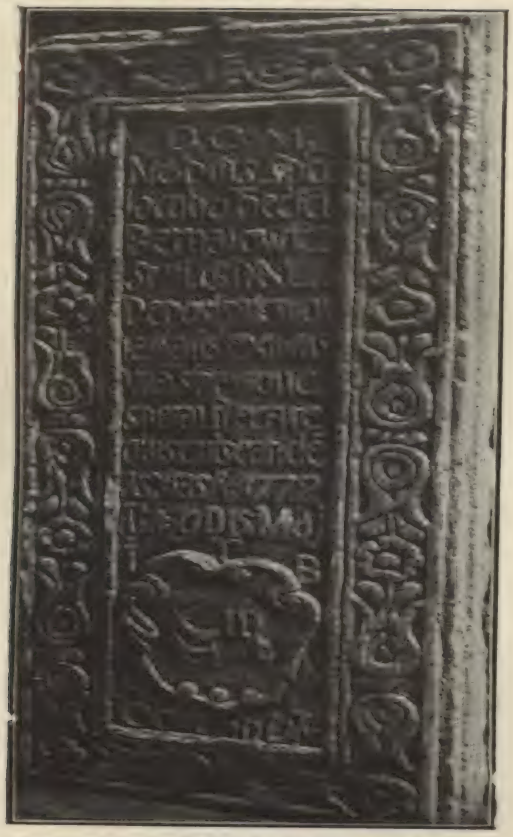

Fig. 32. — Léopol. Pierre funéraire.
Cimetière autour de l'église arménienne.

webaram.com

FIGURE 25.

1	սա է տապան	Ceci est la tombe
2	չատրչի տիար	du fabricant de tente [originaire
3	պէքիրցի ավ	békir, Aw- de] Diar-
4	աք ին(?) որ փոխ	aq(?), qui s'en al-
5	եցաւ առ ած։	la vers Dieu :
6	. . . . . ժա։	 11
7	[յունվ]ար(?) ժբ։	[janv]ier 12
	1662	1662.

FIGURE 26.

1	սայ է տապան	Ceci est la tombe
2	հանուսայ	de Hanousa,
3	ին դստերն բա	fille de Ba-
4	բեր[դո]ւսանին	ber[do]usan(?).
5	հանդեաւ թվ	Elle mourut l'an
6	ո հր ապրիլ։ Ժ է	1072 (=1623 J.-C.), le 17 avril
7	1623	1623.

FIGURE 27.

1	ատկան եզ	. . . . . [fit] mettre
2	մարմին եւ	le corps et
3	ոսկերք սո	les os de So-
4	[փ]իսին դստե	[ph]ia, fil-
5	ին պր աւետի	le de b[aro]n Awéti-
6	ին զաքարազ	q Zaqaragh-
7	ենց(?) հանդեաւ	ents(?). [Elle] mourut . . .

FIGURE 28.

D. O. M.	
Szlachetna	Noble Catherine,
Katarzyna	née Nikorowicz,
z Nikorowi-	Pirumowiczowa,
czow Piru-	femme d'un secrétaire
mowiczowa	de Sa Majesté Royale,
Sekretarzo-	la 36e année
wa I. K. M.	de son âge.
wieku swe-	
go 36	Qu'elle repose avec Dieu
Niech z Bogiem	1755.
odpoczywa	
17 55	

webaram.com

FIGURE 29.

D. O. M.
Szlachetna
Helena z Pi-
rowicz . . .
Manczukie-
wiczowa
. . . pobożnie żyioc
lat 81. pod
tym grobs-
wcem kos-
ci swoie
R. P. 1781

Noble
Hélène, née Pirowicz
Manczukie-
wiczowa
après avoir vécu
pieusement 81 ans,
sous cette dalle
ses os.
A. D. 1781

FIGURE 30.

D. O. M.
Tu złożone
ciało kości
Prz. X. Stefana
Faruchowi-
cza seniora
kościoła kto
ry zasnol
w B'gu D. 7.
kwie R. 1737
zył lat 77

Ici ont été déposés
le corps et les os
de Rév. Abbé Etienne
Faruchowicz,
doyen de
l'église, qui
s'endormit en Dieu le 7
avril 1737.
Il vécut 77 ans.

FIGURE 31.

D. O. M. Pani
Katarzy-
ny Augus-
tynowi-
czowny
1 7
3 7

. . . De dame
Catherine
Augustynówi-
czowna
1737

FIGURE 32.

Pierre funéraire d'un membre de la célèbre famille arménienne des Bernatowicz. Cette pierre est une des mieux conservées du cimetière arménien de Léopol.

webaram.com

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

(ORDRE CHRONOLOGIQUE.)

1830. — *Ճանապարհորդութիւն ՚ի Լեհաստան եւ յայլ կողմանս բնակեալս ՚ի Հայկազանց սերելոց ՚ի նախնեաց անի քաղաքին, շարադրեալ հանդերձ պատմական բանասիրական տեղեկութեամբք ան․ Հ․ Մինասայ Բժշկեանց . . . (՚ի Վենետիկ, ՚ի վանս սրբոյ Ղազարու)*, in-8°, 424 pages. [Voyage en Pologne et autres lieux habités par des Arméniens descendant des anciens habitants d'Ani . . . , par le P. Minas Bjchkiants . . . (connu aussi sous le nom de P. Minas Medici).]

1842. — Wiadomość o Ormianach w Polszcze [par Zacharjasiewicz]. (Lwów), in-8°, 85 pages.

1844. — Voir une description des Arméniens de Léopol par Guillebert de Lannoy (1421), dans *Ambaxades et Voyaiges*, publié par Lelewel (Poznań), p. 64.

1856. — *Żywoty sławnych Ormian w Polsce.* Napisał Xiądz Sadok Barącz, Dominikan. (We Lwowie, w Drukarni Zakładu narodowego imienia Ossolinskich, nakładem Wojciecha maniec-kiego), in-8°, 485 pages. [*Vie des Arméniens célèbres de Pologne*, par l'abbé Sadok Barącz, dominicain.]

1869. — *Rys Dziejów ormiańskich.* Napisał Ks. Sadok Barącz . . . (Tarnopol, drukiem Józefa Pawłowskiego), in-8°, 319 pages (se vendait pour la construction de l'église arménienne de Czerniowce.)

1876. — Dzieje zjednoczenia ormian polskich z Kościołem rzymskim w xvii wieku, z dwóch rękopisów, włoskiego i łacińskiego, w przekładzie polskim, wydał Adolf Pawiński. (Warszawa, skład głowny w księgarni Gebethnera i Wolffa), in-8°, v + 202 pages.

1877. — *Տեղեկագրութիւն հայոց գաղթականութեան որք ի Մոլտօ-վալաքիա, Հունգարիա և ի Լեհաստ-*

տան · ուղեւորութիւն յամի 1876 Արշակայ Մ. Ալթունեան · (Փօքշան), in-8°, գ + գ + 164 pages. [Archak M. Althounian, *Rapport sur l'émigration des Arméniens en Moldo-Valachie, en Hongrie et en Pologne*. Voyage fait en 1876 . . .

(P. 107 : *երկիր պուգօվինայի* avec 3 villes mentionnées : *սուչաւա, ձէրնովից* et *սէրաթ* ; — p. 121 : *լեհաստան : Լւով կամ ըստ գերմ. լէմպէրկ*, etc.)

1877. — *Նիկոլ եպիսկոպոս եւ պատմութիւն դարձին հայկազանց Լեհաստանի ի կաթոլիկութիւն · Գրեաց Գաբրիէլ արքեպիսկոպոս Այվազեան թեմական հայոց վիճակին վրաստանի եւ իմերէթի · (ի Վաղարշապատ, ի տպարանի սրբոյ կաթուղիկէ էջմիածնի)* in-16, 130 pages. [*L'évêque Nikol* et histoire de la conversion des Arméniens de Pologne au catholicisme, par Gabriel Aïvazian, archevêque diocésain de Géorgie et d'Imérèthie.]

1884. — *Ռօնի միութիւն հայոց լեհաստանի ընդ եկեղեցւոյն հռովմայ · Ժամանակակից յիշատակարանք · — (ի Ս. պետերբուրգ, ի տպարանի Ա. Ա. կրաեւսկեան)*, in-8°, *կը* + 270 + *ը* pages.

(Voir la bibliographie donnée *ibid.*, p. *կէ-կը.*)

1886. — *O języku ormian polskich*, napisał Dr Jan Hanusz . . . (*La langue des Arméniens en Pologne*), dans *Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń* Wydziału filologicznego Akademii umiejętności. Tom. XI. (w Krakowie, nakładem Akademii), p. 350-481.

1889. — Ormjanie w polsce, ich historja, prawa i przywileje, przez Ks. Dra Tadeusza Gromnickiego . . . (Warszawa) in-8°, 141 pages.

1890. — *Ուսումնասիրութիւնք լեհահայոց դատաստանագրոյն · 1 Պիշօֆ, լեհահայոց հին իրաւունքը · — 2 Գոլէր, իրաւունք հայոց · Թարգմանեց Հ. Գրիգորիս վ. Գալէմքէրեան . . . (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան)*. in-8°, 84 + 58 pages. [*Études du code des Arméniens de Pologne*. 1. Bischoff, le droit ancien des Arméniens de Pologne. — 2. Kohler, le droit des Arméniens. Traduit par le P. Grigoris v. Galemqérian . . .]

1890. — *Résumé* de Władysław Łoziński, *Léopol ancien*, étude pour servir à l'histoire de l'art et des mœurs. I. L'orfèvrerie à Léopol, dans les siècles passés. II. Le patriciat et la bourgeoisie de Léopol au xvie et au xviie siècle (Léopol, 1889, 1890, in-8°,

webaram.com

109 et 305 pages), dans *Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, n° 7, juillet 1890, p. 186-189.

P. 186. «Le livre de Mr. Łoziński retrace l'importante activité des ouvriers orfèvres de ce temps et prouve que c'est au XVIe et dans les commencements du XVIIe siècle que cette industrie artistique florissait à Léopol et y atteignit un très haut degré de perfection. Il nous donne la liste de 176 orfèvres trouvés dans l'espace de 150 ans, et il est à présumer qu'il y en eut un nombre pareil de Juifs et d'Arméniens qui, en leur qualité d'acatholiques, ne pouvaient être inscrits dans les registres des corps de métiers... (p. 188) La chute de Caffa et sa prise par Mahomet amène la fin de ce premier épanouissement commercial de la ville. Au XVIe siècle, Léopol est de nouveau une des principales stations et la plus fréquentée entre l'Orient et l'Occident. On y rencontre des Allemands, des Ruthènes, des Italiens toujours plus nombreux à dater du temps de la reine Bona Sforza; la prise de Constantinople amène, à Léopol, une multitude de commerçants grecs et arméniens qui, par leurs caravanes, facilitent la communication avec l'Orient et donnent à la ville un cachet à moitié oriental. C'est de ces éléments que se forma, plus tard, le type particulier de la bourgeoisie léopolienne, foncièrement polonaise et catholique... (p. 189) ...Grâce à la continuité des travaux de Mr. Łoziński, il est, aujourd'hui, permis de constater que la population de Léopol, formée tout d'abord de tant d'éléments étrangers, devint en définitive essentiellement polonaise et, jetée sur les derniers confins de la frontière orientale, représente brillamment la civilisation occidentale...»

1891. — *Դեմետրիոս Տանի· արեւելեան հայք ի պուքովինա· թարգմն· Հ· գրիգորիս վ· Գալէմքերեան...* (*վիեննա, միիթարեան տպարան*), in-8°, 79 pages. [Démétrios Dan. *Les Arméniens orientaux en Boukovine*. Trad. par le P. Grigoris Galêmqérian.]

1894. — *Ի· Ա· Լիննիչենկօ· Լեհաստանի եւ արեւմտեան-հարաւային ռուսիայի հայերը· թարգ· Խ· Յովհաննիսեանց* (*արտատպած «գրականական եւ պատմական հանդիսից»*)· (*մոսկուա, տպարան Ք· Բարխուդարեան*, in-8°, 22 pages (donne une bibliographie p. 20-22). [J. A. Linnitchénko, *Les Arméniens de Pologne et du Sud-Ouest de la Russie*. Traduit par Kh. Yovhannissiantz (extrait de la revue «Littéraire et Historique»).]

1896. — Կամենից. տարեգիրք Հայոց Լեհաստանի եւ Ռումենիոյ հաւաքաչեայ յաւելուածովք (Վենետիկ-Ս. Ղազար, in-8°, XII + 276 pages (préface signée : Հ. Ղ. Մ. Ալիշան). [Kaménits. Annales des Arméniens de Pologne et de Roumanie . . ., par le P. L. M. ALICHAN.]

1898. — *Die österreichisch-ungarische Monarchie in Wort und Bild*, auf Anregung und unter Mitwirkung weiland Seiner Kaiserl. und königl. Hoheit des durchlauchtigsten Kronprinzen Erzherzog Rudolf begonnen . . . *Galizien*. (Wien, Druck und Verlag der kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei Alfred Hölder, k. und k. Hof- und Universitätsbuchhändler), grand in-8°, 890 pages et nombreuses illustrations.

Voir *Die Armenier*, von Johann Ritter von Bołoz ANTONIEWICZ, p. 440-463. Types et costumes, p. 443, hommes de Kuty; — p. 447, hommes du XVIIIe siècle; — p. 449, vieille dame; — p. 453, grand'mère et son petit-fils.

1902. — ŁOZIŃSKI (Władysław). *Patrycyat* i mieszczaństwo Lwowskie w XVI i XVII wieku . . . (we Lwowie), 2e éd., in-8°, VI + 434 pages et illustrations.

Le chapitre VII (p. 265-306) est à signaler; il est intitulé : Ormianie, Oryent Polski. Karawany. Handel wschodni. Intrygi polityczne. Krzysztof Serebkowicz. Piotr Hrehorowicz. Almas Jurkowicz. Armeni inter se. Tłumactwo miejskie. Zamiłowanie Zbytku. Upadek. «Les Arméniens et l'Orient polonais. Les caravanes. Le commerce oriental. Les intrigues politiques . . . Goût du luxe. Décadence».

P. 385-400, notes sur plusieurs familles arméniennes *nobles*, avec leurs *blasons*. On relève les noms des Balsamowicz, Bogdanowicz, Filipowicz, Kalnik, Nikorowicz, Steczko, Steczkowicz, Wartanowicz, etc.

1903. — Dr. ANTONIUS I. Վարդապետ. Լեհաստանի Հայերի պատմութեան վերջին էջերը. Թարգմանեց Մ. Խարխուդարեան. (Խարբու, տպարան Ս. Նշա-նեանցի), in-8°, 47 pages. [Dr. ANTONIUS I. *Vardapet*. Dernier aspect de l'histoire des Arméniens de Pologne.]

1915. — J. A. CALIGARII Nuntii apostolici in Polonia *Epistolae et Acta* 1578-1581. Edidit Dr Ludovicus BORATYŃSKI. (Cracoviae, sumtibus Academiae litterarum cracoviensis, apud bibliopolam societatis librariae polonicae), grand in-8°, C + 920 pages. (Edi-

webaram.com

tionum collegii historici Academiae litterarum cracoviensis, n° 74). [Armeni, 41, 47 (68), 59, 61 — ep-pus 75, 94[3], 111, 115, 122, 130 = vid. Bogdanowicz Barsuma = A. Schismaticus 298.]

1922. — Dr. Fil. Ks. Józef Umiński. Niebezpieczeństwo tatarskie w Połowie XIII w. i papież Innocenty IV. (We Lwowie, nakładem tow «Bibljoteka Religijna»), in-8°, XVII + 153 gages (Wydawnictwa «Przeglądu teologicznego». Serja C : Rozprawy naukowe). [*Le danger tatar au milieu du XIIIe siècle, et le pape Innocent IV.*]

1924. — Elenchus cleri et monialium archidioecesis Leopoliensis. ritus armeno-cathol. eiusque institutorum pro anno Domini 1924. (Leopoli, sumptibus Curiae Metrop. ritus armeni), in-16, 11 pages non paginées.

1925. — Schematismus archidioecesis Leopoliensis ritus armeno-catholici pro anno Domini 1925. (Impensis curiae metrop. ritus armeni), in-16, 40 pages.

webaram.com

INDEX.

Abas Ier, chah de Perse, 13.
abattoirs, 52, 60.
Abdlmseh (martyre d'), 132.
Abkhazie, 159.
Abraham, évêque, 117.
Adam, 105.
adeunae, 30.
Akerman, 46.
Akouchtiniants (Jean), archevêque et copiste, 113.
Alamirik, 160.
Alep, 31.
Aleqsianos (vie d'), 134.
Alexandre, roi, 52.
Allemagne, 14, 51.
Allemandes (familles), 57.
Alhinowicz (Stephanus), consul, 132, 134, 146.
Alouanq, 117, 118.
ambassadeurs arméniens, 53.
amira, 59.
Anatolie, 55.
Anciens arméniens, 41.
Andréas, 112.
Andrinople, 62.
Ani, 13, 46, 55, 156, 158.
Anna, 107.
«Antichrist», 130.
Antioche (canons d'), 116.
Antioche (concile d'), 117.
Antoine l'anachorète, 132.
Antoine de Via, nonce, 35.
Antoniewicz, 65.
Antoniewicz (Johann Ritter von Boloz, 67.
Appriasz, 15.
Arakel de Tauris, 23.
Araqèl, enlumineur et relieur, 97.
Arendj, 129.
Arméniens. *Passim.*
Asie, 31, 41, 51.
Asie centrale, 14.
Aslan, 152.
Astrakhan, 56.
Athanase (canons d'), 116.
Athanase (discours d'), 130, 132.
Auguste, roi, 128.
Auguste II, roi, 35, 43, 45.
Auguste III, roi, 43.
Augustynowicz (Jacques Stéphan), 36, 37, 89.
Augustynowicz (Jean Tobie), 35, 36, 89.
Augustynowiczowna (Catherine), 162.
Auqlos (mont), 132.
autels en marbre, 157.
Autriche, 37, 56.
Awaq (?), 161.
Awger (baron), 96.
Azof (mer d'), 14.

Baber[do]usan (?), 161.
Bagatta (le P. Joseph), 30.
baillis arméniens; 71, 73.
Balkans, 12, 34.
Balsamowicz (Grégoire), 29.
Balsamowicz, 65.
Balta, 51.
Balzer (Oswald), 66.
banque arménienne, 37.
Bar, 46.
baron, 59.
Baroncz (Nicolas), 37.
Barsaumas, Bogdanowich, évêque, 21.
Basile (canons de), 116.
Basile (livre canonique de), 118.
Batory (Stéfan), roi, 41, 46, 52.
Bazarczyk, 62.
Bedrosowicz (Simon), 44, 53.
Belpat, ville, 133.
Bender, 47.
Benoit (règle de saint), 34.
Beordrqov, 112.
Bernathents, 107.
Bernatowicz, 65.

webaram.com

Bertanowicz (Christophe Awedyk), marchand, 53.
Bertanowicz (Jean), 33.
Bernatowicz (pierre funéraire de), 162.
Bessarabie, 46.
Bielowski (Auguste), 69.
Biernatowicz. Voir Bernatowicz.
Bischoff (Ferdinand), 66.
blanc-ruthène, 15.
Bnikéqoukhdzain (?), 160.
Bogdan (Stéphan), 57.
Bogdanowicz, 21, 65.
Boghos, dominicain, 25.
Bohémiens, 56.
Bohusiewicz, 65.
Boleslas, 25.
Bona, cardinal, 55.
Bona, reine, 46.
Bonaventure Costuccio (frère), 27.
Bossi (Hiéronyme), 30.
Brody, 20, 47, 49.
Broski (Jacques), 28.
Bruges, 17.
Brzeżany, 27, 47, 77.
Bucarest, 64.
Bukhovine, 11.
Bukovine, 13, 39, 55.
Bursa, 22.

Caffa, 17, 62, 127.
canons ecclésiastiques, 115.
canons de concordance, 95.
caractères arabes, 15.
caravanes, 53, 62.
Casimir Jagiellończyk, roi, 41, 52.
Casimir le Grand, roi de Pologne, 13, 15, 19, 70.
casino, 30.
castel de Léopol, 14.
Catherine Nikorowicz, 161.
ceintures, 52, 54.
Césarée, 152.
Chahamir, 160.
châtiments, 24, 67, 73.
Cherson, 36.
Chnorhawor, 152.
Chocim, 47, 62.
Chouchan, 118.
Christyn, évêque, 21.
Chypre, 105.
Clément Galanus, 27 et suiv.
Clément, évêque, 120.
Chimon Micolayowitch, 24.
code arménien, 41.
congrégation de femmes, 34, 37, 46.
Constantin, marchand, 53.
Constantinople, 24, 26, 44, 55.
Constantinople (canons de), 116.
Coran polonais, 15.
Cracovie, 14, 17, 29, 46, 52, 62.
Crimée, 13, 15, 20, 37, 55.
cuir (travailleurs du), 60.
Czernichow, 14.
Czerniowce. Voir Czernovitz.
Czernowitch. Voir Czernovitz.
Czernovitz, 39, 56, 57 et *passim*.

Danilowitch (Lew), 56.
Dantzig, 62.
Dario (François), 29.
datastanagirq, 74.
David, catholicos, 107.
Dawidowicz (abbé Boghdan), 69.
Dawith, philosophe, 129.
Dekanaljurisdiction, 72.
Dèodos, 116.
Diodoros, prêtre, 116.
Dionisios l'Athénien, 119, 120.
Djoulfa. Voir Tjoulfa.
domestici, 20.
Dominicains, 20, 36.
Dominique Bogdanowicz, marchand, 54.
Donowakowicz (Bogdan), marchand, 54.
droit des Arméniens, 66.
droits et privilèges, 15.
duchés, 14.
Duha (Christophe), 37.
Dyosgewr, 16.

Edesse, 117.
Egypte, 53.
Egyptiens, 55.
Ekatérinoslaw, 37.
Elisabeth, reine, 15.
Elisabeth Sépher, supérieure, 29.
Ephèse (canons d'), 116.

webaram.com

Ephèse (martyrs d'), 132.
Ephrem (canons d'), 117.
Ephrem (discours), 132.
Epiphane, 119.
Erzats (pays des), 127.
Erzenga, 152.
Êsanpêy (baron), acquéreur, 122, 123.
Espagnols, 56.
Esqantêr, 152.
Etats confédérés, 16.
Etchmiadzin, 24, 26, 43.
Etienne (vie d'), 133.
Europe, 13, 17.
Evagre (vie d'), 133.
Ewginos, 133.
Ewqoyents (Banboldan), 160.
Ewropios, 134.

Faradj, 152.
Faruchowicz (abbé Etienne), 162.
Filipowicz, 65.
Flandres, 17.
Florence, 17.
foires, 53.
France, 45, 53, 55.
France (roi de), 44.
François II, empereur, 38.

Gaesdanos (missel de), 126.
Galatz, 47.
Galicie, 11, 13, 14, 19 et suiv., 55.
Gallicus, 17.
Gangres (canons de), 116.
Gayianê (reliques de), 44.
Gembarowicz (M.), 79.
Gênes, 17.
Gêorg, saint et martyr, 133.
Géorgie, 159.
Gêyza, duc, 56.
Girej, 15.
Gliniany, 62.
Golubowicz (Christophe), 22.
Grecs, 43, 56.
Grégoire, évêque, 15, 19, 21.
Grégoire, vardapet, 92, 93.
Grégoire l'Illuminateur (fête de), 37, 44.
Grégoire l'Illuminateur (reliques de), 133.
Grégoire de Nazianze, 118.
Grégoire (canons de), 116.
Grégoriens (Arméniens), 58.
Grigor (baron), 112.
Grigor, catholicos, 153.
Grigor, donateur, 111.
Grigor (Ban), 112.
Grigor, père de baron Lazar, 111.
Grigor, scribe, 106.
Grigoris, catholicos, 106.
Grodek, 16.
Gromnicki, 19.
guerre à la Turquie, 44.

habillement, 61.
Hadjgadar, 29.
Hakob, prêtre et scribe, 123.
Halicz, 14, 46.
Hanousa, 161.
Harouthiants (Hovseph), archevêque, 56.
Harouthioun Prounkoul, 56.
Hatsouniq (croix des), 133.
Hedwige d'Anjou, 16.
Hélène, 122, 162.
Henri II le Pieux, duc de Silésie, 14.
Henri de Valois, 41.
Hérodiade, 132.
Hippolyte (discours), 119.
Histoire des Arméniens, 93.
Hohannès, vardapet, 94.
Hongrie, 13, 14, 37, 48, 56, 64.
Honq, 127.
Horde d'or, 15.
Horde de Pérécop, 15.
Horodenka, 50.
Hosqa (?), 160.
Hounanian (Vardan), 31 et suiv., 55.
Hoziusz (Stanislas), 36.
Hube, 74.

Ibanian, 122.
Ilakh (Polonais), 111.
Ilév, 111.
illustrations, 95, 96, 97 et suiv., 108, 135 et suiv., 149.
Imastasêr (Jean), 117.
Indes, 55.

webaram.com

initiales ornées, 97 et suiv.
interprètes, 53.
Isakowicz (Isaac Nicolas), 39.
Ispahan, 13.
Israël, 123.
Issakowicz, 65.
Issakowicz (l'abbé Léon), 159.
Italie, 17.
Italie septentrionale, 17.
Ivan, 122.
Izaslaw, prince de Russie, 19, 56.
Izmail, 47.

Jabłonowski (Stanislas), 44.
Jacob, acquéreur, 129.
Jacóbowicz (Pascalis), industriel, 54.
Jacques, patriarche, 33, 44.
Jacques (tombeau de saint — à Jérusalem), 45.
Jacques de Djoulfa, 44.
Jacques (martyre de), 133.
Jagellon. Voir Ladislas Jagellon.
Jan, vardapet, 27.
Jarosław, 46.
Jassy, 62.
Jazłowiec, 28, 29, 31, 47, 84.
Jean, évêque, 21, 85.
Jean (église de saint), 16, 20.
Jean Albrecht, 46.
Jean Casimir, 25, 42, 46, 53.
Jean III Sobieski, roi de Pologne, 32, 33, 43, 49, 53.
Jean, scribe, 145.
Jean de Jérusalem, 119.
Jean le Stylite, 117.
Jésuites, 23, 45.
Josefgrod, 51.
Joseph II, empereur, 36, 37, 56, 57.
Joseph, prêtre, 28.
Juifs, 16, 54, 62, 64, 70.

Kajetanowicz, 65.
Kalnik, 65.
Kałka, 14.
Kamenits (= Kamieniec), 13.
Kamieniec, 16, 19, 31, 34, 37, 46, 62.
Karaczoni, prêtre, 37.
Karapet, évêque, 21.
Karin, 119.
Karst, 74.
Katarinè, 112.
Kazimierz, 46.
Khatchatour, vardapet, 22 et suiv.
Khatchatour, prêtre, 122.
Khatchérès Prounkoul, 56.
Khatchérès (baron), 122.
Khoujastan, pays, 133.
Khoul, 24.
Khouthloupêk (baron), acquéreur, 106.
Kiérémowicz (Jean), coadjuteur, 30.
Kiermadzan (Alexandre), 37.
Kiev, 14, 20, 45, 56, 82.
Kilyan, évêque, 21, 86.
Klonowicz, écrivain polonais, 62.
Klazma, 14.
Kohler, 74.
Koulafisathoun, 122.
Koura-Homoroulou, 58.
Krasowski (Pierre), architecte, 158.
Krzykowski, 23.
Krzysztofowicz (Joseph), 38, 50.
Kubaczowiec, 46.
Kutrzeba, 74, 75.
Kuty, 20, 37, 51, 64.

Ladislas Jagellon, 16, 52, 72.
Ladislas Łokietek, 14.
Lalkhathoun, donatrice, 96.
Lambron, 106.
langue des Arméniens, 20, 61, 63.
latin (alphabet), 15.
Latins, 49, 131.
Lazar (baron), 160.
Léhastan, 66, 127.
Lèhq, 127.
Lemberg. Voir Léopol.
Léon, roi d'Arménie, 106.
Léopol, 13, 14, 16, 20 et *passim*.
Léopold Ier, empereur, 35.
Lêv, 111.
Lévon, 106.
Lew, prince russe, 14, 75.
Leipzig, 53.
Lignica, 14.
Lithuanie, 16, 46, 52, 56.
Livourne, 55.

webaram.com

Lobell (Augustin), 30.
Louis d'Anjou, 15, 17.
Loukas Prounkoul, 56.
Lov, 112.
Lubelczyk (André), prédicateur, 54.
Lublin, 46, 52.
Lubomirski (Joseph), 51.
Lwów. Voir Léopol.
Lwów, 14, 90, 111, 121, 127, 128.
Lysce (Łysiec), 49.

Lawordia (canons de), 116.
Lazar (baron), acquéreur, 111, 112.
Lazar (mahtési), copiste, 152.
Lazar, père de Mkrtitch, 147.
Loukianos (martyre de), 132.
Louthlou Khathoun, 152.
Luck, 20, 45.
Łukasiewicz (abbé), 64.

Macédoine, 46.
Mączinski, architecte, 39, 156.
Madeleine (armena catholica), 20.
Magdebourg (droit de), 19, 40, 70.
Makar (vie de), 133.
Makar, pontife, 118.
Mamikoniens, 117.
Maneczukiewiczowa, 162.
Mandakouni (Jean), 117, 119, 120.
Mankouch Sargis, 152.
Manouêl, empereur, 120, 153.
Mariamé, 107.
Marie-Louise, reine, 29.
Marjampol, 44.
Maronita (Constantin), ambassadeur, 44.
Martel (Antoine), 19, 160.
Martiros, père de Simon, 127.
Mehoffer, dessinateur, 156.
Melidj, 106.
Mélik Khathoun, 107.
Méliqkhathoun, 122.
Méliton, 120.
Melkiseth, 13.
Melqisêth, catholicos, 21, 127, 152.
Melqisédek, copiste, 96.
Melqisédek, patriarche, 21, 22, 89.
Mendli Girej, 15.
Mesrop, évêque, 21.
messe arménienne, 28, 49, 54, 58, 80.
Metelski (prêtre et auteur), 93.
Michel, roi de Pologne, 31.
Milkiewicz (Grégoire), 34.
Midoq, 59.
Midoulski (Florian), chanoine, 57.
Milan, 17.
Milouchah (Banna), 122.
Minas, archevêque, 34.
Minassowitch (Joseph Epiphanius), 82.
Mingrélie, 159.
Miniatures. Voir Illustrations.
Mińsk, 15.
Mkhithar Goch, 77.
Mkrtitch, copiste, 111, 147.
Mkrtitch, scribe, 112.
Mochor (famille), 57.
Mœsie, 56.
Mohilew, 20, 37, 38, 50.
Mohylew. Voir Mohilew.
Moïse, 123.
Moïse, patriarche, 22, 24.
moldave (style), 60.
Moldavie, 13, 20, 33, 35, 48, 51, 56.
Moravie, 14.
Moscou, 14.
Mosorianqa (colonie), 57.
Moszora, prêtre, 37.
Muratowicz, 53, 65.
Musulmans, 56.

Nakhitjewan, 13, 25.
Nectaire, évêque, 120.
Nehabied, patriarche, 44.
Néo-Césarée (Canons de), 116.
Ner, 130.
Nerebapouh (Canons de), 117.
Néron, 130.
Nersès, catholicos, 117, 139, 153.
Nersès Chinol, 118.
Nersès (Canons de), 118, 119.
Nersessowicz (Déodat), prêtre, 33, 34, 35.
Nestor (chronique dite de), 19.
Nicolas Gallicus Manentis, 17.
Nicolas (église), 20, 46, 159.
Nikol, 13, 21.
Nikol, fils de baron Awétiq Tomajirsqênts, 112.
Nikol, scribe, 126.
Nikôlayos (Ban), 112.

webaram.com

Nikorowicz, 65, 161.
Noire (mer), 17, 55.
Norawanq, 96.
Nurkiewicz (Jacques), ambassadeur, 45, 53.
Nuremberg, 17, 62.

Odrowąż (magnats), 73.
Oloukhna, 129.
Orechénié, 57.
Ormianki, 20, 45.
Ormiany, 20, 45.
ornements d'église, 91.
Ossolineum, 66, 81.
Otwinowski (secrétaire et auteur), 94.
Ourha, ville, 117.
Oxendius Verezireski, 34.

Pachakhathoun, 152.
palatinats, 14.
palatins en chef, 14.
Palô, 152.
Pallavicini, nonce, 33.
Papaṛôn, 106.
Patmos, 128.
Paul Ier, 38.
Paul, apôtre, 128.
Paul, évêque, 28.
Perejasław, 14.
Peṛnathents (baron Thoros), 107.
Persa (Augustin), 53.
Persans, 55.
Perse, 21, 24, 33, 44, 45.
Perse (Arméniens de), 53.
Pêsq, 56.
Peverati (Ange), 29.
Phalati (boyard roumain), 57.
Philippos, catholicos, 25, 26, 44, 111.
Pidou (le P. Aloys Marie), 27 et suiv.
Pierre (vie de), 133.
Pierre (histoire du doigt de), 133.
Pignatelli, nonce, 27, 29.
Piotrków, 69, 112.
Piotrowicz, 65,
Piqa Khathoun, 152.
Podolie, 16, 20, 45, 51.
Podzamcze, 73.
Polaczek (Mlle Hélène), 14, 114.
polisseur de papier, 152.
Pologne, 12, 14, 36, 45, 51, 55, 66.
Polowcy, 56.
Potocki (comte), 48, 77.
Potocki (Dominique), 47.
Potocki (François), 50.
Potocki (Joseph), 48.
Potocki (famille des), 47, 49.
Poumiath (Ban), acquéreur, 152.
Premislas, 14.
privilèges, 15, 50, 51.
Próchnicki, 23.
projet de Jean III Sobieski, 43.
Prokhoron, 96, 109, 150.
Proumkoul (Grigor), 56.
Qémiah, 152.
quêteur en Occident, 22.

Radanaschi (Joseph), 35.
Radziwill (Jean Georges), 47.
Raj, 77.
Ranulzi, nonce, 30.
Raszkow, 20, 37.
Renaissance (style), 156, 158.
richesses, 63.
Ripsimê (reliques de), 44.
rite arménien, 34, 54.
Romaszkan (Grégoire Joseph), 39.
Rome (église de), 13, 20.
Roubéniens, 106.
Roumains, 56.
Roumanie, 12, 33, 56.
royaume d'Arménie (résurrection du), 44.
Rozbicki (Jacques), 23.
Russes, 127.
Russie, 14, 38, 53.
Russie blanche, 15.
Russie rouge, 14, 17.
Ruthènes, 16, 36, 42.
Ruthénie (Russie Rouge), 19, 21, 54.

Sahak (Canons de), 116.
Sahak, catholicos, 116, 117, 119.
Saint-Jean (paroisse de), 16.
Sainte-Croix (église de), 24, 25, 83.

webaram.com

saints (vie des), 94.
Salomon (proverbes de), 129.
Sandomierz, 14, 52.
Sardiques (Canons de), 116.
Sargis, 133.
Sarracènes, 16.
Sébastien (le P.), 55.
Sébérianos, 120.
Sefer, 152.
Sefi (Chah), 53.
Sépher Mouratowitch, 24, 53.
Sept Villes, 33.
Sérad. Voir Sérêth.
Seret, 47.
Sérêth, 56.
Séwant (archevêque), 117.
Siedmiogród (Transylvanie), 35.
Sienawski (vojévode), 48.
Sigismond Auguste, roi, 41, 52, 53.
Sigismond Ier, roi, 52, 67, 84.
Sigismond II Auguste, 24.
Sigismond III, roi, 41, 49, 48, 53.
Silésie, 14, 51, 52.
Siméon, moine, 28, 106.
Simon, fils de Martiros, 127.
Simon, moine, 28.
Simon, de Tokat, 26.
Sinan, 20.
Sinklitos, 134.
Sion, catholicos, 117.
Skała, 62.
Skéwra, 106.
So[ph]ia, 161.
Soulta, 133.
Soutchava, 51, 56, 58.
Stanislas, 25.
Stanislas Auguste, 16.
Stanisławów, 20, 28, 29, 48, 53, 57, 90.
Steczko, 65.
Steczkowicz, 65.
Stéfan Batory, 46, 52.
Stefanowicz, 65.
Stefanowicz (Samuel Cyrille), 38.
Stéphan, secrétaire, 31.
Stéphannos, roi, 56.
Stephanos, acquéreur, 105.
Stéphanos (baron), 122.
Stiban (?), 152.
Studzienice, 50, 53.
Suczawa. Voir Soutchava.
Suzdal, 14.
Symonowicz (Jean Jacques), 38.
Szymonowicz, 65.
Szymonowicz (Grégoire Michel), 39.
Śniatyn, 48, 64.

Taganrok, 36.
Tajczadin, 17.
Taparatel, 96.
tapis, 53.
Tarnowski, 28 et suiv.
Tarsous, 106.
tatar (langue), 56, 63, 69.
Tatarie, 52.
Tatars, 14, 29, 54, 55, 70, 75.
Tatułowska, 83.
Taurus, 106.
taxes, 43, 80.
Teodorowicz, 65, 157.
Teodorowicz (Joseph Théophile).
tér, 40, 59.
Têr Dawith, 112.
Têr Dawith, catholicos, 122.
Têr Grigor, archevêque, 129.
Têr Stéphanos, catholicos, 129.
Têr Yakob, prêtre, 152.
tétraévangile, 95, 97, 108, 148.
Thathêos, apôtre, 117.
théatins, 27 et suiv.
Théodor Dimitrowitch, 19.
Théodos, prêtre, 119.
Théodoros (saint et général), 96.
Théodose, prêtre, 116.
Thèodosipoulis (Canons de), 119.
Thèophilos, 133.
Thoros (Ban), 112.
Thorossowich (Nikol), 21 et suiv., 54.
Thorosowicz (Lazare), 37.
Thouman, prêtre et scribe, 129.
Thrace, 56.
Tjoulfa, 13.
Tômajirsqênts (baron Awétiq), 112.
Torossowicz. Forme polonaise de Thorossowich ou Thorossowitch.
Toumanowicz (Jacques Valerian), 37.
Transylvanie, 13, 33, 35.
Trembowla, 62.

webaram.com

Tripis, 120.
trompette de Tarse, 128.
Turcs, 13, 17, 24, 32, 46, 55.
Turcs Seldjoukides, 13.
Tyśmienic. Voir Tyśmienica.
Tyśmienica, 37, 47, 91.

Uniates arméniens, 21, 28, 33 et suiv., 42, 56.
union des églises grecque et romaine, 44, 154.
Union (fête de l'), 27.
Urbain VI, pape, 20.
Urbain VIII, pape, 44.
Urman, 47.

Valachie, 20, 33, 47, 52, 56.
Van, 129.
Variole (vaccin de la), 59.
Varsovie, 25, 157.
Varsovie (diète générale), 16, 36.
Vatchagan, roi, 117, 118.
Venise, 17, 31, 52.
vieillard, qui raconte..., 133.
Vienne, 13, 60.
vierge d'Ani, 46.
vin (débit de), 52.
Vincent de Santini, nonce, 36.
Vladimir, 14.
Vladislav IV, 19, 24, 25, 26, 41, 42.
Vlatichlav, 111.
voûte en berceau, 157.

Wakaried (Grégoire), évêque, 46.
Warta (statut de), 75.
Wartanowicz, 65.
Wartanowicz (Théodore), archevêque, 31.
Warteresiewicz, 65, 81.
Warteresowicz (Kajetan Augustin), 38.
Waslow, 47.
Werdum (Ulryk), 51, 54.
Wilno, 49.
Wladyslas Jagellon (voir Jagellon et Ladislas Jagellon), 46, 53.
Wlodzimierz, 46.

Yagougents, 160.
Yaloutha, 152.
Yaloudkhathoun, 122.
Yovhannès, 107.
Yovhannès (baron), 122.
Yovhannès, relieur, 107.

Zacharie, vardapet, 24.
Zachnowicz (Gabriel), 33.
Zadik (baron), 107.
Zakhno, copiste, 122, 123.
Zamojski (Jean), 47.
Zamosć, 20, 28, 35, 47.
Zamosq, ville, 152.
Zamostsa, 112, 122, 127, 154.
Zamostchea, 112.
Zamqa, 59.
Zaqaraghents (?), baron Awétiq, 161.
Zatiq (baron Ollou), 138.
Zéithoun, 112.
Zigmound III (Sigismond III), 107, 122, 152.
Zloczów, 47, 62.
Żwance (Żwaniec), 37, 50.

webaram.com

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

	Pages.
Canons de concordance (fig. 1)	97
Canons de concordance (fig. 2)	97
Canons de concordance (fig. 3)	97
Canons de concordance (fig. 4)	97
Mémoriaux (fig. 5-11)	98-104
Autres mémoriaux (fig. 12-15)	106-107
Église arménienne de Léopol (fig. 16)	156
Clocher de l'église arménienne de Léopol (fig. 17)	157
Abside de l'église arménienne de Léopol et Mont de piété (fig. 18)	157
Cimetière et dalles funéraires de l'église arménienne de Léopol (fig. 19)	158
La « Rue arménienne » à Léopol (fig. 20)	159
L'archevêché arménien de Léopol (fig. 21)	159
Inscription arménienne de Léopol (fig. 22)	160
Idem	160
Idem (fig. 24)	160
Idem (fig. 25)	160
Idem (fig. 26)	161
Idem (fig. 27)	161
Inscription polonaise de Léopol (fig. 28)	161
Idem (fig. 29)	162
Idem (fig. 30)	162
Idem (fig. 31)	162
Inscription latine de Léopol (fig. 32)	162

webaram.com

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Lettre au Ministre	11
Avant-propos	13
Note d'histoire	19
A. Galacie	19
B. Bukovine	55
Le *droit* des Arméniens en Pologne	66
Notices de manuscrits	79
Manuscrits latins et polonais, à la Bibliothèque Ossolineum	79
Manuscrits arméniens, conservés à la Bibliothèque de l'Université de Léopol	94
La cathédrale arménienne de Léopol	156
I. Historique	156
II. Description	157
III. Modèle de la cathédrale primitive	158
IV. Quelques pierres tombales	159
Bibliographie	163
Index	168
Table des illustrations	176

webaram.com

MÉLANGES.

NOTES
SUR
L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ARMÉNIENNE,

PAR

K. J. BASMADJIAN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

Dans l'article du Dr V. Torkomian, intitulé «Sur l'histoire de la médecine en Arméno-Cilicie»[1], je trouve quelques erreurs que je tiens à vous signaler ici.

Le Dr Torkomian prétend que Mekhithar de Her «déclare» dans son ouvrage intitulé *La Consolation des Fièvres* «qu'il l'a composé d'après les travaux de médecins étrangers illustres : Arabes, Grecs, *Assyriens*». Je souligne le mot «Assyriens», car Mekhithar dit textuellement : *վարժեցայ 'ի գպրութիւն արաբացւոց, պարսից և հելենացւոց, . . . և . . . յօժարեցի . . . առնել զգիրքս զայս 'ի հոռոմ, և յարապիկ և 'ի պարսիկ գրենաց*; qui veut dire : «je me suis exercé dans la littérature arabe, persane et grecque, . . . et . . . j'ai voulu . . . composer ce livre d'après les ouvrages grecs, arabes et persans.»

Rien que cela.

Je ne sais pas où mon ami Torkomian a cherché ce mot «Assyriens», mot d'ailleurs fautif? Je dis fautif, parce que l'on rencontre bien souvent l'emploi de ce mot pour indiquer les *Syriens*

[1] Voir *R.E.A.*, 1926, t. VI, p. 19. Le même dans les Actes du Ve Congrès international d'Histoire de la médecine. Genève, 1926.

et le *syriaque*, les Arméniens les confondant assez fréquemment avec les «Assyriens» et les écritures cunéiformes «assyriennes». Mais il s'agit ici des Persans et de leur langue!

Je ne parle pas de Nersès le *Gracieux* (Շնորհալի) lequel sous la plume du Dr Torkomian est devenu Nersès «plein de sagesse»!

Puis, aucun de nos médecins anciens, pas même Mekhithar de Her, n'ont pu utiliser les œuvres grecques; ainsi, tous les travaux arméniens sur la médecine, — sans aucune exception, — sont traduits exclusivement de l'arabe; par conséquent *La Consolation des Fièvres* de Mekhithar est une compilation d'*Al-Mansoury*[1] de Razès (xe siècle), du *Traité des Fièvres* de Mésué l'Ancien (xe siècle) et de celui d'Ishaq ben Soleymân (xe siècle).

Il n'y a rien d'étonnant à ce que Mekhithar ait puisé aux sources arabes; car tout le monde sait qu'à partir du xe siècle, les livres arabes étaient également les ressources recherchées par les médecins d'Europe.

Mekhithar, après avoir déclaré qu'il s'est exercé dans la littérature grecque et qu'il a voulu composer son livre «d'après les ouvrages grecs», se fait pincer à plusieurs reprises sans le vouloir. Voici ses propres paroles : «Գաղիանոս Ա ասէ երեք տեսակ ջերմերուն գիրքն, յառաջին մաքալաթն՝ որ է ճառ՝ ասէ...»: c'est-à-dire : «Galien dit dans son livre : *Sur les trois sortes de fièvres*, première *maqalat*, lequel signifie discours, ...»[2]. Or, *maqalat* est l'arabe مقالة = «paragraphe», par conséquent Mekhithar n'avait devant lui que la *traduction arabe* de Galien, portant justement, en cet endroit, le titre arabe : المقالة الاولي. Si Mekhithar avait utilisé le texte grec de Galien, il n'avait pas besoin d'employer le mot arabe et d'y ajouter ensuite la traduction arménienne : ճառ ; il se serait servi rien que de ce dernier mot.

Mekhithar cite aussi des auteurs grecs comme «Դիոժանէս» (p. 32), «Արիժանէս» (p. 131), et d'autres encore. Ces noms sont les noms *arabisés* de Διογένης et de Ὠριγένης; donc, je répète, Mekhithar avait devant lui un texte *arabe*, autrement il les aurait transcr!ts «Դիոգինէս» ou «Դիոգենէս» et «Որոգինէս» ou «Որիգենէս».

A mon avis, Mekhithar ne peut être qu'un élève de l'École de Djondeichâpour ou de celle de Bagdâd.

(1) Chapitre x.
(2) Mekhithar, p. 4.

webaram.com

RÉPONSE À M. B.,

PAR

K. J. BASMADJIAN.

Il existe encore malheureusement des Zoïle au xxe siècle!, me suis-je dit, en arrivant à la fin de la lecture de la critique de M. B., dans la *Revue des Études améniennes*, VI, 2.

Cette critique vise mon récent opuscule sur les Artisans des anciens beaux-arts arméniens.

M. B. m'y reproche l'attribution à Tiridate du titre de «sculpteur», que je lui ai octroyé d'après Étienne de Taron (III, 27).

En effet, le sens du passage de cet auteur arménien, est «sculpteur-architecte», c'est-à-dire «tailleur de pierre et architecte» en même temps : un «artisan», tout court. Autrement, le mot d'Étienne : *քարագործ*, n'aurait pas de sens.

Contre toute saine logique, forçant singulièrement la portée d'une similitude, M. B. me fait tomber dans des erreurs chronologiques. Il n'hésite pas d'ailleurs à indiquer les prémisses de sa conclusion : de simples conjectures. M. Basmadjian «semble laisser entendre» dit-il, «une influence byzantine sur les églises arméniennes».

D'ici à en arriver à une conclusion categorique, il y a loin.

Aristote en aurait été ébahi !

M. B. exagère évidemment quand il fait croire qu'en disant qu'on peut même aujourd'hui rencontrer en Orient : *Արեւելքի մէջ կ'երեւայ*, des maçons ordinaires, qui en même temps sont des tailleurs de pierre et des architectes, j'aie voulu dire qu'il en soit ainsi «en général et d'une manière absolue». M. B. me fait l'honneur d'être d'accord avec moi en ce qui concerne les habitations modestes dans un village ou une toute petite ville, où il ne peut être question que de constructions ne demandant pas des études spéciales d'architecture. Eh bien ! pour corroborer mon assertion, je puis lui signaler, entre autres, le grand minaret,

webaram.com

une merveille dans le genre, construit à Mardin, pendant la guerre mondiale, par un vieil arménien de la ville, maçon de sa profession, n'ayant fait ses études ni à l'École des beaux-arts de Paris, ni dans aucun Institut similaire.

Un autre reproche c'est que, dans mon travail en question, je n'ai parlé «d'aucun peintre Arménien de Jérusalem». C'est très compréhensible, car non seulement je me suis excusé auprès de mes lecteurs de n'en avoir point parlé, mais aussi j'en ai indiqué la cause (p. 40).

Par contre, M. B. trouve dénuée de tout intérêt la reproduction de certaines inscriptions, déjà connues. Elles ont été citées pour présenter aux lecteurs l'ensemble des inscriptions touchant mon sujet, et pour leur épargner la fatigue de recourir à des livres souvent coûteux et quelquefois épuisés.

Pour finir, je constate qu'heureusement tout le monde ne pense pas comme M. B. Les journaux arméniens d'Amérique ont parlé de mon ouvrage avec beaucoup d'appréciation et d'éloge, tels que : Արեւելք, Պայքար, Նոր Օր, etc. Bon nombre d'artistes, de peintres et des professeurs arméniens ont tenu également à m'en féliciter et m'encourager. Je saisis cette occasion pour les en remercier ici très vivement.

webaram.com

RÉPONSE À M. B.,

PAR

H. BERBÉRIAN.

M. H. Berbérian, ayant pris connaissance, suivant l'usage, de la réponse de M. Basmadjian, nous écrit :

1. Le livre de M. Basmadjian s'intitule les *Maîtres* de l'ancien art arménien, et non pas les *Artisans*, etc. Il est vrai que, sous ce titre attirant, M. Basmadjian parle presque exclusivement d'artisans.

2. Tiridate, chargé de la construction de cathédrales et de la restauration de Sainte-Sophie, ne pouvait avoir ni le temps, ni se trouver dans la nécessité de travailler comme tailleur de pierre. Dans le passage en question, le mot քարագործ, s'il n'a pas été interpolé par un copiste, pourrait signifier «qui construit en pierre». Le sens du passage serait alors : «Tiridate, fort habile dans l'art de bâtir en pierre». La terminologie technique arménienne n'est pas assez étudiée pour qu'on puisse se prononcer catégoriquement.

3. M. Basmadjian, en réponse à quelques questions que je lui ai posées après avoir lu les épreuves de ce passage de son livre, me déclara qu'il ne connaissait pas la date des mosaïques de Kahrié Djami et qu'il s'agissait d'une influence byzantine sur les églises arméniennes. D'ailleurs, son texte le laisse entendre.

4. M. Basmadjian a écrit «d'une manière générale et absolue» que tous les maçons sont en même temps des architectes en Orient, jusqu'à nos jours. J'ai traduit textuellement ce passage de son livre.

5. C'est dans le *Manuel* de M. Diehl que M. Basmadjian a trouvé la mention de peintres arméniens à Jérusalem. Écrivant sur des peintres arméniens et pour des lecteurs arméniens, M. Basmadjian aurait dû, guidé par l'indication de M. Diehl, se renseigner plus amplement et renseigner ses lecteurs.

webaram.com

6. La reproduction *in extenso* des inscriptions n'ajoute absolument rien à la connaissance du sujet traité, qui est la nomenclature des lapicides. Pour être conséquent, M. Basmadjian aurait également dû reproduire les mémoriaux des manuscrits quand il a donné une liste de miniaturistes.

7. Les trois articles élogieux ont été écrits, l'un par le secrétaire de la maison d'édition et les deux autres par des personnes qui ne pouvaient pas lui refuser ce service.

webaram.com

TARKOU
CHEZ
LES ANCIENS ARMÉNIENS[1],

PAR

N. ADONTZ,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PÉTROGRAD.

Un des habitants les plus impérieux du panthéon asianique était le dieu Tarkou. Il était aussi glorieux que Téchoup la plus grande divinité des peuples héthéens.

Les frontières géographiques du culte de ces dieux étaient assez étendues pour qu'elles renfermassent aussi l'Arménie voisine. Les habitants préarméniens de l'Arménie étaient liés avec le monde héthéen sinon par la parenté du sang du moins par une culture commune. Ce qui prouve leur affinité culturelle ce sont surtout les dieux.

Tarkou et Téchoup se classaient parmi les dieux vénérés jadis en Arménie à en juger d'après les vestiges qu'ils ont laissés dans le pays longtemps après qu'ils furent déchus, engloutis dans l'oubli des siècles. Le nom théophore Tosp, Tospitis qu'on donne soit à la ville, soit au lac ou au canton de Van, porte le souvenir de la vénération de Téchoup sur les bords du même lac.

Le nom Tarkou a aussi survécu au dieu même. Tarkou découronné comme dieu a continué de vivre dans le peuple sous l'image d'un héros, d'un monstre plutôt d'une force surnaturelle.

L'historien arménien Moïse de Khorène parle d'un géant nommé Tork', qu'il compare avec le héros de l'épopée iranienne Roustem. L'origine de Tork' a été traitée par moi dans un article (dans *Յուշարձան* en 1911, Recueil jubilaire des Méchitharistes

[1] Communication faite à la *Société asiatique*, séance du 12 novembre 1926.

webaram.com

de Vienne). A ce moment quelques traits du géant arménien ainsi que son surnom Angel me paraissaient très obscurs. Maintenant je crois en avoir trouvé une solution, présentant le dieu Tarkou sous un aspect local.

Moïse de Khorène parlant de Tork‘ s'exprime en ces termes :

« Un homme aux traits sévères, de haute taille, au corps rude, au nez plat, à l'œil creux, au regard féroce, descendant de Paskam, petit-fils de Haïkak, nommé Tork‘ qui à cause de la laideur extrême de son visage fut surnommé d'Angel, d'une taille et d'une force colossales, fut désigné ⟨par le roi⟩ comme chef des frontières occidentales. A cause de la laideur de son visage ⟨le roi⟩ donne à sa famille le nom de « maison Angel ».

« Mais si tu veux, continue l'historien en s'adressant à son mécénat le prince Bagratide, je vais raconter à son sujet des choses maladroites et futiles, comme le font les Perses pour Rostom Sagčik en disant qu'il avait la force de cent-vingt éléphants.

« En effet on célébrait sa force et son audace par des chants très incohérents tels que ces contes ne conviendraient ni à Samson, ni à Hercule, ni à Sagčik. Car on racontait dans ces chants qu'il prenait des pierres dures et quoique n'ayant aucune fente, il les brisait en morceaux menus ou gros comme il le voulait ou bien il les polissait avec ses ongles, en faisait des tablettes et traçait sur elles également avec ses ongles des figures d'aigles et d'autres semblables. » (*Hist. d'Arménie*, II, 8.)

Dans cette description ce qui mérite surtout d'être signalé c'est que Tork‘ aurait gravé sur les rocs des figures d'aigles et d'autres oiseaux. Le château féodal des princes d'Angel, qui existe encore de nos jours situé sur une haute colline près d'Argana, au nord de Diarbekir, chef-lieu de l'ancienne principauté Angilène, avait évidemment encore au temps de notre historien conservé des monuments lapidaires aux dessins d'aigle, ce que l'historien a pris pour un exploit du géant Tork‘. Les conjectures de Moïse de Khorène relevant les faits archéologiques du pays sont toujours importantes. Le héros Tork‘ symbolise, certes, une réminiscence mythologique du dieu Tarkou, qui pourrait avoir quelque rapport avec l'aigle.

Quelle était donc la physionomie de ce dieu, comment se présentait-il à ses propres adorateurs, on l'ignore. Les documents archéologiques découverts jusqu'à présent n'en donnent aucune idée.

webaram.com

Le récit de l'historien arménien peut servir de base pour faire une enquête sur l'origine de Tarkou.

Il semble que tout au moins dans l'Arménie le dieu Tarkou a été jadis honoré sous l'espèce de l'aigle ou plus exactement du vautour.

L'auteur anonyme ou Pseudo-Marabas chez Sébéos reconnaît toutefois Angel, surnom de Tork', comme dieu : « il fut surnommé Bagarat et Angel, que les nations barbares de cette époque-là appelaient dieu ». C'est une allusion au lien caché entre Tork' Angel et Tarkou, ainsi qu'à l'identité de *baya* (dans Bagarat) avec le même Tarkou.

Sous l'influence de l'étymologie populaire Moïse de Khorène pense faire remonter le surnom Angel au mot arménien *an-gel* « non beau, laid ». En réalité le surnom est identique à *angł* ou *angel*, qui signifie « vautour ». Dans la traduction arménienne de la Bible aux mots grecs ἀετός, γρύψ, ἁλιάετος, γύψ, ἰκτῖνος correspondent *arcowi*, *korè* ou *paskowè*, *getarcowi*, *angł* et *çin* (Levit. xi, 13 et Deut. xiv, 13).

L'origine de l'*angł* = γύψ est inconnue. Du reste tous les mots grecs sont aussi énigmatiques, sauf le dernier, ἰκτῖνος, correspondant à l'arménien *çin*, zend *saēna*.

Il se trouve chez Hesychius un vocable d'une ressemblance frappante avec l'arménien *angł* : ἄγλυ· ὁ κύκνος ὑπὸ Σκυθῶν. Une étymologie indo-européenne de ce mot scythique plus ou moins acceptable n'est pas proposée. Sa relation avec *aquila*, *aquilus* est bien douteuse. N'y a-t-il pas une parenté entre ἄγλυ et l'arménien *angł*? Cette conjecture ne me semble point hasardeuse. Pour les détails phonétiques à éclaircir il serait utile de noter que l'arménien s'écrit aussi *ankł*. Mais examinons d'abord le mot *tarkou*.

Il existe en grec τόργος qui signifie « vautour ». C'est justement l'oiseau, dont le plumage a été emprunté par Zeus pendant son union avec Léda. (Chez Lycoph. 87, τόργος s'appelle ὑγρόφοιτος, c'est-à-dire, on le pourrait comprendre, comme une espèce de ἁλιάετος, arm. *get-arcowi*. La nuance sémantique toutefois n'est pas dans ce cas d'une grande importance.)

On rattache τόργος à *stork* anglais, *storch* allemand provenant d'une racine au sens « tort » (Boisacq, *Dict. étym.*). Il serait difficile pourtant de le séparer d'un vocable caucasien homophone et de la même signification. Dans la langue des Avars, qui forment une des tribus montagnardes du Caucase, appartenant à la famille

webaram.com

lezgienne, le vautour s'appelle *itarkou* (*The Avārs language* Cyrill GRAHAM, *J. R. A. S.*, 1881, XIV, 3).

Cela veut dire que tarkou est aussi un mot scythe comme ἄγλυ, les Avars s'étant classés dans la vaste famille des clans, connus chez les Anciens sous le nom commun de scythe. Le mot avarien se prononce comme *otarkou*, presque *tarkou*.

Quant à Pask'am, appellation générique de Tork' — chose curieuse — elle aussi contient un élément du même sens que «vautour».

Dans la Bible, le grec γρύψ est rendu en arménien une fois par *korč* et une autre fois par *paskouč*. (Ce dernier se rencontre dans la *Géographie arménienne* du VIIe siècle. On y dit que «*paskouč* vient des Syniens, et que le phagre se lance sur lui et étant impétueux tous les deux tombent dans la mer et se noient» [*Géogr.*, p. 44].)

L'alternance de *paskouč* et *korč* nous engage à identifier l'élément final *-kouč* avec *korč*.

La forme géorgienne de ce même mot est *paskounji*. Le géorgien possède également un mot *ḳanji* qui signifie «aigle de mer» et qui paraît être parent avec *-kunji*.

(Grégoire le Magistre mentionne le mot *kand* «mâle de l'aigle». Ce vocable inconnu d'ailleurs peut bien être une autre forme de *ḳanji*.)

Il n'en faut pas séparer le géorgien *k'ori* «vautour», lequel se rapporte à *-kunji* de même que *ḳuri* «oreille» à *ḳuj* ou *k'omori* «mari» à *k'omonji*, c'est-à-dire que l'une est la forme karthvélienne, l'autre, mingrélienne.

Toutefois ce n'est pas l'étymologie de ces mots qui nous intéresse actuellement. Les noms de l'«aigle» et du «vautour» arméniens ainsi que géorgiens et même grecs attendent encore une étude spéciale.

Pour notre but il suffit de pouvoir constater que *paskouč* est un oiseau de la famille de l'aigle ou de l'aigle de mer comme le laisseraient entendre ses exploits sur la mer.

Or l'aïeul du géant Tork' portait le nom Pask'am. Il y a des raisons de faire dériver ce nom du mot *paskouč* «aigle de mer» et de le croire formé sur la règle de Geł-am, Bag-am, Arš-am.

De cette manière les trois appellations du héros arménien — *Tork'*, *Angel* et *Pask'am* — nous révèlent un rapport étroit avec un oiseau du type de l'aigle. Que veut dire cette parenté étrange ?

webaram.com

Le culte des oiseaux à côté de celui d'autres animaux tient une place respectable dans les religions anciennes. Les mythologies grecque et indienne présentent souvent les dieux attachés chacun à un oiseau quelconque. Ils les accompagnent en serviteurs dévoués.

Suivant la notion des Anciens, les dieux nourrissaient un amour spécial envers les oiseaux et les animaux et pour cette raison la présence de ceux-ci était estimée nécessaire dans les sanctuaires. En réalité il s'agit ici de la survivance de l'animolatrie totémique. Les animaux vénérés incarnaient les dieux mêmes. Les fameux corbeau ou colombe dans le récit du déluge ne sont que l'écho de l'ancienne croyance et des porteurs de l'essence divine.

Parmi les oiseaux sacrés, oiseaux-totems, c'est surtout à l'aigle qu'est assignée une place bien marquée. C'est lui qui ménage à tous la boisson céleste, nectar ou ambroisie. Chez les Indiens, c'est aussi l'aigle qui est porteur de sauma ou madhu. L'aigle se tient également près de la foudre et du tonnerre; c'est lui qui fait éclater la foudre et qui envoie la pluie (Gruppe, *Mythologie*, p. 792).

L'aigle ainsi que les autres animaux au service des dieux ne sont que les anciens totems, dieux d'autrefois, dégradés ultérieurement. Se retirant devant les nouvelles divinités, les vieilles ont conservé une position modeste de simples adjoints ou agents de la volonté des nouveaux maîtres suprêmes. Lorsque Zeus se fait orner avec le plumage du torgos, c'est-à-dire accepte l'image de cet oiseau, cela signifie que Zeus a enlevé le trône du torgos.

Quelque chose de semblable se serait passé en Arménie à l'égard du culte du vautour. Téchoup présentait avant tout le dieu de la foudre et du tonnerre, il était Jupiter fulminator asianique. Le culte de Téchoup était reconnu en Arménie, surtout dans le royaume de Van. C'est ici, probablement, dans ce coin de la vaste sphère de sa domination que Téchoup se serait heurté au plus ancien dieu local du vautour et l'aurait absorbé. Le dieu vaincu en cédant son temple au nouveau successeur a bien su lui imposer son nom et son enseigne. Ainsi Téchoup saurait apparaître dans une nouvelle parure comme Zeus en plumage du torgos.

Tarkou n'est qu'un sosie de Téchoup et paraît avoir été honoré sous l'aspect du vautour. Dans les monuments archéologiques on rencontre des figures à la tête de vautour ailé. Deux pareilles figures, les mains levées comme pour soutenir la voûte du ciel,

webaram.com

marquent bien la déchéance du dieu d'autrefois à l'état de simple génie (*Hetitische Kunst*, Ernest Wasmuth, Berlin, d'après D. G. Hogarth, *Carchemish*, pl. B 12, 1914).

Les fouilles des nécropoles préhistoriques d'Arménie ont dégagé, entre autres, les dessins du corps humain toujours surmonté d'une tête d'oiseau (Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, I, p. 141, 165, 181). Est-ce que ces dessins présentent de simples archers ou bien un dieu à tête d'oiseau ? S'il s'agit ici de simples chasseurs, en tout cas leurs dessins paraissent être copiés de ceux du dieu.

Le disque ailé bien connu, symbole du dieu suprême en Egypte, en Mésopotamie et en Iran n'est également qu'une survivance du dieu-oiseau.

Après la déchéance de l'oiseau comme totem son rôle semble avoir abouti au cours des temps au service de courrier ordinaire chez les dieux. C'est peut-être le mot iranien *angar* ἄγγαρος, qui définit le caractère de ce service de courrier.

D'après Hésychius : ἄγγαρος· ἐργάτης· ἡ λέξις δὲ περσικὴ σημαίνει δὲ καὶ τοὺς ἐκ διαδοχῆς βασιλικοὺς γραμματηφόρους.

Selon Suidas : οὕτως ἐκάλουν οἱ πέρσαι τοὺς βασιλείων ἀγγέλους.

Le mot iranien *angaros* est l'équivalent du grec ἄγγελος par le sens et par la phonétique. Tous les deux ne sont pas à séparer de l'arménien *angel* ou *ankel* «vautour», c'est-à-dire qu'ils sont d'origine religieuse et leur sens primitif se cache dans le mot arménien.

Du dieu-vautour jusqu'à l'ange chrétien il y a une distance énorme mais traversable. L'arménien *angl* a aussi franchi cette distance du nom divin à celui d'un héros.

En parlant de Tarkou on ne saurait laisser échapper l'éponyme ethnique Thorgama. Son rapport avec le dieu asianique est bien sûr : il est formé de Tarkou à la manière de *Pria-mus*, *Trut-amus*, etc.

Les commentateurs de la Bible au sujet de l'appartenance ethnique de l'éponyme Thorgama ne sont pas d'accord dès les anciens temps. Le culte de Tarkou étant largement répandu dans toute l'Asie antérieure, chacune des nations de cette partie de la terre pouvait se ranger parmi les prétendants à cet éponyme.

Flavius Josèphe fait connaître que de son temps les Grecs l'attribuaient aux Phrygiens : Θοργάμης δὲ Θοργαμαίους οἱ δόξαν Ελλησι Φρύγες ὠνομάσθησαν (*Ant. Jud.*, 126).

webaram.com

Eusèbe de Césarée (*Chron.*, II, 12) et d'après lui Syncelle (Θοργαμὰ ἐξ οὗ Ἀρμένιοι, éd. Binn, p. 91) et d'autres écrivains ecclésiastiques préfèrent les Arméniens en qualité de descendants de Torgama. Curieuse coïncidence : le litige se trouve limité entre deux nations, Phrygiens et Arméniens, dont la parenté s'est au moins annoncée du temps d'Hérodote.

A présent la question se décide au profit des Arméniens. Quelques savants mettent le domaine des Torgamides dans le bassin de l'affluent nord de l'Euphrate (Dilman, *Genesis*, p. 172). Les autres croient l'identifier avec Til-Garimmu, localité près de la ville Mélitène ou Malathia, mentionnée dans les inscriptions cunéiformes de Sargon au commencement du VIIIe siècle (F. Delitsch, *Wo lag das Paradies*, p. 246).

Prof. Sayce trouve que cette opinion est «not very probable» (*The higher criticism*, p. 131).

Le doute de Sayce est tout légitime. Une modeste localité comme la forteresse Til-Garimmu ne pourrait provoquer un éponyme si populaire dans l'antiquité.

A plus forte raison il est préférable d'attacher l'origine de l'éponyme Thorgama au nom du dieu. On connaît bien des cas où les peuples devaient leur nom aux dieux honorés par eux, par exemple Khaldi — Khaldiens, Assour — Assyriens.

La liste du Xe chapitre de la Genèse fait de Thorgama un fils de Gomer avec les frères Askanaz et Riphat. Flavius Josèphe ayant destiné la Phrygie à la maison de Thorgama, pour être conséquent il réserve aux Gomérides le pays voisin de Galatie (*Ant. Jud.*, p. 123).

Mais de ce que les Arméniens appellent la Cappadoce Gamirk' il en résulte que le centre des hordes gamirienes était exactement ce pays.

La Genèse offre le tableau de la répartition des peuples au VIIIe siècle à l'époque de l'invasion des Cimmériens et de l'apparition des Arméniens sur le plateau d'Arménie (Sayce, *op. cit.*, p. 153). Il serait étrange que l'Arménie ou l'Ourartou, pays sur les fleuves si célèbres dans la Sainte Écriture, ne fût pas figurée dans le tableau. Gomer s'étant installé en Cappadoce, ses fils Thorgama et Askanaz devaient naturellement être établis dans le voisinage immédiat, en Arménie.

Askanaz est l'éponyme des Scythes, Achkouzi des inscriptions cunéiformes, comme Gomer est celui des Cimmériens, Gimirri des Assyriens. (Les Scythes étaient connus chez les Iraniens sous le

webaram.com

nom de *saka*, d'où paraît provenir *scythe* < **sak-inth* ou *achkouzi* < *achk-ounzi*.)

Or, une des provinces de l'Arménie porte le nom de Sakasène «la fondation des Sakas». Evidemment c'était le camp habituel des Sakas qui devait maintenir leur nom.

Le domaine de l'autre frère, Thorgama, doit être placé entre la Cappadoce et le Sakasène, en Arménie. Le sort de Riphat est inconnu et nous le laissons de côté.

Pour être plus précis dans la localisation de la patrie de Thorgama il faudrait choisir le midi de l'Arménie, notamment l'Angélène, le patrimoine du héros Tork'. La parole du prophète (*Jez.*, 27, 14) concernant les chevaux et les cavaliers de la maison de Thorgama sur le marché de Tyr convient mieux à l'Arménie voisine qu'à la lointaine Phrygie. L'Arménie faisait le commerce avec la Babylonie dès les temps les plus reculés (*Hérodote*, I, 194) : rien d'étonnant qu'elle ait fourni des chevaux au marché de la Syrie, pays adjacent.

La partie méridionale de l'Arménie est la plus qualifiée pour être reconnue comme le terrain où serait né et constitué l'éponyme de Thorgama à la base du culte du dieu Tarkou. Par la suite il se serait étendu à tout le pays, Tarkou y étant aussi dominant. Il y avait un autre lieu de même nom Angel dans le canton de la Bagravandène, aujourd'hui Alachkerde, canton renommé par ses sanctuaires, comme le prouve son nom, *Bagrevand*). A Getabak, qui se trouve entre Ganzak et le lac de Sevan, on a découvert une inscription énigmatique, où Hommel croit reconnaître un signe 𒀭 comme idéogramme de Tarkou. (*V. B. Anth. Ges.*, 1899, p. 667).

Quant à l'aspect sous lequel Tarkou était honoré en Arménie, aspect du vautour figurant l'image mythologique de la foudre et du tonnerre, sa survivance est maintenue jusqu'à nos jours d'une façon fort remarquable. Dans le couvent arménien près d'Agel, dit Bardzerahayats «qui regarde haut», il y a une lampe spéciale qui s'appelle «la lampe de la foudre», et qu'on allume pendant le tonnerre. Elle est considérée comme une espèce de paratonnerre. Assurément, c'est là une réminiscence de la divinité antique Tarkou qui siégeait dans ce même sanctuaire, jadis son temple.

Un autre couvent arménien près de la ville de Bitlis, dit Saint-Georges, est fameux par son coq vigilant. Le couvent est situé dans la région montagneuse où la neige en abondance et les mauvais

webaram.com

temps durant le long hiver rendent la circulation difficile. Le couvent qui est aussi un abri pour les voyageurs possède un coq avisé qui par son chant annonce aux voyageurs, s'ils peuvent continuer leur route sans danger. Personne n'ose sortir du couvent avant que l'oiseau n'ait donné le signal.

Que veut dire ce merveilleux coq pronostiquant le temps dans les enceintes d'un sanctuaire ? N'est-il pas le gardien de l'héritage posthume du dieu-vautour ? C'était lui le vautour Tarkou qui disposait jadis du sort des phénomènes célestes en maître tout-puissant. Après tant de siècles et de bouleversements la croyance païenne a trouvé un abri dans les murs chrétiens. Quelle ténacité, quel exemple éclatant du conservatisme religieux ?

Le vautour est remplacé par le coq. On peut suspecter ici l'influence ario-européenne. La vénération du coq est bien attestée dans l'Avesta. Elle n'est pas moins connue chez les modernes Yézides. L'attachement au coq comme remplaçant du vautour remonte au temps de Tarkou.

L'Occident même connait le coq sacré et son pouvoir sur le tonnerre et la foudre. C'est par une survivance de ce pouvoir que les hauts édifices, surtout les églises, sont souvent surmontés d'un paratonnerre en forme de coq.

Au surplus le vautour, devancier du coq au trône divin en Arménie n'est pas un fait singulier. Dernièrement C. Autran dans ses recherches ethnologiques et linguistiques croit révéler l'origine asianique du nom *Aegyptos* et sa provenance du mot *rjipya-* (çyena) qui signifie « faucon » ou « aigle divin ». L'Egypte d'après cette étymologie veut dire *la terre du dieu faucon* (*Tarcondemos*, p. 182).

Le même savant propose une autre conjecture plus audacieuse encore relativement au dieu mésopotamien Sin. Celui-ci procède, d'après lui, du même *çyena* « faucon ». La forme arménienne *çin* conviendrait mieux en tout cas, notons nous en passant.

A côté de ces rapprochements plus ou moins problématiques nous connaissons toutefois un fait plus positif. En Égypte on représentait le dieu Horus comme un épervier avec une couronne sur la tête. Horus devenu fils d'Isis n'est pas autre chose que le sosie égyptien de l'Asianique Attis, fils de Cybèle, soit Téchoup ou Tarkou. Si Horus est l'épervier, Tork' peut bien être le vautour.

On croit pouvoir dériver le nom du dieu égyptien du mot *ḥuru* au sens « haut, sublime » (Ed. Meyer, Roscher, Lex., I, 2746). Malgré la haute autorité de l'auteur, cette étymologie peut être

webaram.com

contestée. L'appellation *haut, sublime*, pour un dieu des temps reculés, semble très ordinaire et non pas caractéristique.

Horus était avant tout un épervier et vénéré comme un fétiche ou totem. Aussi est-il naturel que son nom n'ait signifié qu'*épervier* tout simplement.

Étant donné que dans la langue égyptienne existent des vocables d'origine asianique, comme le prouve G. Autran, il ne serait pas hardi de proposer un mot caucasien-scythe pour le juxtaposer avec le Horus.

Or, en géorgien, l'épervier s'appelle *k'or-i*. La gutturale asianique se résoudrait aisément en *-h* (cf. *hati*, *Kata-*, arm. *kaçin*, gr. *ἀζίνη* et aram. *ḥasina*). Le mot géorgien rappelle *χεῖρις· ὄρνεον, ἱεραξ, χίρις, χίρρις· εἶδος ἱεράκος* chez Hésych. En arménien *our-our* ou *ôror* a le même sens et peut bien être parent du mot géorgien, ne présentant que le redoublement du vocable *our*. *or* < **hor-* (cf. arm. *or-i* «corbeau», le géorgien *or-bi* «aigle»).

Il y a encore un trait commun dans le sort de Tarkou et Horus. Tous les deux sont devenus de simples héros après la perte de leur caractère divin. Horus s'assimila dans la suite à l'image de saint Georges (Clermont-Ganneau, *Revue Archéologique*, n. s., 32, p. 196, Horus et saint Georges). Le coq merveilleux dans le couvent arménien de Saint-Georges n'atteste-t-il pas que chez les Arméniens aussi saint Georges aurait adopté quelques rayons de la gloire passée de Tarkou ?

Le fait de la transformation de Horus en saint chrétien parle au profit de la comparaison du dieu Tarkou avec le géant Tork^c.

Par ce bref exposé une contribution arménienne aura été apportée au riche trésor des héritages de Tarkou, héritages que l'auteur de Tarkondemos a recueillis avec tant de diligence et de maîtrise.

webaram.com

CHRONIQUE.

UN VOLONTAIRE POUR LA CAUSE ARMÉNIENNE

LE PÈRE FRANÇOIS TOURNEBIZE, S. J.

1856-1926.

PAR

G. LEVENQ, S. J.

François Tournebize est né à La Chapelle-Agnon (Puy-de-Dôme) le 27 mars 1856. A 19 ans (14 octobre 1875), il entrait dans la Compagnie de Jésus; le 2 février 1894, il y prononçait ses derniers vœux. Il est mort à Beirout, à l'Hôtel-Dieu de France, le 11 mars 1926.

C'était un homme de petite taille et de chétive apparence et qui, en raison même de cet aspect minable, avait peu subi l'atteinte des ans. Il avait une particularité curieuse. Dans bien des cas, comme, par exemple, pour se défendre contre une trop vive curiosité ou contre un retour agressif de son interlocuteur, un œil se fermait tandis que l'autre restait tranquille.

Ainsi, il ne bouchait pas toutes ses portes, et cela était bien dans sa manière générale de faire qui était plutôt douce et insinuante. Mais, sous ce masque, pourrait-on dire, il y avait une vie active et mesurée, capable de se laisser prendre un peu à tout ce qui se présente, comme il arrive à qui, étant souple dans la main de ses chefs, se voit proposer des emplois divers.

Aussi sa vie n'offre-t-elle pas ce caractère d'unité qui caractérise les tempéraments fortement trempés. Même dans la vie religieuse, où les hasards d'exigences multiples augmentent pour

webaram.com

tous la bigarrure de l'existence, les premiers finissent par s'imposer et trouvent leur voie; les autres font un peu de tout avec des degrés variés de succès.

Il y a, dans la vie du P. Tournebize, cet exemple d'un chassé-croisé d'occupations diverses et, peu à peu, d'un travail préféré, en marge des autres, mais n'arrivant jamais à les évincer complètement.

Ce fut là son originalité. Le Père en était conscient. Quand on lui disait qu'il était un «original», il en souriait. Le croyait-il? En tout cas, peu soucieux et, d'ailleurs, peu capable de faire valoir ses préférences secrètes, il ne visait qu'à se les faire pardonner, si besoin eût été, en restant dans le rang pour toutes les besognes normales.

Lorsque sa formation et ses études eurent été achevées, il entra à la rédaction de la revue parisienne *Les Études* dont la maison était alors rue Monsieur. Ce fut le moment le plus saillant de sa vie. Il y resta six ans, écrivit, en somme, peu d'articles (à peine une vingtaine), semblant chercher sa voie. Tourné d'abord vers l'Angleterre et ses questions religieuses, il commença, à partir de 1897, à s'intéresser à l'Orient[1].

Une lecture d'occasion établit le contact comme aussi ses relations avec un missionnaire de Syrie. Quoi de plus original et partant de plus spécial que les Druses du Liban et de la Syrie? Or, il n'en connaissait pas le premier mot. Il s'y mit et en un rien de temps, il fut à même de rédiger un article alerte et vivant, très suffisant pour le lecteur européen.

A partir de ce moment, l'Orient l'attire invinciblement. Sa préparation théologique, son goût des questions disputées, son désir de promouvoir le mouvement qui, à cette époque, se dessinait en faveur de l'union des Églises, tout cela le détermina à étudier et même à approfondir la question des Églises Orientales et aboutit, sans parler des articles qui l'avaient préparé, à l'ouvrage «L'Église grecque orthodoxe et l'Union» en deux petits volumes de la collection *Science et Religion* qui parurent en 1901 chez Bloud et Gay.

Mais, à côté de l'Église orthodoxe, il y avait l'Église arménienne moins connue en Europe. Ne fallait-il pas la faire connaître? Et, avec un entrain inlassable, le P. Tournebize s'y mit. Il ne s'agissait, pensait-il, que de trois ou quatre articles.

[1] Voir la bibliographie.

webaram.com

En réalité le Père allait être amené à une série de mesures dont il se serait effrayé avant le temps où il les jugeait nécessaires.

Son horizon ne fit que s'étendre : il apprit l'arménien, acheta des livres qui formèrent bientôt une bibliothèque (quel souci dans ses déplacements !), il se mit en relation avec les centres arméniens : les Mékhitaristes de Venise, ceux de Vienne, et la Mission d'Arménie où quelques-uns de ses collègues travaillaient sans gloire mais non sans mérites.

Ce sera désormais sa passion, passion timide, mais vivace et constante. Les malheurs de cette nation qui se sont succédé avec une étrange régularité avaient fourni un aliment à son amour.

Si, à Paris, le P. Tournebize n'avait pas donné tout ce qu'on attendait, c'est que sa sympathie facile avait bien vite trouvé, dans ce milieu si riche, à s'exercer utilement.

Ce fut pour avoir constaté les déficits et les nécessités des âmes qu'il fréquentait, qu'il publia dans la collection *Science et Religion* quelques opuscules. L'un d'eux, *Du doute à la Foi*, se rattache aux relations qu'il eut avec François Coppée. Peut-être fut-il écrit à son intention; en tout cas, le poète préfaça le volume. « Mon Révérend Père, lui écrit-il le 2 novembre 1898, comme je vous le disais dans notre entretien de l'autre jour, c'est par le cœur que le Bon Dieu m'a reconquis, et je pourrais, comme Chateaubriand, *si parva licet*. . . . m'écrier aussi : j'ai pleuré et j'ai cru. Mais cette foi qui attendrit et remplit mon cœur, je veux aussi qu'elle pénètre et triomphe dans mon intelligence, et des écrits comme le vôtre sont faits pour l'y affermir. » Depuis, ce petit livre a fait son chemin, touchant d'autres âmes et les amenant à croire, tout comme celui qui est intitulé : *L'Église grecque orthodoxe et l'Union*. Pour ce genre d'action, qui demande de la finesse et plus encore de la délicatesse et une sage lenteur, il était bien organisé. Aussi fut-il bientôt très demandé, sollicité, introduit dans beaucoup d'affaires. La plume devait en souffrir.

L'occupation qui, après Paris, fut son travail officiel le plus constant est l'enseignement de la philosophie scolastique, puis de la théologie. Il s'y adonna jusqu'aux derniers jours, alors même qu'il était déjà en très mauvais état de santé. Il eut affaire à de jeunes religieux, puis à des séminaristes orientaux. Il fut toujours pour eux le professeur dévoué, exposant clairement et dans une abondance un peu lente. Dans sa chambre, il était un homme de bon conseil, et son absolue loyauté inspirait confiance.

Puis vint l'épreuve sous une forme qu'il n'attendait pas.

webaram.com

Il l'accepta de la meilleure grâce du monde, peut-on dire, et d'une autre manière continua à donner bon exemple. Une occlusion intestinale se déclara, il dut subir une opération qui réussit. Il organisa sa nouvelle vie et rapidement arriva à pourvoir lui-même à tout. Il voulut continuer son enseignement jusqu'au jour où une complication s'étant produite, ce fut rapidement la fin, et l'acceptation joyeuse par cette âme du retour à Dieu.

BIBLIOGRAPHIE 1892-1925.

1892. Le Doute suprême (dans la revue *Études*, Paris, t. 56, 698).

1893. Récents Débats théologiques en Angleterre. L'Évolution du Dogme et la Libre Croyance au feu de l'Enfer (*Études*, t. 60, 604).

1895. L'Église d'Angleterre a-t-elle réellement le Sacerdoce? (*Études*, t. 64, 400, 574).

Bulletin Théologique. Le mouvement religieux en Angleterre (*Études*, t. 65, 513).

Lord Hayland ou une conversion à rebours (*Études*, t. 66, 334).

1896. Le Mouvement vers l'Union religieuse en Angleterre (*Études*, t. 67, 159).

Pourquoi la France est restée catholique au XVIe siècle? (*Études*, t. 67, 334).

1897. Le Divorce. Peut-on le prononcer? (*Études*, t. 70, 453).

Le Dogme de l'expiation (*Études*, t 71, 743).

La Réponse des Archevêques Anglicans à la Lettre de Léon XIII sur les Ordinations Anglicanes (*Études*, t. 72, 304, 487).

Les Druses, origine, religion, mœurs et usages (*Études*, t. 73, 47).

1898. L'Église d'Orient et l'Union. État actuel (*Études*, t. 75, 308.

L'Église Russe et l'Union (*Études*, t. 75, 721).

L'Église de Constantinople et le patriarche œcuménique (*Études*, t. 76, 23).

webaram.com

1898. La Réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII (*Études*, t. 76, 600; t. 77, 368, 496).

Du Doute à la Foi (*Science et Religion*, n° 31, 1 vol. in-12. Paris, Bloud et Gay).

1900. Opinions du jour sur les peines d'Outre-Tombe (*Science et Religion*, n° 43, 1 vol. in-12, Paris, Bloud et Gay).

1901. L'Église grecque orthodoxe et l'Union (*Science et Religion*, n°s 128, 129, 2 vol. in-12, Paris, Bloud et Gay).

Le Repos Dominical (*Science et Religion*, n° 137, 1 vol. in-12, Paris, Bloud et Gay).

1902. Histoire politique et religieuse de l'Arménie (*Revue de l'Orient Chrétien*, t. VII, 26, 277, 509).

1903. *Idem* (*ibid.*, t. VIII, 206, 577).

1904. *Idem* (*ibid.*, t. IX, 107, 212, 537).

1905. *Idem* (*ibid.*, t. X, 15, 135, 365).

1906. *Idem* (*ibid.*, t. XI, 74).

Les 117 accusations présentées à Benoît XII contre les Arméniens, t. XI, 163, 274, 352).

Quelques Souvenirs sur le P. Pierre Louis Senepin, 1889-1906, in-12, Beyrouth, Imprimerie Catholique.

1907. Etude sur la conversion de l'Arménie au christianisme ainsi que sur la doctrine et les usages de l'Église arménienne, *idem* (*ibid.* t. XII), 22, 152, 280, 356.

Le R. P. Pierre Roulleau, S. J., tiré à part, in-8°, Bruxelles, Polleunis.

1908. Etude sur la conversion (suite), *ibid.*, t. XIII, 72, 142.

Histoire de l'Église orientale orthodoxe [en arabe] (*Al-Machriq*, t. XI, 221).

1910. Léon V de Lusignan, dernier roi de l'Arméno-Cilicie (*Études*, t. 122, 60, 196).

Histoire politique et religieuse de l'Arménie, t. I : Depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (l'an 1393), vol. in-8°, Paris, Firmin-Didot. Extrait de la *Revue de l'Orient Chrétien*.

webaram.com

1911. L'Église arménienne à propos de deux ouvrages récents (*Études*, t. 129, 795).

Schah Abbas Ier, roi de Perse, et l'émigration forcée des Arméniens de l'Ararat (*Huschardzan*, in-4°, Wien, Mékhitaristes.

1912. L'Église arménienne à propos de deux ouvrages récents (*Études*, t. 130, 66).

La Renaissance catholique à Alep et les Missions françaises au XVIIe siècle [en arabe] (*Al-Machriq*, t. XV, 641, 859, 920).

1913. Le Catholicisme à Alep au XVIIe siècle (1625-1703 [*Études*, t. 134, 351].

1919. L'Immaculée Conception dans les anciennes Églises orientales : grecque, arménienne, copte, syrienne (*Revue de l'Orient chrétien*, t. XXI [1918-1919], 173).

1921. Les Frères Uniteurs ou Dominicains Arméniens (*Revue de l'Orient chrétien*, t. XXII [1920-1921], 145, 249).

Documents inédits pour servir à l'Histoire du christianisme en Orient, t. 2, fasc. 3, in-8°, Beyrouth, Imprimerie Catholique.

Une nouvelle histoire de l'Église arménienne [en arabe] (*Al-Machriq*, t. XIX, 458).

1923. Ravages de Timour Leng en Arménie (*Revue de l'Orient chrétien*, t. XXIII [1922-1923], 31).

1925. *Arménie. Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey.

Un ami des Ouvriers : le P. Félix Volpette [en arabe] (*Al-Machriq*, t. XXIII, 603).

Beirout, mars 1927.

webaram.com

COMPTES RENDUS.

Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 2e édition revue et augmentée: 2 vol. in-8°, xv + 946 pages, 448 figures; Paris, A. Picard, 1925, 1926.

Depuis le moment où, en 1910, la première édition de ce grand manuel a été publiée, l'art byzantin a fait l'objet de nombreux travaux, ouvrages d'ensemble et études particulières. Ces travaux ont été l'occasion d'additions importantes au texte et à l'illustration de la nouvelle édition.

L'œuvre a été conçue suivant un plan solide et clair. Les monuments ont été classés dans l'ordre chronologique et par régions. Au début des chapitres, des introductions historiques replacent les monuments dans leur milieu contemporain. L'œuvre d'art devient ainsi l'expression d'une époque. Cette méthode présente le grand avantage de permettre de dégager les traits caractéristiques de chaque groupe de monuments dans une période déterminée. Les discussions critiques, suivies de conclusions et de jugements personnels, animent l'exposé, toujours clair. Si des réserves sont faites au sujet d'hypothèses aventureuses, si les constructions arbitraires sont écartées, c'est toujours avec mesure et prudence.

M. Diehl a fait leur part dans les origines de l'art byzantin aux vieilles civilisations orientales, aux traditions indigènes, qui ont survécu en Syrie, en Égypte et en Asie Mineure, ainsi qu'aux influences nées des contacts incessants avec l'Orient de Mésopotamie et de Perse. En Arménie, la situation géographique, la condition politique du pays ont amené un mélange d'éléments divers; les importations se sont combinées avec les traditions indigènes. Ainsi est né un art original, qui s'est éloigné de plus en plus des formules byzantines. Les monuments nombreux que l'Arménie a conservés, leurs formes et leurs types très divers permettent d'apprécier l'habileté technique des constructeurs armé-

webaram.com

niens, et de distinguer les traits caractéristiques de cette grande école d'architecture.

Les nuances qui séparent les écoles d'art régionales, les influences exercées par ces écoles et par l'art de Constantinople, la nature et la portée de l'influence que Byzance exerça dans le monde oriental, en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, et dans le monde occidental, en Italie, en France, en Allemagne, sont tour à tour mises en relief. A ce point de vue on signalera particulièrement le chapitre où est exposée la dernière évolution de l'art byzantin du milieu du XIIIe au milieu du XVIe siècle. Pendant cette période un puissant mouvement d'art apparaît, art vivant et sincère, plein de mouvement, de souplesse et d'expression, remarquable par la science du coloris et l'habileté technique. En étudiant ces grandes écoles dont les œuvres sont dispersées dans tout l'Orient chrétien, M. Diehl a montré l'importance continue du rayonnement émané de Constantinople. La capitale était restée au XIVe siècle un centre de haute culture intellectuelle, où l'hellénisme, en reprenant conscience de son rôle et de sa grandeur, a préparé les voies au mouvement de l'humanisme.

En revisant et en complétant son ouvrage, en fixant les résultats obtenus dans une vaste synthèse, en mettant le lecteur au courant des travaux parus depuis quinze ans dans ce domaine si étendu dans le temps et dans l'espace, M. Diehl a rendu de nouveau un immense service aux études byzantines.

J. Ebersolt.

Н. Я. Марр. *По этапам развития яфетической теори. Сборник статей.* Moscou-Leningrad, 1926; in-8°, VIII-387 pages. (Научно-исследовательский институт этнических и национальных культур народов востока СССР [Москва] n° 8.)

Les articles où M. Marr a donné des aperçus de sa théorie «japhétique» sont dispersés dans des publications dont la plupart sont malaisément accessibles aux travailleurs hors de Russie. On le remerciera de les avoir rassemblés dans ce recueil où, rapprochés les uns des autres, ils prennent leur valeur. Le premier, qui a paru en géorgien dès 1888, est reproduit ici dans son texte géorgien, avec traduction russe.

webaram.com

On sait que l'arménien est une des langues où M. Marr trouve le plus de traces du fonds «japhétique». Des faits arméniens figurent donc à plusieurs reprises dans le mémoire de M. Marr. Toutefois, les observations sur l'arménien ne sont qu'une petite partie du système, et ce n'est pas ici le lieu d'exposer et moins encore de discuter les vues de M. Marr. Il suffira de rappeler que, particulièrement en ce qui concerne l'arménien, elles sont bien incertaines, et qu'on n'en aperçoit nulle part une démonstration rigoureuse. Par exemple, p. 212, l'adjectif arm. *bari* «bon» est rapproché de mots géorgiens qui en diffèrent beaucoup pour la forme et pour le sens; l'étymologie indo-européenne qui consiste à rapprocher gr. φέριστε, φέρτερος, φέρτατος n'est pas mentionnée; ce rapprochement, limité à deux langues, ne peut passer pour sûr; mais la forme de type archaïque φέριστε a toutes chances de reposer sur un original indo-européen, et l'on ne saurait nier la possibilité, ni même la probabilité de cette étymologie. Dès lors pourquoi affirmer un rapprochement japhétique, moins séduisant en lui-même?

A. Meillet.

P. Jouguet. *L'Impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*. Paris, 1926, in-8°, xvii-503 pages.

V. Chapot. *Le monde romain*. Paris, 1926; in-8°, xv-503 pages.

Volumes 15 et 22 de la collection *L'évolution de l'humanité*, dirigée par M. Henri Berr, à la *Renaissance du Livre*.

Pour la longue période qui s'étend de l'empire achéménide aux bas temps de l'empire romain, on n'a, sur l'histoire de l'Arménie, aucun témoignage direct, — sauf, à quelques moments, quelques monnaies, — et surtout aucune histoire suivie. On entrevoit, de temps à autre, l'Arménie aux marches des empires dont on connaît, plus ou moins incomplètement, l'histoire. Voici deux ouvrages où des historiens largement informés et qui dominent leur sujet présentent le monde hellénistique et le monde romain. Il est intéressant de voir quelle place y est donnée à l'Arménie. Sans qu'on puisse en faire grief aux auteurs, cette place est petite parce que les faits connus sont rares.

Alexandre n'est pas allé jusqu'en Arménie. Ce n'est qu'au moment où le royaume des Séleucides a eu sa plus grande exten-

webaram.com

sion qu'il a compris — d'une manière sans doute très lâche — l'Arménie. Dès que s'est constitué le royaume parthe, il a eu pour satellite l'Arménie. Ceci explique que M. Jouguet n'ait vu l'Arménie que de très loin, et qu'il en parle avec peu d'exactitude. Il n'y a pas de raison de croire que, à la mort d'Alexandre, l'Arménie était habitée par des populations iraniennes (p. 119) : seule, la noblesse pouvait être iranienne ou iranisée; le fait qu'Alexandre laisse gouverner l'Arménie par un prince iranien nommé Mithrines est significatif. Les noms, tous iraniens, des chefs que l'on connaît à divers moments indiquent clairement que les nobles étaient de langue iranienne; les nombreux emprunts que l'arménien a faits à la langue des Parthes manifestent l'influence que cette noblesse a eue sur la population. Mais le fond de la population n'était pas iranien. Il est malaisé, d'autre part, de voir ce qui a pu faire dire à M. Jouguet, p. 453, que l'araméen était la langue de la noblesse parthe qui dominait le pays : cette noblesse employait le parler iranien du Nord-Ouest dont l'emploi dans des textes épigraphiques et manuscrits de l'époque sassanide, bien connus maintenant, laisse apercevoir l'importance et qui a fourni beaucoup de mots à l'arménien. Du moins, on voit, à travers l'exposé de M. Jouguet, que l'influence grecque n'a, à aucun moment, atteint l'Arménie.

Le pouvoir de Rome s'est étendu sur l'Arménie. En acceptant Tigrane pour ami et allié du peuple romain, Pompée en faisait un vassal de Rome. Par la suite, l'Arménie n'a jamais cessé d'être ballottée suivant les vicissitudes des luttes entre Rome et les Parthes; mais Rome a dû toujours se résigner à voir dominer en Arménie des cadets de la dynastie des rois parthes, tantôt plus soumis à l'influence de Rome, tantôt plus étroitement liés au royaume parthe. Ensuite M. Chapot, tout en signalant le caractère nouveau de la dynastie sassanide, ne marque pas assez que, dans les derniers temps de la domination parthe, l'Iran se fait plus nationaliste, et que la dynastie sassanide représente un mouvement nationaliste extrême. Du coup, le pouvoir passant à l'Iran méridional, l'Arménie se trouvait séparée des maîtres de l'Iran, et les rapports avec Rome changeaient de caractère, d'autant plus que le pays se christianisait. M. Chapot s'arrête partout devant l'époque chrétienne; mais il aurait été bon de marquer en terminant que, au moment où recule le pouvoir impérial, le christianisme ouvre à la civilisation gréco-romaine des régions où elle n'avait pas pénétré avant de devenir chrétienne. Il y a là un fait

webaram.com

saisissant qui n'est pas propre à l'Arménie, mais qui y apparaît avec une particulière clarté.

Ce n'est du reste pas l'histoire de l'Arménie qu'on cherchera dans les deux bons ouvrages annoncés ici, mais le moyen de situer dans l'histoire universelle l'histoire de l'Arménie mal connue à cette date.

A. MEILLET.

André N. MANDELSTAM. *LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET LES PUISSANCES DEVANT LE PROBLÈME ARMÉNIEN*. Paris (Pédone), 1926, in-8°, VIII-355 pages (édition spéciale de la *Revue du droit international public*).

Si cette revue était le lieu qui convient pour exprimer des vues sur la politique contemporaine, je profiterais de l'occasion que m'offre le livre de M. Mandelstam pour montrer, dans le geste par lequel l'Europe a livré à ses persécuteurs la nation arménienne et a, dans des traités, consacré l'expulsion hors de l'Anatolie des populations chrétiennes qui y avaient leurs demeures de longs siècles avant l'arrivée des Turcs, un exemple illustre de la faiblesse des États occidentaux vis-à-vis des peuples orientaux depuis la guerre et de la manière dont, en abandonnant ceux qui espéraient en la justice de l'Europe, ils se sont abandonnés eux-mêmes. Ce n'est pas ici le lieu de le faire.

Mais il faut signaler cet ouvrage parce qu'il apporte un recueil de faits précis et de documents. Après un bref historique de la face diplomatique de la question arménienne, M. Mandelstam fournit un exposé détaillé des négociations qui se sont développées depuis le début de 1919, et qui, après avoir permis d'espérer la fondation d'un État arménien, ont abouti à la grande renonciation du traité de Lausanne.

A. MEILLET.

Jean EBERSOLT, *LA MINIATURE BYZANTINE*. Ouvrage accompagné de la reproduction de 140 miniatures (Paris et Bruxelles, librairie nationale d'art et d'histoire, G. Van Oest, éditeur), 1926, in-fol., XIII + 110 pages et 72 planches.

A la fois œuvre de haute érudition et de grand luxe, cette nouvelle publication de M. Ebersolt fait le plus grand honneur à la

webaram.com

science française. Ce n'est pas seulement un coup d'œil historique que l'on nous présente, sur le développement de l'art d'enluminer les manuscrits chez les Byzantins. C'est tout un traité, des plus savants et des plus didactiques, sur la technique des enlumineurs de l'Orient chrétien.

Si M. Ebersolt s'occupe de questions d'art et en traite en parfaite connaissance de cause, il ne faut pas oublier qu'il est avant tout un philologue et un historien, deux conditions excellentes pour faire de la bonne besogne.

Après avoir donné, dans une *Introduction* bien menée, de précieux renseignements sur les divers aspects des manuscrits grecs, sur les calligraphes, les chrysographes et les peintres, l'auteur rappelle que « la miniature byzantine s'est développée dans le cadre du monde antique et oriental » et qu'« elle porte en elle les créations de civilisations plus anciennes ». Puis, cette miniature byzantine, après avoir évolué pendant dix siècles, a pris contact avec les écoles musulmanes de l'Asie antérieure aussi bien qu'avec les écoles des miniatures de l'Orient chrétien, telles que les syriaques, les coptes et les arméniennes. C'est dire que, sur un espace allant du ve au xve siècle, on voit défiler, grâce à l'érudition de M. Ebersolt, les civilisations les plus diverses et les productions les plus variées d'un art qui est en quelque sorte à cheval sur l'Orient et sur l'Occident.

Dans la quantité des questions soulevées et examinées avec le plus grand soin, il en est, naturellement, qui priment les autres. Deux semblent particulièrement importantes : celle des origines et celle des influences.

La première est clairement exposée par l'auteur, du point de vue de l'histoire : « Une ville neuve, comme Constantinople, devait faire une large part à la religion, à la science, à la poésie et à l'histoire, si elle voulait rester fidèle à ses origines. Le fondateur de la nouvelle cité, Constantin le Grand, s'adresse à Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, et lui demande cinquante exemplaires des saintes Écritures, copiés sur parchemin par d'habiles calligraphes. Eusèbe s'empressa de répondre à son désir en lui faisant parvenir des manuscrits somptueusement ornés. . . »

Voilà, semble-t-il, bien exposée l'origine des manuscrits byzantins. La question des influences est plus délicate à traiter. M. Ebersolt y apporte tout le soin désirable. Mais on voit là combien d'efforts il reste à faire aux historiens de l'art pour présenter un tableau satisfaisant, sinon complet, de l'interpénétration des

webaram.com

écoles de calligraphes et de miniaturistes dans l'Asie antérieure et dans l'Europe orientale.

Il semblait admis que le point de départ de l'art, dit byzantin, était l'art palestinien et l'art syrien et, à côté des ampoules de Monza, on attribuait une grande valeur documentaire au manuscrit syriaque, dit de Raboula, conservé à la Laurentienne, et que l'on date généralement de l'an 586 de notre ère. Or, si tout l'édifice semblait reposer sur ce modèle syriaque; il semble bien prêt de s'écrouler. Ne nous dit-on pas, maintenant (p. 81), que si la copie du texte est datée de 586, il ne saurait en être de même pour les miniatures qui accompagnent ce texte. Et M. Ebersolt, après avoir dit, sous sa propre responsabilité que «les miniatures qui le décorent forment un cahier rapporté. . . Le parchemin du texte des Evangiles et celui du cahier rapporté sont différents», rappelle l'opinion de M. Blochet, d'après qui les miniatures de Raboula «auraient été ajoutées postérieurement et ne seraient pas antérieures au xe ou au xie siècle».

Une telle affirmation et une pareille constatation ne doivent pas troubler les amis de l'art et de son histoire. Elles prouvent simplement que l'état de nos connaissances est en perpétuel devenir et qu'il faut étudier et comparer de nombreux documents et d'époques bien diverses, avant de voir au vrai le processus historique d'une question aussi compliquée que celle de l'art, de ses origines et de ses influences. Des publications aussi magistrales que celle de M. Ebersolt ne contribueront pas peu à faire avancer la solution de la question.

F. Mâcler.

Georges Cuendet. *L'Impératif dans le texte grec et dans les versions gotique, arménienne et vieux slave des Évangiles.* Paris, Geuthner, 1924; un vol. in-8° de 165 pages.

Cet ouvrage, déjà annoncé dans la *Revue* (t. V, fasc. 2, 1925, p. 221), est la thèse de doctorat que M. Cuendet a présentée à l'Université de Genève. Le sujet en est nettement délimité, et limité, ce qui est, à mon avis, une garantie pour les conclusions générales qui s'en dégagent. Nombreux sont les points de vue auxquels on peut étudier les rapports du texte grec des Évangiles et des trois traductions gotique, arménienne et vieux slave.

webaram.com

Ici, ce n'est qu'un point de vue qui est envisagé, qu'un seul problème : l'impératif. Problème qui, peut-être, est plus délicat qu'on ne l'imagine d'ordinaire, et plus souple que ne le font apparaître l'apparente rigidité et l'ordre superficiel des grammaires. Mais la psychologie met les choses au point : essentiellement, le langage est action, la parole est un ordre. Ces caractères se sont peu à peu émoussés, mais ils sont là, à l'origine. De sorte que l'impératif est, pour ainsi dire, le mode par excellence. Il ne se comporte pas exactement comme les autres, et il a son caractère à lui dans chaque langue. D'où il suit qu'il est utile d'avoir pris, pour cette étude, l'impératif comme base. Son caractère dans le grec et les diverses traductions n'en ressort que plus nettement. Et comme l'impératif répond à la nature même du langage, il en ressort que les caractères des diverses langues sont mis en lumière.

Cette contribution à l'étude de l'impératif est donc aussi, en quelque manière, une contribution à l'étude de la linguistique générale. Au surplus, les résultats obtenus n'intéressent pas uniquement le linguiste; mais aussi bien les spécialistes des diverses langues : gotique, arménien et vieux slave. Ils montrent nettement que les traductions ont été faites avec le plus méticuleux des soins, sinon avec le plus mécanique. Je sais que le souci d'exactitude a été poussé si haut que « les traductions reflètent jusqu'à des fautes d'orthographe que présentent les manuscrits grecs d'après lesquels elles ont été faites » (p. 15; cf. Macler, *Le texte arménien de l'Evangile*, p. 423). Mais enfin l'esprit du texte même est merveilleusement respecté; ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un texte sacré. Ces traducteurs étaient des hommes intelligents et avaient un sens juste du génie de leur langue. Il y a mille preuves de leur esprit de logique et d'indépendance. C'est la conclusion générale qui se dégage de cette étude; et on en voit l'importance. A n'importe quel point de vue que l'on examine les rapports du texte grec et des diverses traductions gotique, arménienne et vieux slave, c'est à cette même conclusion que l'on aboutira invariablement (voir les *Remarques sur la syntaxe du prédicat*, du même auteur, dans les *Mélanges offerts à M. J. Vendryes*, Paris, Champion, 1925, p. 129-134).

Maurice Rouzaud.

webaram.com

PUBLICATIONS

RELATIVES AUX ÉTUDES ARMÉNIENNES.

Բառարան Հայերէն — գաղղիերէն, աշխատասիրեալ Գ. Հ. Գ. Venise, 1926, in-8°, 575 pages à 2 colonnes (Dictionnaire arménien-français, par le P. G[eorges] B[ayan]) ..... 45 fr.

J. MUYLDERMANS. — Le costume liturgique arménien. Étude historique... Louvain et Paris, 1926, in-8°, 72 pages, 1 planche en couleurs et 22 figures ..... 20 fr.

J. MUYLDERMANS. — La domination arabe en Arménie. Extrait de l'Histoire universelle de VARDAN, traduit de l'arménien et annoté. Étude de critique textuelle et littéraire... Louvain et Paris, 1927, in-8°, 176 pages et 2 planches ..... 50 fr.

René DUSSAUD. — Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, 16 cartes, LII et 632 pages, gr. in-8°, 1927 (Bibliothèque archéologique et historique, t. IV) ..... 200 fr.

Frédéric MACLER. — Trois conférences sur l'Arménie, faites à l'Université de Strasbourg... Paris, 1927, in-8°, 144 pages et 32 planches. 30 fr.

André N. MANDELSTAM. — La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien... Paris, 1926, in-8°, VIII + 355 pages.. 50 fr.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

webaram.com

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

Pages.

A. Meillet. — A propos de l'interrogatif et relatif *or*. — Sur l'ablatif 1

E. Benveniste. — L'origine du *višap* arménien 7

F. Macler. — Rapport sur une mission scientifique en Galicie et en Bukovine 11

MÉLANGES.

K. J. Basmadjian. — Notes sur l'histoire de la médecine arménienne . 179

K. J. Basmadjian. — Réponse à M. B 181

H. Berbérian. — Réponse à M. B 183

N. Adontz. — Tarkou chez les anciens Arméniens 185

CHRONIQUE.

G. Levend. — Un volontaire pour la cause arménienne, le P. François Tournebize 195

Comptes rendus 201

Ch. Diehl. Manuel d'art byzantin (J. Ebersolt). — N. Marr. Recueil (A. Meillet). — P. Jouguet. L'impérialisme macédonien. — V. Chapot. Le monde romain (A. Meillet). — A. N. Mandelstam. La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien (A. Meillet). — J. Ebersolt. La miniature byzantine (F. Macler). — Georges Cuendet. L'impératif dans le texte grec et dans les versions, etc. (Maurice Rouzaud).

Prix de l'abonnement : 60 francs par an.

Prix du numéro : 30 francs.

Adresses :

Du Secrétaire général :

M. A. Meillet, 24, rue de Verneuil, Paris (VIIe);

De l'Administrateur-archiviste :

M. F. Macler, 1 *bis*, boulevard de Montmorency, Paris (XVIe);

Du Trésorier :

M. Mathew khan Nersessian, 62, rue de Maubeuge, Paris (IXe).